

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

LA VIE ÉCONOMIQUE
COMPAGNIES PÉTROLIÈRES FAUTIVES?
(PAGE 31)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL
DE LANGUE FRANÇAISE
FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Conférence de Genève : rien n'est encore sûr

Kissinger met en garde l'URSS et les Arabes

WASHINGTON (AP). — Le secrétaire d'Etat Kissinger a déclaré hier qu'il pense que le cessez-le-feu tiendra au Proche-Orient et que la conférence de paix de Genève commencera comme prévu le 18 décembre.

Au cours d'une conférence de presse, il a également invité les Etats arabes à renoncer à leur boycottage pétrolier, la conférence devant se tenir dans le contexte de la résolution des Nations unies prévoyant l'évacuation de territoires occupés par Israël.

Il s'est félicité de ce que l'URSS ait aidé à préparer la négociation, mais il l'a avertie que, si elle « propose des solutions extrémistes » à Genève, le règlement du conflit sera virtuellement impossible.

Cependant, tandis que de nouvelles dispositions étaient prises en Europe pour faire face à la crise pétrolière, l'incertitude demeurait concernant la participation de l'Égypte à la conférence de Genève et la reprise des négociations au kilomètre 101.

L'Égypte a informé Washington et Moscou que sa participation à la conférence du 18 décembre dépendait essentiellement de l'application des résolutions des Nations unies. Cependant, dans les milieux officiels, on ne fournissait aucune précision sur la nature des obstacles actuels.



Deux hommes qui sourient : Kissinger (à droite) et Yaman, ministre saoudien du pétrole (au centre) en visite au département d'Etat.

(Téléphoto AP)

Il n'est pas exclu que les pays arabes en faveur de qui le temps joue, aient décidé d'adopter une position dure pour amener les Occidentaux à intervenir auprès des Israéliens pour qu'ils fassent des concessions.

(Lire également en dernière page)

Large débat sur la surchauffe devant le Conseil des Etats

M. Celio : il faudra revoir le système de l'indice

BERNE (ATS). — Jeudi, le Conseil des Etats a traité de deux objets : le rapport du Conseil fédéral sur la lutte contre la surchauffe et le projet d'arrêté fédéral sur l'Office national suisse du tourisme.

Au début de la séance, le président, M. Baechtold (rad-SH), félicita le nouveau conseiller fédéral, élu mercredi, M. Hans Hurlimann (PDC-ZG) et exprima la fierté de la Chambre des cantons de voir l'un des siens siéger à l'exécutif fédéral.

C'est M. Muheim (PDC-Uri) qui commenta au nom de la commission le rapport du Conseil fédéral, sur les



« Critérium de la première neige »

DEJA LES AUTRICHIENNES !

Le « Cirque blanc » a donné sa représentation d'ouverture à Val d'Isère. Dans la première descente, les Autrichiennes ont frappé fort : 1. Anne-Marie Proell (au centre) ; 2. Ingrid Gfoelner (à droite) ; 3. Wiltrud Drexel. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Les élections-surprises

Ainsi l'Assemblée fédérale n'a pas agréé les candidats officiels des partis dans la triple élection d'avant-hier au Conseil fédéral. Elle a manifesté ainsi sa volonté propre de dire son mot à l'égard de la paritocratie. Et c'est fort bien. Mais cette liberté n'en est pas moins demeurée limitée, puisque la « formule magique » subsiste, empêchant d'autres personnalités de valeur d'accéder au pouvoir.

A propos de notre dernier article sur l'insuccès de certaines candidatures préconisées par les partis, un aimable lecteur de Peseux, qui ne nous ménage pas les marques d'approbation, nous fait remarquer que nous avons omis de signaler l'affaire Maillefer, en 1919, désigné par ses pairs vaudois, mais qui échoua au troisième tour, devant Ernest Chuard. D'après notre correspondant, l'auteur du petit manuel d'histoire suisse, que nous avons tous eu entre les mains, sur les bancs de l'école, n'aurait pas donné les garanties morales requises d'un haut magistrat. Nous ne saurions en juger. Un autre interlocuteur, universitaire quant à lui, nous a dit : « Vous êtes un humoriste Ernest Béguin, Kobelt, n'était-ce pas pareil ? ». Nous ne citons qu'un cas, sans porter de jugement de valeur. L'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois (ancien fut substitué d'ailleurs en dernière heure le Valaisain Crittin qui essuya le même échec) eut, sur le plan cantonal, le mérite de consolider l'entente nationale à un moment où la gauche se faisait grondante en raison de la crise, mais il était en effet déjà trop âgé pour faire un bon conseiller fédéral. Quatre ans plus tard, Neuchâtel donnait à la Confédération un homme d'Etat véritable en la personne de M. Max Petitpierre.

Venons à l'essentiel. Il ne fait guère de doute que nombre de suffrages bourgeois se portèrent sur M. Ritschard, ancien syndicaliste, partisan de la « Paix du travail » et considéré comme représentatif de l'aile droite socialiste. D'aucuns, parmi nos confrères, n'excluent pas l'hypothèse d'un éclatement de ce parti. MM. Chavanne, Ziegler et Villard, « leaders » de l'aile gauche, ont déjà fait savoir qu'ils ne considéraient pas M. Ritschard comme un socialiste. Mais nous doutons qu'ils songent à créer une sorte de P.S.U. entre socialistes et communistes. Ils sont plus à même, à l'intérieur du parti, de poursuivre leur travail de contestation.

Quoi qu'il en soit, la route soleuroise étant barrée à M. Prie, la gauche a fait échouer M. Franzoni, considéré par elle comme un « brasseur d'affaires » et contre lequel, au dernier moment, on avait brandi une vieille histoire de fraude électorale pour laquelle il avait été blanchi. C'est regrettable pour la latinité. Nous souhaitons que M. Hurlimann, provenant du plus petit canton suisse, se montre digne de son prédécesseur zougois, Philippe Etter, qui, en ses belles années, (car il s'éternisa trop au Conseil fédéral) fut un grand humaniste politique et un ardent défenseur de notre fédéralisme face à l'unitarisme nazis régnant.

De M. Chevallaz, nous avons déjà dit ce que nous pensons. Soulignons que la Suisse romande ne sera désormais représentée à Berne que par deux anciens syndics de Lausanne. Vaud, qui étend déjà sa prédominance à la radio et dans la presse ne saurait prétendre s'assurer le monopole de cette nébuleuse qu'est le concept de Romandie. Car il est d'autres cantons d'expression et de culture française qui ont leur originalité propre et donc le droit de participer aux responsabilités fédérales.

René BRAICHET

LE MOT D'ORDRE DE GRÈVE GÉNÉRALE N'A ÉTÉ QUE DIVERSEMENT SUIVI EN FRANCE

PARIS (AP). — Diversement suivi suivant les secteurs et les régions, l'ordre de grève générale lancé pour jeudi par les syndicats et les partis de gauche pour protester contre la cherté de la vie n'a pas entraîné une paralysie du pays.

Les perturbations ont cependant été importantes, notamment à la S.N.C.F., où un train sur quatre seulement a circulé, dans les P.T.T., où 35,6 % du personnel n'a pas travaillé et dans la presse. Six quotidiens seulement ont paru dans l'ensemble du pays et il n'y en a eu aucun à Paris. L'O.R.T.F. a diffusé un programme minimum de musique enregistrée avec trois bulletins d'information à 8 h, 13 h et 19 h.



Une vue de la manifestation syndicale dans les rues de Paris.

(Téléphoto AP)

Les radios périphériques, par contre, ont normalement fonctionné, à part deux arrêts d'un quart d'heure à Europe No 1.

Les Parisiens et les habitants des grandes villes ont eu la surprise de trouver davantage de transports urbains qu'ils ne le prévoyaient. A Paris, un autobus sur deux était en circulation, et 60 % des rames du métro. Le métro express R.E.R. et la ligne de Sceaux ont normalement fonctionné.

La grève a été diversement suivie dans le secteur nationalisé, et en particulier par les agents de l'Electricité et du gaz de France. La production, de ce fait, a baissé de 25 % dans la matinée. Comme nombre d'entreprises industrielles, grosses consommatrices, étaient fermées ou en activité réduite, la fourniture du courant domestique a pu être normalement assurée à partir de 11 h du matin. Auparavant, à partir de 7 h, toutefois, des coupures, d'un quart d'heure à deux heures, ont eu lieu dans certains quartiers de Paris et dans quelques villes de province. Dans les tours, les ascenseurs se sont brusquement arrêtés et les pompiers ont dû répondre à de nombreux appels pour dégager leurs occupants.

La grève a été diversement suivie dans l'enseignement, davantage dans le primaire que dans le secondaire. Des écoles n'ont pas du tout ouvert mais dans les lycées la plupart des cours étaient assurés. Un peu partout les demi-pensionnaires ont dû se contenter de repas froids.

GUICHETS OUVERTS

De nombreuses mairies n'ont pas ouvert leurs portes mais, à la sécurité sociale, les guichets étaient ouverts. Dans les hôpitaux où, en principe, seules les urgences devaient être assurées, on n'a noté que peu de grévistes.

La grève a surtout été suivie dans les ports, sur les docks et dans les mines où, parfois, le pourcentage des grévistes a atteint 100 %.

(Lire la suite en dernière page)

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 11, 13, 25 et 29
Informations suisses : page 17
Les sports : pages 19 et 20
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 33
Dernière heure et bourses : page 35

C'était une campagne de dénigrement : la commission AI et sa présidente blanchies par le Conseil d'Etat (Page 7)

Un douanier attaqué par des chiens-loups au Mont-des-Verrières (Page 11)

Valais : des milliers de fleurs menacées par la crise du pétrole (Page 17)

DES VANDALES DÉCHAINÉS SABOTENT UNE CENTAINE DE VOITURES À GENÈVE

De notre correspondant :

Des « commandos » de vandales sont entrés en action, à Genève, pendant la nuit de mercredi à jeudi, sur la rive droite exclusivement. Ils ont sévi dans les quartiers de Saint-Jean, Servette, Saint-Gervais et Pâquis. Leurs objectifs : des automobiles.

Plus d'une centaine d'entre elles ont pâti de cette ahurissante « démonstration ».

Des pneus ont été crevés, des antennes de radio arrachées.

Les pneus ont été crevés à coups de poinçons et d'engins divers, systématiquement, méthodiquement, des antennes-radio et des essuie-glaces ont été arrachés ou tordus.

Visiblement, les maniaques anti-autos se sont acharnés sur les véhicules.

Dans certains cas, rue Voltaire par exemple, ils n'ont pas hésité à forcer la porte de garages privés pour y pénétrer et y endommager les voitures qui s'y trouvaient parkées.

Peu avant minuit, on avait déjà répertorié plus de cent autos ainsi mises à mal, mais il est hélas probable que d'autres méfaits du même style seront annoncés plus tard.

Il s'agit évidemment d'un « raid »

organisé, dûment mûri, et qui est le fait d'une équipe assez nombreuse, se répartissant la « tâche » quartier par quartier.

POURQUOI ?

Les plaintes affluent à l'hôtel de police. Ces actes ne sont pas « signés ». Ils n'ont été accompagnés d'aucun tract, d'aucune inscription vengeresse sur les véhicules ainsi sabotés.

A-t-on repéré les numéros des voitures qui ont roulé le dimanche (au bénéfice d'une autorisation) et les a-t-on « châtées » de cette stupide façon ? L'enquête de police permettra de l'établir.

Pourtant, à première vue, et considérant que ces exactions ont été perpétrées uniquement sur la rive droite, on est autorisé à penser que les voyous ont plutôt frappé aveuglément, au hasard.

Leur prochaine action visera-t-elle la rive gauche cette fois ? Quant aux gendarmes, ils n'ont pu, pour l'heure, que constater les dégâts...

Sans doute, l'état-major de la police prendra-t-il des mesures de surveillance (augmentation du nombre des patrouilles de nuit, par exemple) pour éviter le renouvellement d'actes aussi lamentables, aussi incurablement stupides.

René TERRIER

Gribouille règne en maître

Un spectacle peu réjouissant nous est offert actuellement dans notre voisinage, au-delà des frontières suisses, et à peine plus loin, de l'autre côté de la Manche. Voilà deux pays, la France et l'Angleterre, dont les gouvernements, les chefs d'entreprise, les partis politiques et les syndicats eux-mêmes tirent la sonnette d'alarme : cette crise du pétrole et cette inflation infernale, s'accroissent-ils tous à proclamer, ce n'est pas du bidon ; c'est sérieux, c'est grave et cela risque, dans quelques mois, de tourner très mal. En Angleterre, maints observateurs vont jusqu'à dire que le pays se trouve d'ores et déjà au bord de la catastrophe.

Et que font les Français et les Anglais, pour élever des digues contre la marée montante des périls (récession, dépression, chômage, etc...) ? Ils se mettent en grève, par centaines de milliers, par millions de travailleurs. La France s'offre même le luxe insensé d'une grève générale. La gauche française entend lutter ainsi contre l'inflation et la vie chère !

On croit rêver. A l'heure où il importerait, au contraire, de se mettre à l'ouvrage avec ardeur, pour économiser les énergies nationales, pour constituer des réserves dans tous les domaines, cette énergie fondamentale, essentielle, vitale, le travail, est gaspillé de la façon la plus absurde, la plus stupide.

C'est Gribouille qui règne en maître, Gribouille « type populaire de naïveté et de sottise », qui se jette à l'eau pour éviter d'être mouillé par la pluie.

Nous pourrions continuer notre tour d'Europe de cette sinistre sottise ; évoquer l'Italie, où il est presque impossible de se rendre, n'importe quel jour de l'année, sans être victime d'un débrayage des employés d'hôtel, des cheminots, des gardiens de Musée, des éboueurs, des enseignants, des étudiants, etc...

Mais il est à craindre que le désordre chez les autres ne laisse les Suisses assez indifférents. L'ennui, c'est que cette pagaille aura fatalement des répercussions sur le niveau de vie des Suisses, vu la dépendance dans laquelle ils se trouvent de leurs turbulents voisins, pour la fourniture de denrées et de matériels indispensables.

Le comble, c'est que même en Suisse on perçoit des rumeurs inquiétantes : des esprits tumeux rêvent d'implanter ici également la funeste gréviculture ; ils voudraient ébranler, sinon détruire l'édifice de la stabilité helvétique, fondé sur la paix du travail.

C'est révoltant, au moment où tout le monde sait que l'abondance, source de notre relatif confort, va en prendre un rude coup, en Suisse comme partout en Europe. C'est pure folie, alors que nous nous engageons peut-être tous dans un long tunnel de restrictions, de privations et de crises, comparables à la grande dépression du début des années trente.

R. A.

NOUVEAUTÉ
Binella
FRAÎCHEUR ET
HUMIDITÉ POUR
VOTRE PEAU

aqua molst
Binella

pharmacie
borland
RUE ST-MAURICE,
NEUCHÂTEL, TEL. 25 34 44

AVIS TARDIFS Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AVIS TARDIFS Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures. Stade de la Maladière Samedi 8 déc. à 17 h. REÇOIT AUSANNE LIGATION D'AVANCE Dille Sport, Promenade Noire 10 - Agence Cook, place Pury - Stade de la Maladière - En dessous de 18 ans, entrée gratuite

Chapelle des Terreaux 20 h 15, Edification-Prière pour les malades. Fraternité chrétienne

DIMANCHE A pied, à vélo ou à cheval, y aller c'est génial! Bagatelle Nous cherchons

UN EMPLOYÉ DÉBROUILLARD ayant des connaissances administratives et sachant s'organiser. Permis de conduire et quelques notions d'allemand oral souhaitées. Pour tous renseignements, s'adresser aux Fabriques de Tabac Réunis, Service de recrutement. Tél. (038) 21 11 43, interne 224-225.

Hôtel du Vaisseau - PETIT-CORTAILLOD engagerait

EXTRA pour les fêtes de l'An. SERVICE (salle à manger). Tél. (038) 42 10 92.

BARBARA SØRENSEN expose quelques aquarelles à la BOUTIQUE GENEVIÈVE (vêtements Moine - PESEUX) 4-31 décembre 1973

AULA DU NOUVEAU GYMNASSE CANTONAL (fbg de l'Hôpital) CE SOIR à 20 heures

AUDITION DES ÉLÈVES (classes piano) Daisy PERREGAUX et d'Anne-Lise KUNZ, de l'École Nouvelle de Musique, avec le concours de Madeleine JOST, qui accompagnera à la harpe quelques-uns de ses élèves, et du trio : Philippe BORER, Pierre SUBLET, Valentin REYMOND, dans une œuvre pour piano, violon et violoncelle de Beethoven. Collecte

AVIS TARDIFS Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AU SNACK Av. du Premier-Mars 22 - ☎ 25 63 53 QUINZAINE DES CRÊPES A GOGO

ARTS ANCIENS, Bevaix Exposition de GRAVEURS FANTASTIQUES jusqu'au 31 décembre CALDER CHAGALL DALI ENSOR ESCHER FINI MASSON MIRO REDON WEISSBUCH ZADKINE, etc. Tous les jours 9 h - 12 h 14 h - 18 h

GRAVURES ANCIENNES EUGÈNE REYMOND Livres anciens 14, FAUBOURG DE L'HOPITAL

Cadeau de Noël pour vos enfants : l'album et les 8 disques de la Petite chorale de

Clos-Heureux Prix spécial : Fr. 50.- 1 disque : Fr. 8.- Clos-Heureux, Côte 56, Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 16.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL FACULTÉ DES LETTRES vendredi 7 décembre, à 17 h 15, à l'Aula Leçon inaugurale de M. Rémy SCHEURER, professeur ordinaire d'histoire

« Du service du Roi à celui de la Couronne : le statut du chancelier de France du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle ». Ce soir à 20 heures au Cercle libéral Grand MATCH AU LOTO de l'ASSOCIATION DU PERSONNEL Cp Gardes-Fortifications 2 Abonnements - Premier tour gratuit

La Tentative Théâtre de poche de la Béroche Ce soir à 20 h 30 LOVE POWER 3+ Concert de jazz spirituel Location : 55 11 65 ou 55 21 41 une heure avant le spectacle

CE SOIR dès 20 h MATCH AU LOTO Fanfare HELVETIA, Saint-Blaise Auditoire du collège de Vignier 1 pendule neuchâteloise et 10 jambons à l'os

AVIS TARDIFS Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Chapelle de la Rochette Dimanche à 19 h 30 Soirée par RADIO - RÉVEIL

RESTAURANT LE JURA Neuchâtel, CE SOIR BOUCHOYADE

TRANSPORTS EN COMMUN Ligne 5 A la suite d'une importante avarie, le redresseur alimentant notre ligne 5 à Areuse se trouve hors service. Il en résulte une sensible baisse de tension qui contraint nos motrices à rouler à une vitesse réduite sur certains tronçons, d'où des retards dans la tenue de l'horaire.

Le Service de l'électricité de Neuchâtel s'occupe activement de remettre en état l'appareillage endommagé. Nous prions nos usagers d'excuser les inconvenients provoqués par cet incident indépendant de notre volonté, et les remercions de leur compréhension. DIRECTION TN

DÈS DEMAIN : les samedis toute la journée et les après-midi, nous ouvrons notre 2me BOUTIQUE EPOCA à la RUE DU CONCERT, afin de faciliter vos achats de Noël. Rue Fleury 5 : ouvert tous les jours dès 9 h.

COLOMBIER BUFFET DU TRAM Tél. (038) 41 11 98 Médaille de cerf Grand Veneur Fr. 16.- Filets de palée pochés sauce au vin rouge Fr. 11.- et toujours ses Filets de perches frais la portion Fr. 10.- Service compris

Avez-vous répondu à l'appel de Caritas et du Centre social protestant? «Action Loyer» ou «Budget des autres» - une possibilité de fêter Noël avec un peu plus de joie pour de nombreuses familles. Centre social protestant «Action Loyer» ou «Budget des autres» : Neuchâtel CCP 20 - 7413 La Chaux-de-Fonds CCP 23 - 2583 Caritas «Action Loyer» ou «Budget des autres» : Neuchâtel CCP 20 - 5637

Hôtel de la Couronne CRESSIER 6 GRANDS MATCHES AUX CARTES (3 jambons par match) qui auront lieu aux dates suivantes : 7 et 8 décembre 1973 18 et 25 janvier 1974 22 février 1974 8 mars 1974 à 20 h 30

Les quatre meilleurs matches comptent pour le classement final, qui sera doté de beaux prix, dont voici les trois premiers : 1er prix : un voyage CFF, valeur 100 fr. 2me prix : un jambon, valeur 70 fr. 3me prix : un bon pour l'hôtel de la Couronne, valeur 40 fr. Finance d'inscription : 13 fr. par match. Une collation sera offerte après chaque match.

THÉÂTRE Ce soir et demain, à 20 h 30 LE SAUT DU LIT avec GUY TRÉJAN Location : Agence Strübin, Librairie Raymond, tél. 25 44 66 et à l'entrée dès 20 heures

Etat civil de Neuchâtel NAISSANCE. - 4 décembre. Birkelbach, Stève, fils de Karl-Ludwig, technicien, Neuchâtel, et de Roselyne-Jane, née Bigey. MARIAGE CÉLÈBRE. - 6 décembre. De Perrot, Samuel-François-Louis-Richard, architecte naval, Lausanne, et Agulhon, Michèle-Emilie-Jeanne-Paule-Elisabeth, Marseille. DÉCÈS. - 1er décembre. Eggenschwiler, Fridolin, né en 1893, ancien tailleur, Neuchâtel, célibataire.

L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Annonces transmises par téléphone Fautes d'impression Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients. Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

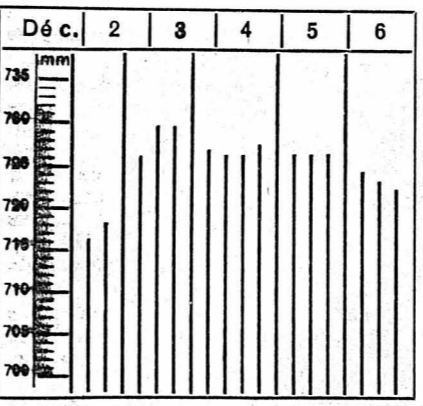
EN PAYS NEUCHÂTELOIS

SAINT-BLAISE Elle circulait à gauche... Au volant d'une automobile, Mme D.D., domiciliée à Marin, circulait hier vers 13 h 30, chemin des Pêcheurs, en empruntant la gauche de la chaussée. A la hauteur de la cure catholique, sa machine entra en collision avec la voiture conduite par M. L.P., de Saint-Blaise. Dégâts.

BOUDRY Accident de travail Hier vers 10 h 10, M. N.Z., de Neuchâtel, travaillait sur un pont roulant à l'usine Electrona, à Boudry, lorsqu'il a provoqué la chute de ce pont roulant dont la stabilité n'avait pas été assurée. Lors de la chute, M. Vincent Pellino, âgé de 38 ans et domicilié à Boudry, qui travaillait à proximité, a été blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

AREUSE « Cédez-le-passage » non respecté Alors qu'il circulait au volant d'une voiture, hier vers 9 h 20, sur l'échangeur de la RN 5, à Areuse, M. E.F., de Cortaillod n'a pas respecté le signal « Cédez-le-passage », de sorte que son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. B.L., domicilié à Bôle. Dégâts.

Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel. - 6 décembre. Température : moyenne : 4,3 ; min : 2,3 ; max : 6,4. Baromètre : moyenne : 723,3. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : direction : sud-ouest ; force : faible à modéré. Etat du ciel : couvert à très nuageux pluie intermittente.



Prévisions météorologiques. - Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel sera très nuageux par moments couvert, avec des précipitations intermittentes. La limite des chutes de neige se situera d'abord vers 1000 mètres. Par la suite, il neigera par endroits jusqu'en plaine. Température prévue : 0 à 5 degrés. Vents d'ouest à nord-ouest, modérés à forts. Evolution probable pour samedi et dimanche. - Nord des Alpes : très nuageux ou couvert ; précipitations intermittentes, le plus souvent sous forme de neige jusqu'en plaine.

Naissances

Sandrine à la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur Magali - Lorraine Jacques et Eliane MAIRE-RENAUD Maternité Sablons 46 Pourtalès 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Aimé FURNACHON-HERZOG ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Michael 6 décembre 1973 Maternité de Landeyeux Temple 22 Bevaix

COMMUNIQUÉS

Au Jazz-club Le « Dizzybats Sextet » est enfin de retour dans la cave du Jazz-club. En effet, on assistera en avant-première au nouveau répertoire de cette formation, qui est toujours à la recherche de nouveaux sons. Nul doute que les volutes de la cave du Faubourg résonneront samedi soir avec crescendo de cette magnifique formation.

L'écrivain André Besson à Neuchâtel La librairie Raymond, 5, rue Saint-Honoré à Neuchâtel, a le plaisir d'accueillir le samedi 8 décembre 1973, l'écrivain franc comtois André Besson. Ce romancier bien connu, auteur de « La Grotte aux loups », « Le Vent des collines » et « Le Village englouti » dédicacera son dernier récit intitulé « La dernière Neige ». Ce roman émouvant, qui se déroule dans la France voisine, est le cri déchirant de l'enfance abandonnée. Signalons qu'il paraît dans la très sympathique collection « Mon Village » que dirige A.-L. Chappuis.

Les skieurs resteront (peut-être) à la maison...

Les skieurs neuchâtelois n'ont guère à se réjouir : en cette fin de semaine, tel qu'il a été communiqué par l'Office neuchâtelois du tourisme, le bulletin d'enneigement n'est en effet guère favorable à la pratique de leur sport favori. Seuls deux moyens de remontée mécanique seront en fonction : aux Bugnens - les Savagnières et au Pâquier - le Crêt-du-Puy où la couche de neige mouillée atteint 20 à 30 cm. A Tête-de-Ran, la Vue-des-Alpes, la Corbatière, Buttes - la Robella, la Chaux-de-Fonds, le Locle - Sommertel et Chautmont, en revanche, les pistes sont défavorables, mais les remontées mécaniques seront mises en service dans les trois premières « stations » si les conditions d'enneigement le permettent.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Robert BURN, à Payerne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Madame Cécile BURN née ECUYER leur chère et regrettée épouse, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 77me année, après une pénible maladie supportée avec courage. Payerne, le 6 décembre 1973.

Ta vie fut remplie de travail et d'épreuves ; que ton repos soit doux.

L'ensevelissement aura lieu à Payerne, le samedi 8 décembre 1973, à 13 h 30. Culte au temple à 13 heures. Domicile mortuaire : hôpital de Payerne.

Prête instante de ne pas faire de visites Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Berthe Clerc-Fries, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille ; Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur JAMES-AURÈLE CLERC leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année. 2000 Neuchâtel, le 6 décembre 1973. (Rue du Musée 4)

Crois au Seigneur Jésus Et tu seras sauvé Toi et ta famille. Actes 17 : 31. L'incinération aura lieu samedi 8 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre, Monsieur Gabriel CUSTOR

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121 : 1-2.

Mademoiselle Evelynne Beiner, à Cormondrèche ; Mademoiselle Mady Beiner, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Joseph Schwizer-Beiner, à Berne, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Paul BEINER leur très cher frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 66me année, après une courte maladie. Le Locle, le 5 décembre 1973.

Le culte et l'incinération auront lieu vendredi 7 décembre, à 10 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds. Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds. Domicile : Jeanneret 33, 2400 Le Locle. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de Mademoiselle Yvonne PERRENOUD remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Neuchâtel, décembre 1973.

La famille de la petite Frédérique BÉGUIN remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance. Yverdon et Neyruz, décembre 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. Madame Charles Guillet-Siegfried, à Corcelles ; Monsieur et Madame Ulysse Grandjean-Guillet, à Corcelles ; Monsieur et Madame Francis Grandjean et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Roland Mermod, à Neuchâtel ; Madame Antonia Bécherraz, à Yvonnand, ainsi que les familles Guillet, Schaeffer, Siegfried, Schmocker, Steffen, Robert, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Charles GUILLET leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, beau-père, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à l'affection à l'âge de 72 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise. Corcelles, le 6 décembre 1973. (Cent-Pas 4)

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra. L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Cormondrèche, samedi 8 décembre, à 14 heures. Messe de sépulture en l'église catholique de Pesieux, à 13 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

R.I.P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Un cœur de mère a cessé de battre. Monsieur Julien Dubois ; Monsieur et Madame Willy Dubois et leurs enfants ; Monsieur et Madame Julien Dubois fils, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Dubois, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Emma DUBOIS née PFEUTY leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et parente, enlevée subitement à leur affection dans sa 89me année.

Corcelles, le 4 décembre 1973. (Chemin Barillier 2)

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille, vendredi 7 décembre à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société avicole, cunicole et colombophile « La Côte Neuchâteloise » a le regret d'annoncer le décès de Madame Julien DUBOIS épouse de son cher membre fondateur. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de Madame Emma DUBOIS mère de Monsieur Julien Dubois, membre actif vétérans de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Club neuchâtelois d'Aviation a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Jean GRÜNDISCH père d'Alex Gründisch, membre du club. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Compagnie des sous-officiers a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de l'app. Edouard FAVRE 1904 Membre d'honneur de la Compagnie Membre vétérans de la Compagnie Ancien secrétaire aux verbaux de la Compagnie

Membre d'honneur de l'Association cantonale des sous-officiers L'incinération a eu lieu jeudi 6 décembre 1973, à 17 heures. Les comités Cp et ACSO

REMERCIEMENTS

Profondément touchées des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de Madame Raymond MURY remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur affection pendant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Leur présence, leur message, lui ont été un très précieux réconfort. Bôle, décembre 1973.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal militaire de division 2 Un député neuchâtelois objecteur

Débats passionnants que ceux qui ont caractérisé l'analyse du cas d'un objecteur de conscience de la Sagne, F.B., conseiller général de cette localité, député neuchâtelois et professeur. Incorporé dans les troupes complémentaires, F.B. refuse d'accomplir un second cours, après l'expérience d'un premier, après mûres réflexions aussi. Dans un mémoire de dix pages, il expose ses arguments au tribunal.

C'est pour certain nombre de raisons qu'il refuse de servir. Il éprouve une répulsion instinctive à ce qui représente la guerre et refuse de se trouver un jour en face d'un ennemi, même en qualité de complémentaire.

L'accusation cherche bien intentionnellement à le prendre en défaut, à mettre en corrélation le fait de son appartenance au Grand conseil, et par conséquent d'avoir promis une obéissance à la Constitution fédérale et son objection de conscience. « Par cette prise de position, j'ai bien précisé qu'il serait faux de dire que je n'accepte les lois que lorsqu'elles me conviennent. Je refuse la seule loi qui mette la vie du citoyen en danger, qui lui demande même le sacrifice de sa vie. C'est contre cette loi seulement que je m'insurge. D'ailleurs il y a eu des précédents; Arthur Villard est objecteur et personne n'a mis en doute la validité de son siège parlementaire. »

Il poursuit: « On cherche à sauver les hommes de la maladie. Il n'y a pas de raison à ce qu'on ne s'efforce pas à sauver les collectivités de la maladie de la guerre. »

Dans son réquisitoire, l'auditeur requiert un mois d'emprisonnement sans sursis et l'exclusion de l'armée, considérant que les motifs invoqués représentent uniquement un refus de servir politique et non un cas de conscience. Dans son jugement, le tribunal va plus loin encore, condamnant F.B. à deux mois d'emprisonnement et l'exclusion de l'armée.

« Votre formation, votre intelligence font que votre faute est d'autant plus grave que vous en êtes conscient », devait conclure le grand juge.

Cheveux bouclés, visage juvénile, voix assurée, D.D. est accusé de refus de

servir. Il l'affirme clairement, l'objection de conscience, pour des motifs humanitaires, religieux, est la voie qu'il doit suivre.

« Dieu représente pour moi l'Amour, et je refuse tout ce qui est opposé à cet Amour », dit-il. Il a vécu durant quatre mois dans une communauté religieuse et l'abbé responsable du groupe confirme par écrit la sincérité de l'accusé et donne des renseignements favorables sur son compte. L'accusé n'a d'ailleurs que de très bonnes qualifications, autant civiles que militaires. D.D. souhaiterait faire un service civil et il va probablement travailler pour le tiers monde dans un proche avenir.

Dans son réquisitoire, l'auditeur demandait une peine de cinq mois d'emprisonnement, peine qui fut confirmée par le jugement du tribunal. D.D. est également exclu de l'armée.

IL AVAIT PROMIS

A.F., âgé de 22 ans, domicilié à Pe-seux, fait défaut à l'audience. Pourtant il avait promis de se présenter devant le tribunal quelques jours auparavant. Il est accusé d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service et d'abus et de dilapidation de matériel militaire. Selon le défenseur, l'accusé est aujourd'hui dans une phase meilleure et se reprend. Aussi le tribunal ne condamne-t-il A.F. qu'à trois mois d'emprisonnement assortis d'un sursis de trois ans.

M.L., âgé de 25 ans, carabinier, sans domicile connu, est jugé par défaut pour inobservation de prescriptions de service et pour s'être soustrait à deux cours de répétition. Il est condamné à trois mois d'emprisonnement ferme.

C'est aussi par défaut qu'est jugé ce légionnaire qui vient de signer un nouveau engagement au service de l'étranger. M.F., 37 ans, est condamné, pour récidive, à six mois d'emprisonnement sans sursis.

EN INSTANCE DE DIVORCE

Le cas est tout autre pour L.S., âgé de 27 ans, domicilié à Porrentruy. Il n'a pas répondu à un ordre de marche, car il était à cette époque en instance de divorce. Une séance de tribunal devait d'ailleurs avoir lieu deux jours après son entrée en service, s'il eût rempli ses obligations militaires. Son état était dépressif, provoqué par cette situation familiale déséquilibrée. Sa vie a aujourd'hui changé. Remarié, il mène une existence plus équilibrée, ne boit plus et donne satisfaction à son employeur.

Il est condamné à quinze jours d'em-

prisonnement avec sursis durant deux ans.

ON ÉVALUE LA SALLE

P.-A. R., âgé de 21 ans et domicilié à Bassecourt, avait à faire un complément d'école de recrue d'une durée de dix-huit jours. Pour des raisons politiques, qu'il n'associe pas du tout au problème jurassien, le prévenu a refusé de servir. Son argumentation est très complète. Le tribunal le condamne à trois mois d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. A l'annonce du jugement, le condamné fait une remarque à laquelle ses nombreux amis dans la salle applaudissent.

Immédiatement le président Houriet fait évacuer la salle pour poursuivre les délibérations dans le calme. L'incident était mineur...

L'ARMÉE EST L'ÉCOLE DE LA VIOLENCE

A.G., domicilié à Porrentruy, âgé de 22 ans, ne s'est pas rendu à Fribourg pour y accomplir son école de recrues. Il est étudiant en biologie. « L'armée représente pour moi une école de la violence. Elle est le principal obstacle sur le chemin de la paix, parce qu'elle installe la violence dans le cœur des êtres. La guerre a perdu son caractère loyal; elle est une destruction à distance, sans prise en considération de la présence des populations civiles. Elle est donc un mauvais moyen dans la recherche de la paix », déclara-t-il. Poursuivant, il dit « dès lors, il est clair que j'accepterais un service civil. »

Retenant les motifs politiques et philosophiques, l'auditeur requiert sept mois d'emprisonnement sans sursis. L'avocat de la défense ayant démontré les motifs humanitaires qui poussent le prévenu à objecter, le tribunal le condamne à quatre mois d'emprisonnement, assortis à un sursis de trois ans. Mais il ne prononce pas l'exclusion de l'armée.

DU SERVICE NON ARMÉ S.V.P.

A.F., 20 ans, domicilié à Berne, voulait être versé dans les troupes non armées. Personne n'admit sa demande. Dès lors il se cabra et refusa tout ordre. Sur la demande de la défense, il sera soumis à une expertise psychiatrique avant que le tribunal ne prenne une décision. La cause est donc renvoyée pour complément d'enquête.

Depuis quelques années, M.S. suit un cheminement qui le conduit à douter de l'indispensabilité des armes: « Je suis un non-violent, dit-il, et j'ai maintenant l'horreur des armes ». Il est âgé de 23 ans, domicilié dans le Jura et comme beaucoup de Jurassiens, il conçoit mal

que les tirs obligatoires soient payants. C'est une mesure vexatoire. Il est condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, pour n'avoir pas fait ses tirs obligatoires l'an dernier.

FAITES VOTRE TRAVAIL...

« C'est clair, c'est simple, c'est net », déclare R.G., jurassien, membre du groupe Bélière, âgé de 21 ans et domicilié à Courfvaire. « Je suis une nature explosive, mais au service militaire seulement ». Il refuse ensuite de répondre aux questions du tribunal. « Faites votre travail de juge », nargue-t-il, goguenard devant les demandes répétées du président. Il précise tout de même: « Je suis jurassien de cœur et de fait, et je ne conçois pas de défendre une patrie qui ne fait rien pour notre canton du Jura. Mais il démontre par son attitude une insouciance complète. Il est condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. »

J.-C. R.

Le tribunal

Le tribunal siègeait dans la composition suivante:
Grand juge: lieutenant-colonel Bertrand Houriet.
Juges: capitaine Bernard Matthey; premier-lieutenant Thierry Grossen; lieutenant Robert-Grandpierre; adjudant Marcel Panclaud; fourrier Jean-Robert Warlet; sergent René Chappuis.
Auditeurs: major André Cattin; major René Althaus.
Greffiers: capitaine Eric Perregaux; capitaine Jacques Mathier.
Audiencier: M. Francis Rochat.

CORTAILLOD

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le législatif de Cortaillod siègera le 14 décembre. A l'ordre du jour figurent notamment l'adoption du budget 1974 (déficit présumé: 329.700 fr.); trois demandes de crédits: soit 139.000 fr. pour installations sportives au Petit-Cortaillod, 10.000 fr. pour établir des plans de circulation et d'alignement et 1.470.000 fr. pour la construction d'une deuxième salle de gymnastique avec bassin de natation à CESCOLE; la nomination d'un membre à la commission des rapports; des motions concernant des logements pour personnes âgées et la création d'un réseau de chemins pour piétons.

TOUR DE VILLE



Tôles froissées

● MERCREDI vers 23 h 15, Mile D.B., domiciliée à Neuchâtel, circulait rue Isabelle-de-Charrière au volant de sa voiture. Peu avant l'immeuble No 1, elle tenta un « tourner sur route ». Au cours de la manœuvre, sa machine entra en collision avec une voiture en stationnement. Dégâts.

L'architecte Edmond Calame quitte les « Monuments et les sites »

● CE printemps, lors du renouvellement des autorités cantonales, M. Edmond Calame, architecte EPF, d'Auvergnier, avait décliné toute reconduction de son mandat de membre de la commission cantonale des monuments et des sites présidée par M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics. Comme M. Calame appartient à cette commission depuis un quart de siècle environ, ses collègues prendront congé de lui cet après-midi à l'issue de leur première séance de la législature 1973-1977.

Rappelons que l'architecte d'Auvergnier est l'auteur des plans d'une centaine de constructions diverses et que son talent de restaurateur s'est notamment exercé à l'égglise de Môtiers, au château de Boudry et à la Petite-Rochette (immeuble et terrasses) de Neuchâtel, sans compter les innombrables travaux entrepris pour le compte de propriétaires privés. C'est dire le vide laissé au sein des « Monuments et sites » par le départ de M. Calame auquel a succédé M.

Robert-A. Meystre, de Neuchâtel. Bien qu'il ne pratique plus son art depuis bientôt quatre ans, M. Calame n'en reste pas moins préoccupé par l'évolution de l'architecture contemporaine et des matériaux de construction; aussi manifeste-t-il encore quelque réticence en face de certaines réalisations actuelles et constate-t-il que « le drame est que l'architecte passe, mais que la maison dure et constitue un témoin sincère et parfois sévère ».

Chute

● Mme Chédel, porteuse de notre journal a fait une chute sur la chaussée au carrefour des Gorges, hier vers 5 h. Elle a été relevée par un facteur qui passait là au même instant. Voyant qu'elle souffrait d'une forte commotion, l'employé postal a demandé l'ambulance de la police locale. Hospitalisée aux Cadolles, Mme Chédel, ne souffre pas de fracture. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de rétablissement.

Deux expositions inaugurées hier au Musée d'art et d'histoire Cartes à jouer et tarots et la Figuration: du Maître à l'Œillet à l'hyperréalisme

Hier, en fin d'après-midi, un public nombreux a assisté, au Musée d'art et d'histoire de notre ville, à l'inauguration de deux « importantes expositions, consacrées l'une aux « Cartes à jouer et tarots », l'autre à « La figuration: du Maître à l'Œillet à l'hyperréalisme ».

C'est dans la salle est, où figuraient jusqu'ici les peintres neuchâtelois, et qui, maintenant, a été complètement transformée, qu'a été installée l'exposition « Cartes à jouer et tarots ». La disposition de la salle, les vitrines, l'éclairage tout est nouveau, et il faut le dire, très séduisant. Cette installation permanente sera destinée aux expositions temporaires du Musée d'histoire. Elle est l'œuvre de M. Jelmini, le nouveau conservateur du Musée d'histoire, et de ses collaborateurs.

M. Ghelfi, conseiller communal, et directeur des Musées, prenant la parole, salue M. Martenet, président de la ville, et M. Gédé, premier secrétaire du Département de l'instruction publique, puis, après avoir souligné l'importance de ces projets et de ces réalisations, il donne la parole à M. Jelmini, qui présente cette remarquable exposition.

L'essentiel de cette exposition est constitué par les collections du Musée d'histoire, qui possède un fonds très riche, qu'il importait de faire connaître. On y a ajouté des cartes venant de Berne, Zurich, Lausanne et Genève, de collections publiques et privées. Les cartes les plus anciennes datent du XVIe siècle; sans pouvoir établir de manière précise leur origine, on peut dire qu'elles

ont été venues d'Orient au Moyen âge, par les Croisés et qu'elles se sont répandues dans toute l'Europe.

Quant au tarot, c'est un jeu de cartes spécial, comportant une explication ésotérique. Il remonte à l'Égypte ancienne, avec les symboles du soleil et de la lune. L'aspect mystérieux de ces lames ou arcanes a permis leur utilisation par les cartomanciens. La fameuse lame No 13, qui a accentué l'aspect maléfique du chiffre 13, est symbole d'échec. L'arcane 17, utilisé par André Breton, est une étoile; on y trouve une femme prenant de l'eau avec deux cruches.

Puis le public, quittant la salle, se rendit au premier étage, dont les neuf salles sont consacrées à une grande exposition de peinture figurative, « Du Maître à l'Œillet à l'hyperréalisme ». M. von Allmen, le dynamique rénovateur du Musée des beaux-arts, remercia d'abord M. Ghelfi, puis il présenta l'exposition. Quand le Musée était encore à l'abandon, il a fallu organiser, avec Picasso et d'autres noms célèbres, des expositions de prestige, qui ont attiré un grand nombre de visiteurs.

Mais, à mesure que le Musée était remis en état, on réclamait de plus en plus dans le public les chefs-d'œuvre de la peinture neuchâteloise qui constituent le fond principal du Musée. Ce sont ces trésors qui sont aujourd'hui présentés à nouveau au public, confrontés avec des œuvres contemporaines provenant de diverses collections. Nous espérons, dit M. von Allmen, redonner par là envie aux Neuchâtelois, qui avaient la nostalgie de

leurs chefs-d'œuvre, de les contempler en les comparant avec certaines œuvres plus modernes.

Signalons encore d'une part, que certains de nos tableaux sont dans un état si inquiétant qu'ils nécessitent une restauration urgente. D'autre part, il est intéressant de noter que certaines des œuvres les plus originales de notre Musée n'ont peut-être jamais été montrées en public, ou que si elles l'ont été, c'était il y a très longtemps.

Enfin, grâce à la présentation actuelle, qui est faite par thèmes et qui groupe, avec bonheur et avec goût, des œuvres tantôt apparentées et tantôt en opposition les unes avec les autres, même les chefs-d'œuvre les plus connus prennent un caractère de nouveauté.

Les thèmes choisis, et qui nous mènent de salle en salle, sont: fête villageoise et éternelle jeunesse, art profane et art sacré, telles qu'en elles-mêmes, natures mortes et portraits de femmes, surréalistes, autoportraits et salle Anker, salon des portraits, grands paysages. Et encore une fois, tout cela est si vivant et si séduisant qu'il nous semble visiter un nouveau musée.

AUVERNIER Une veillée pour remplacer la rencontre œcuménique

(c) La rencontre œcuménique de l'Avent n'a pu être organisée cette année. Elle sera remplacée par une veillée, des communautés catholique et protestante au temple le 16 décembre. Pour cette occasion un petit chœur a été formé, composé de quelques chanteurs de la paroisse. Le petit chœur de Colombier, selon son habitude, participera aussi à cette heure vespérale.

A l'Association pour les droits de la femme

(c) Les membres de la section de Colombier et environs de l'Association pour les droits de la femme ont siégé à Auvergnier, chez la présidente sortante, Mme Georges Borel, qui a été nommée présidente cantonale. Il s'agissait donc d'élire une nouvelle présidente régionale et son bureau. Voici comment se présente le nouveau comité: présidente: Mme H. Dubied, Colombier; vice-présidente: Mme Georges Borel, Auvergnier; secrétaire: Mlle Bastaroli, Rochefort; caissière: Mme Andres, Areuse.

La nouvelle présidente remercia Mme Borel de son dévouement de son activité, de ses initiatives et de son impartialité, propos auxquels souscrivirent toutes les participantes. Un souvenir concrétisa les sentiments de chacune. La proposition d'adhérer au Centre de liaison des sociétés féminines neuchâteloises fut acceptée. Le comité cantonal, à la présidence de Mme Georges Borel, Auvergnier; vice-présidente, Mlle Schweizer, la Chaux-de-Fonds; secrétaire, Mlle Coendoz, Boudry; caissière, Mme Wyss-Boudry, Pe-seux. Cette rencontre fut complétée par une raclette. Le prochain rendez-vous aura lieu le 7 février pour anniversaire de l'octroi des droits civiques aux femmes neuchâteloises.

Au tribunal de police de Neuchâtel Ivre, il avait provoqué un accident à Saint-Blaise: 15 jours d'emprisonnement

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin assisté de Mme M. Steinger qui assumait les fonctions de greffier.

M. R. est un adepte de la dive bouteille. Il fréquente assidûment les restaurants. Ces fâcheuses tendances ont de fâcheuses conséquences puisque le prévenu se retrouve sur le banc des accusés pour ivresse au volant. M. R., accusant en effet 1,56‰ d'alcoolémie, a causé un accident à Saint-Blaise, en refusant la priorité à un motocycliste qui fut heurté et projeté sur la chaussée.

Au tribunal le prévenu ne peut présenter aucune explication valable justifiant son état. Qui plus est, il a déjà encouru une condamnation en 1972 pour les mêmes faits. Ces circonstances sont

évidemment déterminantes en ce qui concerne le sursis, qui est refusé.

Martin Ruedin est ainsi condamné à 15 jours d'emprisonnement ferme et 200 fr. d'amende. Les frais, soit 210 fr. restent à sa charge et la publication du jugement dans la FAN, aux frais du condamné, est ordonnée.

Dans un mandat de répression M. T. s'était vu accusé de n'avoir pas déposé ses papiers dans les délais légaux à la police des habitants de Neuchâtel. Au tribunal le cas s'éclaircit: le prévenu n'avait pas trouvé d'habitation dans notre ville et avait conservé son domicile légal à Berne, quoique travaillant ici et résidant dans divers hôtels. La cause se termine par un acquittement et les frais sont mis à la charge de l'Etat.

F.M. a roulé au volant d'une voiture qui ne satisfaisait soi-disant pas aux exigences techniques. Mais d'après une expertise il s'est révélé que le véhicule était parfaitement conforme à la loi. Si le prévenu n'avait pas enclenché ses feux malgré le brouillard, c'était pure ignorance de sa part (il venait d'étranger cette auto et ne la connaissait pas encore tout à fait). Aucune carence mécanique n'était en cause.

F.M. se voit également libéré du fait d'avoir oublié son permis. Ces oublis s'avèrent assez fréquents dans la vie de tous les jours et rencontrent une large compréhension de la part des autorités, surtout lorsque, à l'exemple du personnage en cause, on se rend directement au poste muni du papier nécessaire.

FAMEUSE ALCOOLÉMIÉ!

J.-P. D. a parké hors case: 20 fr. d'amende et 50 fr. de frais. J.F. a perdu la maîtrise de sa voiture le 20 septembre à Cornaux, alors qu'il se trouvait dans un état d'ivresse avancée. Au bénéfice d'un simple permis d'élève, il roulait seul, à une vitesse qu'il n'a pu apprécier, vu son état qui se chiffre scientifiquement à 2,47‰ d'alcoolémie.

Etant donné la gravité de la faute, le tribunal ne peut se baser sur les bons renseignements recueillis, pour établir un pronostic favorable quant à l'avenir de J.F. En conséquence, pas de sursis; mais cinq jours d'emprisonnement ferme et 400 fr. d'amende, le tout assorti de 210 fr. de frais.

M. Y.

Réorganisation de l'enseignement technique et professionnel

Hier, une séance d'information sur la réorganisation de l'enseignement technique et professionnel du canton, s'est tenue à la Cité universitaire; elle fut présidée par M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, qui, dans son introduction, rappela la nécessité de coordonner, du moins au niveau cantonal, les différents enseignements professionnels et d'établir des contacts entre eux et l'industrie.

Après l'allocation de M. Jeanneret, vinrent celles de MM. Robert Moser, conseiller communal de la Chaux-de-Fonds; Pierre Ymhof, vice-président de la commission des études techniques; André Kistler, président de la sous-commission « réorganisation de l'enseignement professionnel » de la CET.

Ainsi, en 1966, les représentants des autorités communales de Neuchâtel, du Locle, de la Chaux-de-Fonds, les délégués de l'Ecole technique de Neuchâtel et du Technicum neuchâtelois, décidèrent de créer une commission des études techniques, dont le but serait d'étudier le problème général de l'enseignement technique et professionnel.

UN RAPPORT POUR JUSTIFIER UNE RÉFORME

Dès 1967, et en parallèle, une commission cantonale désignée par le Grand conseil a été chargée de l'examen d'un projet de loi sur l'apprentissage et le perfectionnement professionnel. Ses travaux ont

abouti au dépôt d'un rapport et d'un postulat de 11 points, le 18 mars 1969. Ce rapport justifiait une réforme de l'enseignement professionnel.

Dès lors, le Conseil d'Etat a donné un statut cantonal à la commission des études techniques (CET), reconnue comme organe consultatif auprès du département de l'instruction publique, dès la législature 1969-1973. La première tâche de son mandat, la cantonalisation de l'Ecole technique supérieure (ETS), s'est achevée le 1er mai 1971.

Et dans le cadre de la planification générale, la création de quatre centres destinés à la formation professionnelle, tel celui de Colombier pour les métiers du bâtiment, se poursuit. Mais cette réorganisation a nécessité la mise en place de nouveaux organes. Le 12 juin 1973, le Conseil d'Etat a pris un arrêté qui prévoit le rattachement de tous les établissements d'enseignement professionnel du département de l'instruction publique, d'où la création de la commission de coordination de la formation professionnelle qui assurera désormais l'harmonisation des différents types de formation.

M. Jeanneret termina cette séance en remerciant tous ceux qui ont travaillé au sein de la CET et souhaita bonne chance aux membres des nouveaux organes.



Une vue des expositions présentées au Musée d'art et d'histoire et en bas, au cours du vernissage, de gauche à droite MM. Von Allmen, Ghelfi et Jelmini.

Bijoux rutilants, pierreries étincellantes, joaillerie classique et moderne - un assortiment de bon goût que nous ne cessons d'enrichir pour vous depuis 26 ans.

ST. HONORÉ 3 NEUCHÂTEL

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS



Commune de Cortailod

Désaffectation d'un secteur du cimetière

Le Conseil communal de Cortailod a décidé d'entreprendre
**LA DESAFFECTATION D'UN SECTEUR
DU CIMETIÈRE**

Conformément à l'article 6 de la loi sur les sépultures, du 10 juillet 1894, le Conseil communal de Cortailod informe les familles intéressées que les tombes des années 1913, 1917 à 1933, ainsi que les numéros 666, 667, 669, 670, 671, 675 et 678 de l'année 1934, seront désaffectées. Le secteur sera nivelé engazonné. Les proches sont invités à prendre possession des monuments funéraires jusqu'à fin décembre 1973. Passé ce délai, le Conseil communal disposera des monuments restés sur place.

2016 Cortailod CONSEIL COMMUNAL



Commune de Colombier

un(e) employé(e) d'administration

préposé(e) à l'assurance-chômage. Nous cherchons une personne pouvant travailler de façon indépendante et ayant de l'initiative.

Traitement: selon échelle des traitements de l'administration communale, caisse de retraite.

Adresser les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, photocopies de certificats et références, à la direction des sports, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 décembre 1973.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



VILLE ET COMMUNE
DE BOUDRY

MISE AU CONCOURS

Ensuite de démission honorable, le Conseil communal de la Ville de Boudry met au concours un poste

d'employé(e) d'administration

au bureau communal, pour son service caisse, police des habitants, chômage.

Travail varié dans une ambiance agréable.

Traitement correspondant à une des classes de l'échelle des traitements des magistrats et fonctionnaires de l'Etat. Caisse de retraite.

Entrée en service: 1er février 1974 ou date à convenir. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Conseil communal, jusqu'au 31 décembre 1973.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal, tél. (038) 42 30 32.

Boudry, le 5 décembre 1973.
CONSEIL COMMUNAL



Département
de l'instruction
publique

Mise au concours

Un poste

d'employée de commerce

au Gymnase cantonal de la Chaux-de-Fonds est mis au concours.

Traitement: classes 12 à 9. Obligations: légales.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 12 décembre 1973.



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction du service des sports engage, pour son bassin de natation couvert (Centre scolaire),

maître de bains

La préférence sera donnée à un candidat déjà en possession du brevet de maître de bains, et capable de donner des leçons de natation aux élèves.

Entrée en fonction à convenir.

Traitement selon échelle du personnel communal, allocations de ménage et pour enfants, caisse de retraite.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, photocopies de certificats et références, à la direction des sports, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 décembre 1973.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

JARDINS D'ENFANTS DE NEUCHÂTEL

INSCRIPTIONS

Un nouveau jardin d'enfants s'ouvrira le 7 janvier 1974 au chemin des Grands-Pins No 2 (quartier des Sablons). Les enfants d'âge préscolaire (nés entre le 1er septembre 1967 et le 31 août 1968), peuvent être inscrits auprès de la conseillère-surveillante, tél. 25 72 81 ou 25 26 57, jusqu'au 14 décembre 1973. Les enfants nés entre le 1er septembre 1968 et le 31 août 1969, pourraient exceptionnellement être admis dans ce nouveau jardin d'enfants.

Instruction publique
Direction des jardins d'enfants



COMMUNE DE CRESSIER

La commune de Cressier met au concours
un poste de

CANTONNIER

Entrée en fonction au plus tôt.

Le statut du personnel, le cahier des charges et l'échelle de traitements peuvent être consultés auprès de l'administration communale.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir au Conseil communal, sous pli fermé, portant la mention «poste de cantonnier», jusqu'au 17 décembre 1973, à 18 heures.

Conseil communal.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole professionnelle de jeunes filles

Par suite de la nomination de la titulaire à d'autres fonctions, le poste

d'aide de direction

est à pourvoir.

Il se compose d'un demi-poste administratif qui peut être complété par de l'enseignement. (La fonction peut être revue lors de l'organisation du Centre Professionnel de la Maladière).

La préférence serait donnée à une personne enseignant le français, l'histoire et la géographie. Elle doit en outre avoir de l'entregent, le sens des responsabilités et celui du travail administratif. Traitement et obligations légales.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Les offres de service (lettre manuscrite), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées jusqu'au 19 décembre 1973 à la direction de l'Ecole Professionnelle de Jeunes Filles qui fournira tous renseignements complémentaires.

Neuchâtel, Maladière 84.
Tél. (038) 24 12 30.

IMMEUBLES

Bon investissement de fonds

A vendre à la Chaux-de-Fonds rénové, donné en location, situé au centre de la ville,

immeuble de bureaux avec bar à café

salon de lavage, bureaux + 16 appartements. Loyer très avantageux.
Capital personnel nécessaire: Fr. 470.000.—

plus un grand immeuble locatif

avec 39 appartements; 1 hangar pour 40 voitures; 1 grand local commercial + 1 bureau donné en location, loyer très avantageux. Taux de rendement brut: 6,8%.
Prix de vente: Fr. 4.400.000.—
Faire offres sous chiffres J 03-356317, Publicitas, 4001 Bâle.

bel appartement de 3 1/2 pièces

83 m², living 6 x 4 m, 2 chambres à coucher. Cuisine luxueusement aménagée. Salle de bains soignée, toilettes séparées. Cave, garage chauffé. Disponible mi-décembre. Construction 1973.
Fr. 148.000.—
A verser Fr. 25.000 à 30.000.—
Tél. (038) 24 40 40, heures de bureau, et (038) 24 40 50, dès 19 heures.

Riviera
près
Alasio

Climat idéal l'hiver, à vendre studios et appartements dans résidences suisses, situation tranquille, à partir de 29.000 fr. Crédit disponible par banque suisse. Bonne correspondance de train. Visites organisées en bus le week-end. Location assurée par

SWISS TOURING
INTER SERVICE,
15, Cité, Genève.
Tél. (022) 21 56 44.

Maculature

au bureau du journal



A vendre à la Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE MODERNE

Construction 1972 Quartier sud-ouest 18 appartements + 12 garages. Tout confort. Prix de vente: Fr. 1.430.000.—

Fonds propres nécessaires: Fr. 460.000.—

Rendement brut: 6,72 %.

Pour traiter: GECO succursale de la Chaux-de-Fonds, Jaquet-Droz 58. Tél. (039) 22 11 14.



A vendre, au JURA NEUCHATELOIS, alt. 1000 m,

RÉSIDENCE SECONDAIRE

habitable toute l'année, comprenant 2 appartements de 3 pièces, plus grande véranda. Installations modernes, chauffage central général. Accès facile, télési à proximité.

Pour traiter, s'adresser à la fiduciaire Antonietti & Böhringer, rue du Château 13, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 25 25.

EN ROUSSILLON 320 JOURS DE SOLEIL...

Si vous aimez l'extrême sud de la France, la Méditerranée avec ses ports de plaisance et ses plages, un climat chaud et sec, une végétation exotique, la campagne silencieuse, sans industrie, donc sans pollution de toute forme de pollution...

Si vous aimez vivre sur votre propriété...

Alors demandez sans tarder notre documentation gratuite sur toutes les transactions immobilières sélectionnées pour vous.

NOUS VENDONS:

Terrains résidentiels (sites magnifiques) 5360 m² pour 9500 FF 5180 m² pour 8000 FF

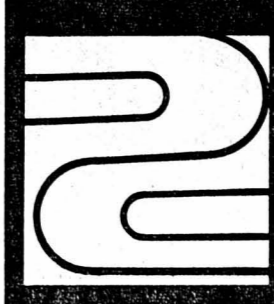
Domaines (avec rivières, relief montagneux dans les forêts, fermes de caractère) 234 ha pour 150 000 FF 100 ha pour 365 000 FF

Très grands terrains (larges panoramas) 27 600 m² pour 27 600 FF 94 260 m² pour 40 000 FF

Sur la plage (et port de plaisance) 247 m² pour 25 000 FF 275 m² pour 28 000 FF

PROCOM
NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière
Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77



A vendre à la Coudre-Neuchâtel

appartements

de 2 1/2 pièces et 4 1/2 pièces.
Situation calme et tranquille.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.

S'adresser à M. G. Fantl,
2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

NOUS CHERCHONS

TERRAIN INDUSTRIEL

10.000 m² environ, en bordure de la Nationale 5 ou d'une autre route à trafic important.

Répondre, uniquement avec prix et emplacement, sous chiffres HD 2843, au bureau du journal.

A remettre à la Chaux-de-Fonds
en location ou vente

HÔTEL- RESTAURANT

au centre commercial. Parc pour voitures. Entièrement rénové. Hôtel: 14 chambres et 20 lits. Eau courante chaude et froide. Café-restaurant: café de 70 places; salle à manger de 50 places, 2 salles pour sociétés de 60 et 40 places.

Remise: de préférence à un couple ayant connaissances professionnelles et expérience. Valeur du matériel d'exploitation et de la cave à reprendre: environ Fr. 170.000.—. Crédits éventuellement à disposition. Loyer modéré.

Possibilité d'acquérir également l'immeuble à des conditions à discuter.

Faire offres sous chiffres AF 2908 au bureau du journal.

A vendre, un
appartement
neuf, 3 1/2 pièces,
vue, tranquille.
Tél. 33 37 56,
dès 17 h 30.

L'annonce
reflet vivant
du marché

Nous cherchons à acheter ou à louer

terrain industriel

minimum 2000 m² ou

locaux commerciaux

Adresser offres sous chiffres 28-22369 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A louer pour le 25 février,
à Hauterive,

appartement 4 pièces

tout confort, cuisine agencée.

Tél. (038) 33 25 35.

A louer dans la zone de construction «Giessen», situation tranquille, près de la gare, à Champion,

appartement de 3 1/2 pièces

(2me étage)

Loyer: Fr. 420.— + charges

Fr. 65.—

Entrée immédiate ou date à convenir.

Renseignements et location:

F. Wälti AG, Holzbau, Aarberg,

de lundi à vendredi,

de 8 à 11 heures.

Tél. (032) 82 15 74.

AUX PONTS-DE-MARTEL

A louer

appartement de 2 1/2 chambres

cuisine, salle de bains - W.-C.,

chauffage par poêle.

Libre immédiatement ou à convenir.

Loyer mensuel: Fr. 150.—

Etude Wavre, notaires, Neuchâtel.

Tél. 25 10 63.

A louer, pour fin décembre,

appartement

de 4 1/2 pièces, à Bevaix.

Tél. 46 18 73.

Lire en page 6

les rubriques suivantes:

A LOUER

ENCHÈRES

DEMANDES A LOUER

CHAMBRES

PENSIONS



DU PLUS GRAND AU PLUS PETIT CADEAU,
ACHETEZ CHEZ UN SPÉCIALISTE

**DANIEL MARTHE
& FILS**

HORLOGERIE GRAND-RUE 3
BIJOUTERIE NEUCHÂTEL
ORFÈVRE Tél. 25 31 57

PLAISIR D'OFFRIR



DOUILLET DUSTER EN NYLON MATELASSÉ
chaud et confortable, coloris lingerie

seulement **27.-**



La Cité

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Quelques bonnes spécialités pour les fêtes



Scampis - Homards - Langoustes - Crevettes -
Coquilles Saint-Jacques - Huîtres Impé-
riales et portugaises - Moules - Quenelles
de brochet - Saumon fumé - Caviar - Fole
gras de Strasbourg frais et terrine - Truffes
en boîte - Escargots au beurre pur -
Cuisses de grenouilles fraîches - Poitrine
d'ole fumée.

Lehnherr frères

magasin spécialisé

Rue Fleury 7
NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 30 92

Gros et détail Expédition au-dehors

Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p.
passer vos commandes la veille.

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FABRIQUE d'ARTICLES en

verre acrylique, PVC et autres matières plastiques,
feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimen-
sions. Housses et articles de bureau.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

UN CADEAU UTILE ET RAFFINÉ OÙ LE TROUVER ?

Naturellement chez le spécialiste

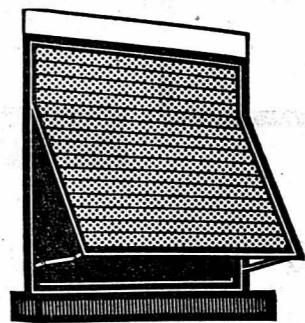
Savoie-Petitpierre s.a.

qui présente un grand et beau choix de

**Parapluies - Gants - Foulards - Echarpes
Bas - Collants**

SEYON 1

NEUCHÂTEL



WAREMA

VOTRE SPÉCIALISTE!

Pour **Alu-volets à rouleaux**
Stores à lamelles
pour placement ultérieur.

Jaloussies d'aluminium
et de plastique,
absolument libres
de tout entretien.

Stores en toile

Letzgas AG, 8260 Stein am Rhein

Faites-vous conseiller ! Ça ne vous oblige à rien.

Coupon à représentation :

Hans Jürg Schneider
im Zegli 121
2555 Schwadernau
Tél. (032) 7 90 77

Je m'intéresse

Nom :

Rue :

No postal, localité :

Tél. :

ex libris

connait la musique!

Les radiorecorders d'ex libris (à des prix d'amis)

Enregistrer de la musique ... Ecouter de la musique. Prêts partout
en une fraction de seconde, conçus pour de multiples usages, et
cependant si faciles à utiliser!

Il est simple de comprendre pourquoi les radiorecorders sont tou-
jours davantage recherchés et constituent des cadeaux appréciés.



Radiorecorder
de la marque mondiale

NIVICO

Fr. 280.-

avec les dernières finesses
techniques à un
prix étonnamment bas

NIVICO 9401 LS en exclusivité
chez ex libris!
- avec microphone incorporé
- arrêt automatique de la bande
- antenne
- compte-tours
- enregistrement automatique
à partir de l'amplificateur
- moniteur de contrôle, etc.
- radio 3 gammes d'ondes
(Jusqu'à aujourd'hui, plus
de 4000 NIVICO 9401 LS ont été
vendus par ex libris.)

Vous profitez du service après-
vente de nos appareils.

ex libris

Club du disque et du livre
100000 membres en Suisse romande.

ex libris vous présente dans ses 6 ma-
gasins de Suisse romande (Genève,
Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Fri-
bourg, Sion, Neuchâtel) une vaste sé-
lection d'appareils de la meilleure
qualité: du transistor à la chaîne HI-FI.
Profitez, vous aussi, de nos prix d'amis.

ex libris

La Chaux-de-Fonds **Lausanne** **Genève** **Fribourg** **Sion** **Neuchâtel**
Rue de la Serre 79 Place de la Palud 22 Passage des Lions 6 bis Boulevard de Pérolles 31 MMM «Métropole» Rue des Terreaux 3

A LOUER

A LOUER

bureaux 97 m²

divisés en trois locaux, hall, 2 W.-C., lavabo.

Locaux clairs, au centre de Neuchâtel.

Service Immobilier BALOISE
Place Pépinet 2 — Lausanne
Tél. (021) 22 29 16

RÉGENCE S.A.
A LOUER dans immeuble neuf, au Val-de-Ruz :

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 3 grandes pièces, à Fr. 480.—
de 4 grandes pièces, à Fr. 580.—
(charges non comprises).
Tapis tendus, grand balcon, dégagement, situation tranquille, transports publics à proximité.
Garages chauffés : Fr. 60.—.

RÉGENCE SA
Rue Coulon 2
(à côté de l'Université)
Tél. 038/2517 25
2001 Neuchâtel

A louer dès le 31 décembre 1973, à Boudry, dans un magnifique cadre de verdure,

APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisines agencées. Parquet et tapis tendus.
Location mensuelle à partir de 510 fr.

SEILER & MAYOR, Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A LOUER À MARIN

APPARTEMENTS tout confort, cuisine agencée, tapis tendus :

1 pièce Fr. 340.— + charges
2 pièces Fr. 390.— + charges
3 pièces Fr. 520.— + charges

Local pour dépôt de marchandises Fr. 120.—
Place de parc Fr. 30.—

S'adresser à : Etude Cartier - Bouille - Wildhaber, Gare 11, 2074 Marin.
Tél. 33 35 15 - 33 40 16.

NEUCHÂTEL

A louer, à la rue des Fahys, appartements neufs

grands studios 310 fr.

3 pièces 530 fr.

charges non comprises, ascenseur, trolleybus à proximité immédiate.

S'adresser : Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Chézard, pour début janvier

appartement de 2 pièces

cuisine, douche, chauffage à mazout.
S'adresser au bureau communal de Chézard-Saint-Martin, 2055 Saint-Martin.
Tél. (038) 53 22 82.

A louer au Landeron, pour date à convenir,

appartement 4 pièces tout confort

Loyer mensuel : Fr. 625.—, charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A louer belle MAISON médiévale

Haute-Provence (Drôme). Chauffage, eau, électricité. Bail : 3 ans. Payable d'avance. Loyer 1000 fr. par mois.
Faire offres sous chiffres 22-473.577, à Publicitas, 1401 Yverdon.

A louer à la rue des Fahys

places de parc

dans garage souterrain.
Loyer 70 fr. par mois.
S'adresser : Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

LA NEUVEVILLE
A louer pour date à convenir

2 1/2 pièces

tout confort, vue, 390 fr., charges comprises.
Tél. (032) 41 35 32, dès 19 h 30.

CHAMBRES
A louer chambre indépendante.
S'adresser à P. Cretegnay & Cie, faubourg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

PENSIONS

Nous cherchons pour jeune fille (16 ans) de très bonne famille bernoise, élève de l'Ecole supérieure de commerce,

une chambre à Neuchâtel

avec pension complète et participation à la vie de famille, à partir du 1er avril 1974.
Tél. (031) 44 24 69.

Nous cherchons à louer, pour date à convenir

LOCAUX de 400 à 700 m²

sur un niveau, au rez-de-chaussée.

Caractéristiques souhaitées :

- locaux simples avec chauffage
- loyer raisonnable
- vitrines pas nécessaires
- emplacement 2me position conviendrait (éventuellement dépôt périphérique d'accès facile).

Faire offres à

Gonset

Neuchâtel

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES À GENÈVE

Jeudi 13 et vendredi 14 décembre 1973, dès 20 h 30
Salle des ventes - 29, rue du Rhône, 3me étage

Objets d'art 1900 et objets curieux - Art moderne et art Deco - Argenterie - Cristallerie - Porcelaine Meissen, Sèvres, Paris - Art nègre - Bronzes - Bijoux - Icônes russes et grecques - Miniatures - Boîtes en or et en argent, France, Angleterre, Russie, etc. - Montres et pendules - Objets d'art d'Extrême-Orient et de Perse.

EXPOSITION

Lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 décembre, de 15 à 21 heures.
Catalogue gratuit sur demande.

Me Christian ROSSET, huissier judiciaire,
29, rue du Rhône, 1204 Genève, tél. 25 82 75.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1973

pour le compte de M. Charly Mathez, meubles anciens, LE LANDERON (NE), dans ses locaux sis Ville 52 (sortie Saint-Jean), les objets suivants :

Dès 9 heures,
1 cartel Louis XVI, bronze, signé Gille Paris ; 1 pendule Louis XIV, Bouille ; 1 bureau plat, plaqué, avec bronzes, 185 x 93 cm, Napoléon III ; 1 secrétaire Biedermeier ; 1 commode, noyer et 1 meuble, 4 portes, style provençal ; 1 table de ferme, 200 x 80 cm ; 1 vaisselier bressan, avec caisse d'horloge incluse ; 1 canapé et 1 bergère, Louis-Philippe ; fauteuils Voltaire ; armoires diverses.

Dès 14 heures,
morbiers, noyer et sapin ; mouvements de morbiers ; 1 pendule neuchâteloise, ancienne ; pendulettes à colonnes et autres ; régulateurs ; montres de poche, anciennes ; 2 consoles, bronze, pour lampes à gaz ; coupes en argent ; cuivres ; 2 huiles, soldats ; poupées anciennes et divers objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.
GREFFE DU TRIBUNAL

DEMANDES À LOUER

L'HOPITAL POURTALES cherche des

chambres, studios et appartements

meublés ou non meublés, à proximité de l'hôpital, pour loger son personnel.

Prière de prendre contact avec l'Office du personnel, Maladière 45.
Tél. 24 75 75.

Nous cherchons à louer à NEUCHÂTEL

ARCADES d'environ 50 m²

même sans confort pour printemps ou été 1974.
Ecrire sous chiffres 36-100890 à Publicitas, 1870 Monthey (VS).

Particulier cherche à louer, entre Saint-Blaise et Saint-Aubin,

MAISON

de 5 à 8 pièces, avec terrain clôturé, de préférence retiré.
Adresser offres écrites à DI 2911 au bureau du journal.

Ecrivez en vente au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

La confiserie Vautravers, R. Nicole, Neuchâtel, engagerait pour le 15 décembre

SERVEUSE

Fermé tous les soirs et les dimanches.
Tél. 25 17 70.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL. Tél. 25 55 01

cherche

LINGÈRE

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Important comptoir d'horlogerie, à Neuchâtel, cherche

DIRECTEUR

chargé spécialement de la coordination et de l'exécution des commandes, de la facturation et de l'expédition des marchandises. Connaissance de la branche et de l'anglais indispensable.

Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres GK 2906 au bureau du journal.

COOP Magasins - Dépôts de Baden
Service du personnel

Vous trouverez chez nous ce que vous cherchez !

bouchers-vendeurs de produits carnés vendeuses de charcuterie gérantes de succursales-chefs de succursales vendeurs-vendeuses

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Profitez de cette occasion et venez chez nous !
COOP Lägern, Stadtturmstrasse 17, 5400 Baden.
Tél. (056) 22 47 22.

PETITPIERRE & GRISEL S.A. avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel,

engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un mécanicien de précision

s'intéressant aux armes.
Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres à la direction. Tél. 25 65 41.

INSTITUTION DE LAVIGNY Centre neurologique et éducatif 1171 LAVIGNY, près de Morges

cherche :

infirmier ou infirmière infirmière assistante aide-infirmière

S'adresser au secrétariat du personnel, tél. (021) 76 55 81.

HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS

NEUCHÂTEL

cherche

garçon d'office

Se présenter après 13 h ou téléphoner au 24 30 30.
Dimanche 9 décembre, exceptionnellement ouvert.

COOP SUPER-CENTRE

engage tout de suite :

UN RESPONSABLE

RAYON PRODUITS SURGELÉS ET LAITIERS ;

DEUX RESPONSABLES

RAYON ALIMENTATION

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 37 21, Interne 21.

ouvriers

aimant les responsabilités, en vue d'être formés par nos soins comme

conducteurs de machines ouvrières

pour différents travaux d'atelier ;

expéditeurs-emballeurs

pouvant assumer des responsabilités, sachant établir les documents d'expédition (machine à écrire) et ayant des notions d'allemand.
Horaire de travail : 6 h 50 - 11 h 50 et 13 h 30 - 17 h 30, vendredi, fermeture à 16 h 30.

Prière d'adresser offres manuscrites, accompagnées des pièces d'usage, à : Ch. Burkart, manufacture de papiers, papeterie en gros, Sablons 48, 2002 Neuchâtel, ou de téléphoner pour renseignements au (038) 25 66 61.

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

Nous cherchons, pour notre atelier d'entretien et de réparations :

UN MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

ou un

AIDE-MÉCANICIEN expérimenté

connaissant si possible les pompes et les turbines ;

UN SOUDEUR

de préférence au bénéfice d'un brevet, sinon jouissant de quelques années d'expérience,

ou un


SERRURIER - TUYAUTEUR

ayant fait cet apprentissage, ou éventuellement celui de monteur en chauffages centraux.
Nous demandons pour ces postes :
— âge : 25 à 40 ans.

Nous offrons :
— places stables
— prestations sociales avantageuses.

Les intéressés sont invités à nous demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 47 15 21, Interne 251, ou en adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom et prénom :
Poste :
Adresse :
Age :
Nationalité :



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombat — Tél. (038) 31 52 52

Notre entreprise, spécialisée dans la fabrication en séries de composants industriels de très haute précision, cherche un

AGENT TECHNIQUE

pour assumer la responsabilité de son bureau d'analyse du travail.
L'activité de ce nouveau collaborateur comprendra principalement :

- L'étude des procédés de fabrication et la détermination des moyens de production.
- L'établissement des gammes d'opérations (usinage, montage, contrôle).
- La détermination des temps d'exécution en vue de fixer les normes de production.
- L'analyse des postes de travail en vue d'établir les qualifications des fonctions.

Nous désirons engager une personne possédant une solide formation de base dans le domaine de la préparation technique du travail, et bénéficiant d'une expérience de plusieurs années, acquise dans une branche d'activité similaire. Etant appelé à collaborer étroitement avec les responsables des divers secteurs, le candidat recherché devra avoir un esprit ouvert et un sens aigu des contacts humains.

Il va sans dire que nous offrons des conditions de salaire en rapport avec les exigences de la fonction, et des avantages sociaux d'une entreprise moderne en pleine expansion.

Les personnes intéressées par cette activité sont priées d'adresser leurs offres détaillées à la Direction de l'entreprise.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police « Je ne suis pas un alcoolique mais je me mets en foire » !

De notre correspondant :
Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, ainsi que nous l'avions annoncé, a siégé mercredi sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de M. Georges Kramer qui remplissait les fonctions de greffier.

J.-P. L. était poursuivi pour infraction à l'interdiction des débits de boissons et scandale public en état d'ivresse. Une fois de plus mais jusque à quand ? serait-on tenté d'ajouter, ce fut la scène classique, l'alcool et finalement le tapage ! Scénario devenu traditionnel pour cet homme dans la force de l'âge, et qui ne s'étonne même pas des trente jours d'arrêts requis contre lui.

— Pour quelle raison vous obstenez-vous ... dans votre obstination ? lui demande le président.

« JE NE SUIS PAS UN ALCOOLIQUE... »

J.-P. L. ne peut qu'admettre les faits, tout en s'interrogeant sur une peine précédente d'interdiction des débits de boissons, qui représente quelque trois ans et demi.

— L'explication est simple, rétorquera M. Boand. L'interdiction court dès l'instant où le jugement a été exécuté. Ce dernier l'a été plusieurs mois après la condamnation.

Le juge, après avoir compulsé le dossier, ne pourra s'empêcher de s'exclamer à l'intention du prévenu :

— Vous avez déjà vu votre casier judiciaire ? C'est pas joli, joli...
Remarque pertinente si l'on parcourt les pages du dossier !

— Quand vous arrêterez-vous de boire ? Cela ira mieux, vous ne croyez pas.

Et l'autre répond :
— Mais je ne suis pas un alcoolique ! Je ne bois pas tous les jours. De temps en temps, je me mets en « foire »...

Finalement, le tribunal a condamné J.-P. L., à quinze jours d'arrêts, sans sursis, moins deux jours de détention préventive, et à 30 fr. de frais. Dans l'espoir que ce sera la dernière fois !

AUTRES JUGEMENTS

P. B., pour violation d'une interdiction d'auberge, est condamné à huit jours d'arrêts, moins deux jours de détention préventive, avec sursis pendant un an, et à 40 fr. de frais ; D. M., pour infraction à la LCR et à l'OC à 20 fr. d'amende et 25 fr. de frais ; C. W., pour vagabondage, à deux jours d'arrêts subis en détention préventive et aux frais, soit 30 francs.

R. M., pour vol, est condamné à quinze jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 40 fr. de frais ; A. F., pour vol, à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 40 fr. de frais et, enfin, J. H., pour vol, escroquerie et vol d'usage, à vingt jours d'emprisonnement et à 100 fr. de frais.

A la Salle de musique

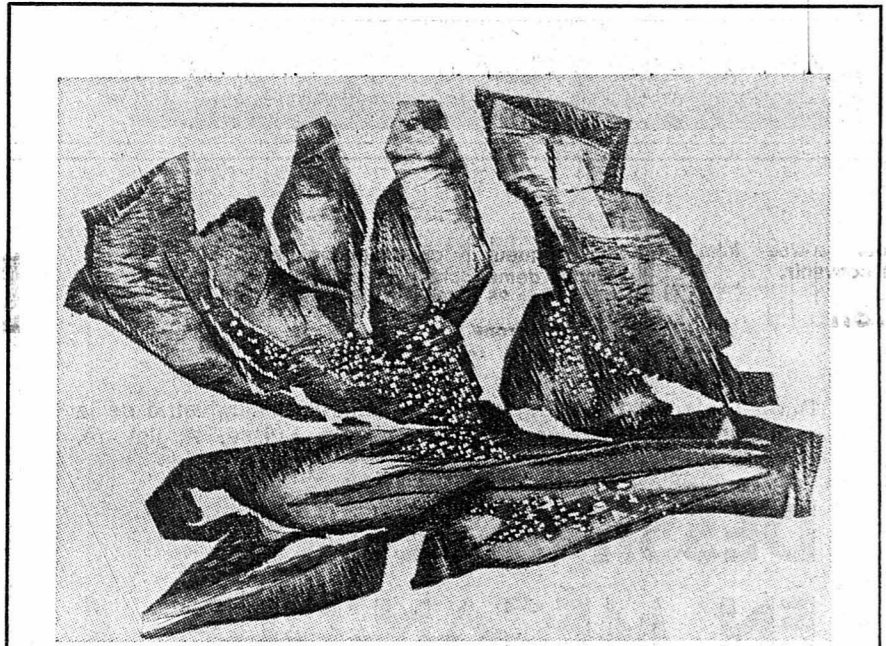
Bach dans toute sa fraîcheur

En 1954, Christiane Jaccottet a passé au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds son diplôme de piano ; hier soir, elle a joué du clavecin et dans le premier et le cinquième morceau, elle a réalisé la basse chiffrée séance tenante. Bach n'écrivait pas toujours la main droite dans ses œuvres ; il se contentait d'écrire la main gauche et d'après les chiffres qu'il indiquait l'exécutant devait non pas « improviser » la main droite, (au sens actuel du mot) mais réaliser cette sorte de sténographie chiffrée. Peu de musiciens sont capables d'accomplir ce travail. Christiane Jaccottet l'a fait avec maîtrise, le sourire aux lèvres, car elle sait qu'elle est dans la tradition.

Dans la Sonate pour viole de Gambe et clavecin, elle a joué la main droite écrite par Bach ; sur la scène il y avait deux exécutants et l'œuvre cependant était écrite en trio. Même remarque pour la Sonate de hautbois et clavecin. La sonate jouée par Aurèle Nicolet est écrite pour flûte et basse ; Christiane Jaccottet a donc réalisé sur le moment même sa main droite. Il faut trouver

dans cette manière d'agir un respect de la tradition qui donne à l'exécutant la plus grande liberté et exige aussi la plus grande maîtrise. L'avènement du piano a bouleversé cette pratique ; les pianistes ne se hasardent jamais aujourd'hui à jouer d'après les chiffres les œuvres anciennes.

Marcel Cervera possède une viole de Gambe à la sonorité douce (pas d'effet de nuances, mais la ligne dans toute sa pureté et sa rigueur). Heinz Holliger s'est distingué par son agilité, par l'égalité de sa sonorité dans tous les registres, par la maniabilité de son jeu toujours souple et jamais rude ou cavernes. Aurèle Nicolet, par ses sonorités immatérielles, par la pureté de son style (jamais uniforme) nous a donné le plus bel exemple de Bach que l'on puisse entendre aujourd'hui. Les quatre musiciens ont un même idéal : ils ne jouent pas Bach d'une manière académique, mais lui redonnent toute sa fraîcheur. Ces artistes sont des maîtres ; nous les félicitons sans aucune réserve.



Une œuvre de H. Jacot. (Avispress - M.-A. Robert)

Film « anti-business » au « Club 44 » « Les Camisards » de René Allio

Ce quatrième film de René Allio a eu quelque peine à percer le mur d'indifférence des distributeurs pour trouver son public. Réalisé en 1970, ce n'est que l'année dernière qu'il est sorti dans les salles de France et ceci grâce à l'aide de l'organisme de... publicité d'un émetteur périphérique. Et pourquoi tant de réticences pour un film au sujet intéressant, remarquablement mis en scène, et confirmant le talent et l'originalité d'un cinéaste français de valeur, fait pourtant pas si fréquent ? Précisément, un sujet connu, pas de vedettes attirantes, et l'absence de la magie artificielle des films historiques, rétorquent les « businessmen » du cinéma !

En fait, le choix de René Allio d'illustrer un épisode de la guerre des protestants cévenols qui vers 1700 ont pris les armes pour lutter contre la répression impitoyable des armées du roi, brandissant la bannière de la croyance papiste, peut surprendre. Souvent qualifié de cinéaste brechtien, par la critique, il avait en effet avec « La vieille dame indigne » (1965) porté une nouvelle de Brecht à l'écran et dans « L'une et l'autre » (1967) appliqué à sa description de rapports de personnages la distance chère à Brecht. Son choix d'un sujet historique n'allait pas s'éloigner de ce que l'on peut considérer comme une constante de sa manière de s'exprimer.

Et de plus, le générique comporte avec Rufus, Jourdeuil, Vincent, Gignoux et presque tous les acteurs, des gens issus directement du théâtre, tout comme Allio d'ailleurs. La couleur semble être annoncée mais la réalisation finale dépasse l'élément théâtral et fait des « Camisards » un film où se mê-

Assemblée générale du « Club 44 »

(sp) Le « Club 44 » recevait dernièrement M. Raymond Abrezol, professeur à l'Ecole supérieure de sophrologie de Barcelone, diplômé et membre du Collège international de médecine chinoise. L'orateur a développé un sujet fort intéressant : « Sophrologie et vaudou ». La sophrologie s'intéresse tout spécialement aux modifications des états de conscience de l'homme. Le vaudou haïtien est un moyen original d'obtenir une telle modification. Il permet en effet aux adeptes de cette religion particulière, de se décharger sur le plan émotif, grâce à des danses rituelles.

L'exercice se solde donc par un déficit de 2.681 fr. 70, alors que le budget prévoyait une perte de 6600 francs. Ce déficit est couvert par la subvention allouée par les instituts bancaires.

M. Gaston Benoît, délégué culturel, rappela, dans son rapport, que durant la période 1972-1973, le club a mis sur pied 80 manifestations, 6 manifestations diverses et 13 expositions. Dans l'ensemble, la fréquentation a été en progrès et peut être considérée comme satisfaisante, sauf pour les séances de cinéma et les expositions.

Enfin, pour la période 1974-1975, le Conseil a proposé une augmentation des cotisations de 12 à 15 % par rapport à la période en cours. Cette marge de 3 % doit permettre d'obtenir des chiffres entiers pour chacune des catégories. Une introduction, à partir du 1er juillet 1974 d'une finance d'inscription imposée à tous les nouveaux membres, sera également proposée. Elle permettrait de couvrir les frais techniques (établissement de la carte de membre, etc.) et d'améliorer la stabilité du fichier. Ces propositions ont été acceptées à l'unanimité moins 3 voix.

L'intégrale de Noël de l'« Oratorio »

(c) En deux concerts, les samedi 15 et dimanche 16 décembre, Salle de musique de la Chaux-de-Fonds, de la chorale mixte du Locle et la Société chorale de la Chaux-de-Fonds, créée par Charles Fallier il y a plus de cinquante ans, interpréteront l'intégrale de l'« Oratorio de Noël » de J.-S. Bach, avec l'orchestre du conservatoire du Jura neuchâtelois et d'un important corps de solistes. La direction sera assurée par Robert Falher, avec Kerin Rosat, soprano, Béatrice Haldas, contralto, Vincent Girod, ténor, Carl-Heinz Miller, basse, plus les chefs de pupitre. Nous entendrons le samedi les cantates 1, 2 et 3, et le dimanche, les autres cantates (4 à 6). C'est un événement musical pour la ville.

COTISATION EN HAUSSE

Le budget pour l'exercice 1973-1974, présenté par M. Fivaz, prévoit 90.500 francs aux recettes et 106.625 fr. aux dépenses. La perte présumée est donc de 16.125 francs. Ce résultat, nettement moins favorable que celui de l'exercice précédent, est dû à l'augmentation générale des coûts et à l'apparition d'un poste de 7500 fr. concernant les expositions. Pour combler ce déficit, le Conseil a proposé une demande de subvention plus importante aux instituts bancaires, de faire appel aux milieux industriels, voire aux pouvoirs publics, en vue d'obtenir un appui financier. Le bureau exécutif sera chargé d'étudier les mesures à prendre. Ces propositions approuvées, le budget a été adopté.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Soleil rouge » (16 ans).
Eden : 20 h 30, « Les Religieuses du Saint-Archange » (18 ans) ; 23 h 15 Jeunes marseuses aux mains trop tendres » (20 ans).
Plaza : 20 h 30, « Les Tueurs à gages » (18 ans).
Scala : 21 h, « L'île mystérieuse » (dès 7 ans).
ABC : 20 h 30, « Steamboat Bill Junior » (enfants admis).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
La Boule d'Or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : nos fermes face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de lutte (ouvert le mercredi et le week-end).
Galerie du Manoir : Michel Engel, sculptures, bas-reliefs et dessins.
Musée des beaux-arts : Evrard, Lévy et Jacot.
Galerie de l'ADC (84, av. Léopold-Robert) : Salon chaux-de-fonnier de l'artisanat romand.
Galerie du « Club 44 » : Anton Stankowski, peintures et sérigraphies.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 70, rue de la Paix, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.
MANIFESTATION
Aula du Gymnase : 20 h 30, « Les Camisards », précédé de l'assemblée générale

de la Guilde du film.

Le Locle

CINÉMAS
Cinéma : 20 h 30, La Cible hurlante (16 ans) ; 23 h 15, Facts Copenhagen Sex Report (20 ans).
Lux : 20 h 30, Don Juan (18 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, téléphone (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections. Rétrospective d'Aurèle Barraud.
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire : les collections.
Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

VAL-DE-RUZ

TÊTE-DE-RAN

Skieurs, attention !
En raison des travaux effectués dans la région de la Vue-des-Alpes, deux zones sont dangereuses pour les skieurs et les touristes. L'une se trouve au Pré-de-la-Suze, l'autre sur la zone-zonchant le long de la route de Tête-de-Ran. Il semble que le chantier de l'oléoduc du Jura neuchâtelois est traversé par une ou deux pistes de ski de fond.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni ; Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Le Musée des beaux-arts accueille trois lauréats

De l'un de nos correspondants :
Le jury de la Biennale 72 a décerné à André Evrard le prix de la ville de la Chaux-de-Fonds et du Musée des beaux-arts, à Dominique Lévy le prix Portescap de la jeune peinture, et à Henry Jacot celui de la gravure et des maîtres-graveurs. Le Musée des beaux-arts, n'était pas tenu de justifier ni de faire ratifier ces choix. Il propose, aujourd'hui, au public de découvrir les talents de ces trois jeunes artistes du crû, derniers hôtes de l'année au Musée.

Chacun des lauréats possède un bagage artistique fort bien garni. Celui d'André Evrard a pris naissance dans les classes de cette centenaire alerte qu'est l'Ecole d'Arts appliqués de la ville. Puis, « monté », à Paris, A. Evrard y reçoit les conseils de Kolos-Vary, il se consacre alors exclusivement à la peinture et à la gravure dès 1963. Se succèdent expositions personnelles et distinctions, dont la dernière en date est ce prix d'achat du Musée des beaux-arts. Les œuvres qu'il expose dans l'une des trois salles du rez-de-chaussée, jouent habilement avec la sévérité des angles et des carrés, vastes et lisses, parcimonieusement colorés, sombres.

Henry Jacot est également austère, qui choisit le noir, le gris et le blanc

pour sa série de gravures au burin bien pleines et harmonieuses. Henry Jacot est, lui aussi, un ancien élève de la vénérable Ecole d'Arts, où il fit son apprentissage de graveur. Il compléta ses études à la Kunstakademie de Stuttgart et à l'Ecole des beaux-arts de Paris, jalonnant sa jeune carrière de nombreuses expositions personnelles et collectives en Suisse et à l'étranger.

Le trio de lauréats est complété par Dominique Lévy. Son curriculum vitae passe par la Kunstgewerbeschule de Berne, l'Ecole des Arts et Métiers de Vevey, et l'Académie Maximilien de Meuron de Neuchâtel. Dominique Lévy apporte des collages doux, mauves ou rosés ou gris-bleutés et des toiles et gravures empreintes d'un égal raffinement. Oasis de fraîcheur dans laquelle on ne peut que s'attarder, en passant de la gravité de H. Jacot à celle, différente d'Evrard.

Ces trois lauréats sont aussi 3 représentants d'un art abstrait extrêmement économe. Cette avarice de moyens révèle ici encore toute sa diversité. Et dans les richesses très inégales qu'elle offre, le trio des lauréats de la Biennale 72 semble avoir visé juste.

Henry Jacot est également austère, qui choisit le noir, le gris et le blanc



Dominique Lévy et Evrard qui exposent leurs œuvres. (Avispress - M.-A. Robert)

Critiques contre la commission AI et sa présidente Ce n'est qu'une campagne de dénigrement à laquelle nous ne céderons pas, répond le Conseil d'Etat

Il est exact que le 3 avril, la commission cantonale de l'assurance-invalidité et sa présidente avaient été le point de mire de beaucoup de députés.

— Cette personne est une excellente juriste, disait de la seconde le député Spira. Mais il faut lui trouver une autre occupation !

M. Vuilleumier (PPN) avait volontiers appuyé un réquisitoire sans pitié. Puis ce fut le tour de M. Broillet (pop). Le conseiller d'Etat Meylan avait tenté de raisonner tout le monde : « Pourquoi vouloir lever tout le canton contre une seule personne ? ». La suite des événements devait lui donner raison...

Mais le 18 juin suivant, le député J. Clerc (soc.) avait soulevé une nouvelle fois le problème, rappelant les critiques émises à l'encontre de la commission et demandant où en était alors l'enquête du Conseil d'Etat. Par le biais d'une réponse écrite, le gouvernement vient de le faire connaître.

Les critiques sont connues : sévérité, attachement excessif à la lettre de la loi, absence de générosité, organisation défectueuse du travail de la commission... Aussi, du 30 avril au 4 mai, la gestion de la commission fut-elle passée au peigne fin : 203 dossiers et 223 factures furent ainsi examinées. Sur demande du chef du département de l'industrie, les experts ont plus particulièrement contrôlé des cas où la rente, l'allocation pour impotent ou la mesure de réadaptation avait été refusée, et des cas prononcés comportant réduction ou suppression d'une rente.

Le 14 mai, les experts déposaient leur rapport. Voici, en bref, leurs conclusions. Déjà, chaque cas est traité avec minutie et dès qu'il s'agit de questions d'appréciation, la commission est toujours restée dans les limites du pouvoir que la

loi lui reconnaît à cet égard. En 1972, la commission a siégé neuf fois (séances d'une demi-journée chaque fois). Mais si 158 prononcés ont été rendus par la commission, 2627 l'ont été par la présidente statuant seule ou l'un des deux vice-présidents. S'il y a doute, les experts le précisent bien, la présidente renvoie à la commission qui a accès à tous les dossiers et aux procès-verbaux des séances présidentielles.

Le rapport du Conseil d'Etat fait ensuite état d'un litige entre l'Office régionale de réadaptation professionnelle du canton et la commission AI. Une assurée avait déposé une plainte. On avait alors déclaré que la présidente avait tenté de falsifier un dossier en s'efforçant de faire retirer une pièce importante. Que s'était-il passé exactement ?

A CAUSE D'UNE LETTRE

Dame X., qui touche une rente d'invalidité, a été accusée par sieur Y de s'adonner à la prostitution. Dans une lettre à la Caisse de compensation, le dénonciateur ne se bornait pas à exposer qu'il avait bénéficié lui-même, contre paiement, des faveurs de dame X., mais il citait les noms d'autres personnes qui se seraient trouvées dans son cas. Chargé par la présidente de la commission AI d'enquêter sur les possibilités de réadaptation de l'assurée, l'Office régional a estimé utile de communiquer à cette dernière les propos dont elle était l'objet, sans toutefois lui révéler le nom du délateur. Dame X. a décidé alors de porter plainte en diffamation, non point bien sûr contre la présidente de la commission, mais contre celui qui l'accusait de prostitution. Elle a pris comme mandataire Me Z., lequel a demandé, ainsi qu'il était naturel, communication du dossier. Il est exact qu'à ce stade de la

procédure, la présidente de la commission AI est intervenue pour que la lettre de sieur X ne soit pas cotée au dossier et pour que le rapport de l'Office régional, destiné au dossier, n'en fasse pas mention.

L'Office régional a considéré cette démarche de la présidente comme inadmissible et grave ; il a refusé de modifier son rapport et saisi l'Office fédéral des assurances sociales du litige. Après examen du cas, l'OFAS a donné raison à la présidente. « La commission AI doit prendre des précautions d'usage avant de communiquer à des tiers des pièces de caractère interne qu'elle reçoit. Elle doit notamment distinguer celles qui doivent faire partie du dossier et celles qui, comme en l'espèce, contiennent des allégations de tierces personnes ; allégations qui, par surcroît, pourraient donner naissance à des affaires pénales. Si elle transmet ces dernières pièces pour information à l'Office régional, celui-ci doit redoubler de prudence avant d'en faire état dans un rapport qui serait intégré dans le dossier pouvant être consulté par un tiers. Dans le cas particulier, il aurait été indiqué de demander préalablement l'avis de la commission AI au sujet de la lettre du dénommé Y. »

SECRET LEVE...

L'OFAS précise encore, s'adressant à la présidente : « Nous comprenons vos hésitations à communiquer un document qui met en cause, outre l'assurée, des personnes étrangères à l'AI. Nous aurions pu le considérer comme pièce interne, sans importance, s'il n'avait pas figuré dans un rapport. Or, tel n'est pas le cas ; l'Office régional en a fait état dans le rapport qui vous a été remis le 16 novembre 1972. Il l'a même qualifié de lettre calomnieuse dans ses conclusions. Dès lors, la pièce en question ne

peut pas être distraite du dossier et, en vertu du numéro 12 de la circulaire sur l'obligation de garder le secret et la communication des dossiers, nous levons l'obligation de garder le secret au sujet de la pièce en question, non sans attirer votre attention sur le numéro 6 de la circulaire précitée. »

Il ressort de ces textes que l'autorité fédérale de surveillance n'a levé l'obligation de garder le secret (art. 12 de la circulaire) qu'à cause du fait accompli constitué par le rapport de l'Office régional, mais qu'il a laissé la présidente libre de trancher en définitive (art. 6 de la circulaire). Pour tenir compte des réactions passionnelles suscitées par cette affaire, la présidente a finalement autorisé la production de la lettre de sieur Y. Le 3 janvier 1973, dame X a donc pu porter plainte pénale contre sieur Y, mais dès le 17 janvier, l'enquête n'étant qu'à son début, elle a jugé préférable de la retirer, à l'insu d'ailleurs de son mandataire.

CAMPAGNE DE DENIGREMENT
Moralité : dans toute cette affaire, l'attitude de la présidente n'a pas été seulement correcte mais perspicace. C'est elle qui a discerné, sans jamais commettre nul abus de pouvoir, l'intérêt véritable de l'assurée. Au terme de son enquête, le Conseil d'Etat constate donc que les critiques formulées à l'égard de la commission AI et de sa présidente n'ont pas de fondement objectif. Il regrette que « des personnalités neuchâteloises, dont la bonne foi ne fait aucun doute, se soient laissés abuser, dans tous les milieux et dans tous les partis, par des rumeurs savamment distillées qu'il faut bien qualifier de mensongères ».

Le Conseil d'Etat écrit encore qu'il rend hommage à la commission et à sa présidente, et qu'il ne cédera pas à cette campagne de dénigrement.

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

**filles de buffet
garçon de cuisine**

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons personnes de confiance pour distribuer chaque mois nos cartes commerciales dans les boîtes aux lettres de Neuchâtel et localités des environs. Indiquer la localité désirée et le prix par mille.

Offres sous chiffres PX 903794 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHATEL. Tél. 25 55 01

cherche

garçon ou fille d'office

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Nous cherchons

**mécanicien
ou horloger complet
ou chef décalqueur**

capables de diriger atelier important.

Faire offres directement à Décatecnic S.A., case postale 5, 2035 Corcelles.

Menuisiers, manœuvre

sont demandés tout de suite ou pour date à convenir, chez :

F. GUY-LUGEON & FILS,
1305 Penthalaz, Cossonay-Gare.
Tél. (021) 87 13 24.

Salaires zone I, place stable.

AIDE MÉDICALE

si possible infirmière est recherchée par médecin spécialiste en médecine interne, à Neuchâtel. Secrétariat, réception, petits travaux courants de laboratoire. Place à repourvoir au plus tôt. Adresser offres détaillées sous chiffres CF 2893 au bureau du journal.

RESTAURANT LA PRAIRIE,
Grand-Rue 8, Neuchâtel,
cherche, pour entrée immédiate
ou à convenir,

DAME OU DEMOISELLE

comme aide de cuisine; plein
temps ou temps partiel.
Ecrire ou téléphoner au 25 57 57.

BAER

Fabrique suisse
de fromages de dessert

cherche, pour compléter son équipe, un

REPRÉSENTANT

pour la région de la Chaux-de-Fonds - Delémont (domicile si possible à Neuchâtel ou environs). Nous offrons une activité intéressante, visite aux détaillants et grands consommateurs. Des connaissances dans le domaine de la vente ne sont toutefois pas nécessaires. Notre nouveau collaborateur sera initié à ses tâches multiples. Nous garantissons de bonnes conditions de salaire, frais de route, prestations sociales. La voiture de livraison sera mise à disposition par la maison.

Si cette offre vous intéresse, écrivez ou téléphonez à la

Direction de la Maison E. BAER & Cie,
fabrique de fromages de dessert,
6403 Küssnacht a. R. Tél. (041) 81 13 13, interne 20.



Entreprise neuchâteloise de pointe dans la branche alimentaire
engage

**un électricien
d'entretien
qualifié**

Profil du poste : construction de tableaux électriques, câblage et raccordements d'unités de production, entretien du système.

Qualités :

- personnalité
- sens des responsabilités
- rapidité de compréhension
- exactitude.

NOUS OFFRONS :

- Un salaire en étroite relation avec votre personnalité et vos capacités
- Un emploi stable et passionnant
- L'intégration dans une équipe jeune et sympathique
- Les avantages sociaux de la grande entreprise.

Adressez vos offres, avec photo, curriculum vitae manuscrit et références, à CISAC S.A., Fabrique de produits alimentaires, 2088 Cressier (NE), ou téléphonez au (038) 47 14 74, interne 26.

Dédicace

Laurence Fracheboud, lauréate de l'Académie internationale de Lutèce, dédicacera ses livres « La Désaxée » et « Rendez-vous au soleil » samedi 8 décembre, de 13 h 30 à 17 h, rayon librairie, rez-de-chaussée.



PRIX-CHOC

MINI-SKIS en plastique

la paire dès **19⁹⁰**

Economie dans tous les sens

En économisant l'essence, économisez vos jambes : faites vos achats en ville. Aux Armourins, on a tout sous la main. Alors, à quoi sert de « rouler » quand le carburant nous est offert au compte-gouttes ? Tous les avantages que vous pouvez espérer, nous vous les offrons : un choix immense, une qualité indiscutée, des services appréciés parmi lesquels la livraison à domicile.



Il vous reste encore un week-end
pour participer au grand

SAFARI-PHOTO DE VOTRE CITÉ
500 fr. de prix !

1 film et un développement gratuits
à chaque participant

Venez chercher votre bulletin de participation à notre rayon photo-cinéma, rez-de-chaussée, et partez à la découverte de votre ville livrée aux piétons. Dernier délai pour nous apporter votre film à développer : **lundi 10 décembre.**

Ski sur rails



Dimanche, si la neige est au rendez-vous, prenez le train ! Vous verrez comme ça va vite et comme il est agréable de se détendre et de ne penser qu'au plaisir des pistes. Et pas de souci pour le retour. Vous pourrez aussi comparer votre tenue sportive avec celles de vos voisins de compartiment. Songez donc à passer votre équipement en revue.

Aux Armourins, grand choix et petits prix :

Pour dames

Veste en nylon plume « K-way », en rouge, ciel et marine 55.—
ou en nylon « antigliss », en jaune, rouge, navy 79.—

Pour messieurs

Veste en nylon « antigliss », rouge 65.—

Pour enfants

Anorak ski « antigliss », nylon rouge, bleu, jaune : 104 à 116 29.90, 128 à 140 34.90
152 à 164 39.90

Pour les tout-petits

Combi-neige, nylon « antigliss », orange, bleu, rouge : 86 à 92 55.—, 98 à 104 59.—

Un week-end à fondue

C'est bon, c'est drôle, c'est le plat sans complexe, qu'il fait bon partager avec des amis. Ils seront mis en appétit par le trajet que les impératifs de la situation les auront obligés de parcourir à pied pour venir jusque chez vous. (Ou vice-versa.) Car plus on est d'amis, plus on s'amuse autour du caquelon !



Pour la fondue au fromage

Caquelon céramique vert ou jaune.
Ø 20 cm 18.90 22 cm 21.90 24 cm 25.90
Assiettes assorties au caquelon, en vert ou jaune. Les 6 pièces 22.90
Fourchettes à fondue, dents acier inox, manche bois. La pièce 1.95

Bourguignonne ou chinoise

Assiette en céramique cognac ou vert, compartimentée 4.95
Fourchettes, manche bois, 6 pièces 4.95
Caquelon, extérieur émail rouge, intérieur noir 23.50
Réchaud en métal noir/brun 26.—

Pour la raclette

Snack-Raclette Mélior pour préparation sur assiette (y compris le cordon) 69.—

Dernière nouveauté :

2 poêlons pour raclette-portion. Le jeu 19.50

armourins

L'HOPITAL D'AIGLE

cherche à s'assurer la collaboration, pour entrée en fonction au plus tôt ou à convenir :

d'une infirmière instrumentiste

d'infirmières diplômées

d'infirmières-assistantes

(éventuellement infirmiers).

Ambiance de travail agréable, self-service, semaine de 5 jours, horaire et rétribution selon les normes cantonales. Adresser les offres détaillées à la Direction de l'hôpital, 1860 Aigle. Tél. (025) 2 15 15.

BTR MATERIAUX S.A.

NOUS comptons parmi les plus grands fabricants de matériaux de construction en Suisse romande.

NOUS cherchons à nous assurer la collaboration d'un

REPRÉSENTANT

pour les régions du Nord vaudois, du canton de Neuchâtel et de la Broye.

NOUS souhaitons engager un collaborateur capable et dynamique ayant une bonne formation commerciale et du goût pour les questions techniques.

VOUS trouverez dans notre entreprise des conditions de travail modernes et une voiture sera mise à disposition.

CELA VOUS TENTE ? Alors, adressez-nous une offre manuscrite avec un bref curriculum vitae et copies de certificats.

NOUS nous réjouissons de vous connaître.

BTR MATERIAUX S.A.
Route de Prilly - 1023 Crissier

Sandwell-Paperconsult S.A.

Bureau international d'ingénieurs-conseils pour l'industrie de la cellulose et du papier, avec sièges en Suisse, Angleterre, Canada et Etats-Unis cherche

**DESSINATEURS
EN MÉCANIQUE**

Entrée dès que possible ou à convenir.

Nous demandons :

- Nationalité suisse ou permis de travail valable
- Connaissances langues anglaise ou allemande
- Expérience industrie pâte et papier ou industrie chimique.

Nous offrons :

- Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe dynamique
- Semaine de cinq jours avec horaire libre
- Travail varié
- Salaire intéressant et avantages sociaux de premier plan.

Si cette situation vous intéresse, veuillez faire parvenir votre offre de service à

Sandwell-Paperconsult S.A., Seestrasse 356, CH-8038 Zurich. Si vous êtes pressés, téléphonez au No (01) 45 57 57, extensions 32 ou 37.

Activité variée
Vie en plein air
Travail
fortement mécanisé



Prestations sociales
importantes

Voilà ce que les CFF offrent à un

MONTEUR DE VOIES

Si vous vous intéressez au montage et à l'entretien des voies ferrées, et que vous êtes Suisse ou étranger en possession du permis B ou C et âgé de moins de 35 ans, retournez le coupon ci-dessous à :

Voie 3me section, place de la Gare 12, 2000 Neuchâtel.

Nom - Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Cravates à la carte!

Nous offrons le plus grand choix.



Cravates: synthétiques, lavables: de Fr. 12.90 à Fr. 22.90
pure soie: de Fr. 24.90 à Fr. 39.-

«RENATO CAVALLI» – des chemises et des cravates exclusives, en exclusivité chez Schild.

Rayée, à pois, unie ou à carreaux, d'un dessin moderne ou classique – nous avons la cravate dont vous avez envie ou besoin. Des centaines de modèles variés témoignent de notre flair. Et de notre compréhension

quant au goût de plus en plus marqué de l'homme d'aujourd'hui pour les coloris gais, les dessins osés, la fantaisie des pois et des rayures. D'où notre grand assortiment de cravates – plus grand que tout autre!



NEUCHÂTEL, 9, rue Saint-Honoré

Les jeudis 13 et 20 décembre, ouvert jusqu'à 22 heures

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

FAN

Confiez-nous vos meubles lors de votre prochain DÉMÉNAGEMENT

avec
FLÜHMANN SAINT-BLAISE
VOS MEUBLES EN CROISIÈRE ☎ (038) 33 17 20

Université de Lausanne
Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique
Diplôme fédéral No 1

Un nouveau cours débutera le 4 septembre 1974.
Concours d'admission: avril-juin 1974.

Les inscriptions doivent être adressées au Service des sports de l'Université de Lausanne et de l'EPFL, DFMEP, 11, route Cantonale, 1025 Saint-Sulpice, jusqu'au 1er mars 1974, tél. 25 06 36, le matin.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Acharlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

TAXIS 24 22 22 CAB

A VOTRE SERVICE JOUR ET NUIT

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

Un **ATOMISEUR** pour le sac **INFINI DE CARON GRATUIT**
pour tout achat en parfumerie déjà à partir de Fr. 18.-

Chez nous, vous êtes toujours bien conseillés

pharmacie parfumerie bornand
RUE ST-MAURICE • TEL. 25 34 44 • NEUCHÂTEL

PARFUMERIE **bornand**

CADEAUX

fêtez en beauté
et choisissez vos parfums à la **parfumerie bornand**

Des milliers de senteurs de rêves vous attendent sous les noms les plus prestigieux

Fath • Cardin • Balenciaga
Tanvin • Yves St Laurent
Carven

Venez! ça sent la fête

pharmacie parfumerie bornand



VIVRE
LES PARFUMS DE **MOLYNEUX**
PARIS





Complets messieurs, choix magnifique les dernières nouveautés de Fr. 159.- à Fr. 348.-



Le Messager
du Soleil

**AMBASSADEUR
CUSENIER
APERITIF**

quelle
Excellence...!

L'AMBASSADEUR
est un produit naturel du Midi de la douce France où règnent le goût des bonnes choses et la joie de vivre.
Composé d'oranges, de plantes amères et de vins sélectionnés après un long vieillissement, il est l'apéritif original qui se distingue par la délicatesse de sa saveur.

CUSENIER
CUSENIER S.A. 4013 BÂLE

ENCORE PLUS ...
élégant
silencieux
léger
maniable

CILO-STAR
Monovitesse, embrayage automatique, fourche télescopique, carburateur à starter automatique avec injection directe dans le carter, garde-boue et rayons inox, équipement de luxe etc.
2 modèles dès Fr. 768.-

**La garantie de la marque
Les services du spécialiste**

NEUCHÂTEL : R. Schenk, rue des Chavannes 7 et 15.
SAINT-BLAISE : J. Jaberg, Grand-Rue 21.
COLOMBIER : R. Mayor, rue du Château 11 et 18.
BUTTES : P. Graber, tél. 61 13 93.
LA NEUVEVILLE : E. Fischer, rue du Collège 20.

Couleurs
et
verniss
Articles
pour peintres

**nouveau
la boutique
du
papier peint
neuchâtel
fbg de l'hôpital 27
tél. 25 91 77**

**papiers
peints
luthy+co**

J'entreprends tous travaux
de
**PEINTURE
PAPIERS PEINTS**
Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46.

plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes,
débités sur mesure.
Nouvelle adresse :
Jauslin S.A., 15 route de Lausanne
1032 Romanel s/Lausanne, tél. 35 41 51.

BRAUN

Le nouveau Braun synchron plus est plus étroit donc il rase plus profondément.
En vente chez :

Villiomonet
ELECTRICITÉ NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 Tél. 25 17 12

Seules les bonnes traditions se perpétuent. Voilà 125 ans que les connaisseurs font notre réputation

Nous vous proposons aujourd'hui :

Neuchâtel blanc 1972 Fr. 5.05
la bout. 7 dl

Neuchâtel Pinot noir et Cèil-de-Perdrix 1972 Fr. 6.85
la bout. 7 dl

La Côte LA VIGNETTE Fr. 5.15
le litre + verre

Gamay de Romandie Fr. 4.65
le litre + verre

Luins LES CAVALIERS Fr. 5.75
la bout. 7 dl

En permanence, 250.000 unités à votre disposition une raison supplémentaire de nous consulter.

Entre nous...
suivez notre publicité, c'est votre intérêt

WIN CAVES TEL 038 25.10.73
PALAIS VINO
WEIN NEUCHÂTEL
Rue des Terreaux 9

BELLES NOIX NOUVELLES
10 kg, 3 fr. 60 le kg + port.
Giuseppe Pedrioli,
6500 Bellinzone.

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui.
Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

VOTRE **cojo** VOTRE

SUPER-CENTRE **SUPER-CHANCE**

à la boucherie

Bouilli 5.10 net
1/2 kg

Ragoût de bœuf 5.40 net
1/2 kg

Fricandeaux -90 net
la pièce

COMMERÇANTS
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

L'évolution des recettes et des dépenses en douze ans

Dans son rapport à l'appui du budget 1974, le Conseil communal de Couvet présente un tableau comparatif de l'évolution des recettes et des dépenses (réelles puisqu'il s'agit chaque fois du résultat des comptes de ces douze dernières années) au cours de ces douze dernières années, le pourcentage d'augmentation ayant été fixé par rapport à l'exercice

1960, à un taux de base de 100 %. Ce tableau montre bien ce qu'est l'inflation et que ce phénomène touche toutes les corporations de droit public. Voyons l'évolution de la situation.

● Recettes: en 1960 elles avaient atteint 1,070,580 fr. 18 (100 %); elles étaient de 1,337,069 fr. 24 en 1965; augmentation de 266,489 fr. 06 soit 125 % du montant de 1960; elles étaient de 2,217,771 fr. 87 en 1970; augmentation de 880,702 fr. 63, soit 207 %; elles étaient de 2,521,514 fr. 91 en 1971; augmentation de 303,743 fr. 04, soit 236 %; et elles ont été de 2,902,356 fr. 17 en 1972; augmentation de 380,841 fr. 26, soit 271 %, toujours par rapport à 1960.

● Dépenses: le phénomène se vérifie encore plus au chapitre des dépenses qui furent de 958,709 fr. 15 en 1960 (100 %); de 1,262,895 fr. 76 en 1965; augmentation de 304,186 fr. 76, soit 132 %; de 2,238,911 fr. 80 en 1970; augmentation de 976,016 fr. 04, soit 234 %; de 2,502,826 fr. 35 en 1971; augmentation de 263,914 fr. 55, soit 261 %; de 2,502,826 fr. 80 en 1972; augmentation de 393,881 fr. 45, soit 302 %.

TROUVER D'AUTRES RESSOURCES...

Que constater? Que les dépenses ont augmenté encore plus vite que les recettes: 302 % à 271 % en 12 ans. Il faudra bien, comme le précise l'exécutif, trouver d'autres ressources et équilibrer certains postes d'un budget 1974 déficitaire de 553,594 fr. 05.

La comparaison établie pour les comptes entre 1960 et 1972, l'a également été par rapport au dit budget 1974: en voici le résultat: recettes prévues pour 1974: 2,933,360 fr., soit 274 % par rapport aux recettes des comptes 1960; dépenses budgétisées pour 1974: 3,486,954 fr. 05, soit 364 % des dépenses comptabilisées en 1960. L'équilibre est rompu et la situation ne pourra plus durer encore longtemps. Comme le dit l'exécutif, « la situation est devenue sérieuse pour la commune ». L'écart entre les recettes et les dépenses devra donc être revu dans le sens d'une augmentation des premières et d'une diminution (mais est-ce possible?) des secondes...

Grève de la SNCF: deux trains internationaux déviés sur les Verrières

(c) Prévue à l'origine pour jeudi 6 octobre la grève de la SNCF a commencé mercredi à 4 heures. Sur la ligne du « Franco-Suisse », elle fut peu ressentie avant-hier, on note, cependant la suppression entre Pontarlier et Paris des nouvelles relations de jour du début de la matinée et de fin de soirée. La journée de jeudi a été marquée par beaucoup d'indécision.

Comme la veille, les trains 941-958 ont été limités mais cette fois-ci entre Berne et les Verrières.

Le train direct de nuit Interlaken-Pontarlier - Paris a été limité à Pontarlier et au retour, sur le parcours Pontarlier-Neuchâtel, il n'a été assuré que par une seule voiture suisse. En revanche, hier soir, le train de nuit Interlaken-Neuchâtel-Paris devait rouler normalement.

A croire les renseignements obtenus, la ligne a été favorisée, puisque, mercredi soir, deux grands trains internationaux ont quitté la capitale française, un à destination de Chambéry, l'autre à destination de la Suisse, via les Verrières. A Paris, on avait invité les voyageurs qui se rendaient en Suisse à ne pas prendre le train.

A la frontière-route, les services de douane français ont effectué un service réduit.

Au Mont-des-Verrières Douanier attaqué par des chiens

(sp) En faisant une surveillance à la frontière dans le secteur du Mont-des-Verrières, un brigadier des douanes de Pontarlier, M. André Thuillière, a été attaqué par des chiens lous, qui erraient dans la nature. L'un d'eux s'est jeté sur le garde-frontière et l'a mordu à la cuisse gauche.

Pour se dégager M. Thuillière a dû faire usage de son arme. Le brigadier est allé à la clinique Saint-Pierre à Pontarlier, pour recevoir des soins.

Les propriétaires des chiens ont été identifiés. Habitant la France, il auroit à répondre des incartades de leurs chiens à l'administration française des douanes et au blessé lui-même.

Nouvelle souscription pour la piscine des Combes

Une nouvelle souscription publique a été lancée en faveur de la piscine des Combes hier; elle se poursuivra aujourd'hui. Un tout-ménage a permis la distribution de plus de 6000 bulletins d'inscription pour la construction de deux pavillons, l'un devant faire office de vestiaires, l'autre de buvette.

Budget de Boveresse accepté

De notre correspondant régional:

Le Conseil général de Boveresse a siégé sous la présidence de M. Edmond Jeanrichard. Dix membres étaient présents. Il y avait cinq absents.

Le budget ayant déjà fait l'objet d'un résumé dans nos colonnes, nous n'y reviendrons pas en détail. Relevons toutefois que les dépenses se montent à 362,485 fr. et les recettes à 349,835 fr., laissant un déficit présumé de 11,650 francs.

Quelques demandes de renseignements ont été formulées, notamment au sujet

Demandes de crédits et d'emprunt soumises au législatif fleurisan

De notre correspondant:

Comme chaque année à pareille époque et se conformant en cela à la loi sur les communes, l'exécutif fleurisan va demander au Conseil général de lui accorder les crédits nécessaires à l'extension des divers réseaux des services publics, extension rendue nécessaire par suite du développement des zones réservées à la construction.

Les crédits sollicités sont de 50.000 fr. pour le service de l'eau, de 50.000 fr. pour celui du gaz, de 100.000 fr. pour le service de l'électricité, de 250.000 fr. pour la construction de routes et de 70.000 fr. pour la construction de canaux-égouts. Les extensions concernent, en particulier, les quartiers des Sugits, de la Binée, de la Citadelle, des Petits-Clos des Grands-Clos et de Derrière-Ville.

Le total des crédits sollicités plus haut se monte à 520.000 francs. D'autre part, le Conseil général avait déjà accordé un crédit de 50.000 fr. pour l'installation des canaux-égouts, de 253.000 fr. pour la transformation du bâtiment du Grenier et de 124.000 fr. pour l'achat de champs aux Lereux.

Il s'avère que le total des dépenses extraordinaires est de l'ordre de 947.000 francs. Ces charges ne peuvent être supportées par la trésorerie courante. Elles sont inscrites au bilan de la commune et font l'objet d'amortissements légaux comptabilisés au budget.

Pour permettre au Conseil communal d'obtenir la trésorerie nécessaire à la

réalisation des travaux, il demande de pouvoir contracter un emprunt d'un million de francs. Les modalités de cet emprunt seront fixées au moment de sa conclusion et soumises au département de l'intérieur pour approbation.

Rentrées fiscales

(c) Pour l'an prochain la fortune imposable des personnes physiques a été évaluée à 83 millions de francs et les ressources imposables à 32 millions. Il en résultera une recette nette de 2.140.000 francs, alors que pour les personnes morales, les impôts ont été estimés à 245.000 fr. sur la base d'un taux représentant 85 % de l'impôt cantonal.

Les prévisions ont été fondées sur la fluctuation constamment ascendante des revenus, dans l'industrie, le commerce, l'enseignement, fluctuation encore accentuée par la progression à froid.

Par ailleurs, les estimations se basent aussi sur les chiffres des recettes, comparés aux exercices précédents. Bien que la progression à froid, dit le Conseil communal, soit souvent l'objet de critiques, il n'en reste pas moins qu'elle permet de compenser, dans une certaine mesure, les effets du renchérissement enregistré constamment et généralement dans les chapitres budgétaires.

Sport oblige!

(c) En raison d'un match de hockey en ligue nationale B qui se disputera mardi à 20 h 30, patinoire de Belle-Roche, le Conseil général siégera le même soir, mais les débats commenceront à 19 h au Collège régional, soit une heure plus tôt qu'habituellement.

Baptême de nouvelles rues

(c) Fleurier a encore des rues sans noms mais n'aura plus de noms sans rues... En effet, le Conseil communal, dans le quartier des Sugits, préconise d'appeler trois nouvelles rues, depuis que la construction s'est développée à cet endroit, rue des Cottages, rue de la Robella et rue de la Raisse. Au-dessus de la citadelle, l'exécutif propose un chemin du Montellier, un chemin de Montaney et une rue Derrière-ville, tandis qu'au sud-est de la rue du Temple se trouverait la rue du Château et celle des Grands-Clos.

Succès de la vente scout

(sp) La vente simultanée, organisée par les éclaireuses et « Petites Ailes » de Fleurier et par les éclaireurs de Buttes, a remporté un grand succès. Les personnes qui se sont déplacées, venant de milieux les plus divers, et débordaient largement le cadre des parents de scouts. Cette réussite (la vente a rapporté un bénéfice de plus de mille francs) est le résultat d'un engagement commun. Les parents de scouts avaient préparé à domicile diverses pâtisseries. Mme Stoumann, de Fleurier, qui a préparé des gâteaux vendus au fur et à mesure dans les rues de Fleurier et de Buttes, et tous ces gens qui les ont commandées à l'avance tant à Boveresse que dans les usines de Fleurier, ont contribué au bénéfice qui sera versé intégralement à l'orphelinat de Koumra.

VIGNOBLE

Du travail pour le législatif de Bôle

De notre correspondant:

Le Conseil général de Bôle est convoqué pour le 14 décembre avec un ordre du jour ne comportant pas moins de dix postes. Plusieurs membres sont à nommer dans diverses commissions. A la suite de la démission de M. J.-Cl. Matthey de la commission des travaux publics, il appartiendra au groupement de l'entente communale de désigner son successeur. Mme R. Ecklin ayant quitté la localité, elle devra être remplacée à la commission de salubrité publique. M. H. Decoppet est à remplacer à la commission du feu. Et Mme R. Ecklin devra également être remplacée au Conseil intercommunal de Cescole.

Le budget de 1974 prévoit un déficit de 73.705 fr. 50 et dans son rapport le Conseil communal prévoit une rentrée d'impôts de un million de francs. Le compte de pertes et profits se présente comme suit: revenus communaux: intérêts actifs 5132 fr. 50; immeubles productifs 60 fr.; forêts 4730 fr.; impôts 99.111 fr.; taxes 155.650 fr.; recettes diverses 35.000 fr.; service des eaux 7432 fr.; électricité 55.100 fr.; gaz 2000 francs. Charges communales: intérêts passifs 63.400 fr.; frais d'administration 151.175 fr.; hygiène publique 167.050 fr.; instruction publique 600.905 fr.; travaux publics 144.617 fr.; police 21.564 fr.; œuvres sociales 165.740 fr.; cultes-dépenses diverses 23.470 francs. Il est intéressant de constater que dans le budget de 1974, le Conseil communal n'a pas encore prévu l'encaissement d'une taxe pour l'aide hospitalière, comme cela se fait dans la plupart des communes. Mais cette question sera certainement revue en 1974.

La commune de Bôle est desservie en gaz par la commune de Colombier et un projet de convention revu et corrigé sera soumis au législatif.

DEMANDES DE CREDITS

Plusieurs demandes de crédits seront votées à savoir: un crédit de 13.000 fr. pour la participation de la commune à la construction d'un chemin forestier à la Quille-Chantemerle, forêts situées au nord-ouest de Brot-Dessous. Cette dépense pourra être prélevée de la réserve forestière. Un crédit supplémentaire de 4800 fr. sera demandé pour la réfection de la fontaine du Crêt. Un crédit dont le montant demandé n'est pas encore connu, le rapport étant envoyé ces prochains jours aux conseillers généraux,

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Dépêche-toi Sartana... je m'appelle Trinita» (16 ans).

Môtiers, château: ouvert.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.

Fleurier, le Rancho: bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements: Les Verrières, Banque cantonale.

«FAN», bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Les enfants de

Madame veuve Adolphe HAMMERLI

ont été profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil.

Ils remercient très sincèrement les personnes qui les ont entourés par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances, et ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci spécial à Messieurs les docteurs Bonnant et Morales, ainsi qu'au personnel de l'hôpital de Fleurier.

Buttes, décembre 1973.

La famille de

Monsieur Félix ROSSELET-FATTON

a été profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil.

Elle remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs dons, de leurs envois de fleurs et de leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Jordans, sur les Bayards, décembre 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

L'administration de FAN-L'EXPRESS a le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert CHERBUIN

époux de Madame Joséphine Cherbuin, fidèle porteur de notre journal, à Couvet.

Le comité de l'Amicale des contemporains de 1937 du Val-de-Travers fait part à ses membres du décès de

Monsieur Albert CHERBUIN

père de Monsieur André Cherbuin, vice-président de la société.

Le Parti socialiste, section de Couvet, a le pénible regret de faire part du décès de son cher camarade

Albert CHERBUIN

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITES
ENTREPRISE GENERALE
DE POMPES FUNEBRES

COUVEY ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Qualité suédoise

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

TURISSA
Husqvarna

Echange avantageux achat avantageux. Location-vente. Agence officielle

A. Grezet

Seyon 24 a Neuchâtel. Tél. (038) 25 50 31

Dépôts pour le Val-de-Travers:

Mercler M. Tonus, Couvet Tél. 63 22 13.

Confection J. Collat, Fleurier Tél. 61 11 87.

Pour sa voiture offrez-lui

trousses d'outils des chargeur de batterie	19.20
sacoche vide pour coffre extincteur avec fixation	69.-
	11.80
	39.50

Quincaillerie COUVEY

ROY

VAUD - VAUD - VAUD

Au Conseil communal d'Avenches

(c) Au cours de sa dernière séance, le Conseil communal d'Avenches a approuvé le renouvellement, pour une durée de vingt ans, de la convention liant la commune et la Société de développement. La Société de développement versera chaque année, au fonds de la grande salle, une contribution égale au 10 % des recettes provenant des entrées de la place de camping. Le Conseil a également approuvé le préavis municipal prévoyant de ne pas réglementer les conditions d'admission à la bourgeoisie des jeunes étrangers, mais de fixer la finance communale à 100 fr. pour les jeunes étrangers de seize à vingt-deux ans.

Après une très longue discussion, le projet de créer une nouvelle zone de villas au lieu dit « La Rochette » (plus de 47.000 mètres carrés à acheter au prix de 23 fr. l'unité, soit plus d'un million de francs), a été approuvé par 31 voix contre neuf. Une fois équipées, ces parcelles à bâtir devront être vendues à 50 fr. le mètre carré, valeur 1973.

Le « Concert de l'Avenir à Payerne » et d'autres informations du Val-de-Travers et du canton de Vaud en page 29.

Au Conseil communal d'Yverdon

(c) Lors de la séance du Conseil communal d'Yverdon, le budget a été présenté. On trouve aux dépenses 35.208.485 fr. et aux recettes, 34.953.302 fr.; l'excédent de dépenses est de 255.183 francs. Plusieurs crédits ont été acceptés par le Conseil: 300.000 fr. environ pour diverses transformations et réfections à l'Hôtel-de-Ville, 60.000 fr. pour l'achat d'une nouvelle ambulance, 32.500 fr. pour l'aménagement d'une place de rebroussement pour les bus au chemin de Calamin et une somme d'environ 4 millions de francs pour la construction d'une station électrique Avenue des Bains.

Vols et arrestations

(c) Il y a trois mois environ, une entreprise, située à la sortie d'Yverdon, avait été cambriolée. Le butin avait été maigre, mais les dégâts importants. Les auteurs de ce délit ont été identifiés. L'un d'eux a été pris en flagrant délit de vol à Assens, entre Yverdon et Lausanne, l'autre à Morgins. Ils ont reconnu avoir commis d'autres cambriolages dans les cantons de Vaud et du Valais.

En outre, un habitant d'Yverdon a été appréhendé par la gendarmerie, alors qu'il s'était emparé dans un chantier, de ferraille et d'un moteur de machine à laver.

Nombreuses assermentations dans les villages du Nord vaudois

(c) De nombreuses assermentations d'autorités ont eu lieu ces derniers jours. A Vuarnens, sous la présidence de M. J.-P. Ducret, le budget a été présenté, qui prévoit 279.950 fr. aux recettes, 287.000 fr. aux dépenses, soit un excédent de dépenses de 7050 francs. A Champvent, M. Samuel Groux, substitut du préfet, a procédé à l'assermentation des autorités communales. M. Henri Decrausaz a été nommé syndic et M. Charles Leuenberger président du Conseil. A Method, le Conseil général et la Municipalité ont été assermentés. C'est M. Pierre Marendaz qui a été réélu syndic et M. Ferdinand Marendaz président du Conseil.

PAYERNE

Message amical de Chessex

(c) La Municipalité de Payerne ayant adressé une lettre de félicitations à M. Jacques Chessex, Prix Goncourt 1973, natif de Payerne, comme on le sait, celui-ci a répondu dans les termes suivants: « Votre lettre si attentive m'est allée droit au cœur. Vous connaissez mon attachement indéfectible à Payerne et à ses habitants et vous mesurez toute la joie que votre message m'a donnée au moment où ce Prix Goncourt m'oblige à voyager passablement, donc à mesurer davantage encore ce qui me lie à ma terre première.

« Sachez que je n'oublierai pas votre geste magnifique et que, en toute occasion, mon cœur demeurera très proche de Payerne et de la chère Broye. » Votre ami: Jacques Chessex

Au Vélo-club

(c) Le Vélo-club de Payerne a tenu sa première assemblée générale, sous la présidence de M. Birchler, qui a présenté un rapport sur l'activité de la saison écoulée, complété par le rapport de l'entraîneur, M. Hofmann. Un programme alléchant est prévu pour l'année prochaine. Après s'être réjoui des bons débuts du club, le président a remercié tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Le comité a ensuite été renouvelé comme suit: M. Birchler, président; Charles Cunier, vice-président; B. Baertschi, secrétaire; P. Ippoliti, président de la commission sportive; M. Jomini, trésorière; F. Pittet et T. Hofmann, membres adjoints; T. Hofmann, entraîneur; D. Baertschi, entraîneur adjoint.

ORON-LA-VILLE

Installation des autorités

(c) C'est le préfet Samuel Destraz qui a procédé à l'assermentation des membres du nouveau Conseil communal d'Oron-la-Ville, après avoir entendu le message de l'Evangile, apporté par le pasteur Ray et le curé Longchamp. Le bureau du Conseil a été constitué comme suit: M. Eugène Zwhalen, président pour 1974; M. Jean-Paul Herminjard, vice-président; M. Claude Roy, secrétaire; Mme Simone Chevalley et M. René Granet, scrutateurs.

Ont été élus à la Municipalité: MM. André Boudry, syndic; Albert Diserens; J.-P. Falquet; J.-Ph. Kissling et Daniel Delessert.

Le conseil a approuvé la proposition du bureau d'adapter quelque peu les salaires au coût actuel de la vie, puis a nommé la commission de gestion.



La science en échec?

Deux émissions à caractère documentaire et scientifique démontrèrent cette semaine encore s'il en était besoin combien l'homme est constamment remis en question par cette science même qu'il avait cru être la panacée à tous les maux.

« Actuel 2 », une émission de la deuxième chaîne de l'ORTF présente à tour de rôle des personnalités politiques, des philosophes, des savants interrogés par quatre journalistes. C'est un peu « Table ouverte » avec cette différence toutefois que l'interrogé est seul à faire front à des adversaires souvent coriaces et particulièrement bien renseignés.

Claude Guillemain, directeur du Service géologique national français, était sur la sellette. Face à lui Philippe Simonnot, du « Monde », Maurice Roy, du journal « Le Point », Jean-François Kahn, d'Europe No 1, et Paul Ceuzin, de « science et avenir ».

Les journalistes, bien au fait du rapport du MIT et des avertissements publiés par le club de Rome, firent leur possible pour influencer la conversation dans un sens alarmiste. Mais Claude Guillemain, sans doute quelque peu adepte de Louis Pauwels, loin d'avoir une vue pessimiste du monde, juge la crise du pétrole passagère, le manque de cuir, de cuivre, de riz, de laine et de bien d'autres matériaux encore sans gravité extrême. La panacée: empêcher la surconsommation. « Je mets en cause ce qui ne sert pas » dira-t-il et plus loin il ajoute « Il faut redonner aux gens le goût de l'économie domestique. Pour Guillemain, la hausse des prix a du bon; elle empêchera le pillage de

la planète. Pas de mal irrémédiable, des difficultés seulement, qu'il faut pallier à temps.

Très curieux, cet optimisme à tous crins, d'un homme pourtant bien placé, semble-t-il, pour savoir de quoi il retourne. D'autant plus curieux que la situation actuelle paraît donner raison aux alarmistes et que les propos du géologue n'étaient guère étonnés. La science ne serait-elle en fin de compte qu'une espèce de foi, une mystique basée a posteriori sur des faits plus ou moins certains, plus ou moins contrôlables?

« Progrès de la médecine » dernière émission de cette série, présentait les transplantations d'organes. Il est regrettable qu'une série comme celle-ci, qui dans sa formule habituelle avait les faveurs du public, disparaisse. Les responsables étudient, paraît-il, de nouvelles formes de présentation. Sera-ce plus ou moins satisfaisant? Toujours est-il qu'on regrettera cette série et ce d'autant que la dernière émission était particulièrement captivante. Depuis les temps qu'on nous rebat les oreilles avec ces transplantations, il était intéressant de se faire une idée de visu de cet art nouveau de prolongation de la vie, plus que de guérison. La science, là encore, semble malgré les prodiges d'hommes dévoués, encore incapable de surmonter certaines difficultés techniques, notamment les phénomènes de rejets. A plus ou moins longs termes, les tentatives avortent et il n'est pas trop audacieux de se poser la question que plus d'un rationaliste s'est posé, et si... un si qui ne serait plus dubitatif, mais un constat.

G.-A. M.

Quoi de chic sur les pistes?

#73 T41



Comment skier avec élégance cette année? En adoptant le style de l'ensemble antigliss de couleur vive ou celui de la veste à combiner avec le pantalon de teinte contrastée.

Veste de ski pour dames, antigliss, 40% nylon / 30% polyester / 30% coton, en navy et bourgogne, tailles 38-46

75.-

Pantalon de ski pour dames, avec ceinture, 45% laine / 55% hélanca, en noir, nuit, rouge, nègre, tailles 36-48, à partir de

45.-

Ensemble de ski pour dames, antigliss, 65% polyester / 35% coton, en paprika, bleu, or, tailles 38-46

82.-

#73 T41n

-61

La Cité

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS

Claude JORNOD

Petits transports
NEUCHÂTEL - Tél. 24 23 75 - 46 18 40

LEYSIN

Vous pouvez skier à la Berneuse chaque week-end, le train vous y conduira agréablement en une heure de Lausanne et en deux heures de Genève ou Neuchâtel

RESTAURANT OUVERT



Il y aura toujours des compatriotes qui dépendront de notre aide.

SECOURS SUISSE D'HIVER

FURRER

réunit tous les avantages des machines à laver modernes!

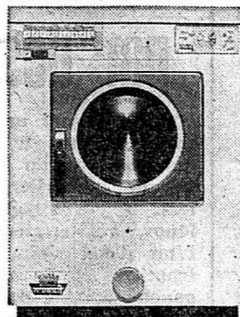
... et offre bien plus!

3 ans de garantie complète!

Furrer vous offre la plus longue garantie complète dans le secteur de l'automate à laver.

L'automate à laver FURRER est de qualité suisse.

- Testé et recommandé par l'Institut IRM
- Simple à l'emploi (si pratique avec la programmation économique)
- Entièrement automatique (pas de réglage intermédiaire)
- Livrable à gaz ou électrique



- Modèles spéciaux pour faible pression d'eau
- Reprise de votre ancienne machine
- Location (pour salon-javoir aussi)
- Facilités de paiement sur demande

Gratuit

- automates à laver
- sècheurs de linge
- automates à laver la vaisselle

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur

- machines à repasser
- frigidaire
- Marquer d'un croix ce qui convient

Adressez à J. Furrer SA, 5032 Rohr, Tél. 064 22 42 15

Adresse:

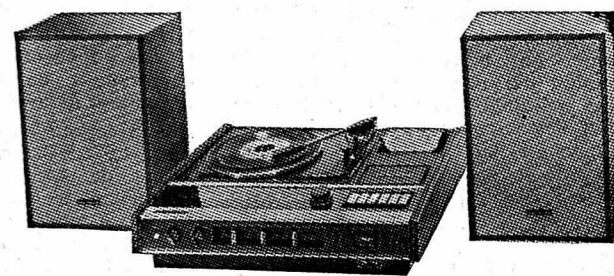
NOUVEAU

Maintenant un modèle FURRER particulièrement avantageux!



Nouveau modèle NATIONAL

maintenant livrable



Combinaison radio - gramocassettes dans un seul appareil

ENCOMBREMENT MINIMUM

QUALITÉ MAXIMUM

Modèles dès Fr. 1050.-
Fr. 1280.-

Appareils en démonstrations permanentes chez

G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES

Saint-Maurice 6-11 Tél. 25 44 42

NEUCHÂTEL



La pensée du SECOURS SUISSE D'HIVER est une idée d'humanité: aider là où une aide est nécessaire.

dans l'éclat des soirs de fête...



Pullover acryl/lurex, avec ou sans manches, coloris noir/or/vert ou noir/or/rouge. Tailles 38-44, au choix:

3990

Jupe longue en jersey polyester noir, entretien facile. Tailles 36-44:

59.-

Pantalon en crêpe, coupe très soignée, coloris noir. Tailles 36-44: seulement.

59.-

C'est le miracle du lurex, il donne aux pulls cet éclat des soirs de fête, cette étincelle qui met en vedette chacun de vos mouvements.

armourins

neuchâtel

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

André Cocard, un Fribourgeois d'adoption: « Les inventeurs ne sont pas des rigolos! »

De notre correspondant: La Suisse est, paraît-il, le pays d'Europe qui compte le plus de chercheurs au mètre carré. Le salon des inventeurs de Genève a pris fin le 2 décembre. L'un d'eux, André Cocard, un Vendéen de 53 ans, chimiste, ingénieur conseil, qui vit à Broc, s'insurge au nom de ses pairs. Sa raison? Le plus souvent, la presse, la radio, la télévision n'ont fait écho à la manifestation que pour en montrer les aspects les plus futiles. Résultat: pour beaucoup de gens, le salon n'est qu'un fourre-tout. D'aimables farfelus quand ce ne sont pas de simples jadas, y font joujou avec des « gadgets » plus ou moins risibles.

André Cocard admet qu'on trouve, au salon des inventeurs, une densité particulièrement forte d'originaux de tout acabit. Mais c'est précisément parce qu'ils sont différents du commun des hommes, ces gens-là, qu'ils sont « en pointe », dans la recherche du progrès. D'aucuns, sans doute, se fouroient ou n'apportent que des améliorations négligeables à des inventions anciennes. Ici même, pourtant, il faut se garder des jugements sommaires. Les grandes inventions, parfois, sont arrivées au jour par des voies très surprenantes.

Mais encore, dit André Cocard, le Salon rassemble surtout des gens passionnés. Un certain nombre conduisent leurs explorations avec méthode: une sorte de systématique de l'aventure, en somme. Les échecs ne les rebutent pas. Ici encore, les voici marginaux, avec honneur. Et prenant des risques, investissant même tout ce qu'ils possèdent dans la poursuite d'un but incertain.

D'ailleurs, le pourcentage des inventeurs qui ont fait fortune est sans doute très faible. Sans parler de ceux qui, ayant pu à bon droit s'écrier: « Eureka », ne parviennent jamais à la notoriété. Certains inventeurs de moteurs fonctionnant sans pétrole, par exemple, et dont les brevets dorment dans les coffres de puissantes sociétés!

Les voilà, les « gens sérieux »... toujours, il s'agit de passer sous les fourches caudines des financiers. Là, ils en connaissent un bout, les inventeurs.

UN « SIMPLE » CADRE LUMINEUX

Le Français de Broc, lui, ne se plaint pas. L'an dernier, son invention dite « paint-back », conduite à une quasi perfection après maintes années de tâtonnements, remportait une médaille d'or (il s'agit d'un procédé de reproduction « Hi-Fi » de la peinture, dans toutes ses dimensions). Une société suisse en a acquis l'exclusivité européenne. Une autre, au Japon, est déjà sur le point d'exploiter le procédé en grand.

Cette année, nouvelle médaille d'or en catégorie « H » pour André Cocard. Poursuivant dans la même ligne, il présente un « simple » cadre lumineux pour tableaux. A l'intérieur du cadre, des tubes néon-freon sont alimentés par une prise de courant ordinaire. Par le truchement de transistors et de circuits imprimés, le courant électrique chute en 15 volts, puis remonte à 1500 volts pour l'allumage de la lampe qui ne brûle que vingt watts. La lampe freste froide: point d'altération à craindre pour le tableau. L'éclairage frisant est idéal, la vision parfaite, quel que soit l'angle. Finis les « spots » chauds, les bec de cane, les savants jeux de lampes souvent encore imparfaits. Des conservateurs de musées, des directeurs de galeries d'art se disent emballés. Une entreprise japonaise, à nouveau, s'intéresse de très près à l'affaire.

Les particuliers eux-mêmes, un jour peut-être proche, profiteront de l'invention du cadre lumineux (son nom de baptême n'est pas encore choisi). Mais cela ne sera plus l'affaire d'André Cocard.

Michel GREMAUD

Budget 1974: bénéficiaire à Fribourg

(c) Le Conseil communal de la ville de Fribourg a arrêté le budget 1974 qui, avec un total de recettes de 44.739.985 francs, présente un excédent de recettes de 11.349 francs. Toutefois, dans les dépenses est comprise une annuité de 1.126.999 fr. destinée à l'amortissement de crédits spéciaux votés ou à prévoir.

Comparé à celui de 1973, le budget 1974 fait apparaître une augmentation du volume des dépenses de plus de 5 millions, soit un accroissement de 12,85%. Les recettes accusent une augmentation pratiquement égale.

Le Conseil communal a approuvé également les budgets des administrations bourgeoises, dont ceux de l'hôpital et de l'orphelinat qui marquent la fin d'un régime transitoire, avant l'installation, l'an prochain, des prébendiers de l'hôpital et des pensionnaires de l'orphelinat dans les nouveaux bâtiments en construction aux Bonnesfontaines. Ces budgets seront soumis à l'assemblée communale le 13 décembre.

RUYERES-SAINT-LAURENT

Pourquoi l'échafaudage est-il tombé?

(c) Hier matin, un ouvrier qui travaillait un chantier à Ruyeres-Saint-Laurent a été atteint par une poutre, lors de la chute d'un échafaudage. Souffrant d'une fracture du bassin, l'ouvrier a été transporté à l'hôpital cantonal. Il s'agit de M. Jean-Pierre Lanz, 28 ans, domicilié à Orpond (BE).

JURA

Le Laufonnais et le « rapport Jura »

C'est avec un intérêt particulier que le seul district de langue allemande du Jura le Laufonnais, a suivi le débat sur le Jura du Grand conseil bernois. Le Laufonnais avait également exprimé plusieurs revendications pour un statut du Jura, revendications qui avaient été exposées en 1968 déjà à la commission des 24 par le parti démocrate-chrétien, le plus fort du district. La région périphérique de Laufon a toujours voulu pouvoir participer au développement de la contrée bâloise. Le canton de Berne a toujours été favorable à cette forme de collaboration intercantonale avec le nord-ouest de la Suisse, qui se concrétise dans la planification régionale, les écoles, l'épuration des eaux, l'alimentation en eau et les hôpitaux. Des accords ont été signés avec Bâle pour résoudre des problèmes scolaires et hospitaliers et lorsque les exigences financières n'ont plus pu être remplies, on s'est adressé à Soleure pour créer un gymnase intercantonal à Laufon.

Dans ces conditions, le Laufonnais attendait avec optimisme la discussion sur le rapport Jura. Même si quelques personnes étaient au cours de ces dernières années, en faveur d'un rattachement au canton de Soleure, la majorité des citoyens reste fidèle à Berne, c'est également l'attitude des trois députés du Laufonnais Hugo Grun (PDC), Friedrich Hof (PDC) et Max Weber (radical). Par leur adhésion au groupe antiséparatiste interparti chrétien-démocratique du Dr Gehler, les deux représentants démocrates-chrétiens se sont attirés la colère des séparatistes de leur parti dans le Jura, mais ils ont assuré ainsi le crédit nécessaire au Laufonnais auprès des autres groupes et se sont attirés la sympathie de leurs collègues radicaux. Le Grand conseil bernois a ainsi accepté pratiquement tous les postulats de la région de Laufon, même s'il n'a fait que peu de concessions au Jura.

Cinq décisions du parlement bernois étaient importantes pour le Laufonnais: — Le Grand conseil a admis le principe de la régionalisation. On y parle également des régions intercantionales et de la compréhension pour les régions périphériques. Il faut mentionner que le Laufonnais collabore avec les districts soleurois de Thierstein et de Dorneck dans le domaine de la planification régionale.

Selon une motion Hof, on prévoira un article constitutionnel sur la collaboration. Des commissions interparlementaires feront ainsi œuvre de pionnier pour une harmonisation des législations entre les cantons.

Le Grand conseil assurera le maintien et le développement des conditions locales par un règlement spécial pour le Laufonnais.

L'idée d'un parlement régional jurassien, au sein duquel le Laufonnais pourra préserver ses relations avec le Jura a été acceptée.

Le cercle électoral pour l'élection du Conseil national, qui aurait apporté un droit d'option insatisfaisant pour le Laufonnais, a été rejeté.

M. Friedrich Hof député PDC du Laufonnais a constaté après le débat sur le « Rapport Jura »: « Pour le Laufonnais, ce qui est sorti de la discussion sur le Jura constitue le maximum de ce que l'on pouvait attendre ». Pour le moment, M. Hof considère que le droit d'option qui permettrait au Laufonnais de choisir

l'adhésion à un autre canton lors de la formation d'un canton ou d'un demicanton du Jura est inopportun. Même après une division territoriale du canton de Berne, la situation ne changerait pas pour le Laufonnais, car les regards sont maintenant déjà tournés vers Bâle. Par des décisions bernoises, le développement dans le cadre de la région bâloise, est assuré, M. Friedrich Hof et le président radical de la ville de Laufon voient cependant, dans le fait de rester au sein du canton de Berne, les meilleures chances pour le Laufonnais de s'assurer une bonne position dans une collaboration avec les cantons voisins.

Une bibliothèque pour les jeunes

Depuis le début de cette semaine, les 2000 enfants que compte Delémont ont, comme leurs aînés, une bibliothèque publique à leur disposition. Et non pas quelques bouquins poussiéreux alignés dans de vieilles armoires, en une salle inhabitable d'un quelconque bâtiment public. Non, des livres tout neufs, de parution récente, classés, étiquetés et présentés selon les méthodes les plus modernes, et magnifiquement mis en évidence dans un local historique, rénové selon toutes les règles de l'art.

C'est dans l'ancienne chapelle de la maison que les Ursulines bâtitent au XVIIe siècle, et qui devint, par la suite, chapelle de l'hôpital, puis de l'hospice de vieillards, que la bibliothèque des jeunes a été logée, après réfection complète du local. L'idée était dans l'air depuis fort longtemps, mais il manquait la salle et les crédits. La première a été mise à disposition grâce au transfert de l'hospice dans des locaux plus confortables. Les seconds ont été accordés par l'assemblée communale en mars 1972, sur proposition du conseil qui avait été convaincu de la nécessité d'une bibliothèque des jeunes grâce à une visite faite à celle de la Chaux-de-Fonds.

La commune accorda donc un crédit de 70.000 fr., auquel vinrent s'ajouter des dons, et des subventions. Cela permit, non seulement d'acheter des livres et d'aménager un local, mais encore de créer un poste de bibliothécaire à plein temps, qui fut confié à Mlle Sylvie Neeser, de Neuchâtel, bibliothécaire diplômée de l'école spécialisée de Genève.



Mlle Sylvie Neeser, de Neuchâtel, et les jeunes lecteurs. (Avipress - Bévi)

JURA

BOÉCOURT Les causes de l'incendie sont établies

(c) Nous avons relaté hier l'incendie qui, à Boécourt, a détruit une ferme dans laquelle vivaient M. et Mme Félix Bourquard et leurs six enfants. Les causes du sinistre ont pu être établies. Le feu a été causé par une baladeuse sans protection utilisée dans la grange. La famille Bourquard, qui a perdu dans le sinistre non seulement sa maison, mais encore tout son mobilier, a été recueillie dans différents foyers et, dès aujourd'hui, elle sera réunie dans un appartement mis à disposition par un industriel de la localité. Les autorités communales ont demandé à la population de venir en aide aux sinistrés par des dons d'argent, d'habits, meubles et objets divers.

Nouvelle proclamation du gouvernement jurassien d'opposition

(c) Le gouvernement jurassien d'opposition, dont on ne connaît toujours que ceux qui l'ont formé, MM. Roger Jardin, Roger Schaffter et Roland Béguelin, a lancé hier une nouvelle proclamation au peuple jurassien. « Jurassiens, di-elle, le parlement bernois a dit non! Berne préfère la séparation à toute autre formule. Une seule solution demeure: le canton du Jura. L'unité et la liberté seront ainsi garanties. Cette république de tous et pour tous est à votre portée. Préparez l'indépendance. »

COURTÉTELLE Colonie pour personnes âgées

(c) Une colonie pour personnes âgées vient d'être inaugurée à Courtételle. Elle est réservée aux bénéficiaires de l'AVS qui y trouvent des logements à deux chambres ou des studios, et qui peuvent se retrouver pour regarder la télévision ou écouter la radio, dans une salle commune. Cette réalisation sociale a coûté près d'un million et demi de francs.

PORRENTRUJ Encore un vol de montres

(c) Une nouvelle arrestation a été faite à Fahy, ainsi que plusieurs perquisitions, en rapport avec l'identification des voleurs de montres d'usines de Porrentruy et la Heutte. Toutes les montres volées à la Heutte ont été retrouvées. Quant à l'arrestation, elle concerne un ressortissant français qui pourrait être coauteur des vols.

EVILARD Assemblée communale

(c) Au cours de sa dernière assemblée communale, les électeurs et électrices d'Evilard-Macolin ont accordé l'indigénat communal à Mlle Ruthe Rose, et Antonio Moretti. Entrent au conseil MM. Urs Baumgartner, de Macolin et Luciano de Luca, d'Evilard. Mme Marguerite Perrenoud a été désignée comme vice-maire. Un crédit de 22.000 fr. est alloué pour l'achat d'un bus scolaire destiné à transporter les écoliers d'Evilard-Macolin. Le budget 1974 avec une quotité d'impôt inchangée à 2,00% et un déficit de 34.000 fr. est accepté, comme le règlement révisé de la Mura. Par contre le prix d'un terrain appartenant à M. Henri Villard agriculteur pour le prix de 740.000 fr., soit 215 fr. net le M2 a été estimé trop cher et l'achat refusé.

Chasse aux instituts universitaires superflus en musicologie: un canon-solo du député Kolly

De notre correspondant: La situation financière extrêmement difficile dans laquelle se trouve l'Etat de Fribourg doit nous inciter à chercher activement toutes les possibilités d'économie dans les divers secteurs de l'administration cantonale. Ce doit être aussi le cas à l'Université de Fribourg, ainsi s'exprime M. Roland Kolly, député radical de Marly, dans une question écrite adressée au gouvernement cantonal. M. Kolly a bien raison. Les chaires et instituts universitaires superflus doivent être éliminés. Encore faut-il prouver qu'ils sont vraiment inutiles. Qu'en est-il, en particulier, de l'institut de musicologie que cite M. Kolly?

Le député de Marly « croit savoir » que certains cours donnés à l'université ne sont suivis que par un nombre restreint d'étudiants. Il écrit: « C'est notamment le cas de l'institut de musicologie où un professeur? venant tout spécialement d'Italie, enseignerait à trois élèves seulement. » Nous ignorons la réponse que fera le Conseil d'Etat à la question Kolly. Mais il est fort probable que la fugue du député devra être passablement corrigée. Ainsi, maître Luigi-Ferdinando Tagliavini, docteur en musicologie, concertiste et spécialiste de l'orgue mondial connu, en Suisse depuis 1965, est domicilié à Villars-sur-Glâne (ce qui ne l'empêche pas de se rendre fréquemment dans son pays, l'Italie, ainsi que dans de nombreux autres pays, avec son titre de professeur ordinaire de l'Université de Fribourg). M. Tagliavini voyage, d'ailleurs, à ses frais.

Quant aux étudiants qui fréquentent ces cours, ils sont actuellement au nombre d'environ deux douzaines, et non de trois unités. Ces dernières années, plus d'une dizaine de doctorats et de licences en musicologie ont été décernés à Fribourg. On note que des étudiants d'autres universités viennent suivre les cours de M. Tagliavini. L'institut de musicologie de Fribourg est d'ailleurs le plus important de Suisse romande. Et il peut faire office de centre de recherche sur les questions touchant particulièrement aux organes, organisme dont le Conseil suisse de la science a affirmé le besoin urgent. Le Conseil d'Etat donnera sans doute des précisions quant au coût de l'institut de Fribourg. Quand bien même comparaison n'est pas forcément raison, on relève que les autres instituts des universités suisses sont notablement plus coûteux.

Ainsi, M. Kolly a voulu donner le ton à la chasse aux dépenses inutiles à l'université. Sa seule nuance est le conditionnel donné à son accusation. Une chose est certaine: il y a de fausses notes dans son « canon ». Et, coûteuses, elles n'étaient sans doute pas évitables. Michel GREMAUD

Le bureau de l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) a pris connaissance mercredi de la démission de son directeur, M. Bernard Morand. Celui-ci a refusé de revenir sur une décision prise il y a quelques jours. Il restera toutefois à la tête de l'UFT jusqu'au 31 mars 1974. Les dirigeants du tourisme fribourgeois ont donc près de quatre mois pour trouver un successeur à celui qui aura passé trois ans et un mois à la direction de l'UFT, parvenant à donner, à cette jeune branche de l'économie du canton, une impulsion très prometteuse. Le bureau de l'UFT a publié un communiqué dans lequel est motivée la

décision regrettable qu'a prise le directeur. « Il ressort de la discussion que le bureau de l'UFT a eue avec M. Morand que ce dernier a pris cette décision pour des raisons qui touchent notamment au développement de l'hébergement dans le canton de Fribourg. On se souvient, en effet, que la réalisation de plusieurs projets hôteliers adaptés aux besoins du marché a été refusée ou gravement compromise par l'application linéaire des mesures fédérales urgentes en matière conjoncturelle, ainsi que par l'attitude de certains milieux. Or, la réalisation de ces projets, dont l'étude a demandé d'innombrables démarches, de la part de l'UFT notamment, était indispensable à la croissance du tourisme fribourgeois. Celui-ci, en effet, est confronté à un grave problème de capacité d'accueil dans le secteur de l'hébergement hôtelier. Le bureau de l'UFT tient à rappeler que les projets en question auraient permis de doubler le nombre des nuitées hôtelières du canton, dans un délai assez rapproché. »

« ... M. Morand s'était résolument attaqué à ce problème et toute sa politique avait été axée sur la réalisation de cet objectif. Le bureau de l'UFT était solidaire de cette politique et continuera à la défendre. Il saisit cette occasion pour relever les dangers que présente un développement touristique incontrôlé et inefficace, dans la perspective d'une saine évolution de l'économie. » « Le bureau de l'UFT regrette le départ de M. Morand dont le travail et les compétences ont permis au tourisme fribourgeois d'accomplir de sérieux

progrès. Et il le remercie pour l'élan qu'il a donné à l'UFT. Il ne doute pas que de nouveaux progrès seront enregistrés, compte tenu des possibilités du canton et des perspectives ouvertes par la nouvelle loi sur le tourisme. Les discussions auxquelles cette loi a donné lieu au Grand conseil ne sont d'ailleurs pas à l'origine du départ de M. Morand. » En terminant, le bureau de l'UFT « espère vivement que, si regrettable qu'elle soit, cette démission serve malgré tout à souligner que le développement touristique n'est pas un jeu à manipuler au gré d'intérêts personnels. Il est vain de se lamenter sur la situation des finances cantonales ou sur les problèmes de développement régional, si l'on s'acharne à compromettre systématiquement, et par tous les moyens, la réalisation d'investissements générateurs d'emplois, de revenus et de recettes fiscales. »

« Le bureau de l'UFT regrette le départ de M. Morand dont le travail et les compétences ont permis au tourisme fribourgeois d'accomplir de sérieux

BIENNE Projets et changements à la Mura

De notre correspondant: Le conseil d'administration de la Mura, dans sa 22me assemblée extraordinaire des délégués s'est occupé de quelques problèmes urgents et a fixé des orientations pour l'avenir. En remplacement de M. Walter Gurtner décédé, le Conseil municipal de Biemme a proposé l'actuel directeur des travaux publics, M. Hermann Fehr. Après un nouvel article qui n'existait pas au moment de la rédaction du règlement actuel de l'entreprise, il est interdit à une commune d'être majoritaire dans une commission. C'est ainsi que Biemme aura trois représentants au conseil d'administration au lieu de quatre comme jusqu'ici. L'assemblée demande encore que cette même disposition puisse être étendue à la composition de l'assemblée des délégués et autres organes. La proposition de faire payer l'épuration des eaux par tous les habitants et non, comme actuellement, par les seuls consommateurs, a été laissée en suspens. On présente les comptes de différents travaux dont les dépassements n'atteignent pas 15.000 francs. Il est question d'une nouvelle orientation concernant les tambours, les fours et le compostage; l'ensemble de l'étude sera présenté ultérieurement. Une longue discussion s'est ouverte à propos de l'achat de turbines à vapeur pouvant permettre jusqu'à 5% d'économie sur les dépenses actuelles et on accorde à cet effet 130.000 francs.

LE COMPOSTAGE: PROCÉDÉ MIRACLE?

Vient ensuite la grande question du compostage qu'on sait être le cheval de bataille dans toutes les installations de ce genre. On propose l'achat d'un certain système, ce qui entraînera la plus longue discussion de la soirée où on mélange la technique et les aspects économiques de l'affaire! Après un débat sans fin, on approuva avec quelques modifications la proposition des délégués de la ville de Biemme qui, en réalité, se donne un temps de réflexion avant de prendre une véritable décision définitive.

La visite de Saint-Nicolas

(c) Fidèle à une belle tradition, les Saint-Nicolas de la Guilde de Carnaval ont rendu visite hier aux hôpitaux, homes et crèches d'enfants de la ville. Pour la plus grande joie de tous, plus de 500 cornets ont été distribués. C'est dans une clairesse illuminée, près de Brugg que les 80 enfants des membres de la Guilde de Carnaval ont accueilli deux Saint-Nicolas arrivés en calèche tirée par deux chevaux blancs. Discours, musique, chants, récitation précédèrent la distribution des cornets et la collation bienvenue. Les Saint-Nicolas de la Guilde de Carnaval n'ont pas oublié les agents qu'ils sont allés trouver dans leur local de garde. Très surprises, les jeunes auxiliaires de police, après avoir reçu le cornet « des enfants sages », n'ont pu faire autrement que d'offrir la café à leurs hôtes en barbe de coton hydrophile...

Billet biennois Malin... ..mais qu'à moitié!

Elle est bien bonne son idée... mais le restaurateur de Reuchenette qui rembourse la moitié du prix du billet de chemin de fer à tout client mangeant chez lui en ces dimanches sans automobiles, risquerait bien de trouver à sa table plus malin que lui. Parce que, tout compté tout réfléchi, un billet de première classe des confins les plus éloignés du pays à Reuchenette, payé la moitié de son prix mais augmenté du prix d'un bon repas, cela fait une belle sortie dominicale somme toute assez bon marché. Suivant ce que mange le client et d'où il vient, le remboursement de la moitié du billet pourrait bien dépasser le total de l'addition. Dès lors, on imagine un peu ce qu'il lui en coûterait, à ce restaurateur astucieux, si une équipe de football ou de hockey en déplacement (accompagnée de ses dirigeants et de ses supporters), ou une société de contemporains, venant par exemple du lointain Tessin, s'avisait de faire étape chez lui!... Il ne pourrait s'en prendre qu'à la cherté des titres de transport. GASTON

BELFAUX Cycliste blessé

(c) Hier vers 16 h, Gérard Savarioud, 10 ans, de Belfaux, circulait à bicyclette sur un trottoir. Un automobiliste de Fribourg le vit soudain se jeter contre sa voiture. Légèrement commotionné et blessé à la tête, l'enfant a été transporté à l'hôpital cantonal.

Lire également d'autres informations en page 25

COMMUNIQUÉ

Séance de signature

Samedi Nancy-Nelly Jacquier dédicacera son dernier livre « Feuilles au vent » à la librairie française Luthi, à Biemme. « Feuilles au vent », ce sont 13 histoires, d'une lecture facile qui emmènent le lecteur dans des régions différentes, dans les mondes les plus curieux, relevant des situations toujours nouvelles, mais toujours empreintes de sensibilité et de beaucoup de cœur. Nancy-Nelly Jacquier est avant tout une psychologue; elle connaît les complexités de l'existence, les difficultés de la vie à deux.

ASPIRINE-C avec vitamine C agit vite en cas de fièvre, refroidissement et grippe. Aspirine-C effervescent avec vitamine C.

DÉPOSITAIRE des cosmétiques naturels et des plantes aromatiques

Maurice MESSÉGUÉ

Prospectus sur demande, **Pharmacie BERTHET**

Place des Philosophes. Tél. 25 18 68 1205 Genève.

Samedi 8 décembre

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.



Heures de départ: <input checked="" type="checkbox"/> Lunch gratuit	
Le Locle, Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

Pfister ameublements sa

Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements: 038-25 79 14

PRIX CITÉ



TRÈS BEAU BLOUSON DE SKI pour messieurs, nylon matelassé, coupe et qualité impeccables

seulement **69.-**

PANTALON DE SKI coupe moderne, laine et hélanca

59.-



La Cité

Le point rouge de Zodiac, le couple Astrographic



Zodiac Astrographic... une nouvelle manière de marquer l'heure. Plus gaie, plus plaisante et plus sûre. A la limite de la fiction, une vraie montre de précision (36000 alternances/heure en version homme). Automatique, calendrier.

Pour elle et pour lui: **Astrographic de Zodiac**
 Etanche 5 atm.
 Boîtier et bracelet en acier inoxydable Fr. 460.-
 Boîtier et bracelet en plaqué or Fr. 490.-
 Le modèle dame est livrable en or 18 carats Fr. 1195.-

Bijouterie du Château
 M. + Mme G. Ielsch
 2013 Colombier - Tél. 41 38 38

Zodiac

LA BOUTEIGGE DU COUPE

le cadeau à la mode qui plait aux deux!

BÉNÉDICTINE B and B
 Bénédicte et Brandy

43vol.% d'herbes et de feu



Importateur: **TINA S.A.**
 5, rue des Allobroges

1227 CAROUGE GE
 Tél. 022-42 13 88

UN BEAU CADEAU toujours apprécié
le gobelin fait main

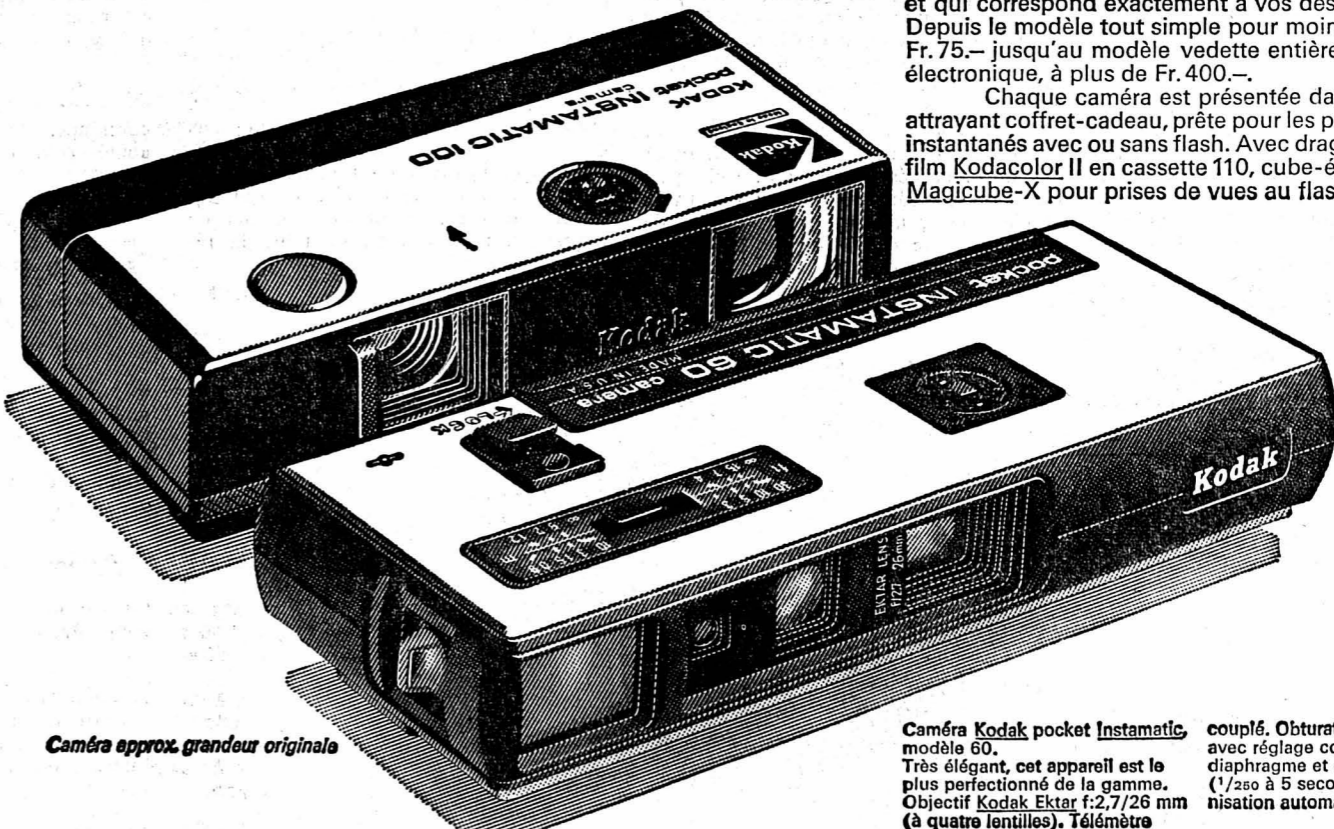
Toujours chez l'artisan **Ph. Aeby**

tapisser-décorateur qui exécute tous les travaux lui-même.
 ÉVOLE 6-8, NEUCHÂTEL
 Tél. 24 08 16 - 24 24 17

Grand choix

4/73

A moins de Fr. 75.-
ou plus de Fr. 400.-:
une caméra de «poche» de Kodak fait toujours plaisir.



Parmi 7 modèles différents, vous trouverez certainement la caméra Kodak pocket Instamatic idéale à offrir (ou à vous faire offrir) et qui correspond exactement à vos désirs. Depuis le modèle tout simple pour moins de Fr. 75.- jusqu'au modèle vedette entièrement électronique, à plus de Fr. 400.-.

Chaque caméra est présentée dans un attrayant coffret-cadeau, prête pour les premiers instantanés avec ou sans flash. Avec dragonne, film Kodacolor II en cassette 110, cube-éclair Magicube-X pour prises de vues au flash.

Caméra approx. grandeur originale

Caméra Kodak pocket Instamatic, modèle 60. Très élégant, cet appareil est le plus perfectionné de la gamme. Objectif Kodak Ektar f:2,7/26 mm (à quatre lentilles). Télémetro couplé. Obturateur électronique avec réglage continu du diaphragme et du temps de pose (1/250 à 5 secondes). Synchronisation automatique du flash.



caméras **7 Kodak pocket Instamatic**

A offrir et à se faire offrir

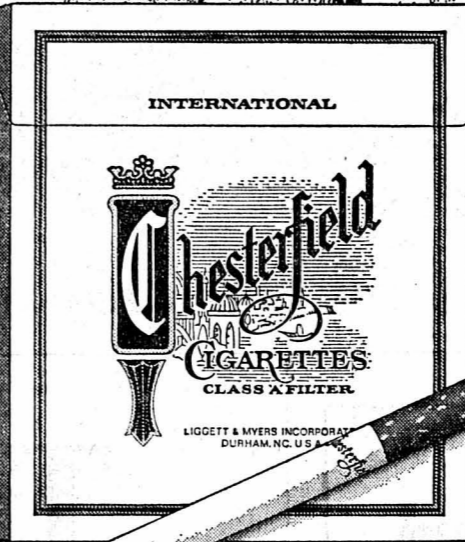
REDISCOVER THE CLASSIC AMERICAN TASTE



Un goût plus léger, plus doux, plus agréable.

Depuis plus d'un demi-siècle, le mélange réputé de Chesterfield — composé des tabacs les plus fins de Virginie, Burley et d'Orient — est reconnu comme le critère de qualité pour toutes cigarettes américaines.

Chesterfield l'américaine classique.



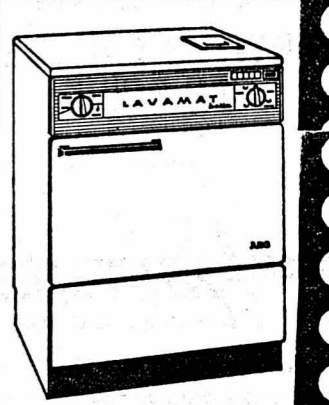
Fr. 1.80

En format international

McCann Erickson

TOUJOURS LUI... TANNER

le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers :



Machine à laver le linge AEG depuis 1390.—

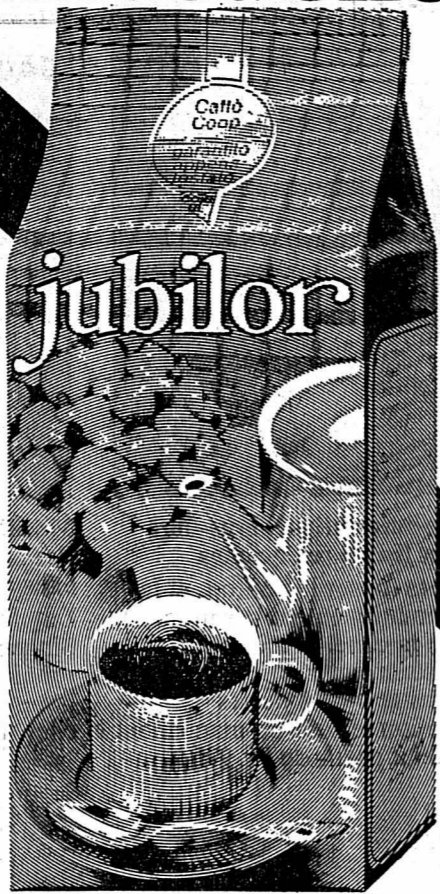
Atelier et exposition : avenue des Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 51 31 NEUCHÂTEL Non seulement il vend... mais il répare.

Tout bien pesé, un choix s'impose : un sol textile signé Giubiasco



Coop Hit:

café Jubilor



Le «Jubilor» est un café spécial. Un bon café pour les bonnes occasions. Parfait est son arôme, car les plus nobles cafés, torréfiés par les spécialistes, font l'objet d'un harmonieux mélange. Un café de fête. Donc un café pour les connaisseurs et les amateurs. Jubilor — le meilleur pour les invités.

250 g

2.80

3.30

Café Coop. Confié aux experts. Apprécié par les connaisseurs.



«J'ai eu l'occasion de recommander votre maison à plusieurs amis et tous ont été entièrement satisfaits...»



nous dit Monsieur Georges Nobs, La Chaux-de-Fonds.

Avant d'acheter ou de louer un téléviseur couleur,

lisez ce que d'autres gens pensent des TV couleur, du service et du système de location Radio TV Steiner.
TV couleur dès Fr. 49.— par mois
TV noir/blanc dès Fr. 29.— par mois
Chaînes Stéréo et Hi-Fi dès Fr. 27.— par mois

Veuillez me faire parvenir gratuitement la brochure des résultats du sondage.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
No. postal/Lieu _____

(A retourner à: Steiner AG, Winterholzstrasse 55, 3018 Berne)

RADIO TV STEINER

Neuchâtel, 34, Port Roulant
Centrale technique: Tél. 038/25 02 41

OFFRE SPÉCIALE

jusqu'au 31 décembre 1973

de votre concessionnaire de service à MORAT. Publicité - Conseil - Vente - Entretien
Maintenant des prix très bas pour tous les appareils ménagers KENWOOD et les stéréos de Goodman

Maintenant machine à laver la vaisselle Kenwood-Compact 10 couverts : Fr. 1490.— (prix pour installation : Fr. 80.—).

Machine à laver la vaisselle Kenwood-K 14 14 couverts : 220 V avec adoucisseur Fr. 1630.—.

Machine à laver Kenwood-MAXIMA Fr. 2000.— incl. installation.

Nouveau ! Colonne lave - sèche - linge Fr. 2600.— incl. installation.
Demandez mon offre d'échange ! Sur tous les autres articles 10 % de rabais. Votre avantage : commandement par téléphone, pas de problèmes de parking, moins de sacrifice de temps pour cette raison, téléphonez encore aujourd'hui !

KENWOOD - SERVICE, MORAT. Tél. (037) 71 45 28.

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts MEUBLES MEYER — Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.



Il en est des crédits comme des amis. C'est dans les difficultés que l'on reconnaît les bons

Aufina a prévu les «coups durs». En cas de maladie ou d'accident, un certificat de protection garantit le paiement de vos mensualités échues. Cette assurance est comprise dans nos tarifs. Qui a un revenu régulier et une situation ordonnée obtient du crédit chez Aufina. Avec des intérêts raisonnables et des conditions favorables.



Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

Coupon

Je désire un prêt personnel de Fr. remboursable en 6/9/12/15 mois

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ N° postal, localité _____
N° de téléphone _____ Date de naissance _____ Nationalité _____
Marié(e)/célibataire _____ Nombre d'enfants _____ Profession _____
Salaire net _____ Revenus accessoires (p. ex. épouse) _____
Domicilié(e) à l'adresse ci-dessus depuis _____ Loyer _____
Autres prêts en cours (oui ou non): _____

Date _____ Signature _____

Montant en espèces*	Remboursable en 15 mensualités à Fr.	
2000.—	148.80	
3000.—	223.30	
4000.—	297.70	
5000.—	372.20	

*Crédits jusqu'à Fr. 20000.— (conditions sur demande)

Aufina SA, 2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
2502 Bière, place de la gare 9, tél. 032 3 22 27 et dans toutes les villes importantes

CHOUROUTE NOUVELLE

et

COMPOTE AUX RAVES

et tout ce qu'il faut
pour garnir

Et nos traditionnelles

PETITES LANGUES
DE BŒUFfraîches, sans gorge
et sans graisse**max Hatmann**

T.251050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Rue Fleury 20 - Neuchâtel

Attention dès maintenant:
3 MODELES DELAVE-VERRES
ET VAISSELLEpour bars, bars à café, cafés-restaurants,
etc. avec programme de 2 minutes
Inox, garantis 1 an + 10 ans
par abonnement

à partir de Fr. 1980.—

Listes de références et des revendeurs agréés
gratuites, sur demande.
TILUX F. Schüpbach-Tauziac, Gare 6,
1033 Cheseaux. Tél. (021) 91 21 54.Cherchez
la fleur!

nouveau! Coupes Panachées

deux arômes, un double régal!

Deux Coupes Panachées Yoplait, deux nouvelles gourmandises. Pour les grands, elles s'appellent Pêche Melba ou Poire Belle Hélène.

Pour les petits, c'est de la vanille avec des morceaux de pêche et de la crème Chantilly ou du chocolat avec des morceaux de poire et de la crème Chantilly. Pour tout le monde, c'est un fameux dessert!

Yoplait

la fine fleur des desserts.

avanti

Euro-Advertising

Par exemple, Roger Vuilloud (10), qui est fier d'avoir éteint 44 fois la lampe de Minitutor dans ses calculs de fractions.

Minitutor avec bloc d'alimentation Fr. 198.—
Minitutor sans bloc d'alimentation Fr. 159.—

Par exemple, Madame M., institutrice du degré élémentaire, qui utilise surtout le Minitutor lorsqu'un élève a de la peine à suivre et qu'il risque de devoir redoubler une année.

Par exemple, Monsieur Louvain, maître d'école primaire à l'esprit moderne. Il utilise telles quelles les séries d'exercices de calcul élémentaire et les questions programmées pour la table de multiplication et les fractions. En revanche, il compose lui-même les programmes d'histoire et de géographie.

Par exemple, les parents du jeune Roland B. à L. qui, conscients de leurs responsabilités, lui ont acheté un Minitutor car, bien que très éveillé, il lisait avec peine. Il existe pour Roland un programme Minitutor parfaitement adapté à ses problèmes de lecture: l'entraînement à la perception visuelle pour les enfants faibles en lecture.

Par exemple, le club des jeunes de O., qui organise à l'intention de ses membres des cours de rattrapage avec l'aide de Minitutors. Tous les participants ont amélioré leurs notes scolaires d'au moins un demi-point.

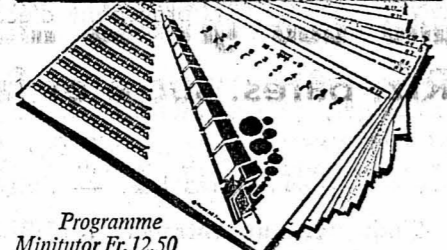
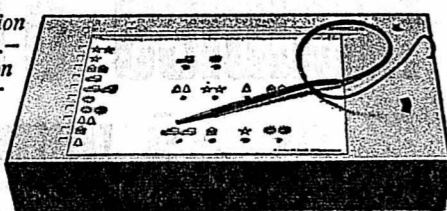
Par exemple, Monsieur M., psychologue à F., auquel le Minitutor permet d'analyser et d'éliminer certaines difficultés de mémorisation qu'éprouvent les écoliers.

Par exemple, M. Raymond, instituteur dans le canton de Neuchâtel, qui utilise le Minitutor pratiquement pour toutes les branches, rédige et photocopie lui-même toutes les séries d'épreuves. Temps nécessaire pour une série d'épreuves de 10 questions et réponses: environ 20 minutes.

Par exemple, Monsieur J., à qui sont confiés les élèves difficiles. Il utilise systématiquement 15 appareils Minitutor pour le calcul et l'orthographe.

Par exemple, les services de transports en commun de la ville de Z., qui utilisent 5 appareils Minitutor pour apprendre aux futurs conducteurs d'autobus certaines règles spéciales de la circulation.

Par exemple, Monsieur H., qui enseigne dans la classe préparatoire pour le gymnase. Il emploie 6 Minitutors pour l'entraînement à l'examen d'admission au gymnase (calcul, grammaire, orthographe).



Programme Minitutor Fr. 12.50

Un élève qui apprend le sourire aux lèvres: C'est une chose qui deviendra à l'avenir absolument naturelle. Effectivement, Roger Vuilloud, qui n'est pourtant pas le meilleur élève de la classe, fait pour la première fois montre d'une assiduité inhabituelle et d'un plaisir évident. Sans que le maître (ou sa mère) ne soient obligés de le stimuler ou même de pousser à la roue. Et sans qu'il n'abandonne, ne se sauve ou se mette à rêver. La raison de cette surprenante soif de savoir: le Minitutor. Cet ordinateur d'étude, mis au point par Philips, pose des questions, répond à des questions et corrige même les fautes (!) avec une patience inaltérable, propre à l'ordinateur. Une «machine à apprendre», qui ne saurait évidemment remplacer l'instituteur, mais se substituer à lui et transformer un éprouvant exercice en un jeu instructif et attrayant qui n'intéresse pas que les adolescents. Des cours programmés complets (Calcul, Algèbre, Latin, Grammaire, Orthographe, Informatique, Code de la route, etc.) sont en vente dans les magasins spécialisés à des conditions très avantageuses.



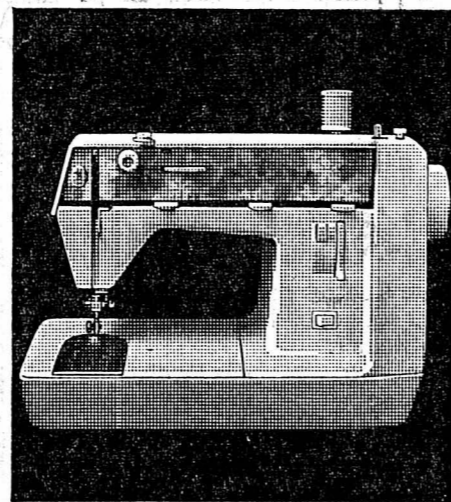
PHILIPS

Vente et conseil:

Librairie St-Pierre SA, Angle rue de Bourg-Caroline, 1000 Lausanne
Librairie Gaillard, Grand Verger 12, 1920 Martigny
Hug & Cie musique, vis-à-vis de la poste, 2000 Neuchâtel

Trois modèles Singer. Et l'un d'eux est fait pour vous.

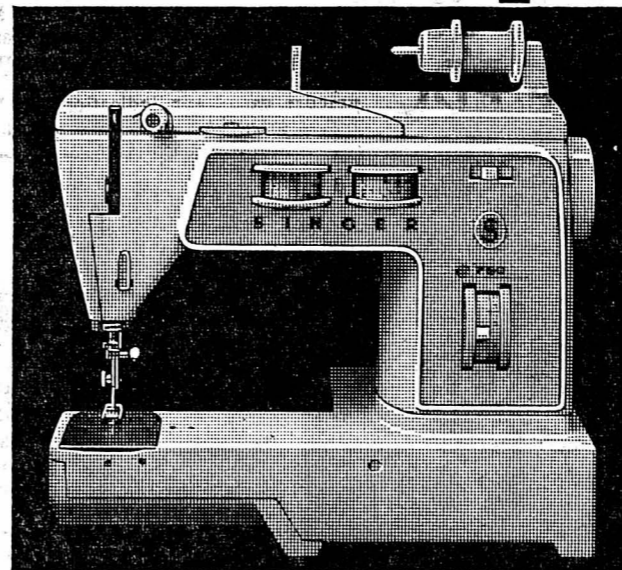
La junior



Modèle 353 zig-zag compact «Starlet» esthétique moderne

Le nouveau Hit de Singer. Pour les jeunes et les toujours jeunes: élégante, légère et pratique. Starlet offre de nombreuses possibilités pour un minimum d'encombrement: elle coud le point droit, le point zig-zag, le point caché et le point tricot. Elle brode et reprise, elle fait des boutonnières et coud des boutons. Sans complications. A un prix très attrayant. Fr. 660.—

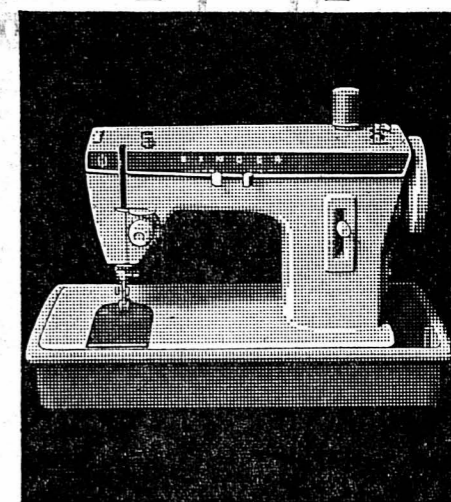
L'automatique



Modèle 760 de luxe super-automatique, bras-libre Perfection technique pour les plus exigeantes

Boutonnières automatiques (poser le bouton, et la boutonnière se coud automatiquement sur mesure). Bobinage automatique de la canette. Aiguille inclinée (meilleure visibilité en cousant). Raccourci accéléré, point de bâti et bien d'autres perfectionnements. Perfection technique, maniement des plus simples. Série 700 à partir de Fr. 995.—

La pratique



Modèle 257 zig-zag à plateau Performance unique à un prix exceptionnel

La plus économique des machines Singer: dispositif pour coudre les boutonnières, pour les reprises rapides, bobinage automatique. Broderies faciles. Fr. 525.—

Ce ne sont là que trois modèles de la vaste gamme de machines à coudre Singer. Notre service à la clientèle vous conseillera volontiers.

SINGER

— la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

Dépositaires Singer non loin de chez vous:

2502 Bienne — Centre à coudre Singer, 24, rue Centrale, 032/2 20 05
2300 Chaux-de-Fonds — C. Schmutz, 8, place du Marché, 039/22 11 10
2000 Neuchâtel — J. Monnier, 11, rue du Seyon, 038/25 12 70

D'autres revendeurs vous sont indiqués par la Compagnie des Machines à coudre Singer SA, Klausstrasse 43, 8034 Zurich, tél. 01/47 25 10

Nous reprenons
toute machine usagée
en paiement.
Téléphonez-nous.

73.1.230.81

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Budget militaire: mise en garde de M. Gnaegi au Conseil national

BERNE (ATS). — Revenant sur ses travaux hier, après l'interruption de la veille, avec la séance de l'Assemblée fédérale siégeant Chambres réunies, le Conseil national a achevé l'examen du budget des PTT et du budget de la Confédération pour 1974. L'un et l'autre ont été adoptés, le premier par 79 voix sans opposition, le second par 82 voix contre 5.

L'étude du budget du département militaire — le seul à ne pas avoir été abordé lundi et mardi — a donné lieu à un débat à vrai dire peu animé sur la défense nationale. En fin de séance, la Chambre du peuple a approuvé des accords d'aide financière conclus avec l'Inde, l'Indonésie et la Banque inter-américaine de développement, et prévoyant des prêts pour un montant de 118,75 millions, à prendre sur le crédit de 400 millions voté en septembre 1971. Certains députés, considérant la crise pétrolière actuelle, ont demandé au gouvernement, à cette occasion, s'il envisageait d'une manière ou d'une autre de modifier sa politique à l'égard du tiers monde. La réponse du conseiller fédéral Brugger a été négative.

BUDGET MILITAIRE

Le Conseil national est revenu à l'étude du budget de la Confédération pour 1974, dont il reste encore à analyser un chapitre: celui du département militaire.

M. Muret (PDT-VD) présente une proposition de renvoi au Conseil fédéral. M. Bommer (PDC-TG) s'oppose à cette proposition, et rappelle la nécessité d'attribuer à la défense nationale une part suffisante des dépenses fédérales.

La diminution, en pourcentage, de cette part depuis quelques années est jugée inquiétante par le député thurgovien, M. Marthaler (UDC-BE) rappelle à M. Muret que chaque pays a une armée, la sienne ou celle d'un autre. M. Villard (soc-BE) appuie le projet de renvoi au Conseil fédéral. M. Thévoz (lib-VD) s'y oppose, au nom de la commission des finances, puis le conseiller fédéral Gnaegi intervient: nous sommes vraiment arrivés au minimum absolu en ce qui concerne le budget militaire, déclare-t-il. L'inquietant, précise le chef du DMF, est le déplacement, à l'intérieur de ce budget, de la part consacrée aux dépenses courantes, au détriment de celle consacrée aux investissements, qui ne représentent plus que 31 % de l'ensemble cette année. Toute réduction supplémentaire, conclut M. Gnaegi, aboutirait à un affaiblissement certain de la défense nationale. Au vote, la proposition de M. Muret est repoussée par 107 voix contre 6.

Une proposition de M. H. R. Meyer

Elections au Conseil fédéral: des «surprises attendues» pour le PDC

BERNE (ATS). — Commentant les résultats des élections complémentaires au Conseil fédéral, le parti démocrate-chrétien suisse (P.D.C.) relève que, dans le fond, il ne s'agit pas de véritables surprises, mais de surprises attendues. Ces élections ont été placées sous le signe de l'insécurité non seulement dans le public, mais dans l'Assemblée fédérale également. L'élection du premier candidat inofficiel — M. Willi Ritschard — qui a été préparée par le renoncement du président du Conseil national, M. Muheim, a dans une certaine mesure poussé les indécis dans le camp des adversaires des candidats officiels.

Pour ce qui est de l'élection de M. Hurlimann, l'élément douloureux est le fait que la Suisse de langue italienne «en tant qu'élément constitutif de notre Etat fédéral et non seulement comme région ou canton» n'a plus de représentant au gouvernement fédéral.

Le nouveau conseiller fédéral Hurlimann a déclaré au service de presse du parti démocrate-chrétien que la Suisse doit se concentrer «sur les nécessités premières et les urgences dans tous les domaines». Elle doit d'une part trouver sa place «dans une communauté plus grande de l'Occident» sans éclater d'autre part dans sa diversité. Le principe de la collégialité du gouvernement a acquis aujourd'hui justement une nouvelle valeur significative, a déclaré M. Hurlimann. En ce qui concerne la répartition des départements, le nouveau conseiller fédéral n'a pas donné de préférence. Il est prêt à reprendre le département qui lui sera attribué.

ELECTION DE M. RITSCHARD: «NOUS VOULONS NOUS REJOUIR»

«Un événement de poids»: c'est ainsi que la correspondance syndicale qualifie l'élection au Conseil fédéral de M. Willi Ritschard, «un ancien travailleur». «Au-delà de toutes les ombres que ces élections au Conseil fédéral ont projetées dans les rangs socialistes notamment», on peut se réjouir de cette élection.

LIVRETS DE DÉPÔT
4 1/2 %
LIVRETS JEUNESSE ET LIVRETS 60 ANS
5 1/4 %
BONS DE CAISSE
6 % à 5 ans
Placements sûrs et stables
IMEFBANK
Agence de Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 13 ☎ 24 08 36

(rad-LU) concernant le prix des munitions et, d'une manière plus générale, le tir hors-service entraîne une intervention de M. Graz (rép.-ZH), favorable à un entraînement plus poussé au tir au pistolet, et qui appuie le député lucernois. Au nom de la commission, M. Thévoz juge la proposition intéressante, mais les 200.000 francs nécessaires lui paraissent excéder les possibilités du budget. Pour sa part, le conseiller fédéral Gnaegi observe le caractère plus sportif que militaire du tir au pistolet, mais est obligé de repousser l'amendement, comme le fait aussi le Conseil, par 53 voix contre 38.

L'examen du budget militaire est aussi achevé. L'arrêté approuvant ce budget, à son article 4, prévoit un certain nombre de crédits d'engagements ouverts au Conseil fédéral, en particulier, dans le projet, 753 millions pour des subventions fédérales et des prêts. Alors que la majorité de la commission propose de passer à 763 millions, c'est-à-dire d'y ajouter les 10 millions versés pour les améliorations foncières, une minorité, représentée par M. Biel (UDC-ZH), propose de descendre à 700 millions.

Les rapporteurs, MM. Schürmann (PDC-SO), président de la commission des finances, et Debétaz (rad-VD), estiment qu'il serait arbitraire d'agir comme le propose M. Biel et demandent le rejet de l'amendement de ce dernier. Le Conseil se range à cet avis, par 79 voix contre 17.

Au vote final, le budget 1974 est approuvé par 82 voix contre 5.

Le Conseil national entend ensuite une intervention personnelle. M. Hubacher (soc-BL), dans une motion, demande un examen du problème de notre aviation militaire. M. Gnaegi accepte cette motion sous forme de postulat: c'est bien l'intention du Conseil fédéral de procéder à ce réexamen, mais nous ne pensons pas devoir nous lier à cet égard, déclare le chef du DMF. Postulat accepté.

ACCORDS D'AIDE FINANCIÈRE

Sept orateurs ont pris la parole lors du débat d'entrée en matière sur les accords d'aide financière au développement, qui concernent deux prêts à l'Inde pour le développement de son infrastructure en matière d'énergie électrique et l'importation de biens d'équipement de caractère essentiel et prioritaire, un prêt à l'Indonésie pour l'approvisionnement en eau de deux villes, et une contribution à un fonds spécial de la Banque interaméricaine de développement destiné au financement de projets en faveur des pays les moins avancés d'Amérique latine.

L'ancien monteur d'installations de chauffage, qui «s'est élevé de manière impressionnante», fera bonne figure au Conseil fédéral, où il défendra le bien de tout le peuple.

La correspondance syndicale regrette en revanche les «dénigrements peu loyaux et le blocus exercés par la partie bourgeoise» à l'égard du candidat officiel du parti socialiste, M. Arthur Schmid. Il n'a pas mérité la poursuite acharnée qu'on lui a faite.

Le parti radical satisfait

BERNE (ATS). — Ce serait vraiment une ironie du destin qu'il ait fallu le «bloc bourgeois» comme l'a déclaré le président du groupe socialiste, pour élire le premier travailleur appelé à faire partie du Conseil fédéral, écrit jeudi le service de presse du parti radical. La démonstration de la gauche contre Willi Ritschard est incompréhensible, ajoute le service de presse, dans la mesure même où le nouveau conseiller fédéral représente précisément les milieux de la population dont les socialistes affirment défendre les intérêts.

On peut être satisfait du résultat de ces élections, observe encore le service de presse radical. L'échec des candidats des groupes, qui n'ont obtenu que des majorités extrêmement faibles dans leurs propres formations, n'a pas surpris. Assurément, il ne s'agit pas de fêter l'insuccès des trois candidats comme une «victoire du parlement», néanmoins, cet insuccès, si l'on en juge par les démarches préalables, qui ont été, dans la phase de préparation, «plus transparentes qu'elles ne l'avaient jamais été», ne signifie pas une défaite des groupes. Chez les radicaux, le bon nombre de suffrages recueilli par le président du parti semble montrer que la discipline de groupe a assez bien joué. On n'aurait cependant jamais accepté, dans ce groupe comme dans les autres, de se considérer comme obligé de voter pour le candidat officiel d'une autre formation.

La FOBB se félicite de l'élection d'un ancien ouvrier

LAUSANNE (ATS). — Réunis jeudi à Lausanne sous la présidence de M. Georges Diacon, vice-président central, les permanents responsables des quatorze sections romandes de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment se sont réjouis de l'élection de M. Willi Ritschard au Conseil fédéral, en remplacement d'un autre éminent ami du syndicalisme libre, M. Hans-Peter Tschudi. «Que l'on mette l'accent sur ses origines manuelles ou ses tendances de droite, avec plus ou moins de sarcasmes ou d'intentions, M. Willi Ritschard reste surtout aux yeux des travailleurs de la FOBB un bâtisseur opiniâtre et positif.» Au nom de plus de 40.000 syndiqués FOBB en Suisse romande, les permanents responsables adressent leurs félicitations et leurs vœux au conseiller fédéral Ritschard.

Les questions évoquant l'hypothèse d'une éventuelle révision de la politique suisse à l'égard du tiers monde, compte tenu des enseignements de la crise pétrolière actuelle, ont été posées, souvent avec beaucoup de nuances, par MM. Allgöwer (ind.-BS), Cavelti (PDC-GR), Reich (rép.-ZH) et Hofer (UDC-BE). Le conseiller fédéral Brugger a observé que la crise pétrolière fera la semaine prochaine l'objet d'un débat au Conseil national, mais surtout qu'elle constitue un problème en fait distinct de celui de l'aide au développement.

En réponse à d'autres interventions, le chef du département de l'économie publique a rappelé que le choix des critères au nom desquels notre aide est accordée est délicat et que ce qui vaut chez nous ne vaut pas nécessairement ailleurs. Les quatre accords ont été approuvés ensuite par 121 voix sans opposition.

Dès le 1er janvier Plus de coupons d'essence en Italie

BERNE (ATS). — Dans un communiqué de l'Automobile-Club de Suisse, on rappelle à tous les automobilistes dont l'intention est de se rendre prochainement en Italie, que les coupons d'essence ne seront plus acceptés dans ce pays dès le 1er janvier prochain. A partir de cette date, les automobilistes étrangers paieront donc le tarif habituel, soit 190 litres pour la normale et 200 litres pour la super. Dès vendredi 7 décembre 1973, la plupart des points de vente cesseront la distribution des coupons d'essence, alors que, le 14 décembre, tous les coupons seront retirés du marché.

Enfin, l'ACS communique que l'an prochain, le péage sur les autoroutes italiennes augmentera de quelque 12 %.

Mise en garde contre un astucieux subterfuge

BERNE (ATS). — Une maison d'édition de Vaduz diffuse des bulletins de versement pour des inscriptions dans une «liste téléphonique par professions de la Suisse», indique un communiqué des PTT. Une coupure de la liste téléphonique officielle suisse par professions des PTT se trouve collée sur le bulletin de versement, faisant croire aux abonnés au téléphone qu'il s'agit de l'annuaire «B» officiel des PTT.

Avec cette liste par professions, ni avec son éditeur à Vaduz. Elle prie les abonnés au téléphone et au télex de prendre garde aux indications de l'expéditeur avant un versement éventuel.

Des milliers de fleurs menacées par la crise du pétrole en Valais

De notre correspondant:

L'inquiétude grandit ces jours chez certains producteurs de fleurs en serres. On sait en effet que depuis quelques années de telles installations coûteuses ont été créées dans la plaine du Rhône.

Ces serres produisant des centaines de milliers de fleurs au cœur même de l'hiver, notamment pour des grands magasins et des fleuristes privés sont chauffées au mazout. La moindre installation brûle des centaines de litres par jour voire plus d'un millier, la température devant rester constante et relativement élevée jour et nuit. La restriction des carburants frappe ce genre de commerces.

On aurait même répondu à une demande de faveur en haut lieu que «la fleur était un produit de luxe» et qu'il ne fallait pas s'attendre à des mesures d'exception. Où l'affaire s'aggrave c'est dans le cas de producteurs ayant doublé la superficie de leurs serres depuis l'an passé et qui n'ont droit cette année qu'à un contingent de carburant égal à celui de l'an passé. Des experts vont se rendre ces jours dans certaines entreprises pour étudier la situation de plus près.

Certains horticulteurs ont déjà pris la décision de fermer leurs serres après avoir liquidé leurs stocks de fleurs et ne reprendront la production qu'au printemps. D'autres ont de tels investissements, du personnel spécialisé qu'on peut difficilement congédier, qu'une fermeture des serres ne peut être envisagée. Faute de mazout d'autre part, des centaines de milliers de fleurs sont menacées de périr.

Toujours à propos de la crise du pétrole, notons que plusieurs garages valaisans ont décidé de fermer leurs

Vitamine «C»: recours rejeté

(c) On se souvient de la polémique suscitée dès 1971 déjà par l'interdiction qui fut faite à la Société coopérative Migros de vendre des vitamines «C». Celles-ci se présentaient sous la forme de comprimés effervescents connus sous le nom de «MC Vit».

Le directeur de Migros-Valais avait déposé en son temps un recours auprès du Tribunal fédéral.

Hier le Conseil d'Etat valaisan rappelant l'interdiction qui avait été faite par le département de la santé publique, informait la presse que ce recours avait été rejeté par le Tribunal fédéral.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfthal
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

SUITE Débat sur la surchauffe aux Etats

On est relativement impuissant. D'autre part, le problème de l'adaptation des salaires au renchérissement n'est pas simple. Si l'on augmente les salaires, on pousse à la consommation et l'on favorise l'inflation.

Mais, d'un autre côté, les travailleurs ont, aussi, droit à une part des surpluses de productivité enregistrés dans l'économie. Il faut trouver la juste mesure. L'application des mesures a nécessité la création d'offices et d'organes qui, il faut le dire, fonctionnent avec un minimum de personnel (par exemple les bureaux des délégués à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices et du délégué à la stabilisation du marché de la construction). Un rôle important est dévolu au «groupe de coordination de lutte contre la surchauffe». Il s'agit d'une sorte d'état-major chargé de coordonner les mesures prises.

M. Hefti (rad-GL) fit remarquer que l'indice du coût de la vie n'est pas seulement un instrument de mesure, mais aussi une cause de hausse. S'il rend compte, par exemple de l'augmentation des prix du pétrole, il n'enregistre pas le phénomène de raréfaction qui oblige à utiliser moins souvent les véhicules à moteur.

LA PRIORITÉ

Le conseiller fédéral Celio répondit. La lutte contre la surchauffe et le renchérissement sont prioritaires, non seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe. L'indice du coût de la vie, tel qu'il est structuré ne fonctionne plus. On l'a vu lors de l'augmentation des prix de l'essence et des huiles de chauffage. Et l'on indexe tout sur cette norme, même la taxe sur les chiens.

Sans la crise du pétrole, l'indice aurait été inférieur à 8 %. Il faudra revoir le système, car cet indice est devenu une source d'inflation.

LE DANGER

En ce qui concerne l'application des arrêtés, la flexibilité n'offre pas un jeu de manœuvre très large. On ne peut pas mener une politique des structures à l'aide des arrêtés conjoncturels. Il est faux de dire que depuis qu'il y a une politique conjoncturelle, les régions pauvres s'appauvrissent et les régions riches s'enrichissent. La statistique de l'impôt de défense nationale l'a montré. Les taux de croissance sont plus élevés dans les régions en développement que dans les centres fortement industrialisés. Il est aussi faux de prétendre que seuls les cantons industrialisés profitent du contingent spécial. D'autre part, en ce qui concerne le volume des émissions, le secteur privé est traité sur le même pied que le secteur public. Les limitations importantes sont imposées uniquement aux banques et aux holdings, car elles peuvent émettre des obligations de caisse. Enfin, M. Celio mit en garde la Chambre contre le danger de la «stagflation». Si les exportations diminuent en raison de la crise du pétrole avant qu'on ait pu influencer les prix, on sera dans cette situation.

Après une intervention de M. Vincenz (PDC-GR), la Chambre approuva tacite-

ment le rapport. Celui-ci sera encore examiné par le Conseil national.

UN TOURISME ADAPTÉ

La chambre examina ensuite le projet d'arrêté fédéral sur l'Office national suisse du tourisme (ONST) qui doit porter de 10 à 12,5 millions la contribution annuelle accordée à cette institution pour 1974 et à 15 millions pour 1975 - 1977. Cette augmentation, explique le rapporteur, M. Krauchthaler (UDC-BE), vise à compenser le renchérissement et à affecter un tiers de ses dépenses courantes à la production de moyens de publicité. Elle se justifie du fait que le tourisme contribue largement à compenser le déficit de notre balance commerciale et constitue un facteur essentiel de développement des régions de montagne. La commission propose de donner à cet objet la forme d'une loi. Le crédit annuel de 15 millions devant être accordé dès 1975.

M. Reverdin (lib-GE) ne souhaite pas la transformation de l'arrêté en loi qui

compliciterait la procédure. Il faudrait un arrêté de portée générale pour le subventionnement, que l'on pourrait changer au gré des circonstances. Le parlementaire genevois met la Chambre en garde contre le tourisme de masse et le «tourisme d'argent». Il faut un tourisme plus sélectif, adapté à notre pays, à ses dimensions, à ses sites. L'ONST devrait s'inspirer de ce principe.

Le président de la Confédération, M. Bonvin, approuva la remarque de M. Reverdin. La forme de l'arrêté est mieux adaptée, plus flexible. Il faut étudier ce problème. Au sujet du tourisme de masse, M. Bonvin abonda dans le sens du parlementaire genevois. Il faut soigner la qualité et changer les habitudes touristiques des gens. Les régions touristiques doivent conserver leur caractère propre.

Au vote, le projet de loi fut approuvé par 27 voix. Il doit encore être examiné par le Conseil national. Entre-temps, la commission examinera la possibilité de conserver la forme juridique de l'arrêté.

Campagne de la conférence de sécurité routière «Contact visuel - signe de la main»

BERNE (ATS). — «Contact visuel - signe de la main»: tel est le slogan que la conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (CSR) a choisi jeudi à Berne au cours de son assemblée ordinaire pour sa campagne d'éducation routière 1974. C'est dans le but de créer une compréhension mutuelle entre tous les usagers de la route que la CSR a choisi ce thème.

D'autre part, la sécurité des piétons est un problème grave. En effet, en 1972, plus de 6000 piétons ont été blessés dans des accidents de la circulation (soit 20 % de l'ensemble des blessés) et près de 500 tués (soit 30 % des victimes de la route). Un écho tout particulier sera donné à cette campagne, réalisée pour la première fois avec une collaboration plus active de la Société suisse de radio-diffusion et de télévision (SSR).

Pour 1974, les grands panneaux placés à l'extérieur des localités et les affiches collées dans les villes et villages représentent, sur un fond violent, une main grise et une main jaune dont les doigts se croisent illustrant ainsi une route avec un passage pour piétons, le slogan étant donc «contact visuel - signe de la main».

Des milliers de fleurs menacées par la crise du pétrole en Valais

colones du vendredi soir au lundi matin. Il sera impossible ainsi, demain samedi, de trouver de l'essence dans certaines stations du canton.

D'aucuns envisagent également de fermer les colonnes en pleines semaines dès 17 heures déjà.

«JOURS TRANQUILLES À CLICHY»...

Le Tribunal fédéral confirme le verdict de la Cour suprême du canton de Lucerne

(c) La Cour de cassation du Tribunal fédéral s'est occupée de la fameuse affaire du film «Jours tranquilles à Clichy», une affaire qui avait fait du bruit à Lucerne. On se souvient que des personnes privées (Lucerne ne connaît plus la censure cinématographique depuis deux ans) avaient déposé plainte en bonne et due forme, cette bande étant considérée comme obscène (art. 204 du code pénal suisse). Le film avait été confisqué et le propriétaire de la salle mis à l'amende. Il avait recouru contre la décision de la première instance. En date du 10 novembre 1972,

le Tribunal du district de Lucerne s'occupait à son tour de l'affaire et acquittait purement et simplement le propriétaire du «Ciné Studio» de Lucerne. Mais l'affaire n'était pas terminée pour autant. Le procureur interjeta appel et le tribunal suprême du canton de Lucerne, siégeant le 22 février 1973, condamna le propriétaire de la salle à payer les frais de la cause. Se référant à l'article 20 du même code pénal suisse (erreur de droit), le Tribunal suprême décida de renoncer à infliger une amende à M. P.-A. Stocker. Le film fut retiré de la circulation et

déposé aux archives pénales du canton de Lucerne. Non satisfait de ce jugement, le propriétaire du cinéma lucernois s'adressa au Tribunal fédéral, comme le fit également le procureur. Ce dernier était en effet d'avis qu'une amende devait être infligée à M. Stocker. Selon le jugement du Tribunal fédéral la sentence prononcée par le Tribunal suprême du canton de Lucerne est seule valable.

Des Bâloises sur le sentier de la guerre

(c) Un groupe de Bâloises, qui se nomment elles-mêmes les «zoras rouges» et ont pris pour emblème une ménagère au poing gauche levé, ont décidé de partir en guerre contre la hausse des prix. Elles ont choisi la Claraplatz et ses environs comme champ de bataille et ont pris comme armes l'affiche, le haut-parleur et... même quelques petites scènes violentes... Première action directe: un boycottage de dix jours des pâtes alimentaires! L'offensive prendra fin le 8 décembre. Le bouquet final doit être une grande manifestation de protestation qui aura lieu le 7 décembre à la Maison du peuple.

Bâle-Campagne: plus de machines à sous?

(c) Une commission du Landrat (Grand conseil) vient d'approuver un projet gouvernemental d'interdiction des machines à sous dans les établissements publics, comme l'ont déjà fait les cantons de Saint-Gall, Argovie, Berne et Soleure. Cette décision a été prise après que des contrôles de police eurent démontré que de nombreux appareils avaient été modifiés au détriment des joueurs, faisant ainsi d'un jeu d'adresse un simple jeu de hasard.

Des automobilistes zuricois se groupent pour économiser l'essence

De notre correspondant:

De certaines d'automobilistes zuricois ont suivi les recommandations du plus grand quotidien des bords de la Limmat, le «Tages-Anzeiger», et se rendent en groupes au travail ou s'en retournent de la même façon chez eux le soir.

De cette façon, ils contribuent à économiser de l'essence, à rendre la circulation plus fluide aux heures de pointe et à protéger l'environnement. Sous le slogan «Economisez, l'essence - ne roulez pas seul mais à quatre ou cinq», le quotidien zuricois a lancé une campagne, il y a une semaine.

Le journal a mis ses ordinateurs à la disposition des volontaires. Chaque inscrit reçoit une liste d'adresses d'autres automobilistes qui se sont eux aussi annoncés et habitent le même quartier, la même maison ou la même localité, désireux de faire cause commune, à condition que l'itinéraire de travail soit plus ou moins identique. Ainsi, trois ou quatre automobilistes peuvent rouler

tour à tour dans une seule voiture. Plusieurs règles ont été établies à cet effet.

La campagne repose sur la réciprocité; elle est gratuite pour tous les participants entre eux; les prescriptions légales interdisent d'ailleurs le transport individuel contre rémunération; la question de l'assurance-reponsabilité civile est affaire de chacun; le quotidien n'est qu'un intermédiaire et n'endosse aucune responsabilité. Il est conseillé aux usagers habituels des transports publics de continuer à utiliser le train, le tram ou le bus.

A l'issue de la première semaine de cette campagne, on estimait le nombre des participants bénévoles à environ un millier. Le succès peut être compris de deux façons: d'une part, les automobilistes qui ont décidé de participer à la campagne, de l'autre, ceux qui ont convenu spontanément entre eux de suivre les recommandations du journal, mais sans recourir à ses services. Et ils sont parait-il assez nombreux à s'être ralliés à l'idée.

Des Bâloises sur le sentier de la guerre

On achète tout, sans se soucier du prix. On stocke.

Des ressortissants étrangers (italiens et espagnols) ne sont pas les derniers à se distinguer à ce petit jeu néfaste. A Carouge, les produits alimentaires de première nécessité s'arrachent sur les rayons des supermarchés débordés.

On voit pire: des quidams proposent ouvertement du riz (dont le prix monte en flèche il est vrai et qui se fait rare) au marché noir, — c'est-à-dire à peu près à la valeur double du prix coûtant.

Les gérants des supermarchés ont beau répéter qu'il n'y a pas de quoi paniquer, que la Suisse dispose de stocks de vivres suffisants, rien n'y fait.

Des automobilistes zuricois se groupent pour économiser l'essence

De notre correspondant:

De certaines d'automobilistes zuricois ont suivi les recommandations du plus grand quotidien des bords de la Limmat, le «Tages-Anzeiger», et se rendent en groupes au travail ou s'en retournent de la même façon chez eux le soir.

De cette façon, ils contribuent à économiser de l'essence, à rendre la circulation plus fluide aux heures de pointe et à protéger l'environnement. Sous le slogan «Economisez, l'essence - ne roulez pas seul mais à quatre ou cinq», le quotidien zuricois a lancé une campagne, il y a une semaine.

Le journal a mis ses ordinateurs à la disposition des volontaires. Chaque inscrit reçoit une liste d'adresses d'autres automobilistes qui se sont eux aussi annoncés et habitent le même quartier, la même maison ou la même localité, désireux de faire cause commune, à condition que l'itinéraire de travail soit plus ou moins identique. Ainsi, trois ou quatre automobilistes peuvent rouler

tour à tour dans une seule voiture. Plusieurs règles ont été établies à cet effet.

La campagne repose sur la réciprocité; elle est gratuite pour tous les participants entre eux; les prescriptions légales interdisent d'ailleurs le transport individuel contre rémunération; la question de l'assurance-reponsabilité civile est affaire de chacun; le quotidien n'est qu'un intermédiaire et n'endosse aucune responsabilité. Il est conseillé aux usagers habituels des transports publics de continuer à utiliser le train, le tram ou le bus.

A l'issue de la première semaine de cette campagne, on estimait le nombre des participants bénévoles à environ un millier. Le succès peut être compris de deux façons: d'une part, les automobilistes qui ont décidé de participer à la campagne, de l'autre, ceux qui ont convenu spontanément entre eux de suivre les recommandations du journal, mais sans recourir à ses services. Et ils sont parait-il assez nombreux à s'être ralliés à l'idée.

VAUD

La doyenne du canton n'est plus

NYON (ATS). — Mme Sophie Davaine-Gonet, doyenne du canton de Vaud, est morte dans sa 103ème année, dans une maison de repos de Begnins. Née à Nyon le 16 septembre 1871, elle était la dernière survivante de la famille Louis Gonet, fondatrice de la banque Gonet et Cie, à Nyon.

GENEVE

Ruée sur les denrées alimentaires dans des grands magasins genevois Riz, pâtes, sucre et farine font défaut

On achète tout, sans se soucier du prix. On stocke.

Des ressortissants étrangers (italiens et espagnols) ne sont pas les derniers à se distinguer à ce petit jeu néfaste. A Carouge, les produits alimentaires de première nécessité s'arrachent sur les rayons des supermarchés débordés.

On voit pire: des quidams proposent ouvertement du riz (dont le prix monte en flèche il est vrai et qui se fait rare) au marché noir, — c'est-à-dire à peu près à la valeur double du prix coûtant.

Les gérants des supermarchés ont beau répéter qu'il n'y a pas de quoi paniquer, que la Suisse dispose de stocks de vivres suffisants, rien n'y fait.



MIGROS

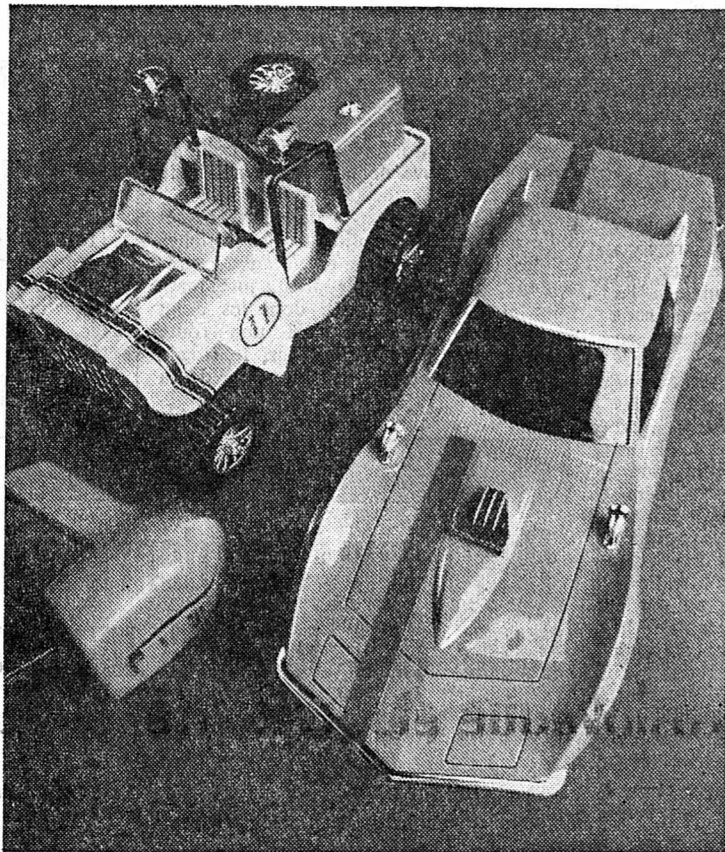
toujours plus appréciée

...pour
les cadeaux
aussì



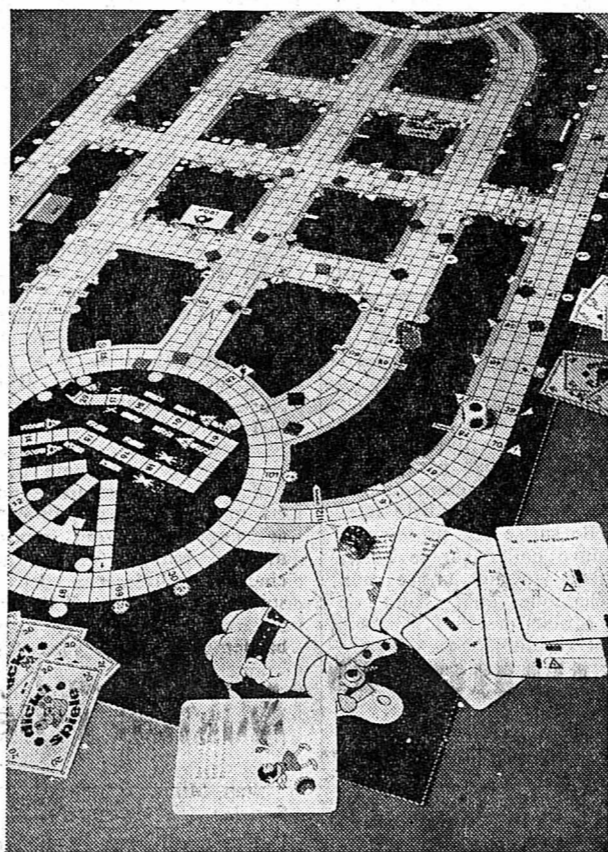
Poupée BETTINA

Exécution particulièrement réussie, hauteur: 42 cm. A choix en 4 tenues différentes. **22.-**



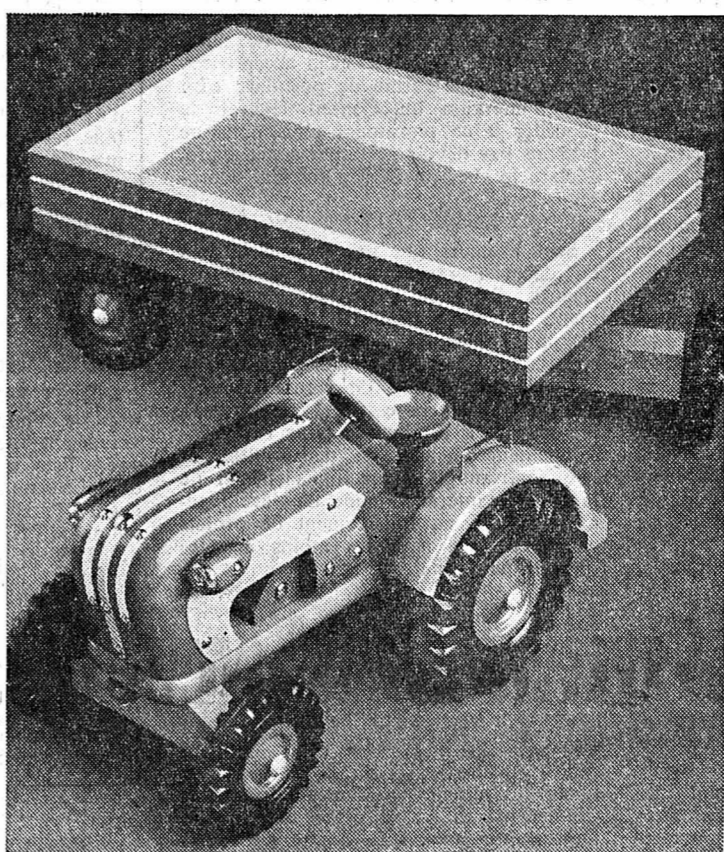
Voitures téléguidées

Jeep ou voiture de sport. Peuvent être guidées en marche avant et arrière et être stoppées. En matière plastique, avec pneus de caoutchouc. La pièce **19.-**



Le grand jeu de la circulation

Pour automobilistes, cyclistes et piétons, pour adultes et enfants. En plus du plaisir qu'il procure, ce jeu est d'une grande valeur éducative. Un jeu que tous devraient posséder. **24.-**



Tracteur à remorque

En bois laqué de couleur, avec pneus de caoutchouc. Longueur: 66 cm. **22.-**



Installation téléphonique

2 appareils en matière plastique, avec câble de liaison et lumière. Fonctionnement à pile. **19.-**



Service à café d'enfants

En matière plastique. 4 décors différents à choix. **4.80**



Mercedes 350 SE

En fonte. Reproduction fidèle, avec pfennig porte-bonheur. Longueur: 18 cm. En différentes couleurs. **18.-**

MARCHÉS MIGROS

Avenue des Portes-Rouges et Peseux

Les Autrichiennes frappent au « Critérium de la première neige »

Déjà Annemarie Proell à Val d'Isère

La blonde Autrichienne Annemarie Proell (20 ans), récemment mariée à Herbert Moser, un technicien de la fabrication des skis et excellent joueur de football, a démontré qu'elle n'avait absolument rien perdu de ses qualités exceptionnelles en remportant la descente du « Critérium de la première neige », à Val d'Isère, dans laquelle elle a surclassé ses rivales. Certains ont même avancé, en plaisantant, que le mariage avait été bénéfique pour elle car

jamais auparavant elle n'avait remporté victoire aussi écrasante.

SUCCES D'ENSEMBLE

Pour cette première grande compétition de la saison 1973-74 comptant pour la Coupe du monde, ce fut d'ailleurs l'occasion d'un succès d'ensemble des skieuses autrichiennes, puisque Annemarie Proell s'est imposée devant deux de ses compatriotes, Wiltrud Drexel (2^{me} à 2'53) et Irmgard Lukasser (3^{me} à 3'11). De plus, l'équipe dirigée par Toni Sailer a encoché placé Marianne Ranner et Brigitte Totschnig (9^{mes} ex-aequo) parmi les dix premières, affirmant ainsi d'emblée ce que chacun pressentait, à savoir une domination autrichienne dans les épreuves féminines.

Mais pour la Suisse, cette descente courue sur une piste longue de 2150 mètres pour une dénivellation de 555 mètres a également apporté un élément réjouissant : à savoir le retour en forme de Marie-Thérèse Nadig, double championne olympique à Sapporo, qui a pris la quatrième place à 2'66 d'Annemarie Proell et fut ainsi la seule à battre quelque peu en brèche la supériorité autrichienne. Et encore, la jeune Saint-Galloise (19 ans) fut particulièrement malchanceuse. Au départ, ses bâtons se plantèrent dans la neige et elle perdit là un temps précieux. Et c'est sur la fin du parcours, plus technique, que Marie-Thérèse put refaire en partie son retard.

PRESQUE UNE SURPRISE

Alors que Rita Schneider, qui partait pour la première fois dans le premier

groupe (dossard No 14), fut victime d'une chute et disqualifiée, la surprise aurait pu venir de Marianne Hefti (dossard No 30). Au passage intermédiaire, la Glaronnaise était en effet créditée du troisième temps, à 2'32 d'Annemarie Proell certes mais plus d'une seconde devant Marie-Thérèse Nadig. Hélas, Marianne Hefti commit coup sur coup deux fautes dans l'ultime portion et elle frisa la chute. Finalement, elle dut se contenter de la 21^{me} place alors qu'elle semblait partie pour réaliser un exploit.

Pour cette descente, le temps était magnifique, ensoleillé et point trop froid, et la piste excellente bien que la couche de neige fut peu épaisse. Toutefois, certaines concurrentes ont été surprises dans les virages du haut, en trouvant de la glace, les organisateurs ayant dû arroser ces virages afin qu'ils ne soient pas trop rapidement rapés. Annemarie Proell, partie avec le dossard No 5, s'assura dans la première partie du parcours, où il fallait essentiellement bien glisser, un avantage décisif. La championne de Kleinarl était créditée de 56'05 au poste intermédiaire. Elle précé-

dait alors Wiltrud Drexel de 2'20, Marianne Hefti de 2'32, Ingrid Gfoelner de 2'36, Betsy Clifford de 2'74, Marianne Ranner de 2'78, Marie-Thérèse Nadig étant pointée assez loin, à 3'48.

Dans le grand « S » précédant l'arrivée, Marie-Thérèse Nadig, se montra très à l'aise. Mais Annemarie Proell ne pouvait plus alors être inquiétée et elle signait de manière particulièrement probante son neuvième succès consécutif dans une descente comptant pour la Coupe du monde.

DISQUALIFICATION

La Suisse Rita Schneider a fait deux descentes à Val d'Isère. Porteuse du dossard numéro 14, Rita Schneider manqua son premier départ et elle chuta. Sur intervention du starter, la Suisseuse s'élança une deuxième fois en 46^{me} position et elle fut créditée alors d'un temps de 1'35'50, ce qui lui aurait donné la 32^{me} place. Finalement, c'est le premier départ qui fut validé et Rita Schneider se vit ainsi disqualifier. Au vu du « chrono » réalisé par Rita Schneider, la délégation Suisse renonça à déposer un profét.

Et maintenant place aux slalomeurs

Après la descente féminine, remportée de façon magistrale par l'Autrichienne Annemarie Proell-Moser, les épreuves du « Critérium de la première neige » à Val d'Isère, comptant pour la Coupe du

monde, se poursuivront aujourd'hui avec la première manche du slalom géant masculin et le slalom féminin, dont il est bien difficile de désigner les favoris.

La première manche du slalom géant masculin sera courue à partir de 10 h et la seconde manche, samedi à partir de 14 h 15. L'an passé, le jeune Italien Piero Gros s'était révélé en remportant une sensationnelle victoire, devant le Norvégien Erik Haker, le vainqueur de l'édition 1971. Ils auront comme principaux adversaires les Autrichiens Hansi Hinterseer, David Zwilling, Franz Klammer et Reinhard Tritscher, les Suisses Adolf Roesti et Engelhard Pargaetz, les Italiens Gustavo Thoeni et Erwin Stricker, les Allemands Sepp Heckelmler et Max Rieger, les Français Henri Duvalier et Roger Rossat-Mignod, les Polonais Andrzej et Jan Bachleda, et l'Américain Bob Cochran. Deux grands spécialistes feront leur rentrée après une longue absence due à des blessures : le Français Patrick Russel et le Suisse Edy Bruggmann.

CHEZ LES FILLES

Le slalom féminin sera tout aussi ouvert et offrira l'attrait supplémentaire de compter pour le « combiné ». L'Autrichienne Annemarie Proell n'a marqué que six points en slalom l'an passé en coupe du monde mais sa nouvelle victoire au classement général ayant été très rapidement certaine, elle ne porta pas toute la concentration voulue en slalom spécial. De ce fait, elle peut se classer régulièrement dans les dix premières.

Les principales concurrentes candidates à la victoire seront : les Françaises Patricia Emonet, Danièle Debernard, Christine Rolland et Fabienne Serrat, les Allemandes de l'Ouest Rosi Mittermaier et Pamela Behr, l'Autrichienne Monika Kaserer, ainsi que Hanni Wenzel (Lie) et les Américaines Marilyn et Barbara Cochran. Dans cette spécialité, les Suisseuses devraient avoir une nouvelle fois se contenter de rôles modestes...

Gustavo Thoeni « Skieur d'or 1973 »

C'est l'Italien Gustavo Thoeni, vainqueur pour la troisième fois consécutivement de la Coupe du monde, qui a été élu « Skieur d'or 1973 » par un jury de journalistes internationaux spécialisés, réunis à Val d'Isère à l'occasion du « Critérium de la première neige ». Les résultats du vote le font apparaître en tête devant l'Autrichienne Annemarie Proell-Moser et le descendant suisse Roland Collombin. La remise du trophée aura lieu aujourd'hui à Val d'Isère.

Grundisch opéré

Victime d'une chute lors de l'entraînement de descente sur la piste Oreiller - Killy de Val d'Isère, le skieur suisse Ueli Grundisch a été opéré mercredi en fin d'après-midi à l'hôpital de Berne, où il avait été transporté par hélicoptère. L'intervention chirurgicale pour une fracture de la jambe droite a pleinement réussi et le jeune skieur de Gstaad (22 ans) a passé une bonne nuit. Un plâtre sera posé ces prochains jours et les médecins bernois se sont montrés rassurants quant à son état de santé. Il est toutefois encore trop tôt pour savoir s'il pourra reprendre le ski de compétition.

athlétisme

Participation relevée à la « Corrida » de Sao-Paulo

La célèbre « Corrida » de la Saint-Sylvestre, organisée chaque année à Sao-Paulo par la « Gazzetta Sportiva », connaîtra, à la fin du mois, un éclat exceptionnel. Les organisateurs tiennent à fêter le cinquantième anniversaire de leur épreuve en présentant de nombreux champions réputés. Parmi les concurrents déjà inscrits, figurent les Belges G. Roelants (4 fois vainqueur) et Polleunis, le Colombien Victor Mora, lauréat l'an dernier, ainsi que d'autres coureurs de premier plan. Voici la liste des engagés :

Roelants (Be), Polleunis (Be), Mora (Col), Ford (GB), Liardet (Fr), Lelévrier (Fr), Uhlemann (All-O), Maier (All-O), Boerensen (Nor), Fava (It), Sawaki (Jap), Perez (Costa Rica), de Jesus (Porto Rico), Serrano (Porto Rico), Pegas (Porto Rico) et Mendes (Bol).

Les Etats-Unis, la Yougoslavie, le Portugal, la Suède, la Roumanie, l'Uruguay, l'Argentine, le Chili et le Mexique n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs représentants.



INTOUCHABLE. — Annemarie Proell le fut bien à Val-d'Isère. (Téléphoto AP)

Toni Seiler: « J'avais confiance » confie le patron de l'équipe autrichienne

On pouvait le prévoir, mais pas dans ces proportions : les Autrichiens sont les maîtres du ski alpin. A ceux qui en doutaient encore, ils viennent de le démontrer en plaçant 7 skieuses dans les 11 premières... Toni Sailer peut attendre l'avenir avec optimisme : ses prévisions faites en vue des séances de l'entraînement estival sont en train de se réaliser. « J'avais confiance en Annemarie Proell que je sentais capable de tout, et surtout désireuse de prouver que son comportement des dernières semaines

des problèmes parfois très délicats à résoudre. Je me suis donc avant tout efforcé d'assainir le climat, qui s'était terriblement dégradé sous l'action négative des anciens comme Schranz. Les séances d'entraînement sont bien plus profitables si elles sont organisées dans la bonne humeur... Il est également possible de faire faire des pousses aux skieurs si on le leur demande avec le sourire... »

FRONT COMPACT

Commencé au mois de juin, l'entraînement des Autrichiens s'est progressivement durci et amplifié. « Notre action auprès des jeunes a été aussi profonde que bénéfique », poursuit Sailer. « Quand ils sentent que tout leur est possible, qu'ils peuvent aussi bien courir des courses Coupe du monde que celles des championnats du monde s'ils le méritent, et que les sélections ne tiennent compte que des temps et des résultats et non de l'ancienneté ou du prestige, les espoirs skient avec deux fois plus d'enthousiasme et de plaisir. »

L'équipe autrichienne présente un front compact, à tous les niveaux. Tous les espoirs lui sont permis : Coupe du monde, championnats du monde, victoire « d'étape ». Derrière « la Proell » se pressent des skieuses comme Ingrid Gfoelner, redoutable dans les 3 spécialités, Brigitte Schroll, descendue et « géantiste », qui doivent également jouer un rôle dans la lutte pour la conquête de la 8^{me} Coupe du monde.

De notre envoyé spécial

n'influencerait en rien son sens de la « glisse ». Mais je dois quand même avouer qu'aujourd'hui elle m'a impressionné ». Tout étonné d'Annemarie Proell, l'épouse de Herbert Moser depuis un peu plus d'un mois. D'abord elle a remporté hier sa 16^{me}, victoire en descente, sa 28^{me} dans une épreuve Coupe du monde. Cela n'est en soi pas inattendu. Ce qui l'est, par contre, c'est l'avance avec laquelle elle s'impose : alors qu'elle n'avait battu Jacqueline Rouvier que de 35 centièmes l'année dernière, elle bat sa suivante immédiate de 2'17... Rouvier, elle, est à 3'46 cette année... « J'en voulais aujourd'hui », avoue l'Autrichienne. « Il est toujours très important de gagner la première course... »

Parmi les spécialistes

Deux Françaises, une Canadienne et Marie-Thérèse Nadig, championne olympique de la spécialité parviennent seules à se glisser parmi les spécialistes autrichiennes. Même si la proportion risque d'être inversée aujourd'hui dans le slalom spécial, il ne fait aucun doute que les Autrichiennes sont appelées à dominer la saison. Les champions et les championnes de Toni Sailer possèdent un avantage décisif sur leurs adversaires : ils s'amuse à skier, à s'entraîner, à courir. Cela, ils le doivent au triple médaillé olympique de Kitzbühel, qui sait comme personne faire régner une atmosphère chaleureuse et détendue. « Le ski alpin est un sport dur et ingrat », explique Toni. « Il faut s'entraîner pendant des mois et des mois pour quelques secondes de course. De juin à novembre les athlètes passent des centaines d'heures skis aux pieds, pendant lesquelles les nerfs sont très tendus, la fatigue physique et nerveuse très dangereuse. Les rapports humains entre les cent personnes qui forment une équipe posent

LES SUISSESSES

L'équipe suisse est celle qui se rapproche le plus de l'exemple autrichien. Marie-Thérèse Nadig vient de démontrer, en prenant une brillante 4^{me} place malgré une série de fautes dues à la nervosité, qu'elle est revenue au sein de l'élite. Partisane d'une mise en condition progressive, la skieuse de Flums sera fidèle au rendez-vous de Saint-Moritz ; peut-être même plus tôt. Il est regrettable qu'il n'ait pas été possible de comparer Bernadette Zurbriggen au restant de l'élite. La Valaisanne, impressionnante à l'entraînement d'automne, risque de rencontrer des difficultés pour rattraper son retard. Marianne Hefti, 3^{me} à mi-parcours hier, se classera tout devant le jour où sa confiance sera définitive et qu'elle aura récupéré la totalité de ses possibilités physiques entamées par une blessure à la cheville. Lise-Maire Morerod représentera les chances helvétiques en slalom et en slalom géant : son impressionnante agressivité ne va sûrement pas tarder à faire des merveilles.

Patrick LANG

Ouverture de saison également en Valais

La saison de ski alpin s'ouvrira ce week-end en Valais avec le slalom géant du Ski-club Edelweiss, qui aura lieu aux Crossets-Val d'Illiez. Treize nations ont annoncé leur participation. Parmi les inscrits, on note les meilleurs spécialistes suisses, qui gagneront le Valais après avoir couru, vendredi, le slalom géant de Val d'Isère : Edi Bruggmann, Werner Mattle, Adolf Roesti, Heini Hemmi et Eric Fleutry notamment. Leurs rivaux seront principalement les espoirs autrichiens Gruber et Strichner et les Canadiens Hunter et Barrington. Du côté féminin, les membres du groupe des candidates à l'équipe nationale seront opposés à deux autrichiennes, Margrit Meierhofer et Patricia Tschurscheller.

celui des hommes dimanche (en deux manches à 10 et 14 h).

Les deux descentes de Coupe d'Europe de Montgenèvre (hier pour les dames, dimanche pour les messieurs) ont été définitivement annulées en raison de l'insuffisance de l'enneigement. La piste aurait pu être praticable mais toutes les conditions de sécurité n'étaient pas réunies.

MODE MASCULINE

En exclusivité :
Pulls « Horse-Guard »

TERREAUX-1 - NEUCHÂTEL

Classements

1. Annemarie Proell-Moser (Aut) 1'29'42; 2. Ingrid Gfoelner (Aut) 1'31'59; 3. Wiltrud Drexel (Aut) 1'32'08; 4. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'32'53; 5. Irmgard Lukasser (Aut) 1'32'53; 6. Betsy Clifford (Can) 1'32'53; 7. Danielle Debernard (Fr) 1'32'75; 8. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'32'88; 9. Brigitte Totschnig (Aut) et Marianne Ranner (Aut) 1'33'08; 11. Ingrid Eberle (Aut) 1'33'45; 12. Christiane Ray (Fr) 1'33'49; 13. Brigitte Schroll (Aut) 1'33'54; 14. Evi Mittermaier (RFA) 1'33'82; 15. Fabienne Serrat (Fr) 1'34'01. Puis: 21. Marianne Hefti (S) 1'34'57; 39. Silvia Stump (S) 1'36'44; 45. Germaine Michelet (S) 1'37'66; 59. Christine Boesche (S) 1'39'12; 81 concurrentes au départ, 77 à l'arrivée. Disqualifiée : Rita Schneider (S).

CIRCUIT « PRO »: SCHRANZ S'EST DÉROBÉ... AVEC RAISON!

La tournée des skieurs professionnels, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas très forts mais dont on publie les gains après chaque course, vient de débiter aux Etats-Unis, titre de champion du monde en jeu. Schranz ayant fait faux bond, Killy n'en a pas voulu. Il a jugé que sa démonstration de l'hiver passé était suffisante : il a décidé de trop de classe pour aller en décembre une fois encore avec les frustrés du grand « Cirque blanc ». Il est généreux : il leur abandonne cinquante ou soixante mille dollars. Davantage même ! Sans Schranz, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Killy ne dédaigne pas l'argent, certes. Mais comme il est déjà millionnaire, il aurait aimé que cette campagne débouchât sur une affaire de prestige. Il aurait aimé battre Schranz. Les autres ne l'intéressent plus. Même ceux qui viennent de quitter les équipes nationales des pays européens, comme Zandegiacomo, Schmalz ou Bleiner n'ont pas les qualités de l'ancien champion olympique.

SCHRANZ S'EST DÉROBÉ

Schranz, qui aurait dû être la grande attraction des compétitions professionnelles, s'est dérobé. A vrai dire, je n'ai jamais cru qu'il mettrait son prestige en jeu pour les dollars de Bob Beattie. Non pas parce qu'il m'a dit aux Jeux olympiques de Munich : « Le ski de compé-

titution, c'est fini, j'ai perdu le contact et je n'ai plus l'état d'esprit qu'il faut. » Mais parce que c'était tout simplement la plus lourde erreur qu'il aurait pu commettre dans sa carrière. Il est assez intelligent et il a assez d'expérience pour savoir qu'il avait beaucoup à perdre et peu à gagner. Quelques dollars ne pèsent pas lourd, comparés aux sommes que Sankt-Anton et l'Autriche vont déposer sur son nom sur sa renommée de « martyr de l'olympisme » et sur son image de héros national.

QUE DES « GÉANTS »

Il a toujours su juger ses possibilités : il savait en conséquence que la conception des compétitions américaines ne convenait pas du tout à sa manière de skier. Au cours des deux dernières saisons de son activité, Schranz n'était qu'un descendant. Il n'osait plus se présenter au départ des slaloms spéciaux, parce qu'il manquait de souplesse et de mobilité. Et même en slalom géant, où il fut champion du monde en février 1970, à Val Gardena, il était dépassé par l'évolution.

Or, le programme du ski professionnel ne comprend que des slaloms et des « géants ». Dans la plupart des cas, ce sont des exercices acrobatiques dont s'accommode facilement l'éclatisme de

Killy, mais qui auraient démasqué, à coup sûr, les faiblesses de Schranz. Afin d'augmenter le pouvoir d'attraction des compétitions, les organisateurs américains construisent de petits tremplins dans les parcours de slalom et ils placent les portes de manière que les skieurs les prennent à la volée.

PLUS SUR!

Killy est demeuré polyvalent jusqu'à la fin de sa carrière (dite) d'amateur : aussi fort en slalom qu'en « géant » ou en descente. Et il est revenu avec les mêmes qualités. Il ne lui a pas fallu longtemps pour s'adapter aux nouvelles circonstances.

Schranz, le descendant, n'y aurait pas trouvé son compte et il aurait détruit en un hiver ce qu'il a mis plus de 15 ans à construire. Il est à l'âge de raison. Quand on est un héros national, on tâche de le rester. Il aurait tenu sa popularité s'il avait été se faire battre par Killy ou par ses anciens camarades d'équipe Nindl et Rofner, ou par de « célèbres inconnus » comme Reich et Stuffer, des Autrichiens de bonne souche. Stuffer ne parvint pas à accéder à l'équipe autrichienne, mais il fut champion du monde professionnel en 71!

Pour Schranz, il y avait trop de risques. Sankt-Anton c'est plus sûr.

Guy CURDY

MATCH INTERNATIONAL À 300 MÈTRES

Plus de doute : la victoire est helvétique

Les Suisses n'ont peut-être guère de mérites, c'est possible, même s'il n'y en a point comme nous. Ils en ont pourtant un, et de taille : c'est celui d'avoir mis sur pied ce match international à distance à 300 m, qui devait assurer la survie du tir aux armes de gros calibre tant décrié de différents côtés.

Certes, la compétition ne fait pas le

plein. Elle ne l'a jamais fait. Au début, les tireurs de l'Est-européen n'y apparaissent pas. Aujourd'hui, les Allemands de l'Est et les Hongrois y jouent les premiers rôles, encore que leur participation n'y est pas absolument régulière. IL y a donc un progrès, mais qui n'est pas déterminant.

Pour le reste, les Finlandais ont déclaré forfait cette année, à l'instar des Danois et des Français, entre autres, mais les Canadiens ont partiellement comblé les vides laissés par eux. En bref, six équipes nationales ont finalement pris part à ce match, qui a permis à nos compatriotes de remporter une nouvelle victoire.

L'équipe suisse a su résister aux assauts (vigoureux) des Allemands de l'Est et des Suédois, les Américains n'ayant jamais eu la prétention, eu égard à la qualité des installations de Phenix dans lesquelles ils s'obstinent à se donner rendez-vous, de leur disputer la palme. Ni aux uns, ni aux autres d'ailleurs ! Ils sont aujourd'hui péniblement arrivés en quatrième position avec un résultat global de 4483 p., qui les met à 88 p. des Suisses et à 84 p. des Allemands de l'Est, à un point cependant des Suédois. On conviendra que les Boyd et autres Lasham, pour ne citer qu'eux, étaient en droit de se poser des questions... Encore que le champion du monde John Writer tirait là à titre de remplaçant et en l'absence

des Anderson, Foster et Wigger non engagés dans cette affaire.

Ainsi, les Suisses ont conservé leur place en tête du palmarès, qui était la leur l'année passée.

HOMOGÈNE!

Leur équipe, très homogène, avec Martin Truttmann, Erwin Vogt, Charles Jermann et Peter Ruch, a bien joué son jeu, compte tenu de ses résultats individuels échelonnés entre 1152 et 1132 p., cependant que le remplaçant Max Hürzeler terminait son pensum avec 1141 p. ! Truttmann, crédité de 1152 p., a peut-être songé un moment donné à remporter la médaille d'or au classement individuel, mais il fut en quelque sorte coiffé au poteau par l'Allemand Uto Wunderlich, qui l'a battu de 3 p. Ses 1155 p., le champion d'outre-Rhin les a alignés en partie grâce à ses 397 p. en position couchée, là où Truttmann se contentait de 393 p. En revanche, les deux hommes ont fait jeu égal debout avec 370 p., le Suisse dépassant l'Allemand d'un point à genou, par 389 p. à 388. Mais c'était trop tard !

Nos compatriotes, en outre, se sont montrés les meilleurs aussi bien en position couchée qu'à genou, où ils ont obtenu 1579 et 1542 p., tout en s'inclinant devant les Allemands debout par 1461 p. à 1450.

Les Canadiens, disons-le, n'ont pu suivre les Suisses sur de si hauts sommets. Il n'en reste pas moins qu'il provient abondamment, en l'occurrence, que le tir à la grande distance n'est pas mort puisqu'ils en arrivent eux aussi à le pratiquer. La démonstration est faite, à travers eux, qu'il peut encore rencontrer, de nos jours, en dépit de la malice des temps et des critiques (acérées) dont il est l'objet, de nouveaux adeptes. Et cela, hier, d'aucuns se refusaient à le croire...

L. N.

tennis

Le Tournoi des maîtres

A Boston, le Roumain Ilie Nastase s'est repris à la faveur du deuxième tour du Tournoi des maîtres. Battu de manière surprenante par l'Américain Gorman la veille, le bouillant Roumain s'est imposé, cette fois, face au Tchecoslovaque Jan Kodes. Il s'est également amèrement plaint des cris hostiles qui fusaient dans la foule et a failli quitter le court après le deuxième set !

Résultats du deuxième tour : Connors (Ho) bat Smith (EU) 6-3 3-6 7-6; Okker (EU) bat Orantes (Esp) 6-1 6-3; Nastase (Rou) bat Kodes (Tch) 6-4 2-6 6-4; Newcombe (Aus) bat Gorman (EU) 3-6 6-2 6-2.

cyclisme

Sercu à Mexico à l'assaut de cinq records!

Une fois de plus, l'anneau-miracle du vélodrome olympique de Mexico sera le théâtre d'une série de tentatives de records du monde sur piste. Le Belge Patrick Sercu, ancien champion du monde de vitesse, s'attaquera dans les prochains jours, à cinq records : le 200 m lancé (dont la meilleure performance appartient à Antonio Maspes depuis 1960 à Rome avec 10"8), le 500 m lancé (Giuseppe Beghetto 28"8 en 1966), le kilomètre lancé (Sercu l'02'46 depuis le 2 septembre dernier) et le kilomètre départ arrêté (Sante Gaiardoni l'07"2 en 1960). Le sprinter belge pourrait en outre faire une incursion sur une distance assez inhabituelle pour lui et entreprendre une tentative contre le record des 5 kilomètres (Ole Ritter 5'51"60 depuis 1968).

Sercu devrait faire ses tentatives entre le 8 et le 12 décembre et il aura à sa disposition deux vélos, dont l'un, spécialement conçu par son mécanicien Lupo Mascheroni, pesant moins de six kilos.

HAÛTE COIFFURE

stähli

Coiffure chic
Coiffure personnelle

Avec ou sans rendez-vous
Vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21

boxe

Foreman face à Quarry ou Shavers

George Foreman, champion du monde des poids lourds, défendra probablement son titre contre le vainqueur du combat Jerry Quarry-Ernie Shavers, qui doit avoir lieu le 14 décembre au Madison Square Garden de New-York.

Cette nouvelle a été annoncée par Teddy Brenner, le promoteur de la fameuse salle new-yorkaise. Foreman m'a donné son accord verbal. Il est prêt à apposer sa signature au bas d'un contrat dès le lendemain de la rencontre Quarry-Shavers, a indiqué Brenner, qui a ajouté qu'il avait promis 1.250.000 dollars à Foreman pour qu'il défende sa couronne au « Garden ». Ce championnat du monde aurait lieu au plus tard à la mi-mars.

On sait que la WBA a tout récemment mis en demeure Foreman de défendre son titre dans les 90 jours ou, du moins, de signer pour un match avant le 21 janvier 1974.

JOIES D'OR

DES BIJOUX EN OR MASSIF
FAITS À LA MAIN



Les bijoux « Joies d'Or » sont des bijoux exclusifs réservés aux concessionnaires Omega.

Ils sont en or massif et finis à la main, parce que le travail artisanal possède ce charme rare des objets patiemment achevés. Bagues, colliers, bracelets, sautoirs ont été amoureuxment créés par des bijoutiers de métier. Ils sont dignes de la montre Omega que vous portez peut-être.

Qu'ils soient classiques ou modernes, ou encore audacieusement ornés d'un corail, d'une émeraude ou d'un oeil de tigre, ils sont beaux, tout simplement. Et plus beaux encore à même la douceur d'une peau féminine. Essayez-les, ne serait-ce que l'instant d'un rêve que vous ferez avec notre complicité.

F. Robert

Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie Rue du Seyon 5
Tél. 25 28 32 Neuchâtel

Edition Limitée 1973

Georg Friedrich Haendel
Saül
(intégrale en anglais)
Armstrong, Price, Bowman,
Davies, McIntyre
Leeds Festival Chorus
English Chamber Orchestra
Mackerras
Stéréo 2722008, 3 LP, Fr. 64.—
ARCHIV Produktion

Carl Maria von Weber
Der Freischütz
Janowitz, Mathis, Schreier,
Adam, Crass, Weikl
Chœurs de la Radio de Leipzig
Orchestre d'Etat de Dresde
Kleiber
Stéréo 2720071, 3 LP, Fr. 62.—

Jean-Sébastien Bach
**La passion selon
Saint-Mathieu**
Janowitz, Ludwig, Schreier,
Fischer-Dieskau, Berry
Singverein de Vienne
Orchestre Philharmonique
de Berlin, Karajan
Stéréo 2720070, 4 LP, Fr. 79.—

Jean-Sébastien Bach
Concertos pour clavecin
Intégrale
Richter, Clavecin 1 et
direction
Orchestre Bach de Munich
Stéréo 2722009, 5 LP, Fr. 109.—

Karlheinz Stockhausen
Venu des sept jours
Kontarsky, Fritsch, Alings,
Gehlhaar, Bojé, etc.
Stéréo 2720073, 7 LP, Fr. 125.—

Georg Friedrich Haendel
Le Messie
(intégrale en anglais)
Donath, Reynolds, Burrows,
McIntyre
John Alldis Choir
Orchestre Philharmonique
de Londres
Richter
Stéréo 2720069, 3 LP, Fr. 50.—

Franz Liszt
Rapsodies hongroises
Intégrale
Roberto Szidon, piano
Stéréo 2720072, 3 LP, Fr. 50.—



Un prospectus
détaillé vous
recevrez chez
votre disquaire.



2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

A vendre

- Mobiliers anciens, d'époque et autres.
- Pendules
- Tableaux
- Gravures
- Livres
- Armes
- Copies
- et curiosités

Centre neuchâtelois de la brocante

Rue Fleury 8a Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel
Tél. 25 44 52

SKIS :

pour toute la famille
Authier - Attenhofer - Dynastar - Rossignol - Kästle - Dynamic - Kneissl - Blizzard - Völkl - Fritzmeier - Yamaha - Spalding.

Fixations de sécurité
Salomon - Lusser - Gertsch - Allmat - Nevada - Marker - Tyrolia - Geze.

Bâtons de ski
CHAUSSURES
Lange - Molitor - Heierling - Raichle - Nordica - Kastinger - Head.

Gants - Bonnets - Chaussons - Farts, etc.
TOUT POUR LE HOCKEY
On réserve pour les fêtes

Une chance véritable de vous exprimer individuellement.

La carte de vœux de Kodak, avec votre photo préférée:

Confiez à votre marchand-photographe le négatif (ou la diapositive) de votre prise de vue couleurs préférée. Choisissez l'un des huit modèles de carte. Après quelques jours déjà, vous recevrez la quantité de cartes commandée. Exclusives - individuelles - personnalisées. (Selon exécution de Fr. 1.20 à 1.60 env.)

Avec votre meilleure photo couleurs.



LABORATOIRE COULEURS KODAK

AVIS aux propriétaires OPEL

En collaboration avec la General Motors Suisse S.A., nous organisons un

CONTRÔLE GRATUIT

des véhicules OPEL - CHEVROLET - BUICK

Prenez rendez-vous sans tarder

GARAGE du ROC Hauterive - Neuchâtel
Tél. 33 11 44

A la recherche de la bonne, vieille coutume le Rio 6 sera une nouvelle redécouverte.

Les amateurs qui aiment le vrai fument tout spécialement Rio 6 depuis longtemps. Les nouveaux amis reconnaissent que Rio 6 est d'une étonnante légèreté, d'un format agréable et que son emballage est très pratique.

L'avez-vous essayé?



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

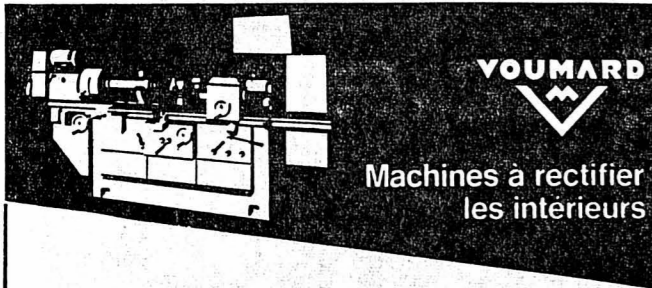
OFFRES D'EMPLOIS

CAFÉ-RESTAURANT DE LA RUSSIE,
2525 LE LANDERON

cherche un

jeune cuisinierpour mi-Janvier 1974 ou date à convenir.
Nourri, logé.

Tél. (038) 51 21 58.



cherche

MÉCANICIEN MONTEURS

en machines-outils, pour le montage et les essais ;

MÉCANICIEN

pour son département outillage et prototype ;

FRAISEUR**ÉBARBEUR****AIDE-CONCIERGE**

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative ;

OUVRIER D'ATELIER

pour travaux de manutention.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 88 41 ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.

2068 HAUTERIVE / Neuchâtel

SUISSE

**La RADIO-TÉLÉVISION
SUISSE ROMANDE**cherche, pour le département technique de son
Studio de Radiodiffusion à Genève,**1 secrétaire expérimentée**

Entrée le 1er février 1974. Nationalité suisse.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au département administratif, Studio de Radiodiffusion, 1211 Genève 8.

METAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son département commercial, jeune

**COLLABORATEUR
COMMERCIAL**

Nous demandons :

- bonne formation de base (niveau certificat fédéral de capacités)
- langue maternelle française avec connaissance de l'allemand
- esprit d'initiative et sens des responsabilités
- facilité de contact.

Nous offrons :

- activité variée et intéressante offrant possibilité de développement personnel
- rémunération en rapport avec les exigences du poste
- excellentes institutions sociales.

Prière de faire offres écrites, accompagnées des documents usuels, à notre service du personnel. METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

ARO S.A.

2520 LA NEUVEVILLE

cherche pour entrée immédiate ou époque à convenir

employé (e) comptable

pour travaux de comptabilité financière et comptabilité de stock.

Nous demandons : — formation commerciale avec diplôme d'école de commerce ou de fin d'apprentissage

— langues français et allemand si possible

— consciencieux, sens des responsabilités, initiatives

— connaissant éventuellement le travail sur Computer Burroughs L 5000

Nous offrons :

- travail intéressant et varié
- Ambiance agréable, horaire de travail souple.

Faire offres écrites à ARO S.A., 2520 la Neuveville, ou prendre contact par téléphone au No (038) 51 20 91, interne 12 ou 28.

Achetez votre **MACULATURE**
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4**L'hôpital Pourtalès,
à Neuchâtel**

cherche à s'assurer la collaboration

d'infirmières

(H.M.P. Soins généraux).

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae, au chef du personnel de l'hôpital Pourtalès, Maladière 45, 2000 Neuchâtel.

+GF+**Suisse alémanique**En Suisse allemande pendant 1-2 ans ?
Pourquoi pas ?

Un séjour dans cette partie de notre pays vous permettrait certainement de vous perfectionner professionnellement et constituerait une expérience personnelle intéressante.

Nous cherchons pour l'un de nos départements de construction de machines, un

**dessinateur -
constructeur**

Même s'il ne possède pas la langue allemande correctement, mais fait preuve d'intérêt, des tâches variées pourraient lui être confiées. Après mise au courant, il pourrait même être chargé de travaux importants.

Si vous avez fait un apprentissage de dessinateur et possédez quelque pratique du métier, ne manquez pas de nous soumettre vos offres. Notre service du personnel est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, tél. (053) 8 26 34.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

Entreprise de placage en développement cherche

galvaniseur

qualifié avec des connaissances d'allemand qui, après une mise au courant, pourrait gérer un atelier. Place d'avenir.

Prière d'adresser offres sous chiffres 80-18392 à Annonces Suisses S.A. « ASSA », Bienne. Une discrétion absolue est assurée.

AVIS DIVERSPlantes
médicinales

Hirzler

Herboristerie
Droguerie

P. Pury 2 Neuchâtel Tél. 25 26 98

HERBORISTE-SPECIALISTE

DÉPOSITAIRE DES PRODUITS MESSEGUÉ

**PLANTES AROMATIQUES
COSMETIQUES NATURELS**

Nous sommes en mesure de vous préparer toute recette de plantes médicinales.

Plus de 250 plantes médicinales en stock, et 300 autres sur demande.

Prospectus à disposition.

Expédition rapide dans toute la Suisse et à l'étranger.

Tél. (038) 25 26 98.

BOILLAT

Notre usine est renommée pour la haute qualité et la grande précision de ses laitons, maillechorts et bronzes. Ses produits sont vendus dans les industries du décolletage, horlogères, métallurgiques, mécaniques, électriques, électroniques. Notre service de ventes engagera un

**collaborateur
technico-commercial**

chargé des relations auprès de notre clientèle de langue allemande. Cette personne bilingue, ayant de préférence des connaissances dans le domaine de la machine-outil, complètera sa formation dans nos laboratoires et ateliers.

Travail service externe 3 jours.
service interne 2 jours.

Nous offrons : place stable, salaire fixe plus frais de voyage, avantages sociaux.

Adresser à la direction, sous référence 219, une offre manuscrite avec curriculum vitae, certificats, photo et prétentions de salaire. Discretion absolue assurée.

BOILLAT S.A., spécialistes du laiton et alliages de cuivre, 2732 Reconvilier. Tél. (032) 91 31 31.

Boillat SA Reconvilier Suisse laminoirs et tréfileries.
téléphone (032) 91 31 31.

Importante entreprise de la branche horlogère cherche

UNE SECRÉTAIRE

attachée à la direction

de langue maternelle française, ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand.

NOUS DEMANDONS :

- une bonne formation professionnelle et générale (Ecole supérieure de commerce)
- un esprit d'initiative
- le goût du travail bien fait.

NOUS OFFRONS :

- une activité variée, intéressante, riche en possibilités de développement personnel
- un climat de travail agréable
- des conditions et avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres P 28-950164 à Publicitas, L.-Robert 51, 2301 la Chaux-de-Fonds.

FTRFABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Afin de compléter l'effectif de notre Division du personnel à Neuchâtel, nous cherchons une

**ASSISTANTE SOCIALE
DIPLOMÉE**

qui sera chargée d'analyser, de traiter et de trouver les solutions aux problèmes qui peuvent se poser dans le cadre des services sociaux d'une grande entreprise.

Nous demandons une personne de toute confiance, disponible, et aimant travailler dans un petit groupe professionnel.

Des connaissances d'allemand, d'italien, éventuellement d'espagnol seraient un avantage.

Nous offrons des conditions de travail et des prestations sociales de tout premier ordre.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.**Auxiliaire**tout de suite,
à Peseux,
pour
Textiles Ambiance
S.A.
Tél. (038) 31 34 30.**Vendeuse**tout de suite,
à Peseux, pour
Textiles Ambiance
S.A.
Mardi à samedi,
dès 9 h 30.
Tél. (038) 31 34 30.La maison Raymond,
rue Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,

cherche

UNE DAMEà la demi-journée,
l'après-midi, pour
son service
adressograph.Prendre rendez-vous
par téléphone
au 25 44 66.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

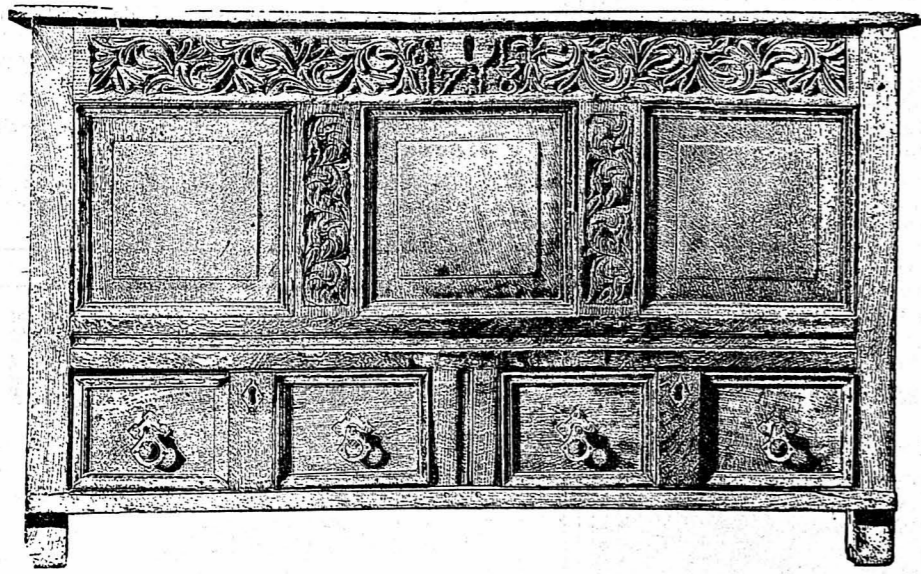
35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois
par mois mais
TOUS
LES JOURS
le tirage CONTROLÉ
de la FAN
Feuille d'avis
de Neuchâtel
L'EXPRESS(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

Grande exposition de meubles de style ancien prolongée jusqu'au 8 déc. 73



Nous présentons à l'occasion de notre QUINZAINE DU STYLE une prestigieuse sélection de meubles copiés d'ancien, complétée par quelques pièces authentiques remarquables. Lors de votre visite, il vous sera possible de puiser d'innombrables idées de décoration pour votre intérieur et de participer à notre CONCOURS GRATUIT doté de prix magnifiques.

Heures d'ouverture de l'exposition

vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 22 h
samedi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h - Dimanche fermé



Grand parking
Téléphone 038 / 42 10 58

Escaliers préfabriqués: Les escaliers en spirale® d'aujourd'hui sont LA solution



H & S International a mis au point un escalier en spirale livré sous forme d'ensemble prêt-à-monter. Il s'adapte à l'espace disponible, large ou étroit, quelle que soient la hauteur et l'angle de rotation spécifié. L'escalier en spirale H & S s'adapte à tout!

Facile à monter
Entièrement préfabriqué
Economique, et d'un style exquis.

Demandez plus ample documentation à:

Bon pour une documentation gratuite
Nom _____
Adresse _____
Localité _____

bocherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Cette semaine : offre spéciale
**ROULE - TENDRONS
RAGOÛT -
BLANQUETTE DE
VEAU
avantageux**

Café - Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS
Ce soir dès 18 heures
SAUCISSES AU FOIE
J.-C. Gerber-Schmitt. Tél. (038) 25 23 83

**NOËL BLANC 5 jours
Fr. 145.-**
22-26/12, tout compris : 1/2 pension, toutes remontées mécaniques.
Les Mosses. Bus d'hôtel « Belvédère », 1831 l'Etivaz.
Tél. (029) 4 62 73
ou (037) 24 65 55.

J&G
ROUGE PINOT NOIR
... dans les bons restaurants et magasins spécialisés. ☎ 47 12 36

CADEAU... une idée
JACQUES GRISONI
Propriétaire-encaveur
GRESSIER
☎ 47 12 36

Un saucisson...
Goûtez ceux de la BOUCHERIE CHARCUTERIE
F. GUTMANN
Avenue du 1er-Mars
Z Z Z Z Z

Centrale d'émission des communes suisses

Emission d'un emprunt 6 1/4 %

série 5, 1974-89, de Fr. 50 000 000

Durée : au maximum 15 ans.
Garantie : 23 communes membres, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.
Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.
Prix d'émission : 99,40 % plus 0,60 % timbre fédéral sur titre = 100 %.
Souscription : du 7 au 13 décembre 1973, à midi.
Libération : le 10 janvier 1974.

- Cartel de Banques Suisses
- Union des Banques Cantoniales Suisses
- Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
- Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banque mentionnés ci-dessus, auprès desquelles des prospectus et des bulletins de souscription peuvent être obtenus.

CARROSSERIE
René Christinat
FONTAINEMELON
Tél. (038) 53 17 05

Tôlerie - Peinture

**TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ
LIVRAISON RAPIDE
PRIX AVANTAGEUX**

VOITURES DE LOCATION A DISPOSITION
OUTILLAGE MODERNE POUR REDRESSAGE
DE CHÂSSIS - TEINTOMÈTRE POUR COMPOSITION
DE TOUTES TEINTES D'ORIGINE
CHARIOT DE REMORQUAGE

Pour Noël
belle nichée
Jeunes Caniches
noirs
petits moyens,
âgés de 10 semaines
pure race

Salon canin
Boîne 2 Neuchâtel
Tél. (038) 24 37 68 ;
dès 19 heures
(038) 24 37 69.

GODET VINS
Auvornier

Tectyl
VALVOLINE
protège
VOTRE
VOITURE
de la rouille
pour longtemps.
Faites confiance
au spécialiste
CARROSSERIE
P Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

Le cadeau de Noël qui fait plaisir toute l'année

LAVE-VAISSELLE
INDESIT

- 12 couverts
- 6 programmes
- adoucisseur incorporé
- cuve en inox

à Fr. 1490.-
notre prix net Fr. **990.-**
Garantie : 1 an
Service après-vente assuré

Autres marques :
Miele - AEG - Adora
Valssella - Kenwood
Frigidaire - Bauknecht
Bosch

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Une aubaine:
L'abonnement à votre journal

Devant les charges qui s'accroissent, les journaux sont contraints de majorer leurs prix. Pour eux aussi, tout augmente : les transports, les fournitures, les frais de personnel, les machines. Et pourtant, le prix du journal, de votre journal, reste très avantageux. Comparez ce prix à celui d'autres choses ou d'autres services. Vous verrez que nous avons raison de vous dire : « L'abonnement à la FAN, un service vraiment bon marché ». Une aubaine : pour 25 centimes, vous aurez le journal chez vous chaque matin.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Technicum Cantonal Bienne

Examen d'admission pour l'école de techniciens

en machines-outils et technique de fabrication

Niveau de formation :
L'école de techniciens donne une formation située dans l'échelle professionnelle entre l'ingénieur technicien ETS et l'agent technique et d'exploitation, respectivement l'ouvrier qualifié.

But :
Former des techniciens qui soient en mesure d'optimiser les procédés de fabrication, d'automatiser les moyens de production ainsi que d'intégrer, par adaptation, des machines existantes dans des systèmes de fabrication.

Accent principal :
Il est mis sur les machines-outils et la technique de fabrication.

Durée de la formation : 2 ans (4 semestres).

Délai d'inscription : 6 février 1974.

Date de l'examen : 25-26 février 1974.
Début du premier semestre : 11 novembre 1974.

Formule d'inscription, documentation et renseignements :
TECHNICUM CANTONAL
rue de la Source 21, 2500 Bienne.
Tél. (032) 2 43 68. Dès le 8 mars 1974 : (032) 23 43 23.

cojo Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Serrières - Boudry
Tél. 33 54 55 61 11 65 63 12 34 24 40 35 31 34 60 42 11 68

Bouilli le 1/2 kg Fr. **550**

Ragoût de bœuf le 1/2 kg Fr. **575**

Fricandeau la pièce Fr. **1.-**

PROFITEZ ! AVEC TIMBRES

cojo

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS ★

OFFRES D'EMPLOIS

PANPETROL S.A.

engagerait tout de suite ou pour date à convenir, pour sa succursale de la Chaux-de-Fonds,

TECHNICIEN-DESSINATEUR

pour constructions et montage d'installations industrielles.

Faire offres à PANPETROL S.A., 30, rue du Collège, la Chaux-de-Fonds ou à case postale 15, 1868 COLLOMBEY. Tél. (025) 4 32 33.

+GF+

Brugg

SUISSE ALÉMANIQUE

Venir travailler 1 ou 2 ans en Suisse alémanique? Pourquoi pas, pour changer d'air.

Vous en profiterez beaucoup. Professionnellement d'abord et personnellement tout autant.

Pour compléter une petite équipe de vente sympathique, nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE

pour les marchés de langue française.

Si vous le désirez, vous pourrez aussi collaborer à la correspondance allemande et parfaire ainsi vos connaissances dans cette langue.

Disposez-vous d'une formation commerciale de base et d'un peu de pratique?

Alors adressez votre offre à notre département du personnel qui répondra également à vos questions au téléphone No (053) 8 26 34.

Georg Fischer AG. Brugg

MIGROS

cherche

— pour son Marché rue de l'HOPITAL, à NEUCHÂTEL

VENDEUR

AU RAYON PHOTO

VENDEUSE-CAISSIÈRE

— pour son Marché avenue des PORTES-ROUGES, à NEUCHÂTEL

VENDEUSE-CAISSIÈRE

Nous offrons:

- semaine de 44 heures
- places stables
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à: Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

LA MUNICIPALITÉ D'YVERDON

met au concours plusieurs postes

d'AGENTS DE POLICE

Traitement selon statut du personnel et calculé en fonction de l'âge et des aptitudes des candidats.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, livret(s) scolaire(s), livret de service militaire et copies de certificats, seront adressés jusqu'au 15 décembre 1973 à l'Office du personnel communal, hôtel de ville No 2, 1400 Yverdon.

Tous renseignements utiles à la fonction peuvent être obtenus auprès de la direction de police, qui reste à disposition des candidats pour d'éventuels entretiens.

CIMENTA S. A., produits en ciment, préfabrication générale, les Geneveys-sur-Coffrane,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employé (e) de bureau

Travail intéressant et varié.

Prendre rendez-vous au (038) 57 16 33.

Nous cherchons

VENDEUSE

ou

VENDEUSE AUXILIAIRE

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Se présenter sur rendez-vous.

Chaussures DIANA, rue du Concert 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 29 54.

Adrienne Rich CHAUSSURES

TEL. 038 241772

4, RUE DU CHATEAU, 2000 NEUCHÂTEL

cherche

VENDEUSE

S'adresser à la boutique ou téléphoner.

Pour compléter son équipe de monteurs en échafaudages tubulaires,

PETITPIERRE & GRISEL S. A.

Avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

DEUX AIDES-MONTEURS

de nationalité suisse (ou étranger hors plafonnement), sérieux et capables de travailler de manière indépendante.

Les candidats intéressés sont priés de se mettre en rapport avec la Direction. Tél. 25 65 41.

ELECTRONA

Nous désirons engager dans l'immédiat ou pour une date à convenir un

COLLABORATEUR TECHNIQUE

qui aura à s'occuper de manière autonome de notre

PLANNING VENTE ACCUMULATEURS

Pour ce poste qui comporte des responsabilités, et qui demande de l'initiative, de l'entregent et un sens réel des relations humaines, dans un domaine d'activité professionnelle ou la prise de décision et la fermeté sont importantes, nous souhaiterions nous attacher les services d'un collaborateur de formation technique au niveau ingénieur ETS ou technicien, orientation électromécanique éventuellement mécanique.

La connaissance des langues française et allemande est nécessaire. Des connaissances du domaine administratif seraient appréciées.

C'est avec plaisir que nous discuterons de la description détaillée des tâches qui se rattachent à ce poste, avec les personnes qui sont intéressées à une activité auprès de notre entreprise. Les demandes de renseignements et les offres accompagnées des documents usuels seront adressées à:

ELECTRONA

Electrona S.A., 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

Nous garantissons une entière discrétion.



En même temps que la prospérité croît notre responsabilité envers ceux qui n'y ont pas accès.

SECOURS SUISSE D'HIVER

AIR MAINTENANCE S.A.

Nous cherchons, pour notre département pièces de rechange

UN MÉCANICIEN

Nous demandons: — Connaissances de la branche aviation souhaitées, ainsi que de la mécanique
— Expérience du travail de magasinier
— Langue maternelle: français ou allemand avec bonnes connaissances de l'autre langue, notions d'anglais désirées.

Nous offrons: — Place stable
— Bon salaire
— Semaine de 5 jours
— Avantages sociaux d'une entreprise moderne et dynamique.

Adresser offres écrites au bureau du personnel de AIR MAINTENANCE S. A., aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier, ou téléphoner au (038) 41 27 22.



MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son bureau technique,

UNE AIDE DE BUREAU

éventuellement à temps partiel, pour divers travaux de classement, dactylographie et de dessin (copie).

Nous porterons notre préférence sur une candidate ayant si possible déjà certaines aptitudes pour le dessin.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

L'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel

cherche à s'assurer la collaboration d'une

infirmière-chef adjointe

ou

infirmier-chef adjoint

Prendre contact par téléphone, le matin, au (038) 24 75 75, interne 514.

On cherche

femme de ménage

pour travaux de 7 h à 10 h.

S'adresser au restaurant du Théâtre, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 77.

On cherche:

ORCHESTRE

3 musiciens.
Téléphoner au 36 12 66.

Fabrique de boîtes de montres cherche

mécanicien

ouilleur ou faiseur d'étampes

pouvant assumer la responsabilité de l'atelier mécanique et étampage. Situation intéressante pour une personne ayant de l'initiative et aimant l'organisation. Prestations sociales complètes. Salaire important en rapport avec les capacités. Entrée selon entente.

Adresser offres sous chiffres 87-103, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.



MÉTALLIQUE S.A.

FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

RÉGLEUR ou RÉGLEUSE de MACHINES

pour travaux de réglage de machines spécialisées dans le domaine du cadran.

Nous demandons une personne capable, consciencieuse, avec esprit d'initiative. Conditions d'engagement intéressantes.

Les Intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne. Tél. (032) 3 03 03. A 5 minutes de la gare.

On cherche

serveuse

remplaçante pour 6 semaines dans joli bar à café. Bons gains.

S'adresser à Mme J. Karlen, bar Apollo, Fleurier, Tél. (038) 61 33 23.

Serviceman auxiliaire

jour ou nuit.

Garage du Seyon, Neuchâtel.

Tél. 25 16 28.



L'annonce reflet vivant du marché

CLINIQUE DE MONTCHOISI S.A., LAUSANNE

cherche, pour date à convenir:

une infirmière instrumentiste, en qualité de chef du bloc opératoire infirmières instrumentistes infirmières sage-femme technicienne en radiologie secrétaire

pour le service de radiologie.

Conditions d'engagement selon nouveau statut AVCP.

Faire offres ou téléphoner au (021) 27 73 31.

Il nous faut d'urgence une seconde secrétaire pour notre département sanitaire à Anet, car le travail ne cesse d'augmenter: offres, commandes, confirmations de commande sont à faire au plus tôt.

Voulez-vous être notre nouvelle

SECRÉTAIRE

dont les connaissances en allemand nous seraient utiles? Si vous n'avez jamais travaillé dans la branche sanitaire, nous vous aiderons volontiers à acquérir les connaissances nécessaires.

Si vous cherchez un horaire de travail adapté à vos besoins, si vous aimez taper à la machine et savez apprécier une ambiance de travail agréable, prenez contact avec nous, par téléphone, au (032) 83 12 82.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

GUSTAVE HUNZIKER S. A., ANET

SEULEMENT 35 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

M. Schmidt secoue les auteurs fribourgeois, on recherche des écrivains qui écrivent!

De notre correspondant :
La Société fribourgeoise des écrivains (S.F.E.) se heurte « Au mur de l'immobilisme construit par le vieillissement, la satisfaction de soi, l'appât de la vanité, le contentement dans la médiocrité », et nous en passons. Ce réquisitoire, ce n'est pas nous qui le prononçons. C'est M. Albert Schmidt, président de la S.F.E., dans le rapport qu'il a lu à Bulle, lors de l'assemblée générale de la société, devant une vingtaine de membres. Ce traitement à l'électrochoc permettra-t-il à la S.F.E. de sortir de sa nuit? Une tentative, au moins, est enregistrée...

M. Schmidt vient, quant à lui, de publier un ouvrage poétique intitulé « Arc-en-ciel ». Le secrétaire de la S.F.E., M. Marc Waeber, est un romancier fécond. Mmes Thérèse Loup-Harvey, Liliane Menétray et Jacqueline Thévoz travaillent régulièrement à des publications.

Samedi, cinq nouveaux membres ont été admis. Ce sont M. Martin Nicoulin, auteur d'une thèse très remarquée sur Nova-Fribourg, M. Leonhard Neusser, M. Gérard Jaeger, M. Henri Corbaz et M. Jacques Urban. Au cours de l'année, trois membres furent reçus au sein de la Société suisse des écrivains: Mlle Marie-

Thérèse Daniels, MM. Alphonse Layaz et Francis Brodard.

Il n'en reste pas moins que l'activité purement littéraire est maigre à la S.F.E. Est-ce là une cause ou une conséquence du mauvais état de la société? Nous laissons la question ouverte. « Nous n'avons pas encore obtenu droit de cité en pays de Fribourg », écrit M. Schmidt. « Pour la jeune génération (...), nous sommes tous d'illustres inconnus. (...) Quant à l'institut fribourgeois, un bien grand nom, mais un institut fantôme, tout le monde en sourit. » le diagnostic se précise.

« Parmi les jeunes que j'ai contactés, poursuit M. Schmidt, on se heurte à la négative très souvent. Notre société ne les intéresse pas du tout. Il sont incapables d'en dire le pourquoi. Orgueil, sottise, contestation idiote? Mystère. A la question de savoir pourquoi cette sorte d'hostilité se manifeste, on reste pantoflé devant le silence de ces jeunes farfelus, incapables de répondre à des questions précises. »

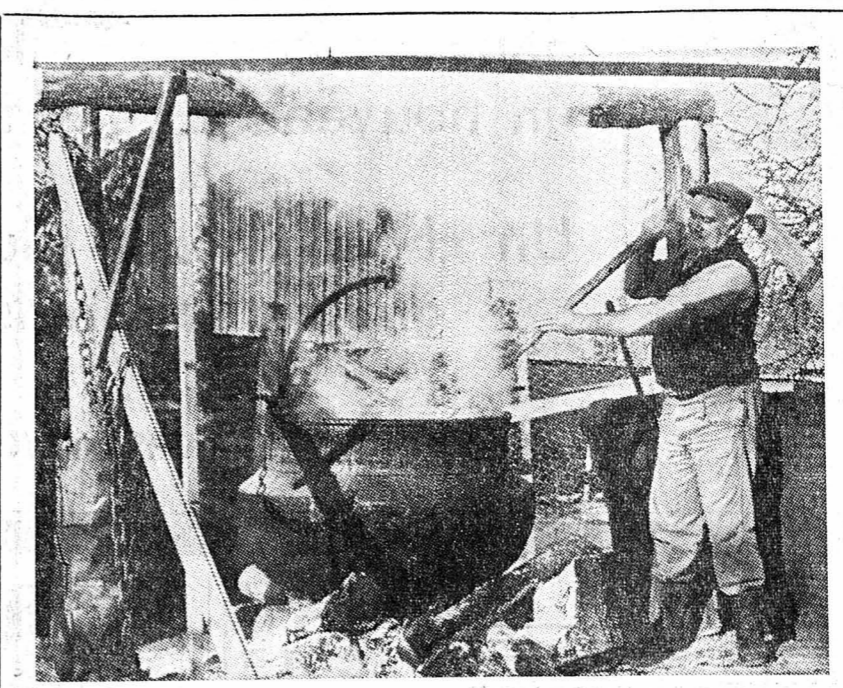
Ne savent-ils pas ou ne veulent-ils pas répondre, ces jeunes que M. Schmidt enguirlande de la sorte? Ils sont aussi silencieux, en somme, que les « écrivains » sont peu féconds. Le président de la S.F.E. le dit dans son

rapport : « Quels sont les écrivains de la S.F.E. qui écrivent? Qui écrivent autre chose que des plaquettes, des livrets pour fêtes ou kermesses, ou de petites brochures à bon marché et sans grand intérêt? (...) »

Il ne sera pas facile de quitter l'ornière. Le mérite du président Schmidt est d'essayer. Pour l'instant, l'attelage patine. Il recule même. Un jeune membre de la société n'a-t-il pas écrit que, si telle candidature était acceptée, « Je tiendrais ma présence à vos côtés comme dénuée de sens et préjudiciable à ma réputation... »

Le romancier Marc Waeber, lui, est toujours là. Il nous dit : « Le seul moyen d'avancer est d'encourager les gens qui ont du talent, et il en existe ». Le problème est de parvenir à se faire connaître et reconnaître. Cela commence par moult petits détails. On pense à une exposition de livres. L'an prochain, au château de Gruyères. A un concours de nouvelles qui pourraient être publiés par un ou des journaux, pour commencer.

Il reste à invoquer les mânes de Gonzague de Reynold. Et à espérer que « notre » Goncourt, Jacques Chessex, détiendra sur Fribourg aussi.
Michel GREMAUD



Jadis utilisé par les bergers de la Gruyère, ce chaudron poursuit son existence dans la fabrication du vin cuit. (Avipress-Périsset)

La Broye en quelques lignes...

La Broye en quelques lignes...

— M. Georges Charrière, d'Estavayer, a reçu la médaille cantonale de vétérinaire pour 25 ans d'activité lors de la dernière assemblée des chanteurs fribourgeois;

— lors de la session d'octobre, deux professeurs de l'Ecole secondaire de la Broye ont passé avec succès leurs examens à l'Université de Fribourg. Il s'agit de M. Jean-Pierre Charrière, chargé de cours à la section de Domdidier, qui a obtenu le brevet d'enseignement secondaire et M. Jean-Baptiste Quinodoz, professeur à Couvet, qui a obtenu une licence en lettres;

— le comité de la Société de laiterie de Cugy vient de désigner deux

nouvelles peseuses: Mme Jeanne Bersier-Masset, pour le local du village et, à la Grange-des-Bois, Mme Louise Bersier-Volery;

— le Conseil général d'Estavayer se réunira le 30 novembre pour l'examen du budget 1974 élaboré sous le signe de l'austérité;

— sympathique tradition dans les campagnes broyardes (et d'ailleurs) où l'on fabrique ces jours le vin cuit, ce nectar onctueux qui entre dans la composition de la moutarde de Bénichon en particulier. A Font, M. Michel Brasey utilise un vénérable chaudron plus que centenaire qui lui permet de cuire quelque 800 litres de jus de pommes en un peu plus de 24 heures, pour obtenir 80 litres de vin cuit.

Dompièrre - Domdidier - Avenches: un évitement « national »

(c) La traversée des localités de Dompièrre et Domdidier, dans la Broye fribourgeoise, par la route Lausanne - Berne, a été à l'origine de nombreux drames de la route. Récemment encore, deux piétons ont été tués, M. Gérard Collaud, député du PDC, a développé hier une interpellation à ce sujet, demandant l'installation rapide de feux dans ces deux localités, avant même qu'une solution définitive soit trouvée.

M. Jean Riesen, directeur des travaux publics, a répondu que le tracé de la R.N. 1, sur les bords du lac de Neuchâtel, est combattu au nom de la protection de la nature, ce qui retarde la solution. « Peut-on jouer la vie d'une grenouille ou d'un canard contre la vie d'un piéton de Domdidier? », demanda M. Riesen.

Un détournement des localités par le sud a été étudié. Son coût (16 millions) est excessif, d'autant plus que ce détournement ne serait plus indispensable après la mise en service de la R.N. 1. La construction de passages supérieurs et inférieurs ne paraît pas rationnelle non plus.

M. Riesen avança une solution qui paraît raisonnable, mais qui implique l'accord préalable des autorités vaudoises et fédérales. Il s'agirait, moyennant le déplacement du point de jonction prévu à Avenches, de construire « prématurément » 6 km de la route nationale qui permettraient d'éviter Dompièrre, Domdidier et Avenches. Le Conseil d'Etat va engager des démarches. Quant à M. Collaud, il insiste pour que, quelle que soit la solution choisie, des feux soient posés sans retard.

ESTAVAYER

Membre d'honneur

Au cours du banquet de la Sainte-Cécile qui réunissait les musiciens staviacois de l'harmonie « La Persévérance », M. André Bise, nouveau président du Grand conseil, a été proclamé membre d'honneur de la société. Pour sa part, M. Casimir Mory a reçu un diplôme pour ses 40 ans de fidélité à la société.

Découvertes archéologiques à Vuadens et à Marsens

De notre correspondant :

En septembre, un hypocauste (fourneau souterrain servant au chauffage des bains) était mis au jour au hameau du Briet, à Vuadens. Un squelette, en bon état de conservation, était découvert. Le site romain, en fait était connu depuis longtemps. L'historien Jean Gremaud l'avait signalé en 1889. Ce qu'on ne savait pas, c'est que, sur les mêmes lieux, à l'étage inférieur en quelque sorte, se trouvait un cimetière de l'âge du bronze. On vient d'y faire des découvertes d'un intérêt exceptionnel. D'autres devraient suivre.

Il s'agit d'un « champ d'urnes » datant de 1300 à 1200 avant J.-C., c'est-à-dire de l'époque où les défunts étaient incinérés et leurs restes mis en terre, accompagnés de vases contenant des nourritures. On a trouvé, jusqu'ici, plus d'une douzaine de vases dont plusieurs sont en assez bon état. En céramique, ils portent des décors typiques de ce temps.

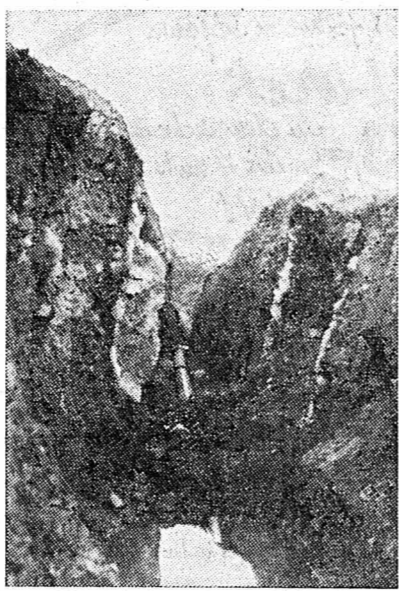
M. Gilbert Sansonnens, technicien de fouilles, travaillait dernièrement sur les lieux, à la tête d'une équipe occupée à dégager une série de vases. Il put ainsi montrer un couteau en bronze qui fut le premier objet permettant de dater avec certitude la découverte. Une boucle de ceinture a été trouvée également. Et l'on

espère mettre au jour une épée telle qu'on en possède déjà une, provenant d'une tombe de l'époque, découverte à Saint-Sulpice. Mais la nécropole du Briet est exceptionnelle par son ampleur. On n'en connaît pas encore d'aussi vaste en Suisse.

UN FOUR A VERRE

La découverte de Vuadens survient au moment où Mlle Hanni Schwab, archéologue cantonale, signale la mise au jour d'un four à verre à Marsens. Lors de travaux d'excavation pour l'adduction d'eau de la commune de Marsens, une pelle mécanique buta, au lieu dit « En Rajour », sur des murs assez solides. On n'y prit pas garde et ils furent en grande partie détruits. Il s'agissait d'un four à coupole d'un diamètre de près de trois mètres. L'entrée, intacte, pourra être explorée ultérieurement. Alors peut-être, pourra-t-on dater précisément le four.

En vertu des dispositions légales, toute découverte archéologique doit être signalée sans retard au service archéologique cantonal. Celui-ci, en l'occurrence, ne fut averti qu'après coup par un habitant de Marsens qui présentait l'importance de la découverte (on n'en connaît point d'autre en Suisse). Lors de toute mise au jour de murs anciens, tombes, couches contenant de la poterie ou de la terre



L'entrée du four à verre de Marsens.

brûlée, les entrepreneurs doivent avertir le service, tél. (037) 23 30 30.
M. GREMAUD

Les habitants de Bellegarde n'auront plus d'insomnies

De notre correspondant :

Bellegarde, seule localité du district de la Gruyère où la langue officielle est l'allemand, pourra dormir sur ses deux

oreilles et travailler tranquillement durant les hivers à venir: la nature est enfin domptée! En effet, d'énormes travaux anti-avalanches ont été accomplis ces dernières années, dont les principaux, sont déjà fort avancés. Ici, il s'agit d'importantes galeries, dont l'inauguration est prévue l'an prochain, qui obligeront désormais les trop célèbres avalanches de « Zur Eich » (entre Charmey et Bellegarde) à sauter par-dessus la route cantonale. Plus loin, sur les pentes du Jansseg, ce sont des barrages destinés à briser et à réduire à néant la puissance destructrice des coulées de neige qui atteignent régulièrement l'agglomération principale.

« ROUTE STRATÉGIQUE »

Cette artère, déclarée « route stratégique » il y a plus d'un siècle par le général Henri Dufour, dont on connaît les cartes géographiques, est appelée à supporter un trafic d'importance nationale ces toutes prochaines années, quoique la circulation y soit déjà intense. Les travaux entrepris par l'Etat de Fribourg, avec l'aide de la Confédération et les deniers des contribuables de Bellegarde, se montent à plusieurs millions de francs: ils étaient d'une absolue nécessité, car la route Bulle-Boltingen était régulièrement coupée par l'avalanche de « Zur Eich » chaque hiver, tandis que le cœur de la localité

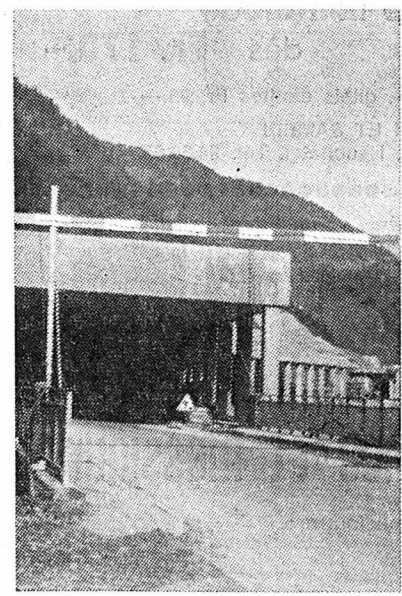
était constamment menacé par les coulées de neige du Jansseg. Or, l'hiver, on sait que la Villette et Bellegarde offrent de belles pistes pour les skieurs, grâce à d'excellentes installations de remontées mécaniques.

« MORT BLANCHE »

L'avalanche de « Zur Eich », a, maintes fois, apporté « la mort blanche », quoique l'histoire n'a retenu que celle de Noël 1788, avec deux morts et le hameau ravagé. Plus près de nous, on se souvient de celle du 11 janvier 1954, qui isolait totalement le village de Bellegarde, tandis que les coulées de neige du pâturage du Jansseg obligèrent, par leur fréquence, la population à se réfugier à l'église. Huit bâtiments furent détruits, cinquante ménages évacués, douze personnes ensevelies, que l'on dégagna à temps. En 1967, une catastrophe fut évitée de justesse, la maison d'une colonie, au-dessus de l'église, était en partie effondrée quelques minutes avant l'arrivée d'une vingtaine de grosses! La localité est maintenant protégée par des barrages anti-avalanches.

Ainsi, l'hiver 1973-1974 est le premier de la très longue histoire de Bellegarde qui n'apportera pas le lot traditionnel, si l'on peut dire, d'angoisse et de nuits d'insomnie.

Marcel PERRET



L'entrée du tunnel routier.

LE DILEMME DES MÈRES QUI TRAVAILLENT

Un emploi à plein temps pose des problèmes ardues à toute femme mariée. Mais lorsqu'elle devient mère, le dilemme devient parfois oppriment: faut-il sacrifier une carrière aux tâches que la coutume lui impose et contre l'esclavage desquelles elle tend à se révolter, ou bien négliger l'éducation des enfants en les privant de la présence et de l'affection maternelle dont ils ont tant besoin? Une femme médecin vous décrit comment elle est parvenue à équilibrer harmonieusement son existence entre son métier et sa famille. Elle étudie les différents aspects de la question dans un des nombreux articles intéressants de « Sélection ».

En vente à votre kiosque

Sélection
du Reader's Digest

BIENNE

Activité de la société des sous-officiers de Bienne

Après les brillants résultats, le mot n'est pas trop fort, obtenus à fin septembre, tant lors du triathlon bernois que la course de patrouilles de la Société des officiers d'Ajoie, les sous-officiers romands de Bienne n'ont pas désarmé.

En effet, la section biennoise avait inscrit plusieurs cours à son programme. C'est donc animés d'un moral de fer et d'une parfaite camaraderie que ses membres ont repris armes et bagages pour participer le 6 octobre à un exercice antichars organisé et mis sur pied par le comité cantonal.

Chaque participant put se rendre compte par lui-même des moyens antichars qui sont à disposition aujourd'hui, se familiariser avec de nouvelles méthodes et ainsi maîtriser des situations inattendues.

Que le comité cantonal, avec à sa tête le sgt Tornare, soit remercié pour l'effort qu'il a bien voulu consentir et de la collaboration qu'il aura apportée à cette journée à laquelle participèrent 8 sections du canton.

Le 13 octobre, 8 patrouilles prenaient part à la course de nuit de la Société des officiers bernois à Langnau. Les résultats obtenus sont très satisfaisants, puisque la section a enregistré le 6me rang en catégorie junior et les 14me et 15me en catégorie élite et 2, 3, 4, 5 et 6me rang en catégorie landwehr.

Le samedi 27 octobre et pour clore la période des courses de patrouille, la section organisait sa 3me course interne. Préparée de manière parfaite, celle-ci eut lieu par un temps gris et froid au Malewagwald, forêt située entre Bienne et Evillard. Le parcours était de 5 km 400 avec 9 postes de contrôles à prendre dans un ordre choisi par le concurrent. Treize membres y participèrent et les résultats furent proclamés le soir lors de la traditionnelle soirée de la société.

COURSES

Quelques résultats de ces derniers concours, pour la course de nuit des officiers bernois à Langnau: cat. junior (6me rang), J.-M. Rebetez et P.-A. Carrard; cat. élite (14me rang), pl. Claude Bregnard et J.-François Brossard; cat. landw. (2me rang), cap. Claude Marti et app. Edouard Stauffer.

Et pour la course interne de la société des sous-officiers romands: 1er rang, cap. Claude Marti; 2me rang, app. Edouard Stauffer; 3me rang, maj. Gérard Stehlin; 4me rang, pl. Philippe Moser; 5me rang, sgt Max Jost.

Dans le cadre de son programme hivernal, la société présentera divers conférences, puis elle participera à un exercice en campagne en commun avec les sous-officiers allemands et débutera l'entraînement pour l'échéance des concours cantonaux bernois qui se dérouleront précisément à Bienne, le 22 juin 1974.

VAUD - VAUD - VAUD

LA SAINTE-BARBE DES ARTILLEURS

Pour la 38me fois, la société d'artillerie de Payerne a fêté dignement la Sainte-Barbe, samedi, selon le programme traditionnel. Après les examens de pointage et l'inspection de la pièce « Adelaïde » par le délégué de la municipalité, une salve a été tirée à 16 heures au parc de Montriant, en hommage à sainte Barbe, patronne des artilleurs.

Puis les participants se sont retrouvés au « Vendo », où la commune a offert le verre de l'amitié à ses fidèles canonniers, qui marquent l'aube des grandes journées de la cité et du pays.

Le soir, les artilleurs et leurs invités se retrouveront dans un restaurant de la cité et firent honneur à une choucroute garnie.

Au cours de la partie familiale qui suivit, M. Charles Blanchod, président dévoué, souhaita une cordiale bienvenue à chacun et salua les invités, ainsi que les vétérans de l'association. Il a ensuite proclamé nouveaux vétérans, MM. Paul Givel et Henri Lador. Le diplôme de membre honoraire a été remis à M. Constant Pittet. Après avoir admis dans la société quatre nouveaux membres, il a

rendu un dernier hommage à M. Fritz Moser, membre d'honneur décédé. M. Jean Bryois, municipal, ainsi qu'un délégué de la société d'artillerie de Lausanne, ont également pris la parole.

Cette sympathique manifestation s'est terminée par la projection d'un film sur la vie du général Henri-Guisan.

CLASSEMENT ANNUEL 1973

L'attribution des challenges pour cette année se présente comme suit :

Challenge André Doudin (classement général) est attribué pour un an à Georges Bossy, 105 points, qui reçoit le prix spécial attribué à ce challenge en lieu et place de la réduction. Challenge Villars (ASSA 300 m) pour un an à René Rossier, 74 points sur 75. Challenge Georges Cherbuib (cible 100 points) pour un an à Ernest Bucher, 448 points. Challenge Roland Rey (ASSA 50 m) pour un an à René Rossier, 84 points. Challenge Bianchi Frères n'a pas été attribué cette année.

Le prix Ernest Bercher va à Otto Kreienbühl, 107 points, Georges Bossy, 105, Fernand Bossy, 104, etc...

Pour le tir de l'association à 300 m (max. 75 points), les vainqueurs sont: René Rossier, 74, Otto Kreienbühl, 73, André Studer, 73, etc... Et au pistolet: René Rossier, 84, Roland Rey, 84, Willy Kupferschmid, etc...

Pour le Tir SSO - ASSO - ASSA, 1er, Fernand Bossy, 48, André Gagnaux, 48, 3me Georges Bossy, etc...

Au tir Barbara - malters 300 m: le groupe « Général-Jomini » a été Ernest Bucher, 72, Jean-Louis Monney, 71, Otto Kreienbühl, 69, Georges Bossy, 68, André Studer, 68, Fernand Bossy, 65, au total 413 points. Le groupe « Reine-Berthe »: Jean-Pierre Jehr, 68, Willy Kupferschmid, 65, René Rossier, 64, Fernand Givel, 63, Claude Heer, 63, Louis Givel, 62, au total 385 points.

De 300 m, cible b 4 pts et à 10 pts, max. 265 points: Otto Kreienbühl, 245 points, distinction, Frédéric Rapin, 242, dist., Georges Bossy, 242, dist., René Rossier, 242, dist., etc...

Championnat d'artillerie 1973, 50 m: Roland Rey, 273 points, distinction, René Rossier, 266, distinction.

Le palmarès 1973 de la société de tir « le Grütli »

De notre correspondant :

La soirée de clôture de la société de tir « Le Grütli » s'est déroulée à l'hôtel de la Gare, après le repas placé sous la présidence de M. Maurice Cottier, qui a salué la présence de MM. Henri Rossier, municipal, Georges Rotzetter, président du « Grütli romand », de Lausanne. Il a été donné connaissance du palmarès des tirs de 1973.

Le palmarès 1973 est le suivant :

● TIRS MILITAIRES

1. Roger Jaquet, 132; 2. Ernest Clément, 130; 3. André Freiburghaus et Maurice Cottier, 119, etc...

TIR DE SECTION EN CAMPAGNE

1. Maurice Cottier, 83; 2. Pierre-André Pilet, Francis Rapin, 82; 3. André Freiburghaus, 81, etc...

● TIR DE SOCIÉTÉ

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Robert Doudin, distinction spéciale, 160,4 points, gagne le challenge « Adolphe Marmy » pour une année; 2. André Maillard, hors concours, 159,9; 3. Frédéric Rapin, HC, 159,3; etc...

CLASSEMENT INTERNE

1. André Freiburghaus, 353,5 points, première cuiller, gagne le challenge « 75me » pour une année; 2. Francis Rapin, 351,4, HC; 3. Claude Buache, 348, HC etc...

GRANDE MAITRISE

1. Armand Cosandai, 515; 2. Claude Buache, 506; 3. Pierre George, 501, etc...

PETITE MAITRISE

Emile Edelmann, 483.

CLASSEMENT « CHALLENGE CESAR »

1. Francis Rapin, 699, gagne le challenge pour une année; 2. Maurice Cottier, 684; 3. Willy Jeanrenaud, 671, etc...

CLASSEMENT « CHALLENGE PIERRE BESSON »

1. André Freiburghaus, 81, gagne le challenge pour une année; 2. Pierre-André Pilet, 79; 3. Walter Schenk, 76.

CLASSEMENT « CHALLENGE WILLY »

1. André Maillard, 904, gagne le challenge pour une année; 2. Maurice Cottier, 869; 3. Willy Kupferschmid, 835.

CLASSEMENT CHALLENGE « PIERRE PEDROLI »

1. Jean-David Juriens, 361,2, gagne le challenge définitivement; 2. Willy Kupferschmid, 357,8; 3. Alois Violi, 356,9.

CLASSEMENT CIBLE « MILITAIRE » (max. 400 pts)

1. Adolphe Gonin, 371; 2. Robert Rittener, 368; 3. Alois Violi, 364.

CLASSEMENT CIBLE « SECTION » (maximum 50 points)

1. Pierre-André Pilet, Alois Violi, Gérard Tauxe, René Favre, 47; 2. Benjamin Rapin, André Maillard, Fredy Carrard, 46; 3. Marcel Magnanet, Armand Cosandai, 45.

CLASSEMENT CIBLE « GRÜTLI » (maximum 500 points)

1. Adolphe Gonin, 456; Marcel Turrian, 445; André Givel, 441; 3. Marcel Méan, 434, etc.

CLASSEMENT CIBLE « FÉDÉRALE » (maximum 40 points)

1. Robert Doudin, 40; André Maillard, André Gagnaux, 39; 3. Robert Joehr, Willy Kupferschmid, Rodolphe Haemmerli, André Givel, 38.

CLASSEMENT CIBLE « CHALLENGE WILLY » (maximum 500 points)

1. André Maillard, 461; 2. Maurice Cottier, 446; Willy Kupferschmid, 418.

CLASSEMENT CIBLE « HONORIFIQUE » (maximum 50 points)

1. Charly Pipoz, 46; 2. Constant Pittet, 44; 3. Roger Jacquet, 43.

CLASSEMENT CIBLE « SURPRISE » (maximum 900 points)

1. Claude Buache, 809; 2. Willy Kupferschmid, 795; 3. André Gagnaux, 793; etc...

TIR DES ARMOIRIES

1. Solaure: Charly Pipoz, 43; 2. J.-P. Joehr, 43; Bâle: Pierre George, 46, etc...

GRAND TIR DU « 75me » DE LA JEUNE BROYARDE

28 tireurs, moyenne: 35,437, 18me rang.

TIR CANTONAL NEUCHÂTELOIS

20 tireurs, moyenne 36,273, 23me rang.

CHALLENGE DU MOULIN AGRICOLE, A AVENCHES

254 points, 3me rang.

Maintenant **gratuit**
un vaporisateur élégant et pratique,
garanti un an, pour tout achat de
parfum ou d'eau de toilette à partir de
Fr. 20.- à la Parfumerie Tripet.

Parfumerie F. Tripet
Seyon 8, Neuchâtel

RAF

DISCOUNT DU VIGNOBLE
BEVAIX
 Tél. (038) 46 18 77

Pour mieux vous servir,
 nous ouvrons, dès le 10 décembre 1973,
 un nouveau magasin, au centre de Bevaix

Un choix encore plus grand de petits et
 grands appareils électroménagers

Toujours les grandes marques, à des prix imbattables

RAF

DISCOUNT DU VIGNOBLE
BEVAIX
 Tél. (038) 46 18 77

musique
hug
 présente

SALLE DES CONFÉRENCES, Neuchâtel
 Vendredi 14 décembre 1973, à 20 h 15
 Unique récital de

Arturo Benedetti Michelangeli

Œuvres de : BEETHOVEN, SCHUBERT, SCHUMANN et CHOPIN
 Prix des places : Fr. 45.— 35.— 25.— 15.—
 Location : HUG Musique S. A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

AUTO ÉCOLE
 Français - Allemand
G. ULRICH
 bureau : 25 66 77
 domicile : 41 33 51

L'annonce
 reflète vivante
 du marché
 dans votre
 journal

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
W. Bolliger
 PARCS 82 - TEL. 25 10 95

vous propose en fin de semaine
AGNEAU
DE NOUVELLE-ZÉLANDE
COTELETTES ET GIGOTS
 à meilleur prix que les produits du pays.

A nouveau nos fameux séjours
Mid-Week
 du dimanche au jeudi
 dès Fr. 198.— inclus 4 nuits à l'hôtel
 Try to beat that!

Renseignements et réservations :
 votre agence de voyages ou :

LONDON AIR TOURS
 84-86, rue de Lausanne
 1202 Genève
 Tél. 317498
 814498

Départs bi-hebdomadaires du 1er novembre 1973 au 31 mars 1974.
WEEK-ENDS: 4 jours dès Fr. 228.—
 Jeudi après-midi - Dimanche après-midi.
MID-WEEK: 6 jours dès Fr. 198.—
 Dimanche au jeudi.

Y compris vols de jour "charter" par avions de ligne de British Caledonian Airways, transferts par car, logement à l'hôtel en chambres à 3 lits (2 lits avec supplément) avec petit-déjeuner.
 Voyages accompagnés avec hôtesse-répondante à l'hôtel GREAT WESTERN ROYAL. Une exclusivité: London Air Tours.

London Air Tours

PROFITEZ DES SOLDES QUI ONT LIEU A LONDRES PENDANT
 TOUT LE MOIS DE JANVIER

Poissons frais
 recommandés cette semaine.
 Excellent et avantageux.

COLIN
COLIN au gruyère

Recette :
 Pour 6 personnes : 6 tranches de colin 150-200 grammes, 150 g de fromage de Gruyère, 1/2 verre d'huile, sel, poivre, ketchup. Préparation : 5 minutes. Cuisson : 15 minutes. Faire chauffer le four d'avance. Saler et poivrer les tranches sur un plat, arroser d'huile. Mettre une lamelle de Gruyère sur chaque tranche, faire gratiner au four pendant 15 minutes. Au moment de servir, verser une pointe de ketchup sur les tranches de colin. Bon appétit!

Lehnherr frères
 le magasin spécialisé
 Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

ETRENNES UTILES FOURRURES

Nous avons préparé une **COLLECTION** spéciale pour les cadeaux de **NOËL** et de **NOUVEL-AN**. Des **MANTEAUX, PALETOTS, BOLÉROS, CAPES, BLOUSONS** et **TOURS DE COU** dans toutes les fourrures en vogue.

Prix ne craignant aucune concurrence

benjamin
 fourrures
 Lausanne

13, rue Haldimand
 Tél. 20 48 61-62

19, rue de Bourg
 (Galerias du Lido)
 Tél. 20 48 63

ATTENTION

Vendredi et samedi, nous mettons en vente une série de manteaux et vestes en mouton retourné, avec petits défauts.

MANTEAUX 3/4, beige, gris ou brun Fr. 195.—
MANTEAUX BLANCS en mouton retourné
 dès Fr. 230.—
MANTEAUX AFGHANS dès Fr. 160.—
VESTES en mouton retourné non brodé
 dès Fr. 170.—

Manteaux enfants dès Fr. 60.—, gilets adultes Fr. 90.—
OUVERT VENDREDI ET SAMEDI
 F. Durgnlat, Portes-Rouges 149, Neuchâtel. Tél. 24 30 65.

Habillez vos mains...
 Grand assortiment de

gants pour dames et messieurs

Modèles doublés soie ou fourrure.

Biedermann

maroquinier, rue du Bassin, Neuchâtel.

HYPER

YVERDON

VOUS PROPOSE POUR LES FÊTES

Pralinés surfins CAILLER FEMINA	500 g	8.25
CHANTACO pâtisserie Armagnac, Cognac ou Grand Marnier	500 g	5.50
Panettone ALEMAGNA	500 g	5.25
ANANAS Formose 10 tranches	700 g	1.30
COTES DU RHONE a.c. 1972 magnum	150 cl	8.70
NOIX DE JAMBON fumée	500 g	7.95
PALETTE fumée	500 g	7.95
SAUCISSES AUX CHOUX 3 pour 2	3 pièces	4.80

GRAND CHOIX D'ARTICLES CADEAUX ET DE FÊTES :
 cigares, salamis, fromages, jouets, bombes de table, bougies décorées, etc.

HYPER
 YVERDON

lundi à jeudi :
 8 h - 19 h
 vendredi : 8 h - 20 h
 samedi : 7 h - 17 h

LE VOYAGE A VALENCE

PAR
 Françoise HOVILLE

» — Pour quoi faire? Pour que tu me les interdises?
 » — Cela se pourrait en effet.
 » — Alors, j'aime mieux agir d'abord et parler ensuite, si ça me chante. Moi, je ne veux pas vivre comme une larve!
 » Car moi, je suis une larve, dépourvue d'envergure, incapable d'envol. Rivé à mon travail quotidien, obscur, terne et sans gloire: un moins que rien, un traîne-savate.
 » Aperçu, ce soir, la silhouette de Sébastien sortant de l'immeuble. Je commence à comprendre. J'ai dû y mettre le temps, comme tous les maris trompés. Je n'ai pas posé de questions... A quoi bon? Elle mentirait, et je crains ma violence.
 » Le pire serait probablement qu'elle dise la vérité. Combien de temps m'épargnera-t-elle?
 » Marielle dort paisiblement, et ce repos lui accorde une auréole d'innocence. Impossible de la suivre dans cet abandon, le sommeil me fuit.
 » Me voici de nouveau devant ce cahier qui m'obsède, devient un besoin, comme si je devais y trouver l'explication de tout ce que je ne comprends pas.
 » Ne rien dire à maman. Ne pas gâcher par une faiblesse inutile le peu de temps qui lui reste à vivre.
 » Obliger Marielle, qui ment si bien, à le faire par respect, sinon par bonté.
 » Etait-ce bien Sébastien? Un autre peut avoir sa silhouette. Je n'ai pas vu son visage... Dans le torrent de jalousie qui m'emporte je m'accroche désespérément à cette brindille.
 » Marielle ne change rien à son mode de vie. Quand je passe la prendre pour rentrer, après avoir vu maman, je la trouve à son atelier — un peu extravagant, meublé et décoré avec une séduisante audace. Elle est toujours seule... ou absente.
 » Autrefois, cette indifférence, cette liberté qu'elle prend sans égard m'exaspéraient. Maintenant, je profite de son absence pour me livrer à un abject travail de limier. Comme si j'avais besoin de preuves pour souffrir plus sûrement.
 » Il m'arrive de trouver trop de mégots, des verres sales, un foulard oublié. Cela ne prouve rien: bien des camarades viennent la voir dans la journée...
 » Le soir, une fois les lumières éteintes, je travaille en dépit de

bon sens.
 » Le seul terrain solide, c'est le sourire de maman, qui a besoin de me croire heureux.
 » Chaque fois qu'un indice pourrait servir de preuve, je m'empresse de le détruire par le doute. Je pose des questions à côté du sujet, pêche le faux pour savoir le vrai, et ne crois pas aux réponses.
 » Passé deux heures au café d'en face, devant un verre vide, à observer la porte de l'immeuble. Pas revu Sébastien. M'étais-je trompé? Pourtant, je sens, je sais, que Marielle est différente. Suis-je en sursis?
 » Je me leurre de la pensée consolante qu'il n'y a plus entre eux qu'une tendresse ancienne, une solide amitié...
 » Quelle pitié! En suis-je arrivé à leur chercher des excuses?
 » Désormais tout est clair. Ce soir Marielle était en plein travail. Je l'ai trouvée en blouse sale, mal coiffée et fumant trop. Elle m'a déclaré sans ambage:
 » — Inutile de m'attendre, j'ai l'intention de continuer une partie de la nuit.
 » — Quel est ce nouveau caprice?
 » — Ce n'est pas un caprice, c'est une décision.
 » — Très bien. Alors je reste.
 » Je m'assieds tranquillement et feuillette une revue en attendant la suite. Elle continue de travailler un moment en silence, puis pose ses pinces, s'essuie les doigts sur le chiffon sale, se lève, allume une autre cigarette, fait quelques pas dans la pièce: le tout avec un calme qui indique la détermination.
 » — Mon petit Fabrice...
 » Elle a une façon de prononcer le mot « petit » qui lui donne un sens lourd de mépris. J'attends la suite et la devine. Moi aussi je suis calme.
 » — ...la vie que nous menons ne peut plus durer.
 » — Jusqu'à présent je m'en suis accommodé.
 » — J'ai horreur du mensonge.
 » — Vraiment?
 » — Ne joue pas au plus fin! Tu sais très bien ce que je veux dire.
 » — Qu'attends-tu de moi?

» — Le divorce.
 » — Ça jamais! Si c'était pour en arriver là, tu n'avais qu'à ne pas m'épouser. Tu connaissais mes opinions sur ce point. Et maman ne le comprendrait pas.
 » — Ta mère! Toujours ta mère! Décidément elle compte plus que moi!
 » — A qui la faute?
 » — Elle se tait, se calme, puis:
 » — Fabrice, tu le savais bien que j'aimais Sébastien.
 » — Je pensais que tu voulais t'en guérir, l'oublier.
 » — Je le voulais en effet. Je n'y suis pas parvenue. A mon tour de dire: à qui la faute?
 » — A moi, naturellement. Que veux-tu, je ne suis pas un surhomme! Je suppose que j'aurais dû apprendre à marcher sur les mains, ou monter la Tour Eiffel à vélo pour t'intéresser.
 » — Ne le méprise pas! Il te vaut cent fois!
 » — Sur ce plan-là certainement! Allons, Marielle, sois franche, puisque tu as horreur du mensonge! Avoue que tu ne m'as épousé que pour te venger de lui! J'étais le petit imbécile amoureux à portée de la main. Pas très encombrant, bon garçon, on l'éliminerait s'il devenait gênant. Et c'est cela n'est-ce pas? Il devient embarrassant ce mari de comédie! Alors on va le balancer, et vive la liberté! Eh bien! non, ma chère, tu as fait fausse route. Je ne suis pas si malléable! Je resterai ton mari en dépit de toi!
 » — A quoi cela te mènera-t-il?
 » — Probablement à rien. Mais moi, je me fiche de la liberté! Je n'en ai pas besoin. Que veux-tu que j'en fasse? Me remarier? Merci bien! Une expérience suffit! Et puis, qui sait, dans quelques mois, quand Sébastien l'aura lâchée définitivement, tu seras peut-être contente de me trouver.
 » J'avais touché le point sensible. Marielle perdit son calme, et c'est pâle de colère qu'elle répliqua:
 » — N'y compte pas!
 » Elle se remit au travail. Je savais qu'il était inutile de poursuivre cette discussion. Marielle oscille souvent entre la dissimulation et la franchise, mais lorsqu'elle atteint cette dernière, en général elle s'y tient. A quel bon me rebeller?

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUR CAUSE DE DEPART A L'ETRANGER: salon comprenant 4 pièces; lits à une place, complet; lit d'enfant, complet; frigo 140 litres, état de neuf. Prix à discuter. Téléphone 31 73 48.

1 PAIRE DE SKIS Head Standard, 205 cm + fixations Marker Automatic; 1 paire de souliers Raichle à crochets No 42. Téléphone (038) 24 37 64.

URGENT. TV noir et blanc multigrande; bureau moderne; armoire 3 portes. Téléphone 25 86 07.

SKIS KASTLE RS, 210 cm; souliers à boucles Heierling, No 41. Tél. 33 17 02 ou 33 36 59.

1 ARMOIRE VAUDOISE en noyer, 1900 fr.; 1 table portefeuille en noyer, 700 fr. Téléphone (038) 33 44 17.

FRIGO ET CUISINIÈRE ELECTRIQUE 4 plaques, parfait état. Tél. (038) 24 37 74, de 12 h 30 à 13 h 15.

1 PAIRE DE SOULIERS DE SKI Henke, à boucles, No 42; 1 paire de souliers ski Raichle, à boucles, No 39. Prix intéressant. Tél. 31 10 47.

SOULIERS DE SKI Henke Plastic, à boucles, No 42 1/2, état de neuf, 110 fr. Tél. 31 42 80.

2 PAIRES PANTALONS de ski, façon droite, pour fille de 10-12 ans, taille 146, à l'état de neuf. Tél. (038) 33 21 55.

FOURNEAU A MAZOUT, possibilité d'installer sur chauffage central, neuf, 950 fr. Tél. 42 12 10.

PANTALON D'EQUITATION. Tél. 41 12 08.

MACHINE A LAVER Schulthess électronique et Tumbler à prépalement, en parfait état. Occasion unique pour propriétaire d'immeuble. Tél. 41 12 08.

SOULIERS DE SKI, Nos 32, 35; patins blancs, Nos 32, 34; patins, hockey, No 37. Tél. 31 24 06.

SKIS KNESSEL, 2 m 10; chaussures à boucles et à lacets No 42. Tél. 41 20 46.

SKIS Authier super rouges, 185 cm, fixations, talonniers Tyrolia, pivot Salomon; chaussures de ski Raichle, pointure 7 1/2, le tout en très bon état, 150 fr. Tél. 31 16 13, heures des repas.

MACHINE A LAVER, bas prix. Tél. 24 58 75.

CHAUSSURES DE SKI, grandeur 40; patins, bottines noires, grandeur 40. Tél. 33 14 20.

SOULIERS Henke à boucles, No 41; patins pour fillette, No 32, parfait état. Tél. 24 22 42.

BELLE TABLE RONDE à rallonge, 4 pieds, avec 6 chaises brun foncé, en parfait état. Tél. 25 45 36, midi et soir.

TRAIN MARKLIN, 150 fr.; grand football de table, 150 fr.; skis Chasseral, 210 cm, avec bâtons et chaussures No 42, 280 fr.; Red Master, 150 cm, avec chaussures, No 33, 110 fr.; skis Altenhofer, 170 cm, avec bâtons, 95 fr.; chaussures de football, No 38, 35 fr., à l'état de neuf. Téléphone (038) 42 12 10, aux heures des repas.

CHAINE STEREO complète Kenwood, 2 x 30 watts, 600 fr. Tél. 47 12 89.

BOULE A LAVER le linge, 25 fr.; lampe, fer forgé, avec globe, 60 fr.; rideaux vitrage. Tél. 42 30 10.

CIRCUIT DE VOITURES Gama, avec transformateur, état de neuf. Tél. 25 46 65.

CHAINE STEREO HI-FI, amplificateur Philips, 2 x 15 watts, tourne-disque Philips et 2 colonnes anglaises de 30 watts, 950 fr. Téléphone 63 22 90.

SKIS Silverglast Fischer, 200 cm, fixations sécurité; souliers à boucles, No 39. Téléphone 33 16 96.

SKIS en métal Kästle RS, longueur 215, fixations de sécurité Salomon et Tyrolia, 60 fr., avec bâtons. Tél. (038) 24 15 88, heures des repas.

CHAUSSURES DE SKI à boucles, pointure 41, rouges, état de neuf, 70 fr.; à double lacage, pointure 36, cuir noir, 30 fr. Téléphone (038) 24 15 88, heures des repas.

CHAISE DE REPOS. Tél. 33 37 56, dès 17 h 30.

MEUBLES ANCIENS: bergères Louis XVI, buffet Louis XIII d'époque, harmonium, fauteuil, secrétaire commode, armoire paysanne; parfait état. Tél. 42 12 10.

ESCALIERS ESCAMOTABLES Felma pour galetas, état de neuf. Tél. 41 21 40.

4 PNEUS NEIGE, 560-14, très bon état. Téléphone 41 19 68.

SOULIERS DE SKI à boucles Henke, No 37. Tél. 31 25 45.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI, magnifique manteau d'astrakan noir, taille 40, belle occasion. Adresser offres écrites à LR 2919 au bureau du journal.

CHAINES RUD jamais utilisées, pour Austin 1300. Tél. 33 34 76.

POUR NOEL, 3 caniches noirs de 9 semaines, 280 fr. Tél. (037) 43 15 23.

LINGES tissés main. Tél. (038) 24 39 47.

LIVRES MONDO + Silva, avec images; parfait état. Tél. 31 16 55.

TELEVISION Philips noir-blanc, Suisse-France, à l'état de neuf, 700 fr. Tél. 24 40 40 (heures bureau) ou 24 40 50 (dès 19 heures).

4 PNEUS NEIGE 185 x 14, prix avantageux. Tél. 24 40 40 (heures bureau) ou 24 40 50, dès 19 heures.

SOULIERS SKI No 38, à boucles, 40 fr.; patins hockey No 38, 30 fr. Bon état. Téléphone 25 78 29.

UN JOLI COMPLET d'homme, taille moyenne, prix très bas. Tél. 25 82 27, dès midi.

FORT (jouet Weber) complet, parfait état. Tél. 42 36 41, heures des repas.

BEAU MOBILIER en noyer: buffet anglais, table rectangulaire avec rallonge, 4 chaises; en bloc ou au détail. Tél. (038) 33 31 28.

SOULIERS DE SKI Raichle No 39, double lacage. Tél. (038) 53 24 31.

PRESSANT, CAUSE DEPART: mobilier complet, vaisselle, lingerie, vêtements dame, etc. à emporter immédiatement, paiement comptant ce jour et samedi, 8 h 30 à 15 h. M. Monnier, route Mont-Racine 3, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 12 30.

ECHALOTES, plateau de 5 kg, livré domicile, 12 fr. Tél. (038) 33 30 16.

BELLES NOIX, carton de 4 kg, livré domicile, 18 fr. Tél. (038) 33 30 16.

DEUX BALANCES de marché, 10 kg, avec poids récents, 70 fr. et 130 fr. Tél. (038) 33 30 16.

CHOUX-RAVES, plateau de 10 kg livré domicile, 11 fr. Tél. (038) 33 30 16.

POMMES STARKING, plateau de 12 kg, livré domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 16.

NOUVEAU!
Avant d'acheter votre sol textile, examinez dès maintenant le nouveau MIRAFLOR!

» Le prix choc «

MIRAFLOR
Tapis mur à mur à dessin chiné



222



Avec la garantie en or de Pfister ameublements sa

en largeur originale 400 cm, fr. 25.50/m² sur mesure / selon votre croquis. Dans les succursales avec service de coupe, vous bénéficierez, en plus, du rabais à l'emporter!

Sur demande: **POSE DE TAPIS** rapide par nos spécialistes



Pfister ameublements sa

tient à votre disposition une collection de 180 tapis différents, 2400 coloris, avec dossier en mousse compacte dès fr. 13.50/m² déjà.

BIENNE Place du Marché-Neuf • Tél. 032-422862 • Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h dans les environs De la gare: Bus 1 ou 2 • SA 8-16 h • JEUDI jusqu'à 21 h **NEUCHATEL** Terreaux 7 • Téléphone 038 - 25 79 14 LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

LIT D'ENFANT, jusqu'à 4-5 ans, avec matelas, duvet, oreiller, plusieurs draps, fourres, etc., état de neuf, cédé à 150 fr. Tél. (038) 33 30 16.

DOBERMANN mâle, 2 ans, pedigree, pour raison professionnelle. Prix avantageux si bons soins assurés. Tél. 42 10 05.

POMMES GOLDEN, plateau de 12 kg livré domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 16.

POMMES JONATHAN, plateau de 12 kg livré domicile, 16 fr. Tél. (038) 33 30 16.

APRES-SKI DAME No 39, daim noir; lampe de table ancienne. Tél. 47 12 77.

DOGUE ALLEMAND, bleu, 10 mois, femelle, pedigree, très affectueux. Tél. (039) 31 24 04.

4 PNEUS NEIGE sur jantes pour Austin Mini 1000. Tél. 42 23 65.

4 PNEUS clous 5.60-15, VW 1300, bas prix. Tél. 31 42 60, aux heures des repas.

2 TABLEAUX ALBERT LOCCA dont 1 «chardons» et 1 «barque au bord du lac». Téléphone 45 12 04, le matin et le soir.

4 ROUES neige cloutées, pour 404. Téléphone 25 96 16.

CHASSE-NEIGE SOUFFLEUSE, conviendrait pour propriété ou établissement public. Téléphone (038) 36 15 08, heures des repas.

PIANO USAGE, noir, droit, à accorder. Fr. 250.—. Tél. 53 10 27.

4 PNEUS NEIGE 80%, montés sur roues Mercedes 700 x 13. Tél. 42 38 67, midi et soir.

CHAMPIGNON ANATOMIQUE, culture privée, directement chez l'éleveur. S'adresser à Claude Sunier, 2075 Thielle, tél. bureau 25 16 21, privé 33 22 41, interne 13.

PENDULES ANCIENNES; régulateur, parfait état. Tél. (038) 24 10 46.

MANTEAU ROUGE, lainage, taille 38, porté une fois; 1 paire souliers bas neufs, No 39. Tél. 42 31 50, heures des repas.

Offres d'emplois

DAME SEULE cherche pour remplacer sa gouvernante lors de ses congés, personne pouvant disposer de temps en temps de quelques heures, soit de 16 à 17 h 30, soit la journée entière, 7 heures et demie de présence. Peu de travail; bien rémunéré. Tél. 24 61 91, entre 10 et 13 heures.

QUELLE GENTILLE DAME garderait fillette de 3 ans, durant les heures de bureau et pour une période de quelques mois, quartier Serrières. Tél. (038) 31 47 72, dès 19 heures.

GENTILLE JEUNE FILLE pour garder nos trois enfants, maximum deux fois par semaine (soir ou après-midi), région Marin. Tél. 33 36 54.

Divers

HAMSTERS DORES à donner. Tél. 33 16 96.

ORCHESTRE 2 MUSICIENS ou accordéoniste seul avec batterie électronique, libre pour bals, soirées privées, mariages. Ambiance. Tél. (024) 73 14 45.

Perdus-Trouvés

PERDU CHAT jaune-blanc, Colombier. Téléphone 41 36 49.

PERDU CHIEN COURANT BERNOIS, noir et blanc et feu, région Cormondrèche. Récompense. Tél. (038) 31 29 79.

Demands à acheter

LUGE DAVOS en bon état. Tél. 33 34 76.

SOULIERS DE PATINS Nos 30 et 39. Téléphone 31 60 84.

VELO D'ENFANT 8 ans, en bon état. Téléphone 31 73 10.

2 GUITARES électriques. Tél. (038) 31 27 47.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE. Téléphone (038) 36 11 06.

SOULIERS HOCKEY, No 42; vélos, homme et femme. Tél. 33 16 96.

JE CHERCHE d'occasion, outillage de cordonnier. Tél. 41 35 07.

A louer

NEUCHATEL, fin décembre ou à convenir, 2 1/2 pièces ou attique. Vue imprenable, quartier tranquille. Tél. 25 65 87, avant 7 h ou après 20 heures.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante, meublée, douche, situation tranquille. Téléphone 33 11 48.

CERNIER, pour personne seule, meublé tout confort, dégagement, tranquillité. Téléphone 25 29 56; dès 19 h 45, 53 17 88.

VAL-DE-RUZ, grand studio, tout confort, 20 minutes de Neuchâtel. Tél. (038) 53 19 86.

PIGNON MEUBLE ou non, 2 chambres, cuisine belle situation. Tél. 53 25 17.

BOUDRY, APPARTEMENT 3 PIECES, 365 fr., charges comprises, début janvier ou février. Tél. 42 20 60 (18 et 19 heures).

CORCELLES, CHAMBRE INDEPENDANTE tout confort, libre immédiatement. Téléphone 31 23 24.

JOLIE CHAMBRE meublée, chauffée, bains, à jeune homme. Tél. 25 98 57.

APPARTEMENT ANCIEN, 5 chambres, cuisine, bain, dépendances. Libre début février. Adresser offres écrites à BG 2909 au bureau du journal.

STUDIO TOUT CONFORT, Fenin (Val-de-Ruz). Adresser offres écrites à KP 2918 au bureau du journal.

A HAUTERIVE, Rouges-Terres, appartement de 2 1/2 pièces. Tél. (038) 33 59 91, après 18 heures.

CERNIER, dès le 1er janvier 1974, 2 pièces, tout confort, avec 2 balcons, Sauna, tranquillité. Tél. 53 29 52.

STUDIO, Dombresson, libre immédiatement, 250 fr., charges comprises. Tél. 53 20 28.

CHAMBRE, confort, douche, rue de la Côte; de préférence à jeune homme. Tél. 25 40 41.

BOUDRY, APPARTEMENT de 2 pièces, tout confort, libre immédiatement, à la même adresse, 2 chambres meublées. Tél. 42 27 33, de 18 à 19 heures.

HAUTERIVE, CHAMBRE meublée, à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, de 18 à 20 heures.

STUDIO, tout confort, en ville. Tél. 25 86 07.

LE LANDERON, 2 pièces, cuisine incorporée, dès fin décembre. Tél. 51 30 28.

SAINT-AUBIN, appartement de 4 pièces, immédiatement ou à convenir. Tél. 55 24 66.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE indépendante à monsieur, au centre. Tél. 25 66 15.

DANS LE JURA (Tramelan), appartement de vacances, bonne situation, pistes de ski à proximité. Tél. (032) 97 46 55.

A BOLE, pour le 24 décembre, appartement 2 pièces, tout confort, 270 fr., charges comprises. Tél. 41 36 50 ou 42 31 36.

BELLE CHAMBRE à jeune fille sérieuse, dès janvier. Tél. (038) 25 26 22.

POUR LE 24 JANVIER 1974, à Boudry, appartement moderne de 3 1/2 pièces, cuisine agencée, 450 fr. + charges. Téléphone (038) 24 14 61, heures de bureau ou (038) 42 28 20, le soir.

Demands d'emplois

JEUNE FILLE de langue allemande, avec maturité commerciale d'automne 1973, cherche travail pour se perfectionner en français. Mlle Stauber, Observatoire 4, 2000 Neuchâtel.

EMPLOYEE DE BUREAU qualifiée cherche travaux de comptabilité, facturation, rapports, ou autres à domicile. Faire offres sous chiffres FK 2913 au bureau du journal.

NOUVEL-AN: homme 35 ans, leste, consciencieux, cherche emploi 3-5 jours dans hôtel, restaurant ou autres commerces. Région Neuchâtel à Fribourg. Adresser offres écrites à JO 2917 au bureau du journal.

JE CHERCHE EMPLOI de tourneur sur poste ayant des responsabilités, dans fabrication; dame ayant de l'expérience. Adresser offres écrites à IN 2916 au bureau du journal.

CHAUFFEUR-LIVREUR ou magasinier cherche place, entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à HM 2915 au bureau du journal.

DEMOISELLE DE CONFIANCE cherche repassage, aide au ménage dans famille. Tél. 25 51 84.

PAPA NOEL libre dès le 20 décembre. Se recommande. Tél. 25 68 71.

CHERCHE TRAVAIL comme aide-laborantine libre dès le 1er janvier 1974. Adresser offres écrites à AB 2876 au bureau du journal.

musique
hug
présente

Salle des conférences, Neuchâtel
Samedi 8 décembre 1973, à 20 h 15
Concert de gala

Gérard SOUZAY

BARYTON

DALTON BALDWIN, piano

Prix des places: Fr. 25.—, 22.—, 18.—, 16.—, 10.— (réduction pour étudiants).
Location: Hug Musique S. A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

Hôtel de l'Ours à Anet

Le Vélo-Club Anet organise son traditionnel

SUPER-LOTO

Samedi 8 décembre à partir de 20 heures ;
dimanche 9 décembre, à partir de 15 heures.

Prix: jambons, jambons roulés, lapins, plaques de lard, paniers garnis, etc.

En plus: don de 2 bahuts de congélation, vélos et 2 billets pour un vol avec Jumber-Jet de Zurich à Genève.

Invitation cordiale:

Vélo-Club Anet
et le tenancier, fam. Walther.

Biscuits de Noël

Chez Coop, les ingrédients sont moins chers. Par exemple:

bonjour
Margarine végétale

La bonne odeur des petits biscuits contient toute la joie de Noël. Et Coop vous offre, de tous les ingrédients nécessaires à leur confection, 1 des plus importants à un prix fortement réduit.

Le faire soi-même pour le bonheur des autres
Pour vous y inciter, voici une recette très simple de petits biscuits de Noël parmi les plus connus. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir!

Recette: Milanais

1 citron (écorce)
300 g de Margarine végétale
250 g de sucre
2 œufs
1 blanc d'œuf
500 g de farine

Pour dorer:
1 jaune d'œuf
1 cuill. à thé d'eau
1 pincée de sucre

Donne environ
70 pièces.

obtention d'une pâte lisse. Laisser reposer la pâte au frais durant ½ heure. Préchauffer le four à 180°C. Graisser la plaque. Etaler la pâte sur ¼ de cm d'épaisseur. Découper la pâte à l'emporte-pièce dans les formes à votre choix. Pour dorer: mélanger les ingrédients. Enduire les biscuits avec ce mélange.

Faire cuire au four durant
15-20 minutes.

Laver le citron et râper l'écorce. Batta la margarine, le sucre et les œufs en un mélange moussieux. Tamiser la farine. Travailler tous les ingrédients jusqu'à



500 g
au lieu de 2.70

2.20

coop

Coop

ANDRÉ BESSON



sera présent à la
Librairie

Reymond

5, rue Saint-Honoré
2000 Neuchâtel

le samedi 8 décembre, dès 14 h 30

où il dédicacera son nouveau roman :

LA DERNIÈRE NEIGE

qui paraît dans la collection « Mon Village »

Ce roman émouvant de l'auteur de « La Grotte aux loups » et « Le Village englouti » est le cri déchirant de l'enfance abandonnée.

Un volume relié, 240 pages

Fr. 12.— seulement

Madame Renée Molliex

lauréate du Prix littéraire des Murailles, signera également son célèbre récit

CHANTEVIN

Un ouvrage relié, 192 pages.

Fr. 12.—

Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 8 décembre, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66, et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

FABRICATION
Création
Duga
Maisons spécialisées
fondées en 1947

Résout vos problèmes de ligne

SUR MESURE
prêt à porter

CORSETS
Gaines
Corselets
Soutien-gorge
Gaines-culottes
Prothèses du sein
RÉPARATION - LAVAGE

Un coup de téléphone et sans engagement
NOTRE CONSEILLÈRE
vous visitera du lundi au vendredi
(024) 21 43 58
DUGA - 1400 YVERDON 2
Rue des Moulins 80

VOYAGES
WITTMER

SKI au VALAIS
A NOUVEL-AN

DU 29 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
PRIX FORFAITAIRE: Fr. 335.—
Hôtel 1er rang,
demi-pension, chambres avec bain

PROGRAMMES - INSCRIPTIONS:
CARS WITTMER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82
Couvst, Saint-Gervais 1 ☎ 63 27 37

Jeune secrétaire

(langue allemande) cherche personne pour conversation afin de perfectionner ses connaissances de français.
Adresser offres écrites à MS 2920 au bureau du journal.

SERRIÈRES

Halle de gymnastique
Samedi 8 décembre, à 15 heures

Arbre de Noël de la FCTA

Au programme
César et Roger
Ventriquoque

A 20 heures

Fête des jubilaires

avec la Fanfare de Serrières et l'Orchestre Raymond Claude (cinq musiciens)

Entrée Fr. 5.—

Ameublement et tapis neufs

Grande vente du stock à des prix incroyables

Saisissez votre chance!

Nous pouvons vous les consentir par le fait que nous ne payons pas de hauts loyers, parce que nous livrons directement des halles d'exposition et parce que nous disposons de pièces détachées et de séries à des prix choc, par exemple:

Bibliothèque murale, 5 éléments, meilleure qualité suisse, notre prix Fr. 3580.—, Armoire à valseselle, palissandre ou noyer, notre prix 1998.—, Chambre à coucher, en noyer, notre prix 1495.—, Magnifique salon — c'est donné! — salon avec divan-couche, notre prix Fr. 598.—, Garniture de salon, 4 sièges, notre prix 1690.—.

Achetez à des

PRIX DISCOUNT

vos salons provenant des fabricants les plus renommés.

PRIX DISCOUNT

vos bibliothèques de style moderne ou de tradition.

PRIX DISCOUNT

vos chambres à coucher et studios, exécution IA (1re qualité).

FIANCÉS !!!

Une chance réelle pour tous ceux qui ont besoin de meubles et tapis! Achetez maintenant votre agencement de meubles complet, y compris accessoires, à partir de Fr. 3800.— jusqu'à 12.000.—. En plus de meubles, nous vendons également à des prix discount un grand nombre de tables avec des chaises de toutes sortes, tables de salon, bancs d'angle, armoires, couvertures de lits, etc.

Grand choix de
tapis d'Orient

à des prix choc dont quelques pièces tout particulièrement belles.

GARANTIE

Tous nos meubles sont fabriqués de façon conventionnelle et non « bon marché ».

Les réservations et entreposages peuvent se faire. Paiements échelonnés à des conditions légales. Livraison dans toute la Suisse.

Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour, depuis la gare de Bulle.

OUVERTURE

tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous.

HALLE DE MEUBLES DISCOUNT

anclennement Jeanneret
1630 BULLE

Route du Verdél 4 (sortie de ville, direction Morlon). Tél. 2 74 41

— GRAND PARKING —

VAUD

Concert de «l'Avenir» à Payerne

De notre correspondant : Samedi, au casino de Beaulieu, un nombreux public a participé à la soirée de la société de musique «l'Avenir». En première partie du programme, les musiciens ont donné, sous la direction de M. Claude Bourqui, un concert de très belle qualité. Ce fut tout d'abord «Josua», choral et dixiland de K. Rocard, puis «Spiritual Rhapsody», de P. Yoder, suivie de «Canadian Rhapsody», de J. Rooses. Une marche, «The Voice of the guns», permit au sous-directeur, M. Hubert Musy, de montrer ses qualités de direction. A nouveau conduits par Claude Bourqui, les musiciens interprétèrent avec un bel élan deux danses hongroises de Brahms, puis des fragments du célèbre ballet «Coppélia», de Léo Delibes. «Cowboy Parade» et «American Swing March» terminèrent ce programme, complété par un morceau supplémentaire donné en bis. Entre deux morceaux, M. Jean-Paul Husson, président, a souhaité la bienvenue aux auditeurs et remercié chaleureusement tous ceux qui soutiennent moralement et financièrement la société : membres passifs, honoraires et d'honneur, autorités locales, comité des dames, etc. Après avoir rappelé l'activité de l'année écoulée, il a donné connaissance de la liste des membres à l'honneur pour leur longue activité au sein de l'Avenir, les félicitant de leur fidélité à la cause de la musique et de la société.

A l'entracte, en prenant le verre de l'amitié, une partie oratoire, présidée par M. Roland Galley, a permis aux invités et aux délégués d'exprimer leur vive admiration au directeur, M. Bourqui, ainsi qu'aux musiciens, pour la belle qualité du concert de la soirée. En seconde partie, Pierre Chastellain, auteur, compositeur et interprète, a divertit l'auditoire par ses productions accompagnées à la guitare. Le bal traditionnel, conduit par l'orchestre «Ocarina», a mis le point final à la soirée.

YVERDON

Noël de l'AVIVO

(c) Deux cents personnes environ ont pris part à la fête de fin d'année de la section yverdonnoise de l'AVIVO, présidée par M. Charles Chanel. Plusieurs personnalités des services sociaux de la ville étaient présentes, et la manifestation a été marquée par les allocutions du pasteur Martinet, du curé Joye et du président du Conseil communal, M. Chevalley. Des informations ont été fournies aux assurés par des préposés à l'AVS, etc. Une partie récréative et un bal animé par le trio Cochar, qui ont permis à ces quelque 200 personnes de passer d'agréables moments.

MONTAGNY

Le Nord vaudois s'émancipe

Après la nomination de Mme Jacqueline Guignard comme présidente du conseil communal de Sainte-Croix, c'est au tour de Mme Claudine Rozmuska, d'accéder à la plus haute charge du conseil général de Montagny-près-d'Yverdon. En effet, c'est lors de cette séance que Mme Rozmuska, sœur du ténor Eric Tappy, a été nommée à la quasi-unanimité des conseillers présents.

LUCENS

Assemblée du Ski-club

(c) Le Ski-club de Lucens a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Pierre Schmidtmann, qui a passé en revue l'activité de la dernière saison. Le comité a ensuite été renouvelé de la manière suivante : Pierre Schmidtmann a été nommé président ; Mlle Bertho Roniger, vice-présidente ; Christian Richard, caissier ; Mme François Vaney, secrétaire ; René Cornu, membre adjoint.

PAYERNE

Assemblée de paroisse

(c) L'assemblée d'automne de la paroisse réformée a eu lieu à la maison de paroisse, sous la présidence de M. Jacques Vonnez, remplaçant M. Jean-Jacques Weber, mobilisé. Après quelques paroles de bienvenue de M. Georges Pilet, président du conseil de paroisse, Mme Broennimann a lu le procès-verbal de la dernière assemblée, qui fut ensuite adopté. M. Edouard Cuany, caissier, a ensuite présenté le budget pour 1974, prévoyant aux recettes, comme aux dépenses, la somme de 44.500 francs. En revanche, le budget de la maison de paroisse accuse un déficit de plus de 20.000 fr., qui devra être résorbé par le bénéfice de la prochaine vente paroissiale, dont le maintien est controversé. M. Pilet a encore donné un aperçu des activités paroissiales de l'année écoulée. Pour terminer la soirée, le pasteur A. Rochat, de Lignerolles, a fait une conférence sur le mouvement charismatique qui, comme une sorte de nouvelle Pentecôte, éclate dans les églises issues de la Réforme comme d'ailleurs dans l'Eglise catholique.

Trente-cinq ans d'activité

(c) M. André Gilliland, employé de la maison Perrier frères S.A., à Payerne, a été fêté par ses patrons à l'occasion de ses 35 ans d'activité.

GRANDCOUR

Plan d'extension

(c) Le Conseil d'Etat a donné son approbation au plan d'extension, au règlement de la police des constructions, ainsi qu'aux plans de zones de la commune de Grandcour.

VAL-DE-TRAVERS

Saint Antoine fait aussi... la chaîne

Quelques personnes du Vallon ont reçu, ces jours passés, des lettres faisant partie d'une de ces fameuses chaînes dont on a déjà déploré maintes fois la prolifération.

La dernière en date se place sous la protection de... saint Antoine. Elle vient dit-on du Venezuela ; elle aurait été écrite par un missionnaire venant du Sud.

Où l'affaire prend un tournure désagréable, ce n'est pas en disant que cette chaîne doit faire le tour du monde, qu'il faut l'envoyer en 24 exemplaires à des amis, à des parents, mais c'est quand on ajoute que ces envois doivent être faits même « si l'on n'est pas superstitieux »...

Car on donne des exemples bons si l'on s'exécute, mauvais si la lettre est jetée au panier. Ainsi un certain M. Beauvais (on ne précise pas d'où il vient...) se conformant aux instructions, aurait vu sa situation s'améliorer rapidement et se serait très vite enrichi (comme si la richesse faisait le bonheur). Une Mme Barevan a gagné 9 millions à la loterie.

Quant à un certain M. Zerb il aurait reçu la chaîne et l'aurait oubliée. Employé de banque il perdit, affirme-t-on sa place. Ayant retrouvé la fameuse chaîne, il trouve une situation meilleure que la précédente !

Et puis voici les menaces : M. Charles Bretique oubliant la chaîne. Quatre jours après il se serait tué. Quant à M. Ambroise qui tout simplement brûla la lettre reçue, sa maison fut détruite, ses parents sont morts et lui s'est retrouvé à l'hôpital « sans aucune raison »...

Cette chaîne ne doit pas « cesser de tourner » ajoute-t-on, elle doit faire le tour du monde et, si l'expéditeur en fait 24 copies et les expédie, il aura une surprise.

Mais on n'indique pas si la surprise sera bonne ou mauvaise et à défaut de faire le tour du monde, cette chaîne, espérons-le, ne fera pas tourner les têtes, même — et surtout — parce qu'on a l'air de prendre un peu à la légère le nom de saint Antoine dans une affaire où il n'a que faire... G.D.

TRAVERS

Aimable attention

(sp) Le Chœur mixte protestant de Travers, dirigé par Mme Steiner-Coulot, qui en même temps jouait du violon, alors que Mlle Suzanne Ducommun tenait le piano, s'est produit lundi soir à l'hôpital du Val-de-Travers, pour la plus grande joie du personnel et des patients.

LES BAYARDS

Visite de l'agent missionnaire

(sp) Le culte protestant de dimanche a été présidé en l'église du village par le pasteur Rémy Anker, de Colombier, agent missionnaire cantonal ; le soir, un film a été projeté devant les paroissiens à propos de la mission réformée dans les pays d'outre-mer.

Plus de bureau de renseignements

(c) L'Office neuchâtelois du tourisme a décidé de supprimer le bureau de renseignements, au magasin Vaucher-Bognar. Cette mesure est discutée puisqu'elle frappe le plus grand village du Vallon. Ce bureau recevait, surtout en été, des demandes de l'étranger pour des chambres ou des appartements à louer. Mais il ne pouvait y répondre favorablement faute d'avoir des appartements de vacances disponibles dans la région.

Reste ouvert le bureau de renseignements pour l'ensemble du district, à la Banque cantonale des Verrières, fermé le samedi et le dimanche.

FLEURIER

Dépôt de plans

(c) L'Union de banques suisses a déposé des plans pour la construction d'un immeuble à l'avenue de la Gare, qui sera érigé sur l'emplacement de l'ancien casino, entièrement détruit par un incendie dans la nuit du 20 juillet 1968.

Après la construction de l'immeuble du Crédit foncier neuchâtelois où se trouvait le cercle démocratique, le projet de construction de l'Union de banques suisse et celui de la Banque cantonale neuchâteloise qui a aussi acheté pour construire, un terrain, à l'avenue de la Gare, cette artère deviendra l'avenue des banques où il y en aura trois, et des magasins de chaussures où l'on en compte trois actuellement !

COUVET

Au Boccia-club

(c) Le Boccia-club siégera samedi en fin d'après-midi, dans ses locaux situés à l'est des usines Dubied. A cette occasion, on reparlera de l'inauguration des installations de la société le 8 septembre et sur les comptes y devant être présentés. Un souper suivra l'assemblée.

Premier culte de l'Avent

(c) A l'occasion du premier culte de l'Avent présidé au temple par le pasteur Willy Perriard, MM. André Jeanneret et Henri Bernasconi, violonistes, ont joué, accompagnés par Mlle Suzanne Ducommun, à l'orgue, deux mouvements d'une sonate de G.-F. Haendel. Ces instants musicaux ont été très appréciés des fidèles.

LES DISQUES NOUVEAUX

EDITH ET GILLES AU « COUP DE SOLEIL »
Le 19 octobre 1940 s'ouvrait à Lausanne, au cœur d'une Europe submergée par les légions hitlériennes, un cabaret à l'enseigne du COUP DE SOLEIL, dont Edith et Gilles, ses animateurs, firent un refuge de la liberté. Personne n'y croyait, ce fut un triomphe. Des salles combles et enthousiastes où se mêlaient hommes politiques, diplomates, militaires, artistes, ecclésiastiques, agents de Vichy ou de la France libre, espions, résistants et maquisards sortis clandestinement de la Savoie toute proche. La grande majorité y venait pour chercher, au milieu d'une Europe de cauchemar, des raisons de vivre et d'espérer. Le succès se maintint jusqu'en 1948 qui vit disparaître Edith, emportée par une terrible maladie. Un disque, consacré à sa mémoire, n'est-ce pas la meilleure façon de célébrer cet anniversaire ? (Evasion EA 100811)

POUR VOTRE ANNIVERSAIRE
Avec la mélodie universellement connue « Happy Birthday to you » et un magnifique bouquet de mélodies, l'orchestre de musique à vent « Alpina » exprime tous ses vœux de bonheur et de prospérité à « tous ceux qui ont leur anniversaire ». L'orchestre de musique à vent « Alpina » se compose exclusivement de musiciens professionnels de premier ordre et il est placé sous la direction d'Otto Aebi, chef d'orchestre suisse. (TLP 5604)

LOS MENSAJEROS « Les Messagers »
Voilà un joli disque à offrir à tous ceux qui aiment la musique sud-américaine typique. Les voix sont belles, surtout la voix de femme, et l'ensemble fort bien fondu, et vraiment excellent. Une fille, trois garçons, quelques instruments rudimentaires, bref, une belle réussite. (Tell Record TLP 5514)

JUNGFRAUJOCH... RIO DE JANEIRO
Pierre Cavalli et « The last Swiss Dixie's » Angel « Pocho » Gatti
Un voyage en musique, la Swissair nous transporte d'un « Jet » à Rio... il suffit de tourner le disque ! Très bon disque à emporter en vacances ou si l'on veut faire un voyage « en chambre ». Dépaysement assuré et rapide... (TLP Record 5509)

AUTOUR DU LEMAN

Après 17 premiers prix internationaux d'accordéon, dont la première Coupe mondiale, en 1938, deux prix de piano à l'Ecole de musique de Paris, un grand prix du disque en 1949, des études d'orgue avec Marcel Dupré, d'innombrables concerts avec Juliette Gréco et Yves Montand et cinq années de succès quotidiens dans les studios de Radio-Canada, Freddy Balta est venu installer ses pénales sur les rives paisibles du lac Léman. On découvre avec joie dans ce disque une musique née de toute une vie de dédications, sans doute, mais qui, parce qu'elle vient du cœur, sait se faire aussi simple que la fleur des champs. (TLP 5077)

SWISS FOLKLORE 2001

Ce que Béa Abrecht et Horst Fischer présentent sur ce microsillon n'a rien à voir avec les adaptations folkloriques courantes.

Voix humaine et trompette — accordés avec une grande virtuosité — s'unissent avec humour et nous réjouissent dans un duo divertissant ; ils nous apportent des airs nouveaux sans toutefois s'éloigner de l'original. L'on oscille constamment de l'étonnement au plaisir. (TLP 5521)

BIG BROTHER IS WATCHING YOU

Pierre Cavalli et son ensemble
Né à Genève et après avoir fait de sérieuses études musicales en Suisse, le guitariste PIERRE CAVALLI se produisit dans le monde entier, aux côtés de musiciens tels que Quincy Jones, Michel Legrand, Frédéric Guilha, Stéphane Grappelly et bien d'autres. Mettant au service de ses goûts et de son talent une virtuosité éblouissante, il vient de réaliser, avec cet album, un projet qui — depuis longtemps — lui tenait particulièrement à cœur puisqu'en dehors de tout impératif commercial, les gravures qui s'y déroulent lui ont donné l'occasion de s'exprimer en toute liberté. Pour cela, il a eu recours à un effectif d'orchestre particulièrement étoffé, tirant des musiciens qui l'accompagnent avec infiniment de bonheur, des couleurs aussi chatoyantes que diverses et inattendues. (TLP 5512)

Bibliographie

André Caroff LE BATTANT (Flève Noir)
Quand on a planqué 300 « briques » en diamants et qu'on désire les récupérer, à la sortie de prison, on peut redouter le pire. Jacques Darnay, dit « le battant », relève le défi. Réussira-t-il ?
J. M. Valente ATOMIQUE MONICA (Flève Noir)
Une curieuse histoire d'espionnage en plein Sud marocain où s'élève un barrage construit par des Russes et des Français. Une histoire qui secouera l'ONU et dans laquelle se jouera le sort de l'humanité.

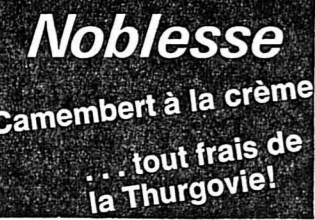
André Caroff LA FRIME (Flève Noir)
Une extraordinaire aventure à travers la Colombie mettant aux prises trois aventuriers et un policier véreux. L'enjeu : 64 millions de pesos dérobés dans une banque. Il y aura du sang, mais aussi le sourire éclatant de Paméla.
Adam Saint-Moore FACE D'ANGE ET LA GRANDE PANIQUE (Flève Noir)
Les dossiers secrets du F.B.I. ont été emportés par Brian Grove, le directeur « démissionnaire ». De quoi faire flamber l'Amérique. A Washington, on s'affole. Les têtes tombent et le système, secoué par l'affaire du Watergate, est sur le point de s'écrouler.

Nous ramassons des vêtements et des textiles

L'œuvre Kolping suisse (ex-Groupe catholique de compagnons) entreprend, du 17 au 20 décembre 1973, dans le canton de Neuchâtel (à l'exception de la ville de la Chaux-de-Fonds), un grand ramassage de vêtements et de textiles. Par votre don, vous aidez à mieux réaliser nos différents travaux au profit de la jeunesse et de la famille.

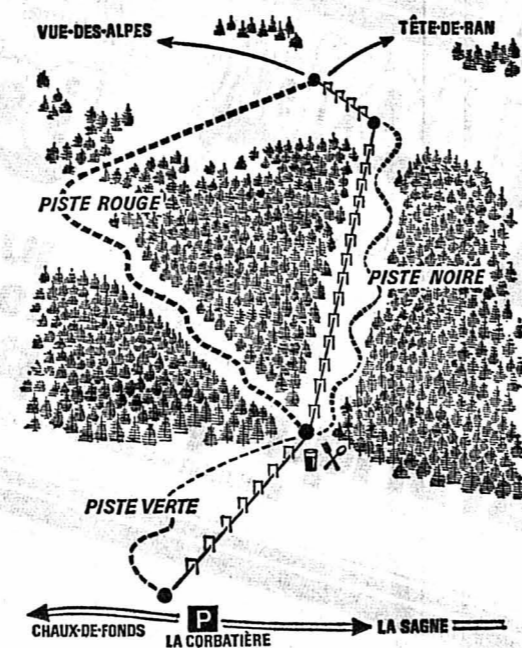
Avant les jours de ramassage, tous les ménages où la collecte aura lieu recevront un sac en plastique jaune. Veuillez s.v.p. utiliser ce sac pour votre don et mettre ce dernier, le jour du ramassage, à 8 h du matin, dans la rue devant votre maison. Les habitants de maisons difficiles à atteindre sont priés de déposer leurs dons sur la place du village. Nos aides iront les chercher là-bas.

L'œuvre Kolping suisse vous remercie !



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SKI-CLUB LA CORBATIÈRE LA ROCHE-AUX-CROCS



ABONNEMENTS DE SAISON

Adulte : Fr. 120.—. Couple : Fr. 200.—. Etudiants, apprentis jusqu'à 20 ans Fr. 80.—. Enfants : Fr. 50.—.
EN VENTE JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE CHEZ A. Matthey, chef d'exploitation, la Corbatière. Tél. (039) 23 04 00. Calame Sport, la Chaux-de-Fonds. Müller-Sports Neuchâtel.

26 et 27 décembre JOURNÉES GRATUITES

pour tous les enfants jusqu'à 15 ans. Fonctionne tous les jours sauf mardi et vendredi. Accès facile par chemins de fer.

l'argent

tout de suite de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr. tout de suite en espèces.
Nom
Prénom
Rue
Localité

NOUVEAU

MONA Bac à éléments additionnels

Il y a maintenant des bacs combinables en polystyrol, de forme "design" et de prix très avantageux. En blanc, noir, olive, brun et orange.

Bac vide (42x42 cm)

15.-

Bac garni de plantes (42x42 cm)

Comprenant 4 plantes, 1 indicateur de niveau d'eau et 1 tube de vidange. Choisissez un de nos multiples arrangements.

70.-



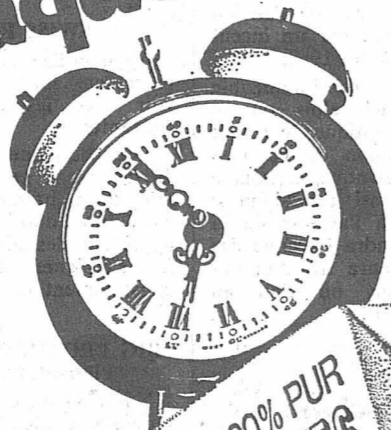
La conservation moderne des plantes — sans problème d'arrosage — grâce à l'hydroculture.



Marchés Migros

Av. des Portes-Rouges et Pesieux

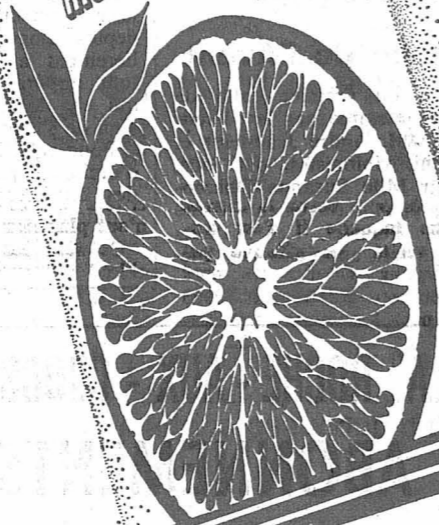
**Un jus d'oranges 100% pur =
Chaque matin - un bon jour**



NOUVEAU
conservation
longue durée

1.60

JUS D'ORANGES 100% PUR
RICHES EN VITAMINE C
NATURELLE



BONJOUR!
1l.

BONJOUR!
JUS D'ORANGES 100% PUR

Pris le matin en se levant
ou pendant la journée,
ce jus d'oranges constitue
un réel bienfait pour
les adultes et les enfants, car

BONJOUR

Jus d'oranges 100% pur

JUS D'ORANGES
riche en vitamine C naturelle

BONJOUR

garde toute sa richesse d'arôme

JUS D'ORANGES

datage en clair sur l'emballage
(durée de conservation 3 mois)
offrant ainsi toute garantie
de fraîcheur.

BONJOUR

dans un conditionnement pre-
tique qui se jette après emploi

JUS D'ORANGES

en vente chez votre détaillant
habituel

BONJOUR!

JUS D'ORANGES
100% PUR

peu d'argent

De l'oren brique pour peu d'argent

BONJOUR est soumis au contrôle de l'Institut suisse des vitamines.
Union Laitière Vaudoise

PROPOS MINISTÉRIELS

Esprit délié, intelligence aiguë, M. Valéry Giscard d'Estaing dispose de toutes les qualités nécessaires à un ministre de l'économie et des finances. Il lui arrive pourtant quelques mésaventures qui prouvent que, dans les temps difficiles, la maîtrise des problèmes économiques et sociaux n'est pas aussi aisée que certains le veulent faire croire, en simplifiant arbitrairement des données excessivement complexes et nombreuses.

C'est ainsi qu'après avoir annoncé un bel automne aux Français, il s'est trouvé brusquement aux prises avec les manifestations de colère des commerçants frappés par un ensemble de taxations et de contrôle des prix qui compromettent, affirmement-ils, leurs gains légitimes. De leur côté, les syndicats reprennent leur agitation et exigent la garantie, non seulement du maintien mais aussi de la progression du pouvoir d'achat, des salaires, retraites et autres prestations. Ce qu'aucun gouvernement ne peut promettre sans réserve. Là-dessus survient la crise du pétrole qui, si elle touche provisoirement la France moins que le reste du continent, ne la met pas moins comme tous les autres pays à la merci du chantage arabe. Comment ici ne pas évoquer la réponse ironique que faisait De Gaulle à un interlocuteur qui s'inquiétait du sort réservé au pétrole par l'abandon de l'Algérie: «Le pétrole du Sahara, eh bien, on tâchera de vous le conserver, Monsieur!» Réponse dénuée d'illusion, on le voit, en présence d'une situation qui aurait dû inciter l'Occident à se passer du pétrole du Sahara et autres lieux islamiques. On ne l'a pas fait et on a les conséquences, comme disait Bainville il y a cinquante ans à propos d'autres erreurs, car l'histoire des peuples est jalonnée d'erreurs qui leur coûtent très cher et dont ils ne tirent généralement pas grand enseignement.

Quoi qu'il en soit, chargé maintenant par M. Pompidou, de préparer un plan de lutte contre l'inflation, M. Giscard d'Estaing s'est mis au travail et il synchronisera ses mesures avec celles que la Commission de Bruxelles est en train d'élaborer, car il devient de plus en plus évident que la lutte contre l'inflation doit être concertée sur la base d'une stratégie d'ensemble pour être efficace. Mais le cours des événements ne va-t-il pas, une fois de plus, déjouer ces plans de guerre? Avec d'autres le ministre français pense que l'économie mondiale va subir un tassement et qu'il y a maintenant des chances de «désinflation» dans l'air du fait que, sauf pour le pétrole évidemment, la hausse des matières premières plafonne en raison de la diminution de la demande et de la plus vive concurrence qui en résulte, du fait aussi du renversement de la balance américaine des paiements, de la hausse consécutive du dollar et de la nouvelle orientation économique-monnaire qui se dessine. De là à parler de «stagflation» il y a un pas qu'il faut se garder de franchir mais non sans se préparer à une évolution qui pourrait, une fois de plus, déjouer les plans de bataille trop rigides.

UN AUTRE MINISTRE...

Un autre ministre des finances, celui de l'Allemagne fédérale M. Helmut Schmidt, a attiré aussi sur lui l'attention en énonçant quelques vérités à l'usage de ses coreligionnaires politiques, les socialistes de son pays et d'ailleurs, qui espèrent, en feront leur profit.

«Toute tentative sérieuse de contrôler les prix conduit inévitablement au contrôle des coûts et par conséquent aussi au contrôle des salaires. Il est faux de croire que l'Etat peut se limiter au contrôle des prix, sans se préoccuper du facteur de coût que sont les salaires.» C'est ainsi que s'est exprimé récemment ce social-démocrate, ministre de M. Willy Brandt, qu'on ne saurait donc accuser de défendre les intérêts des capitalistes et des patrons de tous calibres. Et ceci encore qui prend une importance toute particulière au moment où la hausse des coûts prend une allure inquiétante:

«J'insiste tout spécialement sur ce point; dans les discours de nos collègues et des membres de notre parti, il est beaucoup trop question de la course aux bénéfices. Il faut en finir. Je n'aimerais pas être mal compris. Celui qui pense que les entreprises n'ont pas besoin de faire des bénéfices se trompe, car sans bénéfices il n'est pas possible de financer les investissements. Il est aussi dans l'erreur parce que sans investissements nouveaux la productivité ne peut être améliorée et sans amélioration de la productivité, une élévation réelle du niveau de vie n'est pas possible. Ceci doit être présent à l'esprit de chacun, en toute objectivité. Il n'est pas permis de se laisser détourner des faits réels par sa propre polémique.»

Il est bon que ces choses-là aient été dites clairement par un socialiste responsable de son action gouvernementale. Elles contrastent heureusement avec l'attitude hostile à toutes considérations de ce genre de certains milieux de gauche et syndicaux qui persistent à nier le rôle des salaires dans la formation des prix et qui s'obstinent à faire croire, sans aucune nuance, que les bénéfices sont faits sur le dos des «travailleurs» et qu'ils sont scandaleux par eux-mêmes. Dans tous les pays industrialisés la part du revenu des salariés dans le revenu national a fortement augmenté au détriment de celle de la fortune et des employeurs. Il est évident que cette évolution ne peut pas se poursuivre indéfiniment et qu'un point d'équilibre est atteint au-delà duquel la sécurité même de l'emploi est compromise. La lutte efficace contre l'inflation passe aussi par la modération des revendications salariales, et une juste appréciation de leurs conséquences monétaires.

Philippe VOISIER

LA CONCENTRATION DES ENTREPRISES

Il ne se passe pas de semaine sans que la presse signale un nouveau cas de groupement d'unités de production ou de service; nous touchons là le cœur de l'évolution économique contemporaine. Ce phénomène s'étend aussi bien à la gamme des entreprises privées qu'aux domaines toujours plus étendus dirigés par les pouvoirs publics.

Un étudiant, en mal d'extrapoler hâtivement, me lança à ce propos: «Aboutirions-nous à l'entreprise mondiale unique et omnivalente?» Après lui avoir présenté nombre d'obstacles à l'édification d'une économie globale unifiée, je lui ai concédé que le nombre des entreprises diminuerait. Chacun est intéressé par la concentration.

LE PROFESSEUR FRANÇOIS SCHALLER EN PARLE A NEUCHÂTEL

C'est dans le cadre privé de la section neuchâteloise de la Société d'étude des questions de personnel que M. Schaller, professeur aux Universités de Lausanne et de Berne, a mis en évidence les nécessités et les limites de cette évolution, vendredi dernier, à l'Hôtel DuPeyrou.

L'orateur a montré la mutation profonde de l'opinion publique, des syndicats et des gouvernements à l'égard du progrès technique qui s'est opéré depuis un quartantaine d'années. Le XIXe siècle n'avait admis la concentration que dans trois

domaines: les hauts fourneaux, les chantiers navals et les chemins de fer. Pour tous les autres secteurs la petite entreprise régnait seule, elle était plus rentable que la grande en raison de son caractère familial et de son imbrication dans l'économie locale. Aujourd'hui, c'est exactement l'inverse.

DES CRISES A LA SURCHAUFFE

De ses débuts que l'on peut situer vers 1800, jusqu'en 1936, l'industrialisation s'est implantée par saccades, vingt-cinq crises plus ou moins violentes ayant jalonné cette période. On considérait alors les machines comme responsables des mises à pied de personnel; les ouvriers s'opposèrent à leur introduction dans les entreprises de façon parfois violente. Rappelons ici la révolte des «canuts» lyonnais et celle des tisserands d'Uster brisant des machines. Souvent le mouvement syndical trouve son origine et sa justification dans une position négative devant le progrès technique.

Cette conception du travail s'est prolongée jusqu'à la Dernière Guerre mondiale, notamment dans le génie civil, où l'interdiction de faire usage de machines de chantier demeura sous prétexte qu'elles arrachaient chacune le travail à plus de vingt ouvriers.

Depuis 1936, aucune crise générale et durable n'est intervenue. M. Schaller se range à l'avis de ceux

qui affirment l'impossibilité d'un grip-page de l'appareil industriel dû à la surproduction. Nous serions résolument entrés dans un stade de pénurie chronique de main-d'œuvre. Les objectifs des syndicats ont également subi leur mue; ils ne s'opposent plus au progrès technique, ils l'encouragent et leur action porte sur une amélioration constante des conditions de vie et de sécurité des salariés.

ACCROITRE LA PRODUCTION!

Pour atteindre le mieux-être matériel, il importe de promouvoir sans cesse le progrès technique dans l'ensemble des activités économiques primaires, secondaires et tertiaires.

Cette tâche permanente doit entraîner des compressions des frais généraux. Mais comme toute technique plus élaborée est toujours coûteuse, son investissement ne peut être justifié que par un accroissement de la production.

Chacun sait que le coût de production se décompose en frais fixes et en frais variables. Les premiers chargent d'un poids égal l'entreprise quelle que soit sa production et les seconds sont proportionnels à la quantité produite. Pour améliorer le résultat financier, il conviendra de faire peser légèrement les frais fixes sur une grande production. L'acquisition d'une machine plus perfectionnée ne peut éventuellement se jus-

tifier que si l'accroissement de la masse produite qu'elle permet, couvre son investissement.

L'industrie est aujourd'hui condamnée à se moderniser et à se concentrer, faute de quoi elle s'empêtrera rapidement dans une situation financière inextricable.

TROIS FORMES DE CONCENTRATION

Certaines sociétés sont assez puissantes et disposent d'une marge bénéficiaire globale assez grande pour pratiquer de l'autofinancement. Elles peuvent ainsi se passer de crédits extérieurs dans la réalisation de leur croissance. Nestlé est un exemple de ce groupe enviable d'entreprises.

D'autres opèrent des fusions qui devraient maximiser l'efficacité des moyens financiers, techniques et humains réunis. Certains obstacles psychologiques nécessitent de délicates restructurations de ces entreprises qui sont amenées à unifier une infrastructure et des cadres multiples.

Enfin, la concentration peut revêtir la forme d'une reprise pure et simple de la petite entreprise par la grande, ce qui est plus aisé.

Par leur interfinancement plus facile, par leur puissance technique et commerciale, les grandes entreprises ont une position préférentielle dans l'économie moderne. Mais tous les secteurs ne se prêtent pas à cette forme d'unité commerciale.

Eric DU BOIS

Les compagnies pétrolières fautives?

En indiquant publiquement qu'à son avis, les compagnies pétrolières pourraient bien avoir échoué dans leur rôle d'approvisionneurs des pays consommateurs et que par conséquent, il vaudrait probablement mieux envisager «des accords entre Etats qu'entre Etats et grandes compagnies», le premier ministre français, comme toute, introduit l'idée d'une nationalisation pure et simple des sociétés pétrolières. A n'en pas douter, elle trouvera des défenseurs. N'est-il pas vrai que les plus fortes hausses de prix des carburants et combustibles liquides sont intervenues non pas à la suite, mais déjà avant les augmentations décidées par les pays arabes à la mi-octobre? L'idée que l'Etat gèrerait d'une manière plus équitable pour l'intérêt général le commerce pétrolier, est évidemment dans l'air.

«Ces grandes sociétés, a déclaré M. Pierre Messmer, ont une puissance considérable, telle qu'elle leur permet de discuter d'égal à égal avec les Etats. D'un certain point de vue, elles ont accompli un travail bien fait, puisqu'il a permis de faire face aux besoins de l'économie depuis le début de ce siècle. Mais, nous sommes arrivés à l'heure où l'on peut s'interroger sur la capacité de ces grandes compagnies d'inventer une

autre politique que celle qu'elles suivent actuellement.»

D'après le raisonnement du premier ministre français, les compagnies ne sont plus en mesure de répondre aux vrais besoins des Etats producteurs. Si elles peuvent toujours payer, elles sont incapables d'assumer l'industrialisation que ces Etats demandent.

Il en serait autrement si le négoce pétrolier se faisait directement entre gouvernements, les uns vendant la richesse de leur sous-sol, les autres fournissant, outre le prix réclamé, une assistance technique permettant une industrialisation poussée des régions désertiques et semi-désertiques. Ce serait une «interpénétration» des marchés et des systèmes économiques permettant d'assurer à long terme un «approvisionnement mutuellement avantageux».

QU'EN PENSER?

Faut-il prendre au sérieux ces idées lancées par le premier ministre français? N'est-il pas vrai que, dans la conjoncture présente, bien des plans et des idées seront encore avancés pour sortir le monde de la crise dans laquelle il s'est embourbé? A la vérité, les affaires paraissent plus simples qu'elles ne sont en réalité. Premièrement, il faut bien constater que toutes les compagnies pé-

trolières ne sont pas privées et qu'il s'en trouve parmi elles qui sont des entreprises d'Etat.

En France, c'est notamment le cas d'Elf-Erap qui commercialise ses carburants sous le nom «Total». Il y a deux ans, cette société d'Etat s'est vu nationaliser les actifs qu'elle possédait en Algérie en même temps que furent nationalisés par M. Boumediène les actifs algériens de la Compagnie française des pétroles (CFP) dont le gouvernement français possède un tiers des actions. Or, Elf-Erap n'était pas mieux traitée par les autorités d'Algérie que la CFP et on ne cache pas qu'elle se serait trouvée en meilleure position que sa concurrente de statut privé.

Deuxièmement, l'affirmation selon laquelle ces compagnies ont une puissance telle qu'elles sont en mesure de discuter d'égal à égal avec les Etats, n'est correcte que dans la mesure où il s'agit de «discussions». Car, en ce qui concerne les décisions à propos des prix fixes, de la participation au capital, de la répartition du «brut» selon le critère «amis-ennemis», les compagnies n'ont plus rien à dire.

Ce sont les pays producteurs qui décident souverainement. Les compagnies qui avaient affaire aux gouvernements libyen, algérien, koweïtien, irakien en ont

fait l'expérience. Leur «puissance» est un titre de papier.

Reste à savoir quel est le comportement des compagnies vis-à-vis des pays consommateurs, et notamment si leur politique d'approvisionnement est défendable, si leurs prix ne contiennent pas des facteurs spéculatifs injustifiés dans l'actuelle situation. Sans doute faudrait-il pour répondre à ces questions des études poussées qui tiennent aussi compte des coûts du fret maritime, par exemple. Un scandale de dimension mondiale se dessine peut-être à l'horizon, comme l'a suggéré récemment un conseiller national suisse. Mais est-on bien certain qu'il n'en serait plus de même si l'Etat se substituait aux compagnies? On ne cache pas qu'Elf-Erap pratique de meilleurs prix pour le consommateur que les compagnies privées.

Mais si l'examen objectif de l'actuelle situation révélait des avantages irréfutables, pour l'économie et le consommateur, d'une nationalisation des sociétés pétrolières, il ne faudrait pas hésiter, pour des raisons de doctrine ou d'opinion. A première vue, il semble douteux que l'intérêt général y trouve son compte. Mais, dans la «zoologie économique», il n'y a que des vaches sacrées et des bonnes émissaires.

Paul KELLER



OFFRE À SAISIR

PULL ACRYL POUR DAME

uni, ras cou, longues manches, turquoise, marron, ciel, rose, lilas, jaune

15.-

PULL ACRYL FANTAISIE

pour dame, longues manches, ras cou, tailles 38 à 44

20.-

FERMÉ LE LUNDI

Ruelle Dublé 3



La Gerte



Les temps les plus lumineux ont aussi leurs coins ombrés.

SECOURS SUISSE D'HIVER

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Offrir des plaisirs du palais. La façon particulière de penser à Noël aux personnes particulièrement chères

Chez votre boucher Bell, vous trouverez de splendides paniers garnis et des arrangements-cadeaux pleins de fantaisie, sur des planches à découper rustiques et des assiettes et plateaux joliment décorés, en différentes grandeurs et variantes et à différents prix.

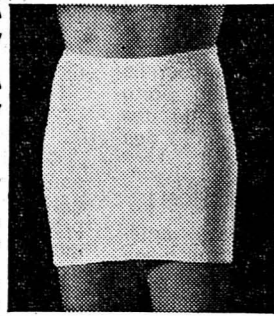
Vous y trouvez aussi un choix tentant de charcuterie et de viandes, dont les rôtis savoureux, les palettes succulentes, les jambons délicats, l'alléchant salami extra et la royale Ballotine.

Vous y trouvez d'excellentes conserves de viande et des pâtés délicieusement farcis. Et n'oubliez pas le quintette de fête du palais, la gamme des Bell Quick: palette, jambon roulé, collier de porc, noix de jambon et langue fumée.

Bell

Votre table de fête est prête en cinq sec

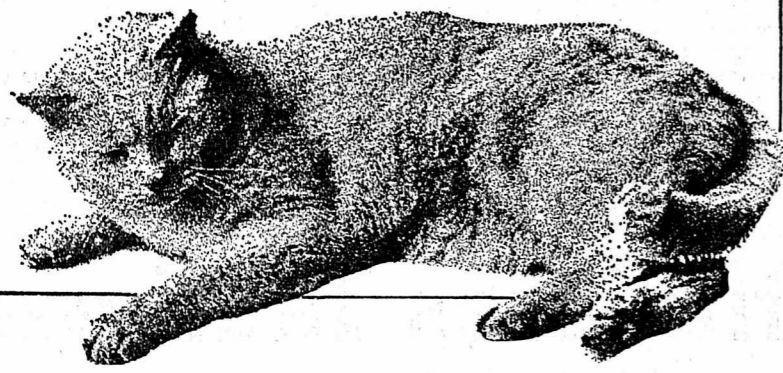
Un rayonnement de chaleur une agréable sensation de bien-être



Fabricant: La Gaine Viso Saint-Blaise / NE

viso

ceinture chauffe-reins **termarin** contre le froid, les rhumatismes et les lumbagos. Fournisseur de l'Equipe suisse de ski.



Démonstration chez le spécialiste

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

GALERIE DITESHEIM

Terreaux 5 NEUCHÂTEL

ESTAMPES des XIX^e et XX^e siècles de GOYA à MIRO

Vernissage samedi 16 décembre 1973 de 16 h à 18 h 30

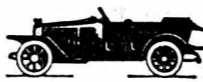
Exposition jusqu'au 28 janvier 1974

ENTRÉE LIBRE

Large rayon de livres sur les BEAUX-ARTS

Tél. (038) 24 57 00

AGENCE OFFICIELLE **TOYOTA** GARAGE DU VAL-DE-RUZ H. VUARRAZ 2043 BOUDEVILLIERS / NE Tél. 038/36 15 15



Vente achat échange

Reprise au plus haut prix de jour pour voitures neuves de toutes marques

15 occasions expertisées bon marché

☎ Tél. 25 29 50

Garage de la Cuvette H. Bayard Vauseyon Rue des Tunnels 9 2006 Neuchâtel Tél. (038) 25 29 50

☎ Tél. 25 29 50

A vendre **Mercedes 220 SE**

1964, bon état mécanique, 9 roues, dont 4 avec pneus neige 80 % 700 x 13. Tél. 42 38 67, midi et soir.

A vendre **YAMAHA** 125 TRIAL, modèle 1972. Tél. 51 24 49, à 19 heures.

A vendre **FLORETT**

50 cm³ RS, 5000 km, état impeccable, prix indicatif 1800 fr. Tél. 24 14 43, le soir.

A vendre **NSU 1000** 1970, expertisée. Enéa Borgna, Cressier, Tél. 47 11 84.

A vendre **FIAT 128** très bon état, expertisée. Enéa Borgna, Cressier, Tél. 47 11 84.

A vendre **BATEAU** spiboot, aluminium, moteur Johnson 9 1/2 CV. Eventuellement hivernage gratuit. Tél. (037) 71 39 32.

Particulier vend **Fiat 124 S** année 1970, 36.000 km, + 4 jantes avec pneus neige. Radio. Expertisée. Tél. (037) 71 39 32.

Vente achat échange

Reprise au plus haut prix de jour pour voitures neuves de toutes marques

Dépannage Réparations Tél. 25 29 50

Garage de la Cuvette H. Bayard Vauseyon Rue des Tunnels 9 2006 Neuchâtel Tél. (038) 25 29 50

Alfa 1300 TI Super 1971, vert foncé, 70.000 km, cédée à état actuel. **Fr. 6000.—**

Simca 1301 60.000 km, 1967, parfait état, expertisée. **Fr. 2500.—** Tél. (038) 61 34 24.

Particulier vend **VW** année 1968, 80.000 km, + jantes avec pneus neige, radio, porte-skis, expertisée. Tél. 25 94 07, dès 19 heures.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Spitfire 4 Cabriolet Sport 2 + 1 place. Expertisée. Fr. 2800.—

Rue du Seyon 34-38 Tél. 038 25 16 28 25 00 98

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204 GL	beige	1972	60.000 km
PEUGEOT 204 GL	verte	1967	77.000 km
PEUGEOT 404 Injection	bleue	1967	83.000 km
PEUGEOT 404 Coupé Farina	gris métallisé	1967	63.000 km
PEUGEOT 404	vert clair	1968	73.000 km
PEUGEOT 404	verte	1969	
PEUGEOT 504 Inj.	bleue	1970	84.000 km
DAF 44	blanche	1967	72.000 km
VW 1500 A Variant	blanche	1969	80.000 km
AUDI 60 L	blanche	1969	69.000 km
OPEL 1900	blanche	1966	
OPEL ASCONA Automatique	blanche	1970	42.000 km
OPEL ASCONA	blanche	1970	61.000 km
ALFA 1750	blanche	1970	80.000 km
FIAT 1800	grise	1960	
FIAT 238 COMBI	bleue	1971	39.000 km
RENAULT R 4 Exp.	rouge	1969	85.000 km
RENAULT R 8 MAJOR	bleue	1968	75.000 km
RENAULT R 16	grise	1967	
SIMCA 1000	blanche	1967	

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE Garage du Littoral

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 99 91.

OCCASION UNIQUE

Renault R 16 1971, 73.000 km, radio. Prix intéressant.

Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre **Alfa Romeo 1750 B** modèle 1971. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre **MG 1300 MK2** modèle 1972, 35.000 km, expertisée, garantie ;

Alfa Romeo 1600 Super modèle 1972, 39.000 km, expertisée, garantie. Garage Elite, E. Knecht, fbg du Lac, Neuchâtel. Tél. 25 05 61.

De particulier, pour cause de double emploi, **Audi Super 90** expertisée, octobre 1973, très bonne occasion. Tél. (038) 24 13 20, le soir de 18 à 19 heures.

OCCASION UNIQUE DATSUN CHERRY

1973, comme neuve, 8000 km. Prix exceptionnel. Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre **Citroën Dyane 6** modèle 1971. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15 (038) 41 37 03, le soir.

OFFRES D'EMPLOIS

MONITRICES

sachant skier sont demandées 18 décembre au 6 janvier.

Home Hirondelle, 1882 Gryon.

BOILLAT

Nous engageons

plusieurs ouvriers

pour des fonctions spécialisées sur machines de production ou pour des travaux de manutention. Entrée en service : 3 janvier 1974 ou date à convenir. S'adresser au service du personnel de BOILLAT S.A., Reconvilier.

Boillat SA Reconvilier Suisse laminoirs et tréfileries téléphone (032) 91 31 31

MÉTALLIQUE S.A.

FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

un employé pour la préparation du travail

pour son département de cadrans métal. Nous demandons : — formation de base de mécanicien, ayant de bonnes connaissances de dessin — caractère intègre et sens de collaboration — personnalité faisant preuve de dynamisme et d'initiative — si possible expérience dans la préparation du travail, et dans l'industrie horlogère. Nous offrons : — conditions d'engagement intéressantes — champs d'activité dans un département en pleine évolution — possibilités d'avancement. Les intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03 (à 5 minutes de la gare).

Le Centre professionnel Les Perce-Neige, à la Jonchère, désire engager pour son secteur « occupation » d'adultes handicapés mentaux un

ERGOTHÉRAPEUTE

La préférence sera donnée à une personne formée ou du moins à une personne au bénéfice d'une expérience pédagogique et s'engageant à suivre une formation. Conditions de travail selon convention. Adresser les offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction du centre, 2043 la Jonchère.

La Société suisse d'assurance contre les accidents à Winterthur met au concours les postes

d'inspecteurs d'acquisition et de collaborateurs au service du portefeuille

NOUS OFFRONS :

- Une formation approfondie
- Une activité intéressante
- Un contact permanent avec une importante clientèle
- Un climat de travail agréable.

NOUS DEMANDONS :

- Formation commerciale
- Esprit d'initiative
- Sens des contacts humains et des responsabilités
- Nationalité suisse
- Age idéal : 25 - 35 ans.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par écrit ou par téléphone.

WINTERTHUR-ACCIDENTS Direction régionale de Neuchâtel : M. André Berthoud, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 78 21. Direction générale à Winterthur, service de l'organisation externe, Général-Guisan-Strasse 40, 8401 Winterthur, tél. (052) 85 11 11.



Ecrivez en vente au bureau du journal

MONITRICES

sachant skier sont demandées pour février-mars-6 avril.

Home Hirondelle, 1882 Gryon.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vendeuse

qualifiée, bilingue, cherche emploi avec responsabilité, dans commerce de chaussures ou boutique.

Adresser offres écrites à GL 2914 au bureau du journal.

Employée de bureau

travaillant volontiers seule, cherche emploi, si possible Corcilles-Peseux.

Adresser offres écrites à CH 2910 au bureau du journal.

2 vendeuses diplômées

suisse allemandes de 19 et 20 ans cherchent places dans magasin, pour le printemps 1974 ; si possible nourries et logées.

Adresser offres écrites à EJ 2912 au bureau du journal.

COMMERCES

A REMETTRE atelier d'appareillage et ferblanterie

Grand rayon sans concurrence. Village Industriel du Jura. Bonne formation professionnelle avec fonds modestes acceptés. Ecrire sous chiffres 2193 à Orell Füssli Publicité S.A., 1, place Bel-Air, 1002 Lausanne.

A REMETTRE commerce d'importation de machines agricoles

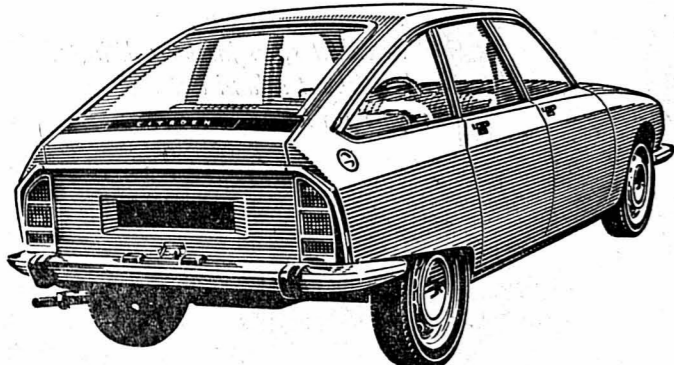
avec atelier de réparation. Chiffre d'affaires important, avec un minimum de personnel. Grand rayon avec exclusivité. S'adresser sous chiffres 2194 L à Orell Füssli Publicité S.A., 1, place Bel-Air, 1002 Lausanne.

A remettre tout de suite ou pour date à convenir

COMMERCE DE MODE ou local

dans les environs de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres 28-22364, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

CRÉDIT - REPRISES



OCCASIONS - Sélection avantageuse de petites cylindrées

CITROËN GS 1220 Break 1973	1000 km	CITROËN Dyane 6 3 CV 1972	43000 km
CITROËN GS 1015 1972	25000 km	CITROËN Dyane 6 3 CV 1971	52000 km
CITROËN GS 1015 1971	39000 km	CITROËN Dyane 6 3 CV 1970	47000 km
CITROËN GS 1015 1971	30500 km	CITROËN Dyane 6 3 CV 1969	46000 km
CITROËN GS 1015 1971	40000 km	CITROËN Dyane 6 3 CV 1968	56000 km
CITROËN Ami 8 Club 3 CV 1972	20000 km	CITROËN 2 CV 4 2 CV 1973	28000 km
CITROËN Ami 8 Break 3 CV 1971	32000 km	CITROËN 2 CV 4 2 CV 1971	74000 km
CITROËN Ami 8 Club 3 CV 1971	35000 km	CITROËN A 112 5 CV 1972	15000 km
CITROËN Ami 8 Break 3 CV 1970	33000 km	Autobianchi A 112 5 CV 1971	50000 km
CITROËN Ami 8 3 CV 1969	35000 km	VW 1300 1970	35000 km
CITROËN Ami 6 3 CV 1968	Fr. 1800.—	VW 1300 1967	65000 km

+ 2 FIAT 500
3 FIAT 850
5 RENAULT R 4



Par suite de grave maladie, à remettre au plus tôt à Bienne

COMMERCE DE RADIO-TV

comprenant magasin et atelier de réparation parfaitement équipé. Pour traiter, prière de s'adresser sous chiffres R 920472-06, à Publicitas, 2800 Delémont.

PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ — Carol Ansell s'élance au secours de Hubert Bonisseur de la Bath.

AU POSTE DE PILOTAGE



00.966 A Copyleft opéra mundi - Presses de la Cité

Au moment où elle entrait dans le bureau de Bryan Dunn, Carol Ansell aperçut Hubert, effondré sans connaissance sur le sol.



00.966 B

Du gris, la face noire de « Master Jack » était passée au vert. « Cette fois, dit Volinsky, c'est la fin. »



00.966 C

Un bruit inattendu venait de retentir derrière eux. Dans l'air limpide, ils distinguèrent sans peine la cabine éclairée du Sikorsky.



00.966 D

Assis près de Barrows dans la cabine de pilotage, David Saker les vit accourir vers l'appareil.

Demain : Une question d'huile

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Aula de l'Université : 17 h 15, Installation et leçon inaugurale de M. Rémy Scheurer.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

HOROSCOPE

Bon climat pour les démarches importantes et où l'on saura faire preuve d'originalité et de bon sens.

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront combattifs et ingénieux ; ils seront très affectueux mais assez méfiants.

BELIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vous dormez dans de mauvaises conditions. Amour : N'essayez pas à tout prix d'avoir raison. Affaires : Montrez-vous plus énergique et plus décidé.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Ne faites aucun abus de nourriture. Amour : Ne vous embalez pas sur une première rencontre. Affaires : Affrontez vos problèmes avec ténacité.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Évitez les boissons gazeuses. Amour : Sensibilité excessive dominez-vous. Affaires : Un effort supplémentaire est indispensable.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Relaxe-vous plus souvent. Amour : Vous demandez beaucoup trop aux autres. Affaires : Ayez confiance en vous si vous voulez réussir.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : La culture physique quotidienne vous mettra en forme. Amour : Ne vous montrez pas mesquin et jaloux. Affaires : N'achetez rien à crédit, soyez économe.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ne prenez pas à la légère vos maux. Amour : Ne soyez pas si impulsif. Affaires : Vos succès dépendent de votre optimisme.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Reconstituez vos forces. Amour : Consolidez vos liens d'amitié. Affaires : Laissez de côté vos occupations habituelles.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Malaises d'origine nerveuse. Amour : Suggérez vos projets à l'être aimé. Affaires : Cherchez à augmenter vos revenus.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : La prudence est nécessaire aujourd'hui. Amour : Soyez patient avec votre belle-famille. Affaires : Plusieurs propositions vous seront offertes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Supprimez les mets auxquels vous êtes allergique. Amour : Soyez réaliste. Affaires : Vérifiez soigneusement vos comptes.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Ne faites pas d'excès. Amour : Voyez le bon côté des choses. Affaires : Journée favorable pour signer des contrats.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Attention aux accidents de toute sorte. Amour : Grandes joies au foyer. Affaires : N'hésitez pas à faire appel à vos collègues.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Côtes de veau
Salsifis à la crème
Fromage
Oranges

LE PLAT DU JOUR :

Salsifis à la crème

Pour 6 personnes, éléments de base : 1 kilo de salsifis, 75 g de beurre, 125 g de crème fraîche, 2 cuillerées de vinaigre, 2 cuillerées de farine, persil, cerfeuil ou fines herbes, sel, poivre.

Laver les salsifis pour les débarrasser de la terre, les éplucher et les laver à nouveau dans l'eau vinaigrée, les couper en tronçons de la dimension d'un doigt, s'ils sont gros les couper en deux sur leur longueur, sinon les laisser entiers.

Délayer la farine dans un peu d'eau, ajouter ce mélange à deux litres d'eau pour faire un « blanc », saler et porter à ébullition. Jeter les salsifis dans ce blanc bouillant et laisser bouillir 40 ou 50 minutes, vérifier le degré de cuisson, le temps exact dépendant de la qualité des légumes. Quand ils sont cuits, les égoutter, les mettre dans un sautoir avec le beurre. Faire chauffer la crème, la verser sur les salsifis ; laisser chauffer et donner quelques bouillons pour faire réduire la crème. Saler et poivrer. Verser les salsifis dans un légumier et parsemer de cerfeuil ou fines herbes suivant la saison.

Les conseils du cordon-bleu : Il est sage de se munir de gants pour éplucher les salsifis car c'est une opération très salissante ; elle sera cependant très simplifiée si l'on fait tremper les salsifis dans l'eau froide pendant toute la nuit.

Diététique : l'orange

Vitaminée et recalifiante (un jus d'orange = 50 à 60 calories) l'orange est un fruit précieux en raison de sa richesse en vitamines, particulièrement en vitamines C (ou antiscorbutique) ainsi que de sa teneur en sucre et en calcium (60 à 70 mg pour une orange, c'est-à-dire autant que 80 à 100 g de lait).

Aussi, sous réserve de certaines rares intolérances digestives, l'orange convient à tout le monde (quantité maximum 4 à 5 oranges par jour). Recommandée : aux enfants, aux adolescents, aux femmes enceintes et aux convalescents. Le jus d'orange peut être introduit dans l'alimentation des enfants dès les premiers mois.

L'ammoniaque dissipe l'ivresse...

Un ivrogne reprendra sa lucidité si vous lui faites absorber un verre d'eau salée contenant 20 gouttes d'ammoniaque, mais s'il s'agit d'un buveur invétéré, il ne sera pas pour cela guéri de son ivrognerie.

Propriété des feuilles de noyer

Quelles propriétés ont les feuilles de noyer, peut-on en faire des tisanes ? Les feuilles de noyer ont des propriétés astringentes stomachiques, dépuratives, vermifuges. Elles sont employées en infusion à raison de 50 pour 1000. Elles fermentent du tanin et de la juglandine qui auraient des propriétés antidiabétiques.

Un secret pour bien « vieillir »

Vieillir jeune, c'est respecter le code de la santé. Bien sûr, nous vieillissons et c'est inéluctable, mais ce qui ne l'est pas, c'est la façon de vieillir. Nous sommes à une époque où il faut faire un choix, vous pouvez avoir toutes les idées philosophiques à propos du « code de la santé », c'est une simple question de survie à respecter. Il faut savoir dire NON à l'alcool, aux cigarettes, faire une heure de marche, oublier les ascenseurs, multiplier les occasions pour entretenir la vigueur musculaire, la souplesse, les articulations. Il faut aussi exercer sa mémoire, cultiver son esprit, rester curieux de tout... C'est le grand secret de la jeunesse.

A méditer

La vie serait impossible si l'on se souvenait, le tout est de choisir ce que l'on doit oublier. H. MARTIN DU GARD



BIBLIOGRAPHIE

SAVOIR PLUS
Encyclopédie des connaissances vivantes et utiles (Ed. Kister S.A.)

C'est un nouveau type d'encyclopédie que les Editions Kister S.A. lancent avec « Savoir plus ». Alors que la plupart des encyclopédies générales se donnent pour but de fournir le maximum d'informations sur le plus grand nombre de sujets possible, le contenu de Savoir plus est volontairement limité à ce qu'on peut considérer aujourd'hui comme l'essentiel.

Dans la répartition de la matière également, Savoir plus se distingue des encyclopédies générales, dans l'intention de simplifier les recherches, en ce que les notions sont davantage regroupées autour des 4500 sujets traités alors que dans une encyclopédie générale les informations peuvent paraître dispersées dans un nombre trois ou quatre fois plus élevé d'entrées spécialisées.

On peut dire que les éditeurs de Savoir plus ont renoncé à l'information exhaustive et frudite au profit d'une meilleure formation du lecteur. Celui-ci découvrira sans doute moins de notions nouvelles que dans une encyclopédie traditionnelle, mais il en retiendra davantage.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Pop hot
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) La météo
19.00 (C) Le Filis du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Caméra-sport
20.50 (C) Les Misérables
22.45 (C) Ski
23.15 (C) Téléjournal
23.25 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Le XXe siècle
l'âge de l'acier
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Oiseaux chanteurs de la cour et du jardin
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Hans-A. Traber renseigne
21.05 (C) Scènes de films suisses
23.15 Téléjournal

FRANCE I

- 10.40 TV scolaire
11.00 Fin
12.30 Midi tréte
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Du tac au tac
20.35 Madigan
21.50 Les mal-almées
22.55 Catch
23.25 24 heures dernière

FRANCE II

- 13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) L'homme de fer
16.05 Fin

- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Un certain Richard Dorian
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) D'après nature ou presque...
22.25 (C) Italiques
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

- 18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (148)
18.50 (C) Ligne de démarcation
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Magazines économiques
20.40 (C) Gilbert Bécaud
21.35 (C) Questionnaire
(C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Casacoli
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) La Porta della morte
21.50 (C) Gridi nelle vie di Milano
22.20 (C) Jazz da Montreux
22.45 (C) Telegiornale
22.55 Sci

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, pédagogie moderne à Gelsenkirchen. 16.40, pour les petits. 17.10, pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, l'enchantement. 21.35, mise en garde de la police criminelle. 21.40, ici Bonn. 22.05, téléjournal, météo. 22.20, Entrée interdite. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

10.30, pour les petits. 16.30, sport-magazine. 17 h, téléjournal. 17.10, Maria d'Or. 17.45, plaque tournante. 18.20, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, après-demain. 21.15, téléjournal. 21.30, La Grâce retrouvée. 23.25, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, histoire en couleurs. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, ski, le 35 tours est joué. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, la tartine. 14.05, lire. 14.15, radiocollaire, le monde propose. 14.45, sélection-jeunesse. 15.05, parlons-en. 16.05, Le Petit Lord. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20.30, le concert du vendredi, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, les chemins de la vie. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, face à la vie. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollaire, à vous la chanson. 10.45, English by air. 11 h, université radiophonique internationale, échos du passé musical de la Croatie. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, fin de semaine, une lettre, une génération. 21.45, à livre ouvert. 22.15, approche de la littérature italienne contemporaine. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, la robe baptisée de Dame Musique. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollaire. 15.05, le médecin répond. 15.15, disques demandés pour les malades. 16.05, thé-concert. 17 h, Jeunes musiciens. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, théâtre, La Via Mala. 21 h, liste de cadeaux de Noël musicale. 22.20, revue de presse. 22.30, radio de nuit.

De tout pour faire un monde

Au nom de la loi

Les policiers de la route, qui se rendaient à San Mateo (Californie), n'en crurent pas leurs yeux : de la voiture garée sur le côté, ils virent sortir un homme vêtu du pyjama rayé des prisonniers et qui essayait de se débarrasser d'un boulet.

Immédiatement, ils le ceinturèrent. Ils s'aperçurent alors qu'il s'agissait d'un noctambule éméché tentant vainement de recouvrer ses esprits. Vexés, les policiers, faute de pouvoir l'inculper pour port illégal d'uniforme, lui ont dressé procès-verbal pour... conduite en état d'ivresse. (ACI)

MOTS CROISÉS

Problème No 174

Grid for crossword puzzle No 174 with numbers 1-10.

HORIZONTELEMENT

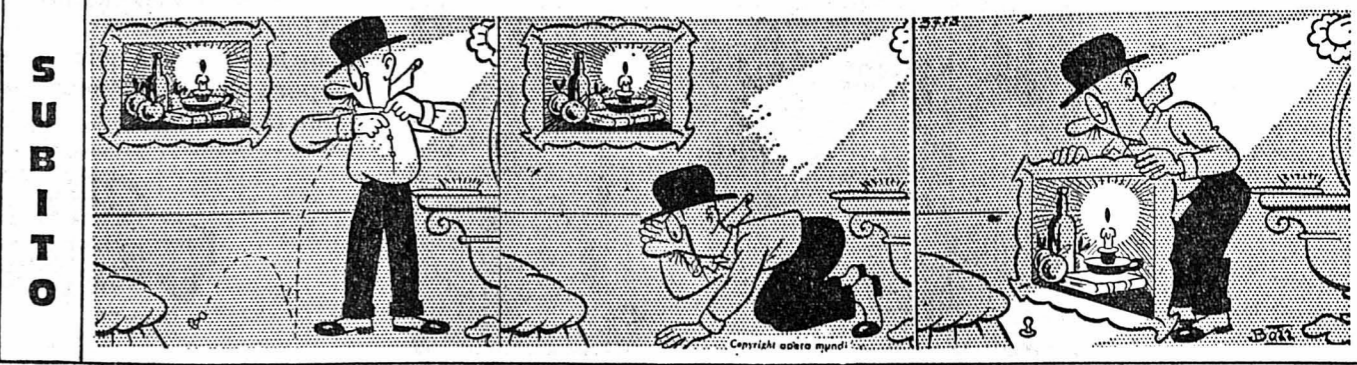
- 1. Sert à frapper les monnaies. 2. Porte un grand collier de fourrure laineuse. — Homme ou animal qui vit habituellement en un certain lieu. 3. Élément de carcasse. — Est très jeune. — Sur la Tille. 4. Etat de services. — Attitude affectée. 5. Essartage. — Ne manque pas de sel. 6. Sur la Villaine. — Prêt pour le tub. 7. Chef d'Afrique. — Ce que peuvent faire les mauvais exemples. 8. Rencontre. — Ile grecque. 9. Informateur anonyme. — Défoncé. 10. Léger filet d'une demoiselle. — Unité.

VERTICALEMENT

- Instrument de fanfare. 2. Retendre. — Vient souvent au bord de l'eau. 3. Est difficile à battre. — Gouvernement. 4. Petite partie arrondie d'un organe. — Unité. 5. Il sent où le bât blesse. — Poisson rouge. — On l'est bien ou mal. 6. S'occuper. 7. La cuisine a le sien. — Avance à petits pas. 8. Vécuit, un temps, à quatre pattes. — Note. — Maladie cryptogamique des plantes. 9. Nom de papes. — Brult de caisse. 10. Relaites.

Solution du No 173

Solution grid for crossword puzzle No 173 with words: VERTUGADIN, OPIOMANE, CIAMETLIE, LIBERALES, IREOUIITA, SILEX SORT, ET MAS RUE, SIRENES IL, SQUELETTE.



SUBITO

Où mange-t-on de bonnes!!!

RACLETTES et FONDUES ?

« AU GOR »

café-restaurant de l'Ecluse ÉVIDEMMENT

vis-à-vis de l'arrêt du tram 3, Prébarreau

H. MENTHA

Tél. 25 06 00

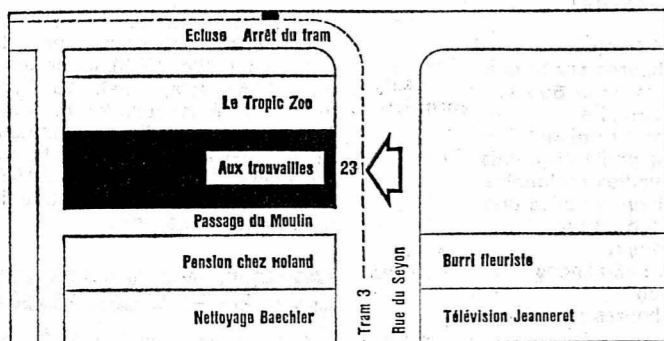
Aux Trouvailles

rue du Seyon 23, NEUCHÂTEL

PRIX IMBATTABLES

Grand choix de :

- **PULLS POUR DAMES**
dans toutes les couleurs dès Fr. **18⁵⁰**
- **PANTALONS POUR DAMES**
dans toutes les couleurs
(gabardine - trévir) Fr. **49⁵⁰**
- **BLOUSES EN POLYESTER COTON**
en jaune, rouge, bleu, vert Fr. **19⁵⁰**
Pulls et beaucoup d'autres articles pour enfants

**Porcelaine
Cristal
Etain...**Vous ferez plaisir à vos amis
en leur offrant un**CADEAU**

de chez

Sollberger et Co
NEUCHÂTEL

Halles 8

Tél. 25 13 68

CHARMEY-SKI**Ouverture de saison**les jeudis - samedis et dimanches
dès le **jeudi 6 décembre****OUVERT TOUS LES JOURS**
dès le **samedi 22 décembre****CHARMEY**

-
- CHARMEY - SKI POUR VOTRE PLAISIR !**

SOCIÉTÉ CHORALE DE NEUCHÂTELCollégiale, Neuchâtel - Dimanche 16 décembre 1973, à 17 h
144^{me} CONCERT**DIXIT**

de A. Vivaldi

MESSE SAINTE THÉRÈSE

de J. Haydn

Solistes : **KATHARINA BADERTSCHER**, soprano
ELISABETH BIEGGER, alto
ROBERT LANKER, ténor
NIKLAUS TÜLLER, basse**ORCHESTRE DE CHAMBRE DE WAIBLINGEN DE STUTTGART**
(Direction : Urs Schneider)Orgue : **SAMUEL DUCOMMUN**
Direction : **FRANÇOIS PANTILLON**Location : HUG Musique S. A., vis-à-vis de la poste, à Neuchâtel (tél. 25 72 12).
Prix des places : Fr. 6.—, 8.—, 10.—, 12.—, 14.—, 16.—.

Samedi 15 décembre 1973, à 20 h 15, répétition générale

Noix

nouvelles

(pas traitées)
10 kg 3 fr. 60, le kg
et port.
Giuseppe Pedrioli,
6500 Bellinzona.**GODET
VINS**
Auvernier**Un cadeau
original**Offrez un bon
de voyages**WITTMER**
Neuchâtel, St-Honoré 2 ☎ 25 82 82

Toyota 2000:
une deux litres comme pas deux.
Unique aussi par son prix!

fr.12995.-

Son prix est un défi, même aux voitures de classe moyenne plus petites et de moindre cylindrée. Son équipement est un défi; même aux vastes limousines de grand luxe. Toute la voiture d'ailleurs défie toute concurrence. En créant cette deux litres, Toyota n'a pas lésiné. Sauf sur le prix de vente. Le plus grand constructeur d'automobiles japonais a pensé à tout:

1. **A votre sécurité.** En équipant cette voiture d'appui-tête, d'un double circuit et d'un régulateur de freinage, d'une lunette arrière chauffante, d'une colonne de direction de sécurité, d'un réservoir d'essence à l'abri des collisions, de pneus à carcasse radiale, etc.



2. **A votre confort.** En la dotant de quatre portes, de cinq places confortables, de sièges-couchettes à l'avant, de glaces teintées, d'un auto-radio à antenne semi-automatique, de poignées de maintien, devant et derrière, etc.

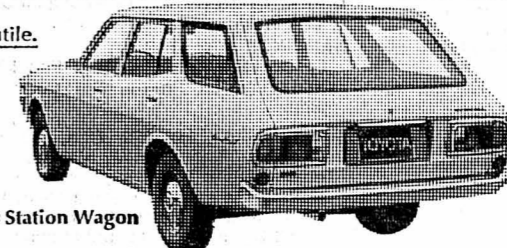
3. **A votre souci de qualité et de protection de l'environnement.** En lui donnant une rare finition et un robuste moteur de 113 ch, qui demande peu d'entretien et se contente d'essence normale.

4. **Enfin, à votre individualisme.** En réalisant une voiture de classe moyenne, qui se détache nettement de la moyenne. Aussi la Toyota 2000 est-elle, à tout point de vue, une deux litres comme pas deux.

Fiche technique: 4 cylindres, 1968 cm³, 113 ch, arbre à cames en tête, carburateur inversé à registre, à volet de départ automatique; suspension indépendante des roues avant, essieu arrière rigide à quintuple guidage; boîte mécanique à quatre vitesses ou automatique à trois rapports; double circuit de freinage à régulateur et servo-frein; diamètre de braquage de 10 mètres.

▲ berline Toyota 2000 Sedan Deluxe fr.12995.-
berline Toyota 2000 Sedan Deluxe automatique fr.13995.-

Pour tous ceux qui ont besoin de beaucoup de place pour leurs transports professionnels ou leurs loisirs, il y a le break Toyota 2000 Station Wagon, à cinq portes et 475 kg de charge utile.



break Toyota 2000 Station Wagon
fr.13990.-

Toyota — en toute confiance

**TOYOTA**

Le plus grand producteur d'automobiles du Japon

Plus de 370 agences Toyota dans toute la Suisse
Toyota SA, Représentation générale pour la Suisse,
5745 Safenwil, tél. (062) 67 19 21Corolla 1200
en 4 versions
à partir de fr.8190.-Celica 1600
en 2 versions
à partir de fr.12990.-Carina 1600
en 2 versions
à partir de fr.10990.-Crown 2600
en 6 versions
à partir de fr.18600.-Toyota 2000
en 3 versions
à partir de fr.12995.-Toyota 2300
en 4 versions
à partir de fr.15500.-

Informations suisses

Alerte en Argovie : un meurtrier s'enfuit

(c) La police argovienne est en état d'alerte depuis jeudi après-midi. Le dénommé Alfons Bader, détenu au pénitencier de Lenzbourg, en effet a faussé compagnie à ses gardiens. Bader avait été condamné pour meurtre et brigandage, à huit ans de réclusion, cette peine étant commuée en détention illimitée dans un pénitencier. La direction de l'établissement pénitentiaire avait autorisé Bader à décharger du charbon à la gare des marchandises de Lenzbourg. Malgré la surveillance il parvint à prendre la large. La police fut immédiatement alertée, mais le fuyard introuvable.

Tout renseignement utile est à communiquer au poste de police le plus proche.

Canton de Berne : une initiative fiscale aboutit

BERNE (ATS). — La section cantonale bernoise de l'Alliance des indépendants a déposé jeudi à la chancellerie cantonale une initiative cantonale « pour une imposition plus juste et la suppression des oasis fiscales ». Lancée au printemps, cette initiative a recueilli 15.496 signatures (12.000 étaient nécessaires). Les promoteurs de cette initiative demandent, sous la forme d'une suggestion générale, une révision totale de la loi bernoise sur les impôts.

Un représentant des indépendants a expliqué à la presse que l'initiative avait pour but notamment d'harmoniser les impôts. Ceux-ci doivent être perçus selon une courbe progressant constamment et qui ne s'aplatit pas à partir d'une certaine catégorie de revenus.

Réunion à Lausanne du groupe romand des études latines

Le groupe romand de la Société des études latines s'est réuni pour sa séance d'hiver à Lausanne, dans la salle Tissot du palais de Rumine, dimanche 2 décembre, sous la présidence de M. André Labhardt, professeur à l'Université de Neuchâtel, et en présence du professeur Stauffacher, doyen de la Faculté des lettres de Lausanne.

Un auditoire très nombreux — dont une forte proportion d'étudiants apportant un beau démenti à ceux qui voudraient croire au déclin des études anciennes — entendit trois exposés consacrés à l'Histoire Auguste, cette œuvre si controversée de la littérature latine. Successivement MM. Jean Béranger, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, François Paschoud, professeur à l'Université de Genève, et Tadeusz Zawadzki, professeur à l'Université de Fribourg, évoquèrent les aspects politiques, prosopographiques et religieux de l'Histoire Auguste. Quand on sait que ces trois savants font autorité dans le domaine dont ils entretenaient l'auditoire et qu'ils participent au « Colloque de Bonn » qui réunit les meilleurs spécialistes de l'Histoire Auguste, on devine avec quel intérêt ils furent écoutés, cela d'autant plus qu'ils surent agrémente d'humour une rigueur scientifique parfaite.

VIGNOBLE

Hauterive : taxe hospitalière distincte de l'impôt communal

(c) Le Conseil général d'Hauterive, présidé par M. Paillard, vice-président, s'est réuni hier soir. Trente-trois des 41 conseillers étaient présents. L'examen du budget n'a pas donné lieu à de grandes discussions, seuls les amortissements du bâtiment des services industriels ont été ramenés de 5 à 1%. En revanche, le projet de la nouvelle échelle fiscale a été confronté à une autre proposition consistant dans l'institution d'une taxe hospitalière distincte de l'impôt communal.

Cette proposition a été acceptée par 17 voix contre 15. Le Conseil général se réunira en séance de relevée pour déterminer une nouvelle échelle fiscale, le 10 janvier. Le budget sera donc vraisemblablement voté à cette date.

Au cours de la séance, le Conseil général a pris congé de M. Georges Kaltenrieder, vice-président de commune, démissionnaire après avoir été neuf ans en exercice. M. Kaltenrieder a été remplacé par M. André Gerber, viticulteur et secrétaire de la Fédération neuchâteloise des vigneron.

Enlèvement du directeur d'Esso-Argentine

BUENOS-AIRES (AP). Des terroristes ont enlevé jeudi le directeur général américain de la grande raffinerie Esso de Campana au nord de Buenos-Aires au moment où il déjeunait dans le club de la compagnie, a annoncé la police. M. Victor Samuelson travaillait pour « Esso » en Argentine depuis trois ans.

Selon la police, une douzaine de terroristes armés ont fait irruption dans le club des sports se sont emparés de M. Samuelson et sont partis à bord de deux voitures sans avoir tiré un coup de feu.

La raffinerie de Campana, à 200 km au nord de Buenos-Aires est la plus grande des deux raffineries d'Esso en Argentine.

Sept fedayins libérés à Chypre

NICOSIE (AP). — Sept Arabes détenus pour des attaques contre des objectifs israéliens à Chypre ont été libérés jeudi par le gouvernement et placés à bord d'avions en partance pour le Caire.

Cette libération intervient 12 jours après qu'un autre groupe de résistants palestiniens eut brièvement fait escale à Chypre à bord du « Boeing 747 » de la KLM qu'ils avaient détourné en vol. Les pirates de l'air, qui faisaient partie du même groupe obscur que les détenus, l'organisation de la jeunesse arabe pour la libération de la Palestine, avaient demandé au président Makarios la libération de leurs camarades.

Les sept Palestiniens libérés faisaient partie d'un groupe de huit hommes qui, le 9 avril dernier, avaient déposé une bombe devant l'ambassade d'Israël à Nicosie et avaient essayé de s'emparer d'un avion d'El-Al. L'un des membres du groupe avait été tué. Les sept survivants avaient été condamnés à une peine de sept ans de prison.

DERNIERE HEURE

Tabarly à Sydney

SYDNEY (Reuter). — Le « Pen Duick six » d'Eric Tabarly est entré à 06 h 58 vendredi (20 h 58 hec jeudi) dans le port de Sydney.

Le ketch français a franchi le premier la ligne d'arrivée de la deuxième étape de la Cap-Sydney de la course à la voile autour du monde.

Toute la nuit, le « Pen Duick six » dont l'arrivée avait été espérée bien plus tôt, a dû louvoyer le long de la côte des Nouvelles-Galles du Sud, avec des vents très faibles. Dans les derniers milles, Tabarly a pu enfin profiter d'un vent du sud de 15 nœuds, ont déclaré les organisateurs de la course.

Le « Great Britain deux » de Chay Blyth était en deuxième position, à plusieurs heures de Sydney encore.

Kissinger : désaccords importants avec certains alliés en Europe

WASHINGTON (AP). — Le secrétaire d'Etat Kissinger a déclaré jeudi qu'il fera un effort pour « insuffler une vitalité nouvelle » à l'OTAN quand il rencontrera ses collègues d'Europe occidentale à Bruxelles les 10 et 11 décembre.

Au cours d'une conférence de presse, il a fait état, sans avoir été interrogé à ce sujet, de « certains désaccords » entre les Etats-Unis et leurs alliés et a ajouté à la suite, en réponse à une question : « Il est clair qu'il existe un certain nombre de désaccords importants. » Mais, a-t-il souligné, « l'alliance reste

la pierre angulaire de notre politique extérieure et les Etats-Unis n'épargneront aucun effort pour insuffler une vitalité nouvelle à la nouvelle alliance et je ne vais pas à Bruxelles avec un sentiment d'amertume ».

Interrogé au sujet des « désaccords importants » dont il venait de parler, il a déclaré que certains d'entre eux sont une question de style et d'autres sont le résultat « des efforts de certains de créer une unité européenne, alors que nous mettons davantage l'accent sur l'unité atlantique ».

L'AVENIR DE L'IRLANDE : PROGRÈS À LA CONFÉRENCE DE SUNNINGDALE

SUNNINGDALE (AFP). — De substantiels progrès vers la création d'un conseil de l'Irlande ont été accomplis jeudi au cours de la première journée de la conférence tri-partite au sommet Londres-Dublin-Belfast réunie à Sunningdale (Berkshire), près de Londres.

Les trois délégations sont tout d'abord tombées d'accord pour que la nouvelle institution qui disposera de pouvoirs sur l'ensemble de l'île soit à trois niveaux. A l'instar de la communauté européenne, elle devrait comprendre un exécutif, qui formera le conseil proprement dit, un législatif, et un secrétariat analogue à la commission de Bruxelles.

Les trois délégations sont également tombées d'accord pour que les deux Irlandes disposent d'une représentation égale au sein du conseil avec 5 membres chacune. Ces cinq représentants seront respectivement choisis parmi les membres du gouvernement de Dublin et ceux de l'exécutif de Belfast.

Il se confirme ainsi que la Grande-Bretagne ne sera pas représentée au sein du conseil. Toutefois, dans sa déclaration préliminaire, M. Edward Heath a souligné que certains arrangements devront être prévus pour « sauvegarder » les intérêts britanniques, notamment dans le domaine des finances.

Un accord s'est également dégagé sur la création du secrétariat. Il sera responsable uniquement devant le conseil et non pas devant l'assemblée.

Par contre, des divergences n'ont pas pu être surmontées en ce qui concerne la répartition des sièges au sein de l'assemblée.

En dépit de progrès indéniables, il est encore trop tôt pour préjuger de l'issue de la conférence, estiment les observateurs. Toutes les parties à la négociation

ont en effet souligné ces jours derniers que les divergences les plus profondes ne portaient pas sur la structure du conseil, mais sur la nature de ses pouvoirs. On sait simplement que cette seconde question a été longuement évoquée au cours de la journée.

M. Gerald Ford nouveau vice-président des Etats-Unis

WASHINGTON (AFP). — La chambre des représentants a confirmé jeudi la nomination de M. Gerald Ford comme vice-président des Etats-Unis. M. Ford, âgé de 60 ans, succède à M. Spiro Agnew, contraint de démissionner au mois d'octobre. M. Ford a obtenu 387 voix contre 35.

Il est le 40ème vice-président des Etats-Unis. Ardent conservateur, « conservateur constructif » aime-t-il rappeler, « et internationaliste réaliste », il s'est fait une réputation d'expert dans les questions du budget et de la défense à la Chambre des représentants. M. Ford est un des plus anciens amis politiques du président Nixon.

Cependant, la confirmation de sa nomination par le Congrès et son installation immédiate à la présidence du Sénat, pourraient relancer le mouvement pour la démission ou la destitution du président Nixon, dont la position est gravement compromise par les développements de l'affaire du Watergate.

M. Ford devait prêter serment jeudi encore. Le Sénat avait approuvé sa nomination le 27 novembre.

RÉGION DES LACS

Au Conseil de ville de la Neuveville

De notre correspondant :

Le Conseil de ville de la Neuveville a siégé récemment sous la présidence de M. Rémy Bonjour. En plus des objets déjà cités, dans notre édition du 6 décembre, c'est-à-dire le déplacement du terrain de football à Saint-Joux et l'augmentation des taxes d'incinération des ordures ménagères et des déchets, il a été question d'une adjonction au procès-verbal de la séance du 29 août, sur demande de Forum, en ce sens que l'arrangement intervenu entre le parti socialiste et l'Union démocratique du centre (UDC) pour la répartition de ses membres dans la commission des services industriels n'engage que les prénommés. Il a été pris acte de cette adjonction.

Budget 1974 accepté à Marin-Epagnier

(c) Le Conseil général de Marin-Epagnier s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Jacques Giorgis. Il a approuvé le budget de 1974 présentant un déficit de 3290 francs. Après avoir procédé à plusieurs nominations dans les différents commissions, il a autorisé le Conseil communal à conclure un emprunt de un million de francs auprès du Crédit foncier neuchâtelois. La création d'un nouveau poste d'employé chargé de l'entretien des bâtiments et des domaines communaux a été approuvée. L'assemblée a encore pris connaissance de différentes communications du Conseil communal faisant suite à des interpellations présentées lors de la précédente séance. Nous y reviendrons.

L'achat de 120 m² de terrain à 40 fr. le m² au chemin du Rêche a été accepté. La somme de 4800 fr. pourra être ainsi prélevée sur l'emprunt accordé par l'assemblée municipale du 22 septembre 1971 et dont la banque aimerait la consolidation dès que possible. La demande de crédit supplémentaire de 7742 fr. pour le trottoir de la route de Bienne a été acceptée. Le montant sera prélevé sur le crédit du Conseil municipal.

D'autre part, le Conseil de ville a donné un préavis favorable pour l'achat de 4428 m² de terrain à Saint-Joux, propriété de M. Florian Imer. L'objet sera encore soumis au corps électoral pour décision et demande de crédits nécessaires par voie d'emprunt. En ce qui concerne le dépeçement de 577.000 fr. relatif à la construction du collège de district, le Conseil municipal, par la voie de Mme Susanne Jaquet, conseillère municipale, et après décision de l'autorité cantonale, recommande l'acceptation du crédit supplémentaire nécessaire. Le Conseil de ville se prononce à l'unanimité dans le même sens.

Pour remplacer M. Léon Maître, démissionnaire, le Conseil de ville accepte la proposition du parti socialiste de nommer à la commission des finances M. René Beer. Enfin, dans les divers, le président donne connaissance d'un échange de correspondance relatif à un différend entre le Football-club de la Neuveville et la direction de l'instruction préparatoire au sujet du terrain de sport.

La prochaine séance du Conseil de ville aura lieu le 20 décembre. Combinée avec la cérémonie des promotions civiles, les jeunes gens seront invités à cette séance consacrée au budget 1974.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS Et la dégringolade continue!

EN SUISSE, les actions poursuivent sans trêve leur mouvement de compression des cours qui atteint une ampleur que nous n'avions encore jamais enregistrée en un temps aussi restreint. Tous les groupes de titres participent à la chute. Les grandes banques voient leurs actions rétrograder hier de trente à quatre-vingt francs par unité. Les chimiques paient un lourd tribut allant jusqu'à cent vingt-cinq francs par action. Si les assurances et les omniums parviennent à s'en tirer avec des moins-values restreintes, les industrielles et les alimentaires sont plus maltraitées, Alusuisse et Nestlé en tête.

A NEUCHÂTEL, alors que les autres valeurs locales se montrent plutôt résistantes, le titre de Dubied subit une contraction de cours d'une grande amplitude. Hier, ce titre s'est échangé à 750, contre 1100 avant le détachement du droit permettant l'acquisition de bons de participation. Un tel titre s'acquiert au prix d'émission de cinq cents francs et avec trois droits. Le cours du droit oscille entre 50 et 70 francs aux bourses de Neuchâtel et de Genève, si bien que le nouveau bon de participation revient entre 650 et 710 francs. Les conditions actuelles sont peu favorables à une telle opération, aussi ne faut-il ne pas s'étonner de voir les cotations s'enfoncer peut-être plus que de raison.

MILAN ne parvient à se cramponner sur les cours de la veille que sur un petit nombre d'actions parmi lesquelles

il est à relever la plupart des bancaires auxquelles s'ajoutent quelques chimiques. PARIS est dominé par le climat pesant des grèves qui affectent de nombreux secteurs. Il s'agit là d'une volonté de résister au programme anti-hausse du gouvernement. Le pétrole qui n'avait pas trop manqué jusqu'ici en France, finit par devenir plus rare au point que des mesures restrictives sont progressivement appliquées également outre-Jura. Ces circonstances sont préjudiciables aux actions traitées à Paris qui s'inscrivent en forte baisse.

FRANCFORT n'échappe pas aux pressions des vendeurs qui secouent toute la cote.

LONDRES accentue son mouvement de repli malgré l'étroitesse des échanges.

NEW-YORK vit sous le coup du freinage draconien de la production dans l'industrie de l'automobile. Là aussi les baisses de cours sont importantes et tout particulièrement dans le groupe des industrielles et des sociétés de croissance. Seuls certains titres comme Standard Oil of Indiana dont l'activité est essentiellement localisée dans le Nouveau Monde enregistrent des gains de cours appréciables. L'indice Dow Jones s'est replié au-dessous de 800, ce qui en d'autres circonstances pourrait constituer un solide point de départ.

E. D. B.

Forte poussée des investissements étrangers aux Etats-Unis

Les investissements étrangers aux Etats-Unis ont pratiquement doublé en dix ans pour représenter quelque 15 milliards de dollars aujourd'hui, a indiqué M. Gibson, vice-président du Stanford Research Institute.

Selon lui, les bénéfices qu'en ont retiré les investisseurs atteignent le milliard de dollars chaque année. Cette tendance risque de s'accroître au cours des années à venir.

Importante progression des investissements japonais à l'étranger

Les investissements japonais à l'étranger ont atteint 2,38 milliards de dollars durant l'exercice 1972 contre 876 millions un an auparavant. Cette forte poussée a été plus particulièrement sensible dans le secteur des matières premières.

A la fin de mars dernier, le total des investissements nippons à l'étranger s'élevait ainsi à 6,77 milliards de dollars dont 53 % en Europe, en Australie, aux Etats-Unis et au Canada.

Progression des échanges entre les Etats-Unis et l'Union soviétique

Durant les huit premiers mois de l'année en cours, le volume du commerce extérieur soviétique a légèrement dépassé 1 milliard de dollars contre 642 millions pour l'année 1972 tout entière.

La balance est très largement déséquilibrée au profit des Etats-Unis, qui sont en passe de devenir l'un des premiers fournisseurs non communistes de l'Union soviétique. En 1972, l'Allemagne fédérale, dont le commerce s'est fortement accru cette année avec l'URSS, était son premier partenaire non communiste (le volume des échanges atteignant 1,15 milliard de dollars).

Près de 50 millions de tonnes d'acier en République fédérale

La production de la sidérurgie ouest-allemande se situera, en 1973, aux alentours de 48 millions de tonnes (contre 43,705 en 1972) et non 50 millions comme cela avait été prévu au début de l'année.

Ces précisions sont fournies par l'Institut économique d'Essen, qui indique également une nette diminution de la consommation d'acier outre-Rhin.

Bulletin boursier

NEUCHÂTEL	5 déc.	6 déc.
Banque nationale	560.- d	550.-
Crédit foncier neuchâtel.	740.- d	740.- d
La Neuchâteloise ass.	365.-	360.- d
Gardy	115.- d	120.-
Cortallod	2950.- d	2950.-
Cossonay	2050.- d	2125.-
Chaux et ciments	720.- d	720.- d
Dubied	1000.- o	750.- d
Ciment Portland	2725.- d	2700.- d
Interfood port.	5550.- d	5600.-
Interfood nom.	1050.- d	1020.- d
Navigation N'iel priv.	250.- d	60.- d
Girard-Ferrière	720.-	730.-
Paillard port.	600.- d	580.- d
Paillard nom.	155.- d	155.- d

LAUSANNE	5 déc.	6 déc.
Banque cant. vaudoise	1235.-	1225.-
Crédit foncier vaudois	970.-	970.-
Ateliers constr. Vevey	450.- d	450.-
Editions Rencontre	800.-	740.- d
Rinsoz & Ormond	900.-	900.-
La Suisse-Vie ass.	3400.-	3100.- d
Zyma	2000.-	2000.- d

GENÈVE	5 déc.	6 déc.
Grand Passage	590.-	530.-
Charmilles port.	780.-	760.-
Physique port.	320.-	300.- d
Physique nom.	280.-	265.- d
Astra	40.-	40.-
Monte-Edison	4.20	3.80
Olivetti priv.	7.20	6.90
Fin. Paris Bas	131.50	130.-
Allumettes B	80.-	75.-
Elektrolux	173.-	171.-
S.K.F. B.	208.-	205.- d

BALE	5 déc.	6 déc.
Pirelli Internat.	199.- d	200.-
Bâloise-Holding	255.- d	258.-
Ciba-Geigy port.	1650.-	1600.-
Ciba-Geigy nom.	905.-	880.-
Ciba-Geigy boi.	1395.-	1370.-
Sandoz port.	4725.-	4500.- d
Sandoz nom.	2850.-	2800.- d
Ganzoni	4000.-	4000.- d
Hoffmann-L.R. cap.	133000.-	129500.-
Hoffmann-L.R. jco.	118000.-	115500.-
Hoffmann-L.R. 1/10	11800.-	11550.-

ZURICH (act. suisses)	5 déc.	6 déc.
Swissair nom.	520.-	509.-
Swissair port.	538.-	525.-
Union bques suisses	3760.-	3680.-
Société bque suisse	3330.-	3280.-
Crédit suisse	3275.-	3230.-
Bque Hyp. com. port.	1700.- d	1700.- d
Bque Hyp. com. nom.	1700.-	1700.-
Banque pop. suisse	1990.-	1970.-
Bally port.	900.- d	905.-
Bally nom.	610.-	610.-
Elektro Watt	3190.-	3150.-
Holdenbank port.	460.-	455.-
Holdenbank nom.	418.-	405.-
Juvena port.	2005.-	2000.-
Juvena bon.	141.- d	140.-
Motor Columbus	1410.- d	1400.-
Halo-Suisse	215.-	213.-
Réass. Zurich port.	400.-	399.-
Réass. Zurich nom.	2210.-	2170.-
Winterthour ass. port.	1890.-	1910.-
Winterthour ass. nom.	1160.-	1160.-
Zurich ass.	6800.-	6700.-
Brown Boveri port.	940.-	925.-
Saurer	1550.-	1550.-
Fischer	905.-	900.- d
Jelmlot	1200.-	1150.-
Hero	4000.-	3975.-
Langs & Gyr	1280.-	1270.-
Lonza	1630.-	1620.-
Nestlé port.	3690.-	3650.-
Nestlé nom.	2110.-	2050.-
Roco port.	2800.- d	2800.-
Roco nom.	—	—
Alu. Suisse port.	1990.-	1935.-
Alu Suisse nom.	915.-	900.-
Sulzer nom.	3075.-	3050.-
Sulzer bon.	450.-	445.- d
Von Roll	1135.-	1110.-

ZURICH (act. étrang.)	5 déc.	6 déc.
Alcan	114.50	114.50
Am. Metal Climax	142.50 d	137.50
Am. Tel. & Tel.	148.-	147.-
Beatrice Foods	61.50 d	60.-
Burroughs	699.-	687.-
Canadian Pacific	47.-	45.-
Caterpillar Tractor	205.50	201.-
Chrysler	48.25	45.75
Control Data	111.50	104.-
Corning Glass Works	263.- d	255.-
CPT Int.	89.50	87.- d
Dow Chemical	167.-	164.-
Du Pont	480.-	466.-
Eastman Kodak	354.-	332.-
EXXON	283.50	279.-
Ford Motor Co	129.50	123.50
General Electric	193.-	191.-
General Foods	71.50	69.25
General Motors	157.-	144.50
General Tel. & Elec.	75.50	74.-
Goodyear	45.50	40.50
Honeywell	242.-	235.-
I.B.M.	825.-	800.-
International Nickel	96.50	96.-
International Paper	140.-	140.-
Internat. Tel. & Tel.	84.75	84.-
Kennecott	113.50	111.50
Litton	25.-	23.75
Marcor	64.-	61.50 ex
MMM	243.-	239.-
Mobil Oil	148.50	144.50
Monsanto	154.-	142.50
National Cash Register	104.50	102.-
Nieland Distillers	42.-	40.50
Phillip Morris	347.-	352.-
Phillips Petroleum	200.-	203.-
Procter & Gamble	309.-	298.-
Sperry Rand	144.-	138.-
Texaco	82.-	80.50
Union Carbide	99.-	97.-
Uniroyal	24.-	23.-
U.S. Steel	110.-	97.50
U.S. Steel	115.-	115.-
Warner-Lambert	58.75	57.-
Woolworth F.W.	394.-	392.-
Xerox	58.-	55.50
AKZO	100.-	102.-
Anglo Gold	17.-	17.-
Anglo Americ.	35.50	34.-
Machines Bull	53.25	53.-
Italo-Argentina	19.-	18.50
De Beers I</		

Une vive tension règne au Proche-Orient sur les plans diplomatique et militaire

TEL-AVIV (AFP-AP). — Le ministre de la défense, M. Moshe Dayan, qui devait quitter Israël jeudi matin à destination des Etats-Unis, n'est pas parti à l'heure prévue et des rumeurs persistantes affirment qu'il devra probablement ajourner son voyage.

Les observateurs rapprochent l'ajournement du départ du ministre de la très vive tension dont la presse israélienne fait état sur les lignes du cessez-le-feu.

« Des deux côtés on a le doigt sur la détente et il suffirait d'un rien pour que la guerre recommence », écrit « Yedioth Aharonoth », dont la manchette affirme que l'état d'alerte a été proclamé sur tous les fronts.

« Des deux côtés, les adversaires ont terminé tous les préparatifs pour une reprise des combats et la situation rappelle celle qui régnait avant la guerre de Yom Kippour, avec cette différence que cette fois-ci, les Israéliens ne seront pas pris par surprise », poursuit le journal qui cite des « officiers israéliens ».

« Yedioth » exprime la conviction que cet état d'alerte pourrait se poursuivre jusqu'à l'ouverture de la conférence de Genève et même au-delà.

OU VA HUSSEIN ?

Au sujet de la conférence prévue à Genève, le problème de la représentation des Palestiniens paraît réglé du côté arabe. La Jordanie a accepté que des membres de l'Organisation pour la libération de la Palestine fassent partie de la délégation jordanienne. L'O.L.P. pourrait ainsi parler au nom des Palestiniens.

Cependant, dans les rangs Israéliens, la question palestinienne continue toujours à susciter de vives controverses. Le général Moshe Dayan a menacé de ne pas faire partie du prochain gouvernement, si un Etat palestinien est créé en Cisjordanie.

Un tel Etat, a-t-il dit, « serait une menace pour l'existence même d'Israël » car l'objectif des pays arabes reste la destruction de l'Etat hébreu.

Par contre, sur les autres points, notamment l'évacuation des territoires arabes occupés, le parti travailliste israélien a assoupli sa position, renonçant au plan Galilil qui prévoyait l'installation de nouveaux kibboutzim dans ces territoires.

Cependant, Mme Meir qui a assumé la responsabilité des premiers revers de la guerre, a déclaré : « Je ne crois pas que nous puissions tout restituer. Les voix qui à l'intérieur d'Israël demandent de tout rendre peuvent nuire à nos intérêts au cours des négociations de paix et encourager les Arabes à durcir leur attitude ».

De son côté, M. Kissinger, au cours de sa conférence de presse, a donné clairement à entendre que les Palestiniens ne siègeront pas à la conférence de Genève, tout au moins jusqu'au moment où des « conditions concrètes » seront proposées au sujet de leurs droits et de leur avenir.

Il n'a pas écarté le stationnement éventuel de forces américaines et soviétiques au Proche-Orient pour garantir un règlement de paix, mais il a déclaré que

cette éventualité lui paraît « assez douteuse » pour le moment.

Il s'est montré optimiste quant aux perspectives d'une paix permanente entre Israël et ses voisins arabes.

Pour sa part, l'Egypte est prête à participer à la conférence de paix de Genève, a déclaré jeudi le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismail Fahmy dans une interview à la télévision norvégienne.

INCIDENTS

Sur le terrain, la situation est toujours aussi tendue. Un officier supérieur israélien a souligné que son pays est prêt à reprendre les hostilités. Quant au journal « Haaretz », il a affirmé qu'Israël n'acceptera jamais la poursuite d'une nouvelle guerre d'usure sous le couvert du cessez-le-feu.

Plusieurs incidents se sont produits sur le front du canal pendant les dernières 48 heures. Les Egyptiens ont annoncé la destruction de deux « Phantom » israéliens, mais la nouvelle a été démentie par Tel-Aviv. Les Israéliens ont annoncé la destruction d'un Mig 21 égyptien, au cours d'un combat aérien, le premier depuis le 11 novembre.

Aucune décision n'a encore été prise concernant les négociations au kilomètre

101. Le général Dayan évoquerait ce problème lors de sa visite à Washington.

Le président Nixon a annoncé jeudi qu'il avait accepté « avec un profond regret » la démission de M. Joseph Sisco, secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient et des affaires d'Asie du Sud.

M. Sisco conservera ses fonctions jusqu'au printemps prochain, date à laquelle il occupera la présidence du collège Hamilton à New-York.

M. Sisco avait joué un rôle capital dans la recherche d'un règlement de paix au Proche-Orient.

Le président Nixon a annoncé plusieurs nominations diplomatiques, dont celle de M. Stoessel jr, au poste d'ambassadeur en Union soviétique.



Face à un agent de police israélien, cette femme de Jérusalem manifeste et demande ce que sont devenus les soldats portés « disparus ».

(Téléphoto AP)

Chantage financier après celui du pétrole

LE CAIRE (AP). — Les pays arabes se sont mis d'accord sur le principe du retrait d'une partie de leurs fonds des banques occidentales pour financer des travaux de mise en valeur de leurs pays, a annoncé un porte-parole de la Ligue arabe.

Les ministres de l'économie des pays membres de la Ligue, qui viennent de se réunir pendant trois jours au Caire, ont décidé que « des commissions spéciales de planification vont se réunir pour discuter du pourcentage des retraits et de la manière dont cet argent sera investi », a précisé le porte-parole.

Aucun pourcentage n'a encore été arrêté. Le porte-parole a rappelé que « les riches pays arabes producteurs de pétrole disposent de milliards de dollars en dépôt dans des banques étrangères ». Il s'agit de l'Arabie saoudite, du Koweït, de l'Irak, de l'Algérie, de la Libye et des Etats du golfe Persique. Leurs fonds sont en dépôt aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne occidentale, en Suisse et dans quelques autres pays européens.

Il semble que les effets de l'embargo pétrolier des pays arabes commencent à se faire nettement sentir sur les importations américaines de produits pétroliers. Selon les dernières statistiques publiées

par l'American Petroleum Institute, au cours de la semaine se terminant vendredi dernier, ces importations ont atteint une moyenne journalière de 5,87 millions de barils dont 2,8 millions de barils de pétrole brut contre respectivement 6,2 et 3,3 millions de barils au cours de la semaine précédente.

VOITURES

Par ailleurs les ventes d'automobiles aux Etats-Unis ont été en diminution de 12 % en novembre par rapport à novembre 1972.

Elles ont atteint 896.754 unités contre 1.021.383. Toutes les marques ont été affectées aussi bien les automobiles américaines que les automobiles importées, mais les premières ont été plus touchées que les secondes.

ON CHERCHE

Cependant, selon un porte-parole du ministère des industries de base, 21 sociétés internationales ont sollicité des droits de prospection pétrolière dans les eaux de la Malaisie. Parmi ces sociétés figurent notamment Esso et la British-Petroleum.

EN ITALIE

Le gouvernement a décidé d'assouplir

légèrement les restrictions de circulation pendant les week-ends en Italie.

Les automobilistes pourront circuler une heure plus tard dans la nuit de samedi à dimanche, jusqu'à 1 h du matin au lieu de minuit, afin que le personnel des restaurants et des cabarets puisse rentrer chez lui.

UN FAIT PAR JOUR

Des pétroliers...

Quand Samuel, de la Shell et Deterding, de la Royal Dutch débarquent aux Etats-Unis, ils n'ont pas besoin de dire : Rockefeller, nous voici. Ils étaient attendus. Et c'est pourquoi on assiste, outre-Atlantique, à de bien curieuses choses sur le plan économique. Subitement, il n'y eut plus une goutte de pétrole au Texas. Avouez que c'était un comble !

Certes, quand Rockefeller décidait de faire creuser un puits, aussitôt le pétrole se mettait à couler à flots. Mais, quand les nouveaux venus entendaient se livrer à la même occupation, ils n'obtenaient pas la moindre goutte d'or noir. Et les techniciens d'élite — d'ailleurs agents de Rockefeller qui les avait engagés — se bornaient à hocher la tête en disant qu'il n'y avait plus rien à faire, et que le temps du Texas était terminé. Cela dura deux ans. En deux ans, Rockefeller centupla sa production et Samuel comme Deterding perdirent des millions de dollars. D'autant que le fameux marché des lampes à pétrole destinées à éclairer les nuits d'Asie, était, dans l'intervalle passé sous contrôle de la Standard. Tout à fait par hasard, comme on peut le penser.

Et quelques mois avant la Première guerre mondiale, la situation était la suivante : la Royal Dutch qui aurait dû baigner dans le pétrole n'avait pas la moindre chance de trouver un seul acheteur. Quant à la Shell, c'était pire. Elle continuait, aux antipodes, à produire du fuel, mais chose curieuse, aucun commandant de cargo, absolument aucun, n'était décidé à embarquer les cargaisons que Samuel lui proposait. Alors, Samuel et Deterding se dirent, qu'après tout, un peu de pétrole valait bien un drapeau. Et c'est ainsi qu'ils se firent naturaliser anglais. Et, comme l'Angleterre de ce temps-là ne rechignait pas à l'ouvrage, le roi, incontinent, les envoya siéger à la Chambre des lords. Le pétrole valait bien une perruque.

Mais, convenons-en, Deterding fut un curieux Britannique. Il ne consacra pas les capitaux qui lui restaient à offrir quelques perles à la couronne anglaise. Il préféra se mettre au service de l'empereur d'Allemagne ce qui, à l'époque, était loin d'être la même chose. C'est ainsi qu'il participa au fantastique projet allemand de construction du chemin de fer Berlin-Constantinople, puis de là, à Bagdad, et au golfe Persique. Notez qu'à l'époque, nous étions à deux doigts d'un conflit généralisé et que Deterding avait réussi à faire entrer la couronne de Hollande — pays neutre — dans ses affaires (40 % de bénéfices) ce qui, a posteriori, ne manque pas d'une certaine saveur. Mais, tout ne fut pas rose. D'inexplicables attentats contrarièrent le projet allemand. Les agents de la Standard étaient des experts en dynamite !

Deterding était d'ailleurs ce que nous appelons aujourd'hui un pragmatique. Profitant des premiers succès allemands (1914-16), il passa, lui, lord de Sa Majesté britannique, un accord avec les Turcs, alliés des Allemands. Cela lui permit de mettre la main sur l'Irak et la Mésopotamie. Sa première victoire contre la Standard. Mais, la fortune des armes tournait en Europe. C'est pourquoi en 1917, le patron de la Royal Dutch ayant pris la précaution — on ne sait jamais — de passer un accord avec la Deutsche Bank, décida de voler au secours des alliés. Et voilà pourquoi Deterding à qui, entre temps, Londres avait tout de même confié ses intérêts pétroliers s'empara de l'Irak sous le fanion de la British Petroleum.

C'était très beau, mais insuffisant. Car l'heure arrivait où Rockefeller allait l'envoyer au tapis et cette fois pour le compte. Mais, pour l'instant, Deterding avait l'illusion d'être vainqueur. En 1920, l'ex-Hollandais, devenu agent allemand, tout en continuant de siéger chez les lords, faisait cette confidence au « Times » : « Avant peu de temps, l'Amérique sera obligée de... »

(à suivre) L. GRANGER

L'AFFAIRE DU « CANARD ENCHAÎNÉ »

PARIS, (AFP). — L'instruction « de l'affaire des micros au « Canard enchaîné » a été marquée, mercredi après-midi, par un transport de justice dans les futurs locaux parisiens de l'hebdomadaire, où, dans la nuit de lundi à mardi, le dessinateur Escaro, administrateur du journal, avait surpris « des ouvriers suspects ».

Le juge Alain Bernard chargé du dossier à la suite de la plainte déposée par la direction du « Canard enchaîné » a visité pendant plus de trois heures, accompagné d'experts, les futurs locaux de l'hebdomadaire, mais aussi la cave de l'immeuble où se trouve

situé le central téléphonique, de même qu'un appartement contigu à ces locaux, celui occupé par M. André Guérin, un des administrateurs du journal « L'Aurore », et par M. Palmer White, écrivain américain.

A l'issue de cette longue visite, le juge d'instruction s'est refusé à toute déclaration. L'avocat du « Canard enchaîné », Me Roland Dumas, a cependant indiqué « que les constatations faites avaient été fructueuses et surtout qu'elles ne laissent aucune place au doute en ce qui concerne une tentative d'écoute en voie d'installation ».

Singulière rumeur

PARIS (AP). — La bourse de Paris a été agitée jeudi par une rumeur selon laquelle le président Nixon s'était suicidé ou avait été victime d'une crise cardiaque.

La rumeur de la mort du président Nixon a fait monter le Napoléon à 139,90 f.f. contre 137,90 la veille.

Mais, plus tard dans l'après-midi, la Maison-Blanche a catégoriquement démenti ces rumeurs.

« C'est une très mauvaise plaisanterie », a déclaré M. Gérald Warren, porte-parole de la Maison-Blanche, en affirmant que le président était en train de mener ses activités normales dans son bureau.

Le bruit de la mort du président Nixon qui avait circulé dans les milieux boursiers et bancaires de Paris ne s'était pas répandu à Washington.

Celles qui surveillent la mer



Kay Hartzell, 25 ans (à gauche) et Becky Montgomery (23 ans), ne sont pas des Américaines ordinaires. En effet, ce sont les premières femmes à appartenir au corps de gardes-côtes. On les voit ici sur leur bateau qui vient de participer au sauvetage de 19 marins cypristes.

(Téléphoto AP)

Nouvelles attaques communistes au Viet-nam

SAIGON, (AP). — Les forces gouvernementales sud-vietnamiennes, qui ont dû évacuer mardi le chef-lieu du district de Kien-duc, se préparent jeudi à de nouvelles attaques nord-vietnamiennes sur les Hauts-Plateaux, près de la frontière cambodgienne.

Le gouvernement de Saigon et le département d'Etat américain prévoient que les communistes vont accroître

leur pression avec des effectifs de la taille d'une division, dans le but de s'emparer de la portion de la route 14 qui leur manque pour disposer d'une voie de communication de 700 km entre le Viet-nam du Nord et Loc-ninh, où le G.R.P. a établi son siège.

Toutefois à la différence des dirigeants sud-vietnamiens, les autorités américaines ne croient pas au

déclenchement prochain d'une grande offensive communiste, comparable à celle du Tét en 1968 ou à celle du printemps 1972. On estime généralement, dans les milieux proches du département d'Etat, que les Nord-Vietnamiens disposent d'environ 160.000 hommes au sud, soit à peu près 30.000 de plus qu'au moment de la signature des accords de Paris, il y a dix mois.

Faisant allusion à l'escalade des opérations militaires de ces derniers jours, Mme Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., a déclaré à Varsovie que le Vietcong avait dû entreprendre une « action punitive » contre le gouvernement de Saigon en raison de quelque « 300.000 violations constatées » depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu. Mme Binh a estimé en outre que 25.000 militaires américains en civil servaient au Viet-nam et que les Etats-Unis avaient fourni 750.000 tonnes de matériel militaire à Saigon depuis le cessez-le-feu.

Gros vol à main armée à Rome

ROME (DPA). — Dans la nuit de mercredi à jeudi, trois hommes masqués et armés ont pénétré dans le bureau postal de la gare principale de Rome et, après avoir assommé les employés de service à coups de crosses, se sont emparés de 41 envois dont la valeur est estimée à quelque 140 millions de lires (environ 7 millions de francs suisses).

Selon la police criminelle, les bandits devaient être parfaitement au courant de la disposition des lieux et de la présence des envois.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

« Concorde » : premier vol de série

TOULOUSE (AFP). — L'avion numéro « un » de série « Concorde » a fait jeudi son premier vol au-dessus de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, dans le sud-ouest de la France. L'avion a volé pendant 2 h 50, dont 45 minutes à vitesse supersonique. Il a atteint dès ce premier vol à mach 1,57 (environ 1800 km/h).

Les 800.000 marks étaient en Suisse

WOLFSBURG (Allemagne) (AP). — Les policiers suisses ont retrouvé 736.700 des 800.000 marks qui avaient été volés le 20 juillet à bord d'une fourgonnette des postes à Wolfsburg.

L'argent se trouvait dans deux coffres d'une banque de Zurich dont les clés avaient été saisies par des enquêteurs allemands, il y a une semaine, sur deux étudiants en droit.

Augmentation du chômage en Allemagne fédérale

NUREMBERG (Allemagne) (AP). — De chiffres publiés jeudi par l'Office fédéral du travail, il ressort que l'Allemagne occidentale comptait 331.800 chômeurs en novembre (soit 1,5 % de la

main-d'œuvre active) contre 267.000 (1,2 % en octobre et 235.600 (1,1 %) en novembre 1972.

Vers le sommet des P.C.

BUDAPEST (AP). — M. Kadar, chef du P.C. hongrois, a proposé au cours d'une visite d'usine à Budapest un sommet des P.C. pour « faire le point sur le chemin parcouru et définir les tâches à venir ».

Les P.C. s'étaient réunis la dernière fois il y a quatre ans à Moscou. Le bruit courait que les Soviétiques avaient fait des sondages récemment pour connaître la position des différents P.C.

Chute libre à la bourse de Londres

LONDRES (AP). — La bourse de Londres a subi jeudi sa plus forte baisse depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'indice des valeurs industrielles du Financial-Times a baissé de 19,7 points à 320,5 mais un redressement a réduit la baisse de 16,4 points peu avant la clôture.

C'est la troisième baisse consécutive de la semaine. L'indice a perdu 43 points depuis le début de la semaine et plus de cent points depuis le 1er octobre.



Un hélicoptère de surveillance sud-vietnamien en action. La guerre n'est pas finie...

(Téléphoto AP)

LE DUR HIVER ITALIEN : DES DIZAINES DE MILLIARDS DE LIRES DE DÉGÂTS

ROME (AFP). — La vague de froid qui s'est abattue sur le sud de l'Italie, isolant pendant plusieurs jours dans la neige des centaines de communes, a cau-

sé des dégâts se chiffrant à des dizaines de milliards de lires. Les plus graves concernent les cultures et le bétail. Des milliers de têtes de bétail sont encore bloquées dans des fermes que les équipes de secours s'efforcent de rejoindre. Leur action est entravée par les verglas qui a remplacé la neige fondue par l'adoucissement de la température.

Les dommages causés aux lignes téléphoniques et électriques sont également considérables. De nombreuses communes sont encore privées d'électricité. Certaines ont dû interrompre la fabrication du pain faute de carburant.

Le froid a d'ailleurs fait trois nouvelles victimes dans la soirée de mercredi en Italie, ce qui porte le total à onze morts en trois jours.

Un homme de 76 ans a été découvert mort de froid au bord de la route près de Potenza. A Udine, un retraité a été découvert mort dans sa maison. La température à l'intérieur de l'appartement était au-dessous de zéro. Enfin un bébé de 16 jours a succombé des suites du froid peu après son hospitalisation à Pise. Ses parents n'avaient pas réussi à trouver du mazout, depuis plusieurs jours, pour alimenter le chauffage.

Vos fêtes de fin d'année CHEZ VOUS...

Plus de corvée de cuisine, nous vous préparons :

truite saumonée fumée, dindonnetto traditionnel ou filet de bœuf Wellington, soufflé glacé Grand Marnier...

Un repas entier à l'emporter qui ne vous coûte pas beaucoup plus cher que de le faire vous-même.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

UNE GAMME EXCEPTIONNELLE DE MONTRES-BIJOUX

PALLADIUM